

Rapport de présentation

Diagnostic et État initial de l'environnement



Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,



RÉVISION DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN

Rapport de présentation

Diagnostic et État initial de l'environnement



Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

Organisation du document

Ce document comprend un diagnostic prospectif et des fiches thématiques qui lui sont annexés.

► Le diagnostic transversal

Il a pour but d'analyser et identifier des enjeux identifiés sur le territoire du SCoT du Pays du Cotentin afin d'en déterminer le potentiel et les leviers de développement à long terme, c'est-à-dire à 20 ans.

Le diagnostic prospectif n'a pas l'ambition d'être un diagnostic territorial complet présentant un nombre conséquent d'indicateurs thématiques. Il est davantage porté sur une approche transversale et problématisée :

- Du mode de développement du territoire.
- De la gestion de l'espace.
- Du rapport aux risques qu'ils soient environnementaux ou socio-économiques.
- De l'équilibre du territoire.
- Des mobilités internes comme externes.
- Du cadre de vie.

Ainsi, ce document vise à comprendre ce qui conditionne l'attractivité et la notoriété du Pays du Cotentin. Il devra donc répondre à la question suivante : est-ce que le territoire offre une variété de possibilités aux personnes, en tant que ménages, entrepreneurs, touristes, etc., pour qu'ils puissent satisfaire leurs besoins ?

► Les fiches thématiques

Elles sont rédigées en quatre livrets thématiques :

- Le mode de développement du territoire : démographie et habitat.
- Le mode de développement du territoire : économie.
- Le mode d'aménagement du territoire : équipements, transports et paysage.

- L'État Initial de l'Environnement.

Chacun d'entre eux fournit des données chiffrées, des éléments qualitatifs et spatialisés permettant une connaissance approfondie sur l'ensemble des thématiques que le SCoT est amené à traiter.

L'Etat Initial de l'Environnement fait l'objet d'un document à part au sein du rapport de présentation dans lequel sont développés les thèmes suivants :

- Biodiversité et fonctionnalité environnementale.
- Qualité des eaux, eau potable et assainissement.
- Énergies.
- Pollutions et nuisances.
- Risques naturels et technologiques.
- Fiches annexes.



Sommaire

<u>ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC</u>	p.6
<u>DIAGNOSTIC TRANSVERSAL</u>	p.30
<u>LIVRETS THEMATIQUES</u>	p.106
<u>LIVRET 1</u> LE MODE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - Démographie et habitat	p.111
<u>LIVRET 2</u> LE MODE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - Économie	p.144
<u>LIVRET 3</u> LE MODE D'AMÉNAGEMENT - Équipements, transports et paysage	p.192
<u>LIVRET 4</u> ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	p.250

Actualisation des grandes données du diagnostic



Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

Sommaire

Introduction..... p.9

1. Méthodologie..... p.10

Partie 1 : La démographie p.11

1. L'évolution de la population..... p.12

2. Les classes d'âge..... p.13

3. Les dynamiques démographiques p.14

4. La composition des ménages..... p.15

Partie 2 : L'habitat..... p.16

1. L'évolution des logements par typologie p.17

2. L'évolution des dynamiques de construction..... p.19

3. Les caractéristiques des logements p.20

Partie 3 : L'emploi p.21

1. L'emploi..... p.22

2. Les caractéristiques de l'emploi..... p.23

Partie 4 : Les équipements p.25

1. Les caractéristiques des équipements p.26

Partie 5 : La consommation d'espaces p.27

1. L'évolution de la consommation d'espaces p.28

La réalité de la révision du SCoT conduit à une procédure s'étendant sur plusieurs années, ce qui implique que certaines données de l'analyse du diagnostic sont obsolètes avant l'arrêt du schéma.

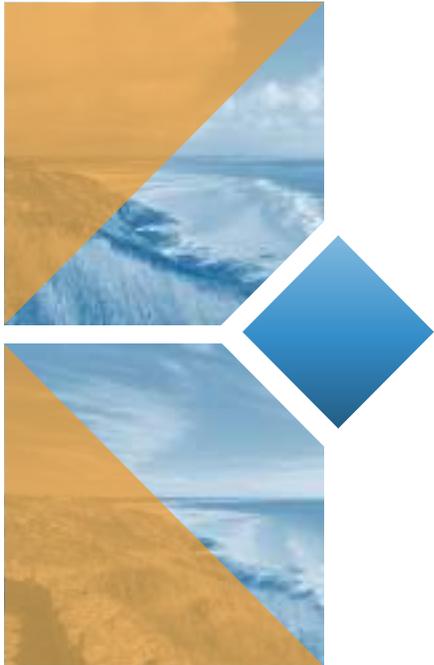
C'est en particulier le cas des données sociodémographiques qui sont désormais fournies annuellement par l'INSEE dans le cadre du nouveau recensement général de la population, les données 2016 étant disponibles au moment où le dossier du SCoT est préparé pour l'arrêt du schéma.

Le diagnostic du SCoT ayant été réalisé sur la base des données INSEE 2014 et 2009, il est nécessaire de fournir, au début du document, un chapitre d'actualisation synthétique.

Il convient cependant de rappeler que l'INSEE met en garde sur une interprétation « année après année » des chiffres du recensement, qui, réalisé partiellement par sondages, peut fournir des tendances difficiles d'interprétation...

Dès lors, toute comparaison avec les données du diagnostic ayant servi à l'édification du projet de territoire demeure parcellaire.

Les conclusions à attendre de cette actualisation ne divergent en rien de celles relatées dans le cadre du diagnostic initial. Au contraire, les enjeux et défis auxquels le territoire du SCoT du Pays du Cotentin est confronté demeurent actuels et vivaces.



Introduction

1. Méthodologie

Cette actualisation n'a pas vocation à reprendre l'entièreté des données présentes dans le diagnostic initial.

Il est question, ici, de mettre à jour les grands indicateurs en matière de population, d'habitat, d'emploi et d'équipements et de consommation d'espace

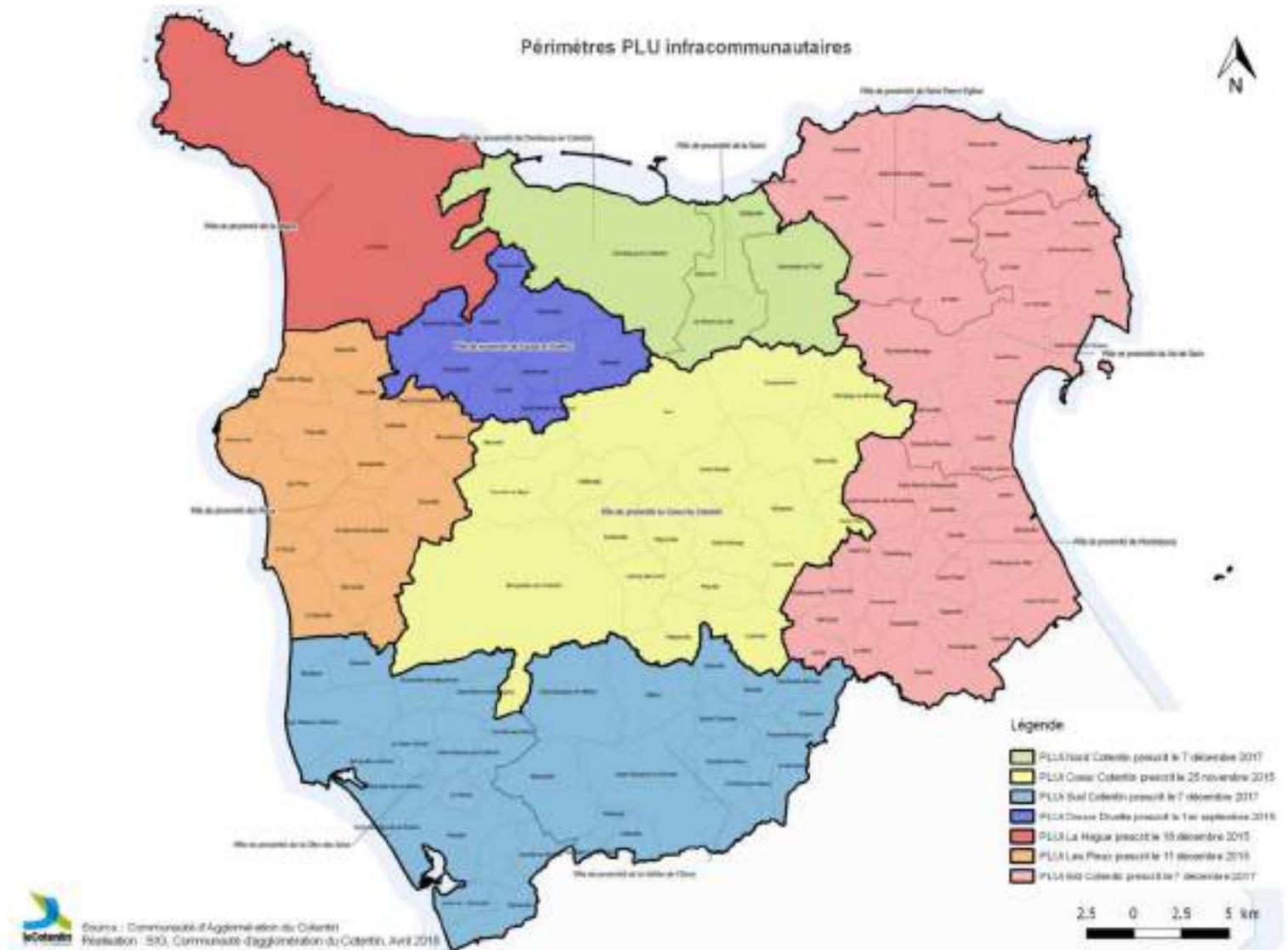
Aussi, pour faciliter le suivi du SCoT, il a semblé raisonnable de prendre en compte les échelles des PLUi en cours d'élaboration au sein de la Communauté d'agglomération du Cotentin.

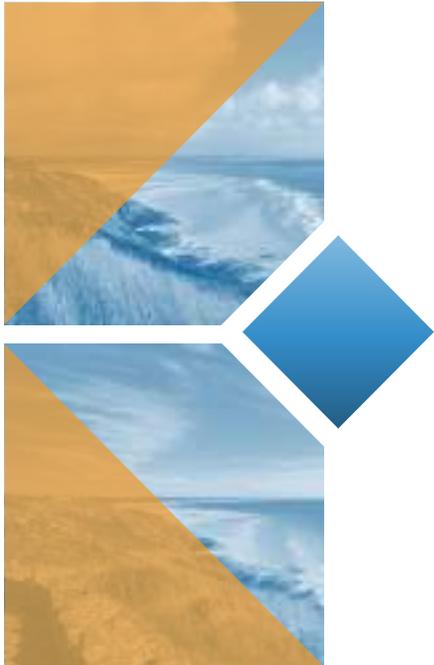
Par ailleurs, toutes comparaisons entre les bassins de vie délimités lors du diagnostic initial et les périmètres des PLUi en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté d'agglomération du Cotentin sont vaines. Pour cause, les périmètres divergent.

Dans les faits, seule la Communauté de communes de la Baie du Cotentin reste à périmètre constant par rapport au diagnostic initial.

Périmètres des PLUi à l'échelle de la CA du Cotentin

Source : Communauté d'agglomération du Cotentin





Partie 1

La démographie

1. L'évolution de la population

Entre 2011 et 2016, la population diminue à l'échelle du SCoT de 1 974 unités.

En valeur absolue ; 1 783 personnes en moins sont à comptabiliser au niveau de la Communauté d'agglomération du Cotentin par rapport à 2011. C'est le Nord Cotentin qui enregistre le recul le plus prononcé et Douve Divette la seule hausse significative.

Entre les deux intercommunalités, les performances ne sont pas loin d'être similaires. Pour la Communauté de commune de la Baie du Cotentin le niveau de la population baisse de -0,16 %/an en moyenne et pour la Communauté d'agglomération du Cotentin, le recul est de 0,20 %/an en moyenne.

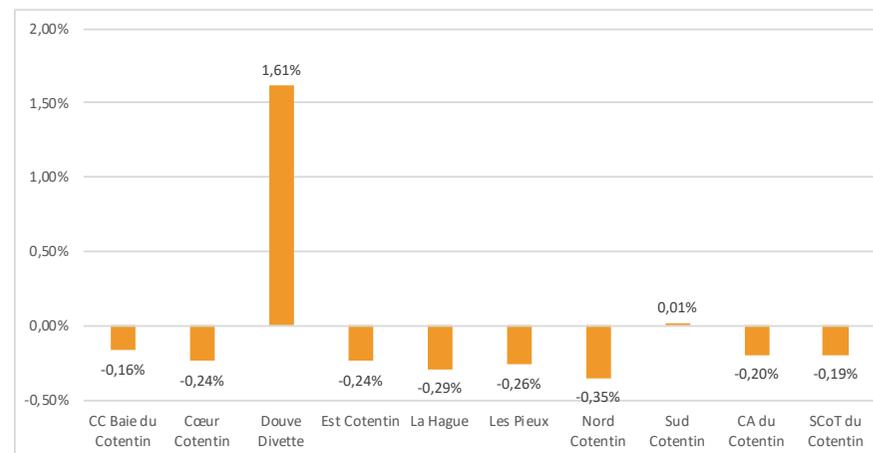
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	2011	2016	Variation absolue
CC Baie du Cotentin	23 383	23 192	-191
Cœur Cotentin	25 733	25 429	-304
Douve Divette	7 733	8 377	644
Est Cotentin	22 857	22 585	-272
La Hague	11 958	11 785	-173
Les Pieux	13 739	13 561	-178
Nord Cotentin	86 495	84 990	-1 505
Sud Cotentin	14 062	14 067	5
CA du Cotentin	182 577	180 794	-1 783
SCoT du Cotentin	205 960	203 986	-1 974

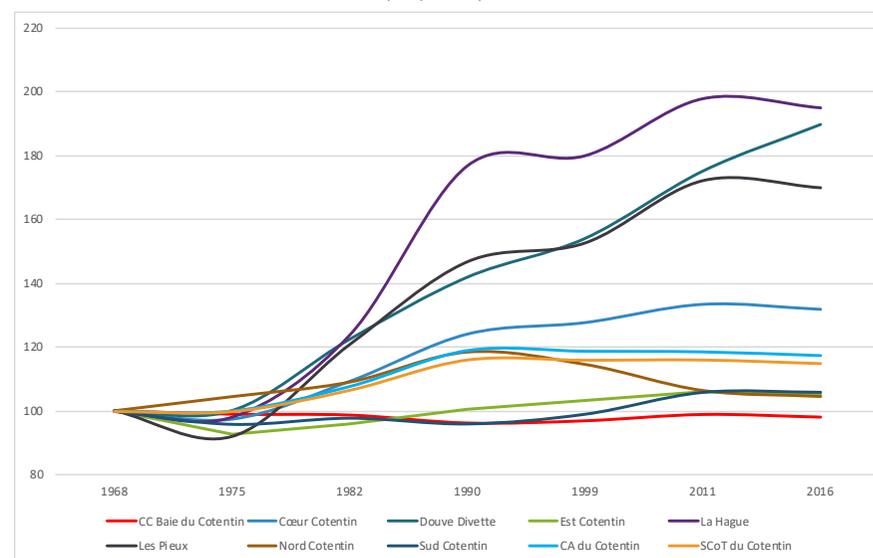
Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019



Évolution de la population depuis 1968 à 2016

Source : INSEE, RP, 2019 ; base 100 en 1968



2. Les classes d'âge

La population demeure relativement jeune à ce jour. 17,4 % de celle-ci a entre 0 et 14 ans et 16,2 % entre 15 et 29 ans.

Toutefois, l'allure de la pyramide des âges amène à anticiper un vieillissement notable dans les prochaines années. Aussi, seul un apport de population extérieure et jeune (moins de 35 ans) pourrait ralentir les effets d'un vieillissement prononcé de la population d'ici à 10 ans.

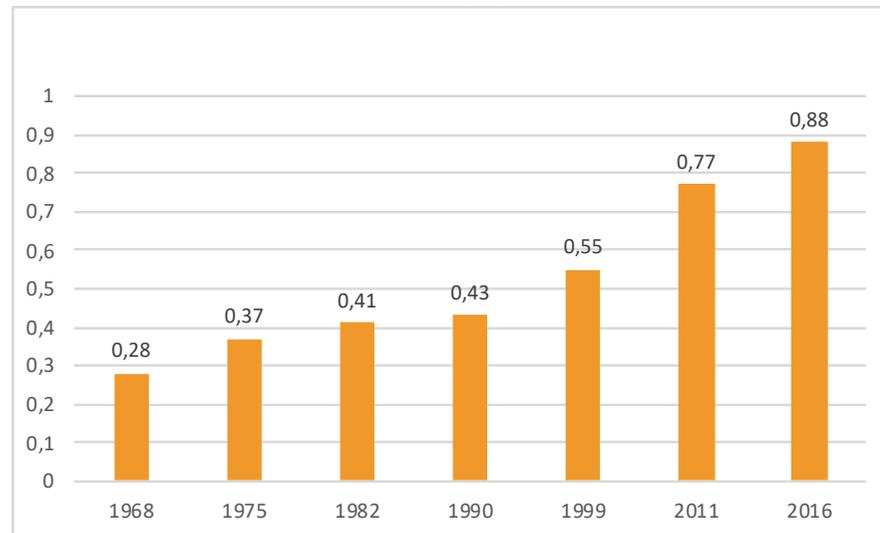
Part de la population par grandes classes d'âge en 2016

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75-89 ans	90 ans et plus
CC Baie du Cotentin	16,1%	14,7%	16,1%	21,1%	18,8%	11,5%	1,6%
Cœur Cotentin	18,2%	14,8%	17,7%	22,3%	16,6%	9,2%	1,2%
Douve Divette	19,7%	15,0%	19,1%	22,7%	16,0%	6,5%	1,1%
Est Cotentin	16,3%	13,3%	15,8%	21,8%	20,3%	11,0%	1,5%
La Hague	20,1%	15,2%	18,8%	25,1%	14,8%	5,3%	0,7%
Les Pieux	19,1%	16,0%	19,5%	22,6%	15,0%	7,1%	0,9%
Nord Cotentin	17,2%	18,6%	17,4%	21,3%	16,0%	8,4%	1,2%
Sud Cotentin	16,3%	12,8%	15,6%	19,7%	21,9%	12,0%	1,7%
CA du Cotentin	17,6%	16,4%	17,4%	21,8%	16,9%	8,7%	1,2%
SCoT du Cotentin	17,4%	16,2%	17,3%	21,7%	17,1%	9,0%	1,3%

Indice de vieillissement¹ à l'échelle du SCoT

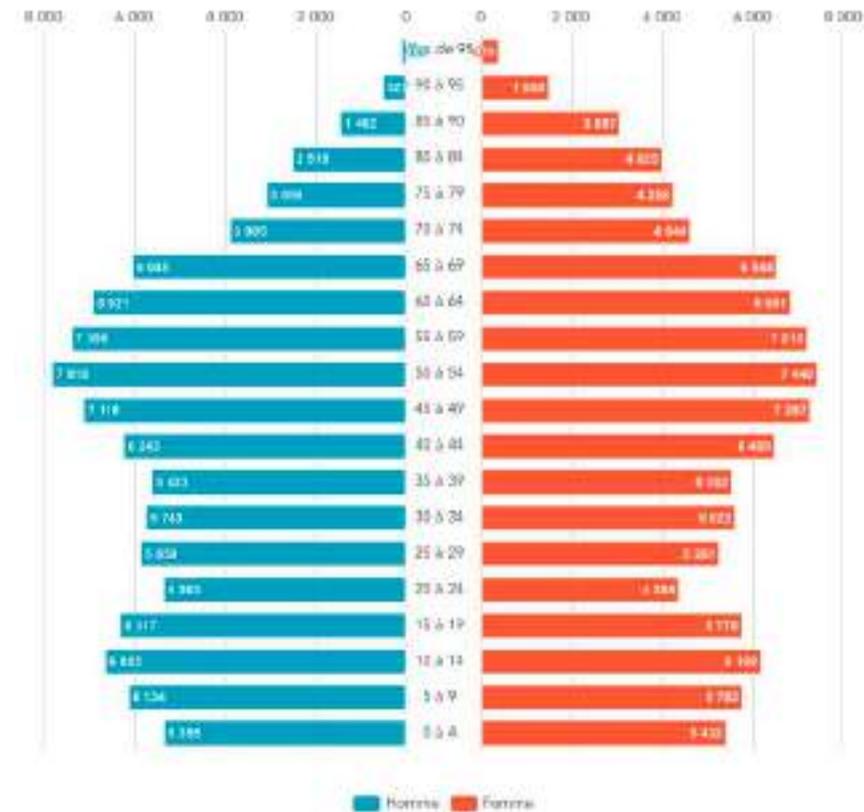
Source : INSEE, RP, 2019



¹ Population de 60 ans et plus rapportée aux moins de 20 ans. Plus l'indice est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

Pyramide des âges en 2016 à l'échelle du périmètre du SCoT du Pays du Cotentin

Source : INSEE, RP, 2019



3. Les dynamiques démographiques

Au niveau du territoire du SCoT du Pays du Cotentin et du fait d'une population encore jeune, le solde naturel est positif : + 339. Cependant, cette orientation n'est pas identique entre les deux intercommunalités et à l'intérieur de la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Ainsi, le solde naturel ressort à - 364 personnes sur la CC de la Baie du Cotentin contre + 703 pour la CA du Cotentin.

En revanche, dans l'ensemble du périmètre du SCoT le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) affiche une contraction de 2 343 personnes.

La Baie du Cotentin enregistre une croissance de 173 unités quand la CA du Cotentin connaît une contraction de 2 486 unités. Le Nord Cotentin contribue largement à cette tendance.

Variation de la population par le solde naturel et migratoire entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	Variation de la population	Variation du solde naturel	Variation du solde migratoire
CC Baie du Cotentin	-191	-364	173
Cœur Cotentin	-304	111	-415
Douve Divette	644	125	519
Est Cotentin	-272	-277	5
La Hague	-173	279	-452
Les Pieux	-178	266	-444
Nord Cotentin	-1 505	427	-1 932
Sud Cotentin	5	-228	233
CA du Cotentin	-1 783	703	-2 486
SCoT du Cotentin	-1 974	339	-2 313

Source : actu.fr



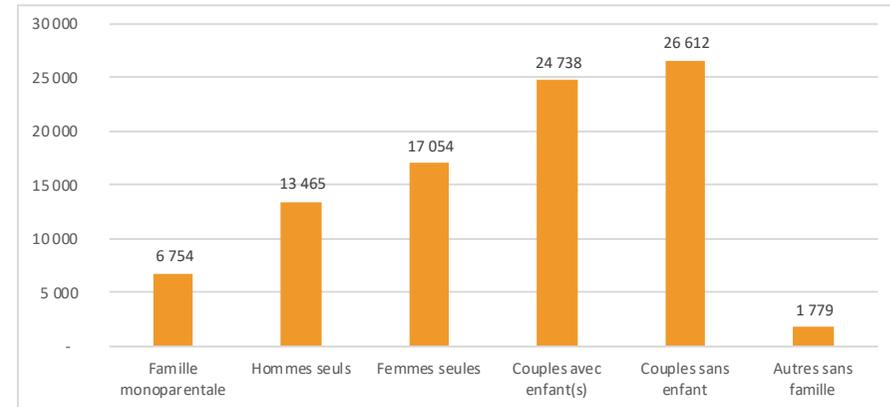
4. La composition des ménages

Globalement, les couples avec ou sans enfant(s) demeurent les catégories les plus nombreuses, respectivement 24 738 et 26 612 ménages en 2016.

Pourtant, les évolutions des modes de vie et l'impact du vieillissement se font sentir sur la représentativité de la composition des ménages. Entre 2011 et 2016, les familles avec enfant(s) régressent de 1 386 unités. A l'inverse, les hommes et femmes seuls et les couples sans enfant croissent rapidement.

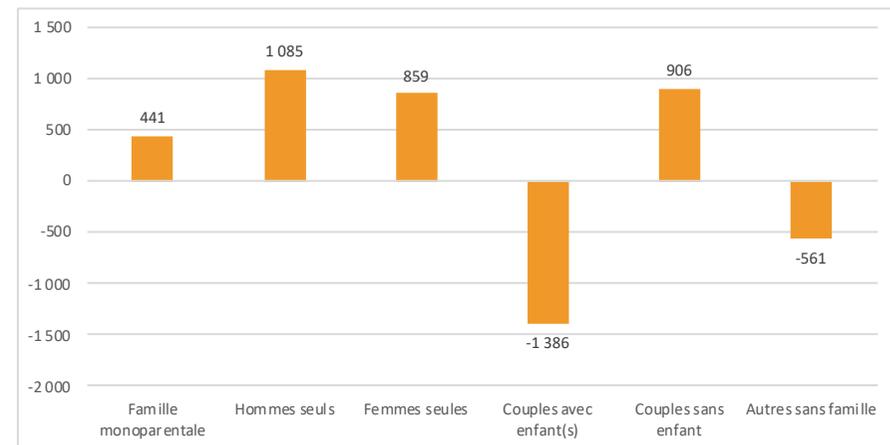
Composition des ménages à l'échelle du SCoT en 2016

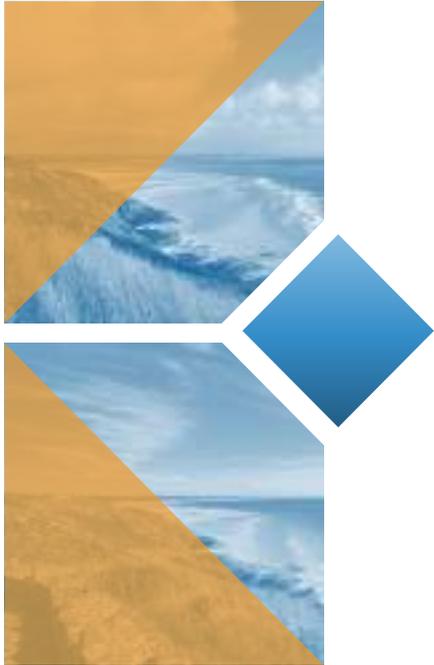
Source : INSEE, RP, 2019



Évolution de la composition des ménages à l'échelle du SCoT entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019





Partie 2

L'habitat

1. L'évolution des logements par typologie

Entre 2011 et 2016 le nombre de logements progresse de 3 925 unités à l'échelle du périmètre du SCoT du Pays du Cotentin.

Les résidences principales s'accroissent de 1 409 unités entre 2011 et 2016. Le périmètre Douve Divette s'avère le plus dynamique, + 428 résidences principales, quand seulement 40 résidences principales supplémentaires sont enregistrées pour l'espace Nord Cotentin.

En matière de résidences secondaires, un gain de 876 unités est à mentionner au niveau du territoire du SCoT. Les espaces des Pieux, du Nord Cotentin et de l'Est Cotentin sont particulièrement bien positionnés sur ce type de biens en volume.

La part des logements secondaires passe de 12,4 à 12,7 % du volume global des logements sur le territoire du SCoT. L'Est Cotentin et le Sud Cotentin se distinguent par des taux élevés.

Le nombre de logements vacants est aussi en hausse. 1 640 unités supplémentaires sont constatées entre 2011 et 2015. Ils sont en progression sur le Nord Cotentin (+ 915).

De ce fait, le taux de logements vacants passe de 6,5 % en 2011 à 7,7 % en 2016. Ce taux augmente de 1 point sur la CC de la Baie du Cotentin et de 1,2 point sur la CA du Cotentin. C'est sur le périmètre du Sud Cotentin que le phénomène est le plus marquant : + 2,1 points.

Évolution du nombre de logements entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	2011	2016	Variation absolue
CC Baie du Cotentin	12 331	12 854	523
Cœur Cotentin	12 072	12 458	386
Douve Divette	3 094	3 555	461
Est Cotentin	14 806	15 319	513
La Hague	5 807	6 041	234
Les Pieux	7 388	7 810	422
Nord Cotentin	44 110	45 373	1 263
Sud Cotentin	11 850	11 972	121
CA du Cotentin	99 126	102 528	3 402
SCoT du Cotentin	111 457	115 382	3 925

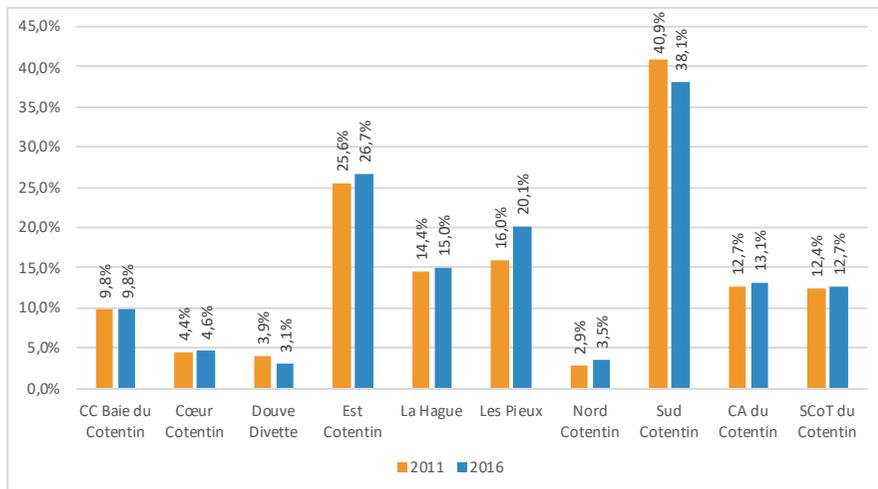
Évolution du nombre de résidences principales, secondaires et des logements vacants entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
CC Baie du Cotentin	300	53	169
Cœur Cotentin	221	41	124
Douve Divette	428	-11	44
Est Cotentin	153	303	73
La Hague	90	67	78
Les Pieux	49	393	-19
Nord Cotentin	40	308	915
Sud Cotentin	129	-279	256
CA du Cotentin	1 109	822	1 471
SCoT du Cotentin	1 409	876	1 640

Part des résidences secondaires

Source : INSEE, RP, 2019

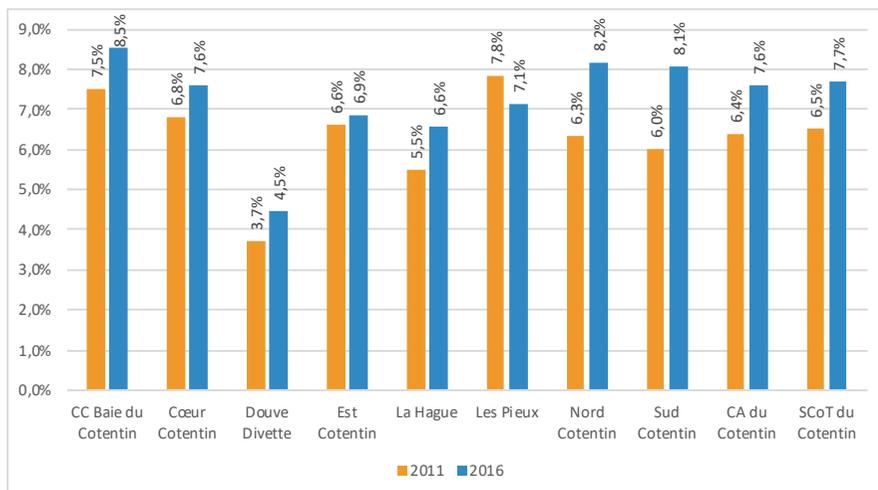


Source : Manchetourisme.com



Taux de logements vacants entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019



2. L'évolution des dynamiques de construction

Les dynamiques de construction sont orientées à la baisse entre 2006 et 2016 : - 728 logements commencés.

Les années 2007 et 2011 marquent à leur façon des points hauts qui suivent les effets de conjoncture nationaux. Depuis, le marché peine à se rétablir pour finir sur un point bas de de près de 520 logements en 2015 et 2016.

D'ailleurs, les dynamiques de construction ont régressé de 61 % depuis 2007, année du point haut.

Évolution des logements commencés entre 2006 et 2016

Source : Sitadel

Territoire	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation absolue 2006-2016
CC Baie du Cotentin	198	158	119	142	77	80	74	108	90	39	50	-148
Cœur Cotentin	164	151	148	92	77	118	124	69	77	57	53	-111
Douve Divette	58	40	51	56	86	112	76	81	73	55	38	-20
Est Cotentin	177	183	138	84	95	126	85	105	84	66	62	-115
La Hague	104	159	85	58	54	58	54	37	33	38	52	-52
Les Pieux	134	126	102	134	96	89	54	88	48	49	27	-107
Nord Cotentin	225	360	339	223	386	329	131	205	265	166	194	-31
Sud Cotentin	190	155	142	122	112	93	72	74	37	49	46	-144
CA du Cotentin	1 052	1 174	1 005	769	906	925	596	659	617	480	472	-580
SCoT du Cotentin	1 250	1 332	1 124	911	983	1 005	670	767	707	519	522	-728

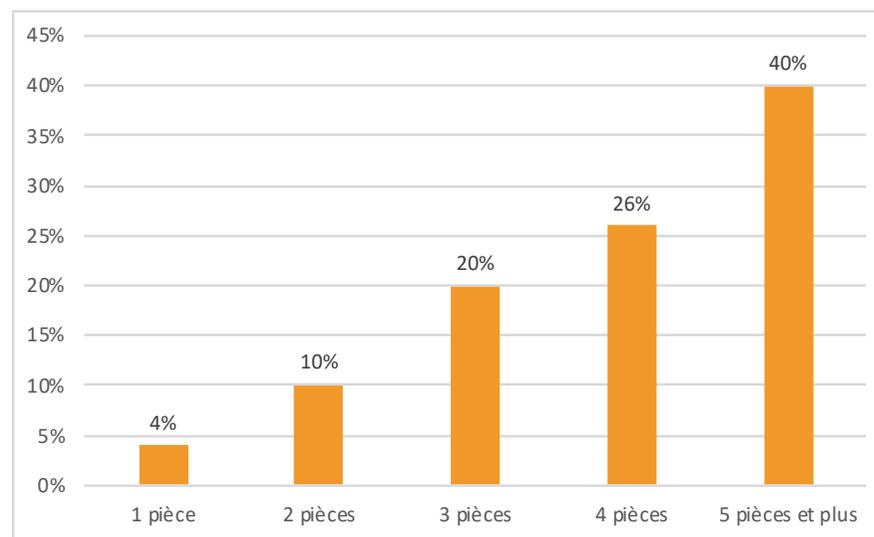
3. Les caractéristiques des logements

Les grands logements sont majoritaires dans la composition du parc. Les 5 pièces et plus représentent 40 % de l'ensemble des logements implantés sur le territoire du SCoT du Pays du Cotentin.

En général, le parc de résidences principales n'est pas le plus âgé ; 18 % sont construits avant 1919. A l'inverse 30 % des résidences secondaires et des logements vacants sont édifiés aux encablures de cette date.

Part des logements selon la taille en 2016

Source : INSEE, RP, 2019



Date de construction par type de logements

Source : INSEE, RP, 2019





Partie 3

L'emploi

1. L'emploi

Entre 2011 et 2016 les dynamiques d'emploi sont étales. + 24 emplois durant cette période.

La CC de la Baie du Cotentin connaît un recul de 255 emplois alors que la CA du Cotentin affiche un gain de 279 emplois.

Plus finement, l'espace des Pieux est très bien orienté avec une hausse de 822 emplois, suivi du Cœur du Cotentin : + 446 emplois.

Au chapitre des baisses, le Nord Cotentin enregistre une contraction de 695 emplois et l'Est Cotentin de 368 emplois.

Le taux de concentration (nombre d'emplois / actifs occupés) progresse de 1 point entre 2011 et 2016 à 100 points. Cela signifie que pour 100 actifs occupés habitant le territoire du SCoT, il y a 100 emplois offerts.

Les espaces excédentaires en emploi sont les suivants : La Hague, les Pieux et Nord Cotentin.

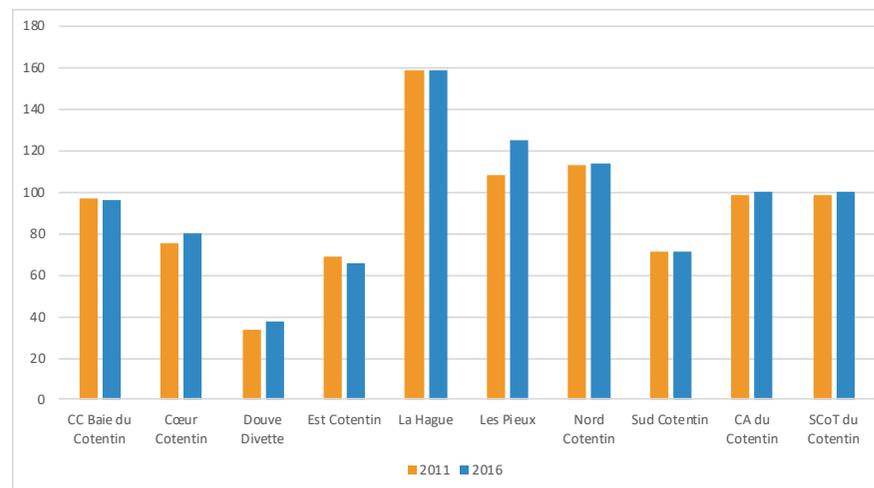
Évolution de l'emploi entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	2011	2016	Variation absolue
CC Baie du Cotentin	8 817	8 562	-255
Cœur Cotentin	8 107	8 552	446
Douve Divette	1 155	1 474	319
Est Cotentin	5 993	5 625	-368
La Hague	8 676	8 505	-171
Les Pieux	6 667	7 488	822
Nord Cotentin	38 216	37 521	-695
Sud Cotentin	3 739	3 666	-73
CA du Cotentin	72 553	72 832	279
SCoT du Cotentin	81 370	81 394	24

Taux de concentration de l'emploi entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019



2. Les caractéristiques de l'emploi

En 2016, 5 % de l'emploi appartient au secteur agricole, 19 % au secteur industriel à l'échelle du SCoT du Pays du Cotentin.

La présence de ces secteurs varie en fonction des espaces du territoire. A titre d'exemple, 19 % des emplois sont liés au secteur agricole au niveau de l'Est Cotentin et 37 % au secteur industriel sur Les Pieux.

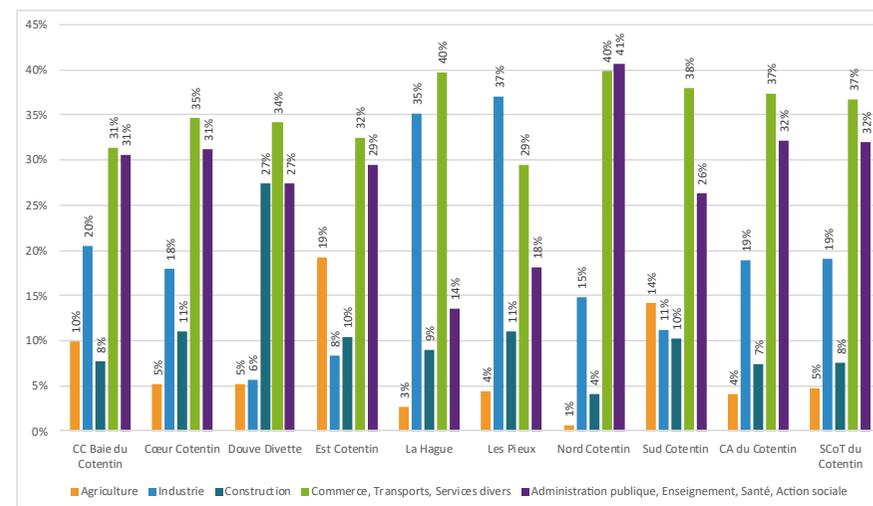
Globalement, la CC de la Baie du Cotentin est plus agricole et industrielle que la CA du Cotentin, elle-même plus tournée vers le tertiaire, notamment marchand (commerce, transports, services divers).

Les emplois métropolitains² sont en hausse entre 2011 et 2016 de 1 138 unités. La CC de la Baie du Cotentin enregistre une dérive de 130 de ces emplois et le CA du Cotentin une augmentation (+ 1 267).

La Hague, Les Pieux et Nord Cotentin captent 75 % des emplois métropolitains présents au sein du territoire du SCoT.

Répartition des emplois par grands secteurs d'activités en 2016

Source : INSEE, RP, 2019



Emplois métropolitains en 2016 et évolution

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	Emplois métropolitains	Part dans l'emploi total	Variation absolue 2011-2016
CC Baie du Cotentin	1 150	13%	-130
Cœur Cotentin	1 223	14%	3
Douve Divette	245	14%	62
Est Cotentin	658	12%	-56
La Hague	2 686	32%	623
Les Pieux	1 656	22%	562
Nord Cotentin	7 900	21%	105
Sud Cotentin	438	12%	-32
CA du Cotentin	14 806	20%	1 267
SCoT du Cotentin	15 956	20%	1 138

² Regroupement des fonctions de commerce inter-entreprises, conception-recherche, culture-loisirs, prestations intellectuelles et gestion

Évolution des emplois selon les fonctions entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019

Territoire	Agriculture	Bâtiment-Travaux Publics	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Gestion	Transports, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité	Administration publique
CC Baie du Cotentin	28	-109	-26	-43	13	-9	91	-7	-165	-53	-53	-20	137	-24	-17
Cœur Cotentin	-4	34	-65	-11	-4	-26	-11	-13	192	79	29	5	268	6	-34
Douve Divette	-62	139	-6	-9	-4	79	-6	37	-1	79	-19	1	10	82	-1
Est Cotentin	-237	17	68	-14	10	72	37	-163	2	-110	-45	-9	59	-110	56
La Hague	28	-147	8	-70	14	-54	21	32	-588	34	57	637	-25	-24	-94
Les Pieux	8	-694	83	141	0	15	47	201	623	176	49	162	99	-26	-63
Nord Cotentin	-26	-447	23	-73	43	-237	-131	-34	294	-71	130	184	212	-231	-331
Sud Cotentin	15	-71	-5	15	-9	-47	-19	-57	75	-66	28	34	68	11	-44
CA du Cotentin	-277	-1 170	107	-22	49	-197	-62	2	597	120	228	1 014	692	-291	-511
SCoT du Cotentin	-249	-1 279	81	-64	61	-205	29	-4	432	66	176	994	829	-315	-528

Source : Manchetourisme.com





Partie 4

Les équipements

1. Les caractéristiques des équipements

En 2016, 65,9 % des équipements présents sur le territoire du SCOT du Pays du Cotentin satisfont les besoins de proximité des habitants.

Les fonctions supérieures, plus rares que l'on retrouve dans les villes qui organisent et font rayonner leur bassin de vie, représentent 7,6 % des équipements totaux.

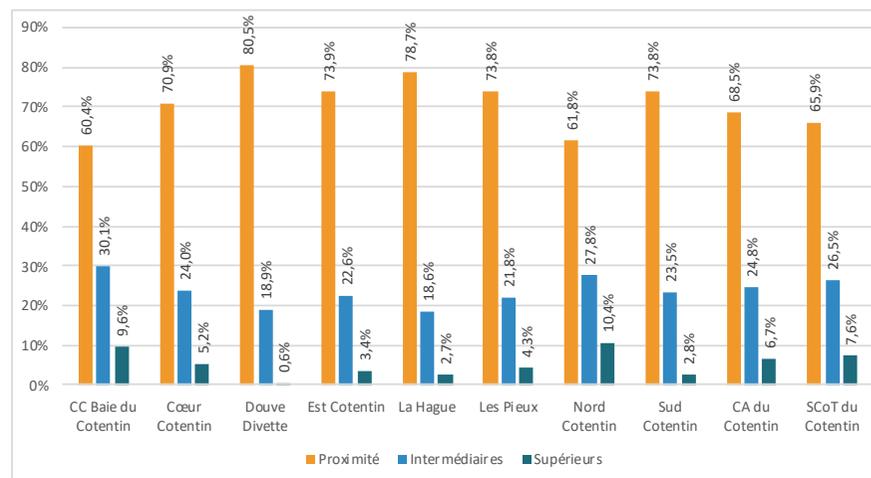
42,3 % des équipements sont des services aux particuliers. Ce poste domine sur l'ensemble des territoires du SCOT. Viennent ensuite les équipements de la santé (21 %), puis les commerces (20,3 %).

Équipements selon les gammes :

- Gamme de proximité : boulangerie, boucherie, école élémentaire, poste, pharmacie, épicerie...
- Gamme intermédiaire : banque, police, supermarché, crèche, hébergement pour personnes âgées, bassin de natation, collège, magasin de vêtements ...
- Gamme supérieure : hypermarché, lycée, centre de formation, urgences, établissement de santé, spécialiste médical, gare, théâtre, musée, cinéma...

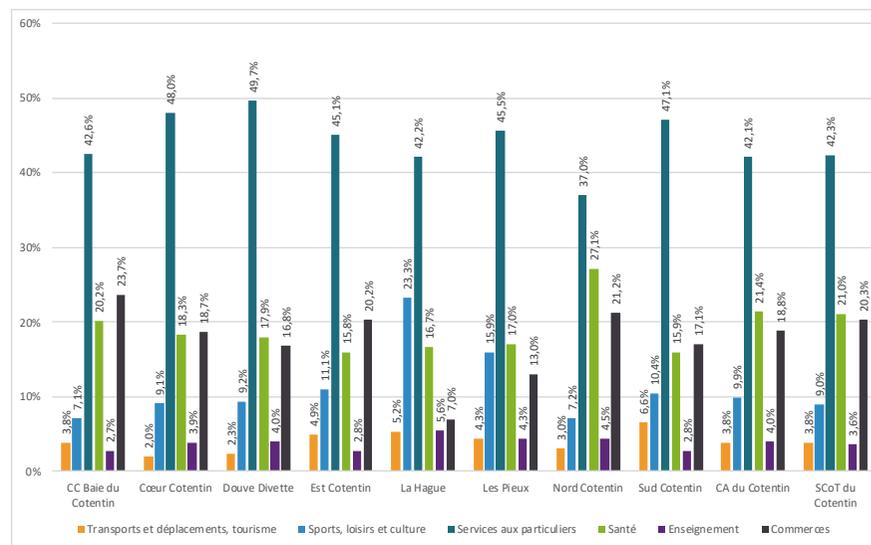
Part des équipements par gamme en 2016

Source : INSEE, BPE, 2019



Part des équipements par typologie en 2016

Source : INSEE, BPE, 2019





Partie 5

La consommation d'espaces

1. L'évolution de la consommation d'espaces

Méthodologie

L'analyse menée sur l'ensemble du territoire nationale par le CEREMA couvre la période 2009-2017.

Elle permet d'obtenir des données comparables à toutes les échelles de territoire. Il s'agit de données socles permettant aux territoires de se saisir de ces chiffres.

Cependant, il s'agit ici d'une méthode nationale, qui se positionne en complément de méthodes d'observation locales parfois mieux adaptées aux spécificités des territoires.

Le calcul de la consommation d'espaces à partir des Fichiers fonciers

Le CEREMA construit annuellement les données de consommation d'espaces à partir des Fichiers fonciers. Cette base de données est créée chaque année à partir des données de taxation issue de l'outil MAJIC de la DGFIP. Les Fichiers fonciers contiennent ainsi les données d'occupation des sols de toutes les parcelles françaises. En comparant entre elles les données issues de tous les millésimes, il est possible d'évaluer la différence d'occupation des sols entre le 1^{er} janvier de chaque année.

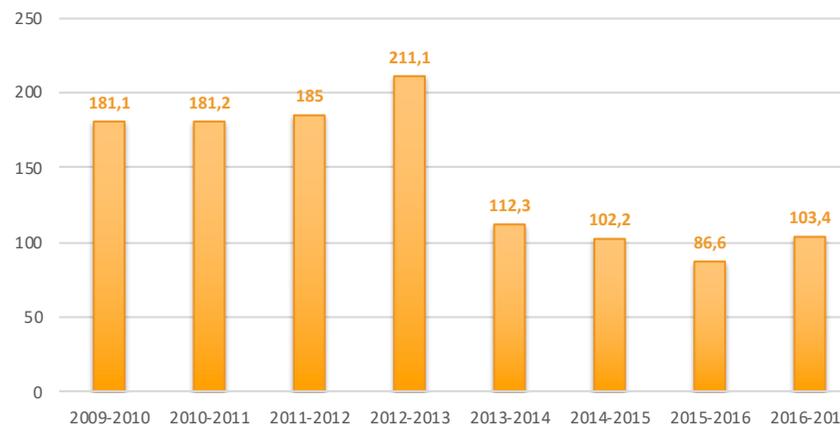
Ces données sont utilisables dans le cadre de politiques d'aménagement à une échelle fine, en gardant en tête les principaux biais des Fichiers fonciers (c'est-à-dire notamment la non prise en compte de la consommation d'espaces réalisée par les acteurs publics et l'absence de la consommation liée au non-cadastré).

Aussi, l'artificialisation se définit comme le passage d'un sol naturel, agricole ou forestiers à un sol artificialisé.

Application au SCoT du Pays du Cotentin

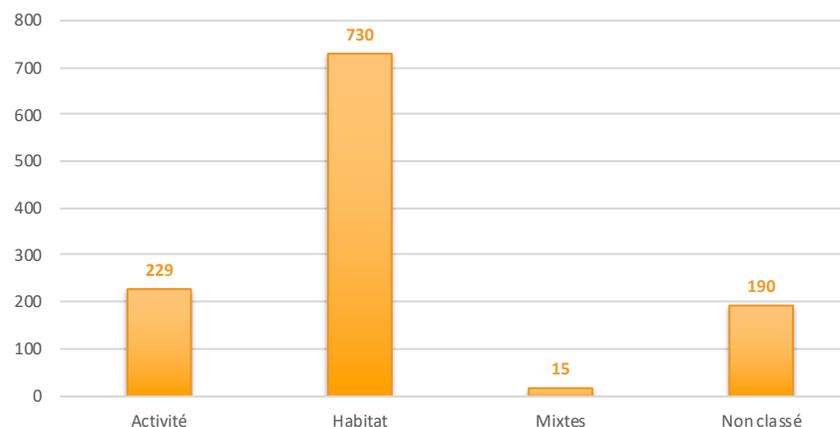
Artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2009 et 2017

Source : CEREMA ; traitement EAU



Artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers par types³ entre 2009 et 2017

Source : CEREMA ; traitement EAU



³ Il existe 4 typologies : Activité, résidentiel, mixte (parcelles contenant à la fois de l'activité et de l'habitat), non affecté (parcelles artificialisées, mais ne contenant pas de local).

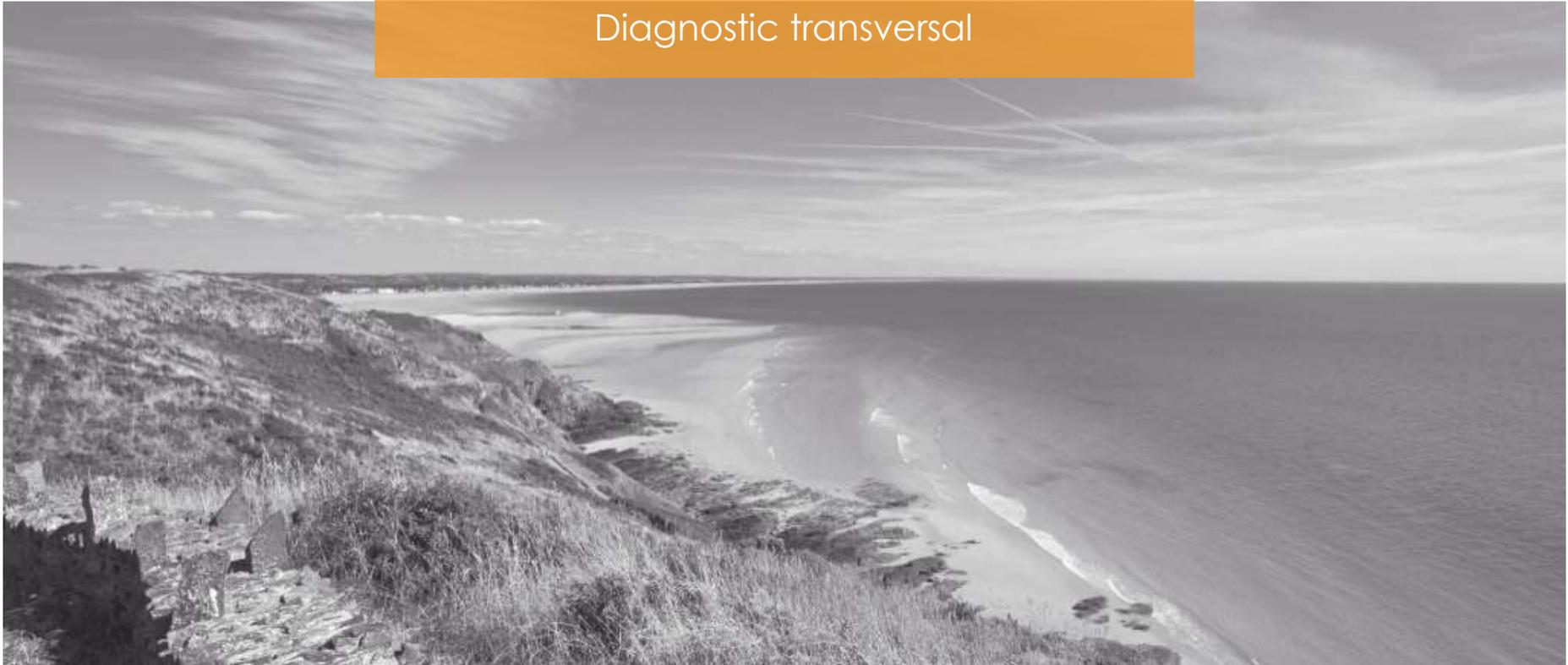
La consommation observée par le CEREMA entre 2009 et 2017 est de 1 162,9 ha. Cela représente une moyenne annuelle de l'ordre de 145,4 ha.

L'habitat représente le poste qui prélève le plus foncier naturel, agricole et forestier durant cette période ; 730 ha. Il convient d'y adjoindre 15 ha provenant d'espaces mixtes mêlant activités, généralement tertiaire (services), et habitat.

Il est suivi par le développement économique qui a généré une artificialisation de 229 ha des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Rapport de présentation

Diagnostic transversal



Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

1. Introduction p.34

A. Le SCoT, sa place et son rôle p.35

B. La révision du SCoT p.39

C. Les SCoT limitrophes p.45

D. Méthodologie de l'analyse p.49

2. Diagnostic prospectif p.52

A. Introduction p.54

B. Un Cotentin, plusieurs espaces de vie... p.60

Introduction p.61

Une variété de milieux et d'ambiances p.62

Des espaces agricoles divers p.63

Des espaces de vie d'intensité variable p.64

Une différenciation littoral / résidences secondaires p.65

Un vieillissement qui touche inexorablement le territoire p.66

Des prix immobiliers contrastés qui segmentent le territoire p.67

Une concentration des emplois sectorisée p.68

Des spécificités économiques lisibles p.69

Des bassins de vie pour un territoire irrigué mais un niveau d'équipements insuffisant p.70

La primauté de la voiture... compte tenu d'espaces de vie éloignés des lieux de travail p.71

Conclusion p.73

C. Le Cotentin, une attractivité globale en question... p.74

Introduction p.75

Un territoire en manque de fidélité ? p.76

Un territoire de stock ? p.77

Des logiques de flux en lien aux écosystèmes du Pays du Cotentin ? p.78

Une économie résistante ? p.79

La panne du « moteur présentiel » ? p.80

Une recomposition du modèle agricole normand ? p.81

Une ouverture plus limitée que par le passé ? p.82

Un frein : un niveau de construction inférieur aux besoins ? p.83

La sanction de l'évolution de la vacance ? p.84

La gestion dynamique des risques, un enjeu après une période « réglementaire » ? p.85

Vers un risque de dilution de l'identité du patrimoine bâti cotentinois ? p.86

Conclusion p.87

D. Les leviers de qualification et de développement de l'attractivité du Cotentin et de sa notoriété p.88

Introduction p.89

Vers la poursuite du désenclavement de la Presqu'île ? p.90

Les emplois métropolitains, de l'intelligence et de l'ingénierie, les ressources humaines associées... un atout à renforcer et à utiliser p.91

Vers un territoire connecté ! p.92

Des formations en lien avec les filières économiques présentes qui préparent l'avenir p.93

La filière énergétique, une filière motrice à conforter p.94

La transition énergétique, levier économique et opportunité de positionnement global p.95

Des espaces remarquables pour un cadre de vie reconnu p.96

Le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin et un maillage bocager emblématique porteurs d'exception p.98

En Cotentin, une destination touristique au service de la notoriété et de l'attractivité du territoire ! p.99

Un terroir de qualité au bénéfice d'une culture de proximité et de modes de consommation durables, de traçabilité et de santé p.100

Les produits de la mer, une filière authentique qui reste malgré tout dynamique ! p.101

La qualité des eaux : un enjeu de cohérence au regard de l'image du territoire et de la capacité d'accueil p.102

Conclusion p.103

E. Conclusion générale p.104



Introduction

- A. Le SCoT, sa place et son rôle
- B. La révision du SCoT
- C. Les SCoT limitrophes
- D. Méthodologie de l'analyse



A. Le SCoT, sa place et son rôle

Le cadre législatif du SCoT

Ce document comprend un diagnostic prospectif et des fiches thématiques qui lui sont annexés.

▸ Les modalités encadrant le rapport de présentation

Le contenu du rapport de présentation et du diagnostic du SCoT a été modifié en juillet 2010 par la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE), dite « Loi Grenelle II » et remanié dans le cadre de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé (ALUR) du 24 mars 2014.

En ce qui concerne le rapport de présentation, l'article L. 141-3 du code de l'urbanisme en définit le contenu :

« Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Il identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L. 151-4.

Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.

Il décrit l'articulation du schéma avec les documents mentionnés aux articles L. 131-1 et L. 131-2, avec lesquels il est compatible ou qu'il prend en compte. »

▸ Les conséquences pour le diagnostic du SCoT

Le diagnostic ainsi que l'état initial de l'environnement du SCoT ont une double vocation :

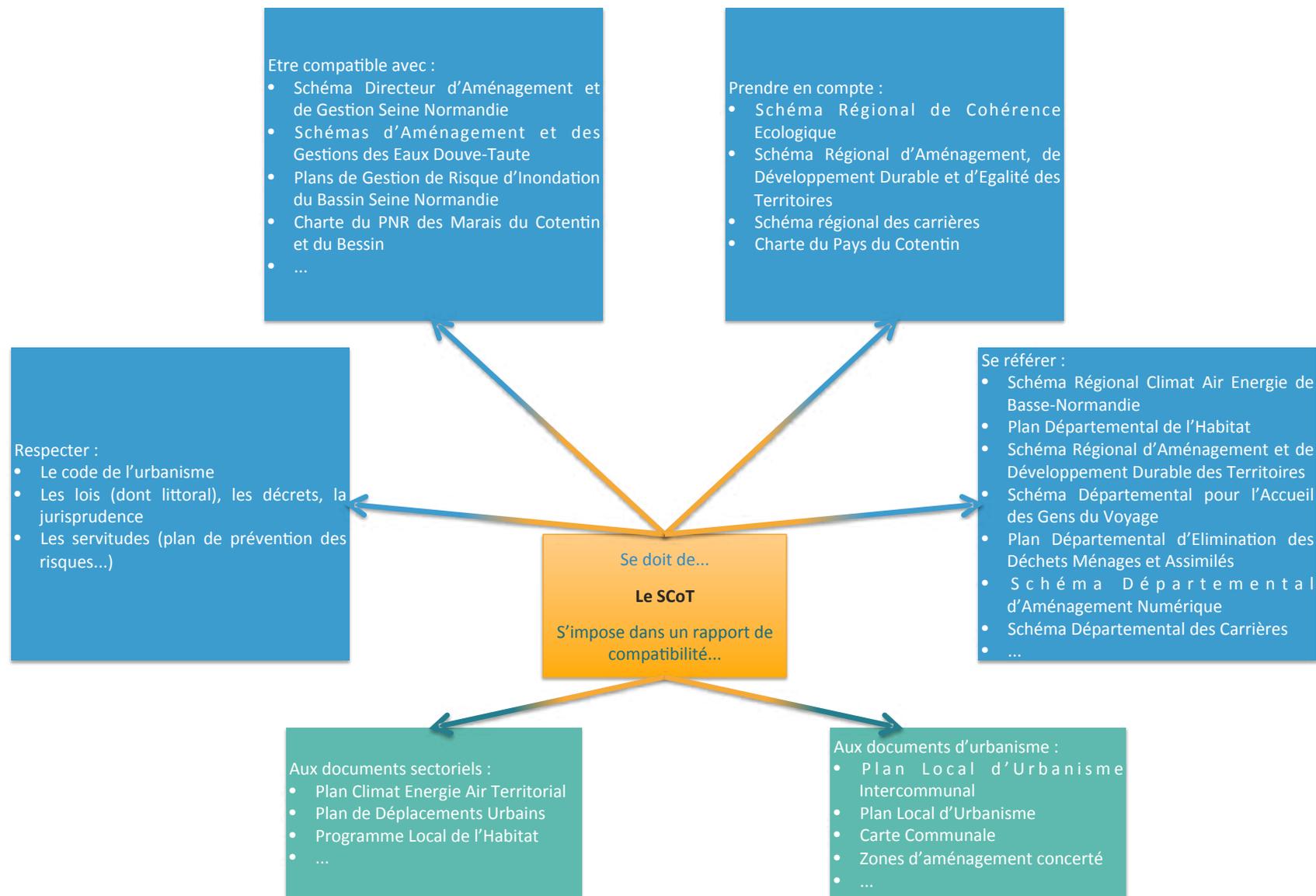
- Fournir les éléments d'analyse nécessaires à la formulation d'un projet territorial et par lesquels les choix retenus pour le Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD) seront justifiés au travers d'alternatives étudiées au cours de l'élaboration du SCoT.
- Préciser les trajectoires, récentes et de long terme, du territoire ainsi que son mode de développement, dans une perspective de projet territorial pluridisciplinaire et transversal où les différents domaines de compétences du SCoT (démographie, activité économique, aménagement, environnement, mobilité) s'interpénétreront.

Les éléments du diagnostic, tant qualitatifs que quantitatifs, constituent le préalable à la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) que les élus du territoire décideront de porter.

La hiérarchie des normes

Le SCoT entretient des relations réglementaires avec d'autres documents, règles, lois. Ce principe se nomme l'opposabilité.

Or, il existe trois niveaux d'opposabilité plus ou moins contraignants.



1. La conformité : elle impose une retranscription à l'identique de la règle.
2. La compatibilité : elle implique le respect de l'esprit de la règle et sous-entend une certaine marge de manœuvre pour la préciser.
3. La prise en compte : elle induit de ne pas s'écarter de la règle.

Le rôle assigné au SCoT

La loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a clarifié la hiérarchie des normes en matière d'urbanisme.

Dorénavant, le SCoT devient le document de référence établissant le lien juridique entre les normes supérieures et les documents d'urbanisme locaux, PLU / PLUi. Il agit comme « intégrateur » puisqu'il intègre l'ensemble des règles supérieures provenant du corpus législatif, des schémas et autres documents de planification territoriale provenant de l'Etat, de la Région Normandie, du Département de la Manche, du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, etc.

En outre, la révision du SCoT du Pays du Cotentin s'inscrit dans un espace-temps institutionnel consacré aux échanges avec la Région Normandie. Au travers de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, la région se doit d'élaborer d'ici l'été 2019, un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Ce schéma n'est pas à proprement parlé un document d'urbanisme. Il propose une vision transversale des enjeux présents et futurs auxquels la Normandie est et sera confrontée. Il a vocation à traiter d'équilibre et d'égalité des territoires, de gestion économe de l'espace, de désenclavement des territoires ruraux, des infrastructures de transport et d'intermodalité d'habitat, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets.

Ce schéma possède une portée prescriptive pour l'ensemble des collectivités infrarégionales. La nouveauté de ces documents repose sur son opposabilité à l'égard des documents d'urbanisme, contrairement aux Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT).

Dans cette logique, les SCoT, les PLUi, PLU, Plans de Déplacements Urbains, les Plans Climats Air Energie Territoriaux et les chartes des parcs naturels régionaux ont obligation de :

- Prendre en compte ses objectifs.
- Être compatibles avec ses règles générales.

Le SRADDET fusionne plusieurs schémas préexistants comme le Schéma Régional Climat-Air-Energie, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, le Schéma Régional de l'Intermodalité.

Le SRADDET aura enfin pour vocation de préparer les prochaines échéances contractuelles et programmatiques, contrats de plan Etat-Région, fonds structurels européens...

Afin de jouer son rôle de mise en cohérence des stratégies d'aménagement conçues au sein de la région, l'élaboration du SRADDET s'inscrit dans un temps de mobilisation et de consultation des acteurs locaux. Ces derniers, plus particulièrement les Etablissements Publics Intercommunaux porteurs de SCoT, sont invités à émettre des propositions sur le projet de SRADDET. C'est pourquoi les choix stratégiques voulus par les élus seront des éléments de contribution à l'affirmation d'un projet de territoire normand.



B. La révision du SCoT

Le SCoT, un document vivant

Au titre de l'article L.148-28 du code de l'urbanisme :

« 6 ans au plus après la délibération portant approbation du SCoT, la dernière délibération portant révision complète du Schéma de cohérence territoriale, la dernière délibération portant révision complète de ce schéma, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'établissement public prévu à l'article L.143-16 procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation d'espace, d'implantations commerciales (...) et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielles ou complète. »

Le SCoT est un document vivant, qui s'adapte à des changements qui lui sont internes comme externes, aux projets qui émergent, aux évolutions institutionnelles et législatives, etc.

Mais avant tout, les objectifs et moyens pour les atteindre doivent être évalués à l'aune de leurs résultats sur le territoire et du contexte contentinois.

C'est dans ce cadre que le Pays du Cotentin a soumis à évaluation son SCoT en vigueur, approuvé le 12 avril 2011.

Le SCoT de 2011, un territoire en évolution

Le périmètre du SCoT en vigueur a évolué par touche ces dernières années :

- L'élargissement de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ouve avec l'adhésion des communes de Saint-Jacques-de-Néhou et de Taillepied.
- La création de la Communauté de communes Cœur du Cotentin issue de la fusion de la Communauté de communes du Bocage Valognais et de la Communauté de communes du canton de Bricquebec.

- La création de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin issue de la fusion de la Communauté de communes de Carentan-en-Cotentin et de la Communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise.

Cette nouvelle intercommunalité ayant également été rejointe par les communes de Houteville, Tribehou et Montmartin-en-Graignes.

- La création de communes nouvelles de Bricquebec-en-Cotentin, Carentan-Marais, Cherbourg-en-Cotentin, Gonneville-le-Theil, La Hague, Picauville, Sainte-Mère-Eglise, Terre-et-Marais et Vicq-sur-Mer.
- La création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin qui émane d'un regroupement des intercommunalités suivantes : CC du Canton de Saint-Pierre-Eglise, CC du Cœur du Cotentin, CC de la Côte des Isles, CC de Douve et Divette, CC de la Hague, CC des Pieux, CC de la Région de Montebourg, CC de la Saire, CC du Val de Saire, CC de la Vallée de l'Ouve et CU de Cherbourg.

Dorénavant, le périmètre du SCoT du Pays du Cotentin couvre un territoire d'une superficie de 1 884 km², composé de 162 communes regroupées en 2 intercommunalités et habité par 204 966 habitants au sens de la population municipale en 2014 selon l'INSEE :

- Communauté d'Agglomération du Cotentin : 132 communes, 181 636 habitants en 2014, 1 439 km²,
- Communauté de communes de la Baie du Cotentin, 30 communes, 23 330 habitants en 2014, 445 km².

Population municipale : somme des personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

L'évolution du périmètre du SCoT entre 2011 et 2017

Source : Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Cotentin ; EAU-PROSCOT

SCoT 2011



Périmètre intermédiaire



Périmètre au 01/2017



Le SCoT de 2011, un projet de territoire

La stratégie du SCoT de 2011 tendait à promouvoir une ouverture et une organisation pour que le Pays du Cotentin puisse se réinventer et développer ses activités.

Ce souhait s'articulait autour de 3 grands faits générateurs :

1. Une nouvelle échelle de réflexion dans laquelle émergeait le Pays du Cotentin en tant qu'échelon de gouvernance au service d'une communauté d'intérêt.
2. Une problématique globale et locale où la dimension du projet global servait de moteur au développement des spécificités locales, mais où ces dernières donnaient corps au projet global.
3. Une juxtaposition de lignes de forces sur lesquelles le projet du territoire pouvait s'arrimer, à savoir l'économie comme moteur du mode de développement et le décloisonnement interne et externe du Pays.

Le projet porté par le SCoT du Pays du Cotentin se voulait une réponse collective pour faire face aux défis induits par les mutations socio-économiques à l'œuvre. Pour cela les énergies devaient se mobiliser pour concourir au décloisonnement interne et à l'ouverture vers l'extérieur afin d'inscrire le territoire dans les flux régionaux et nationaux.

C'est dans ce contexte que le SCoT de 2011 s'est fixé plusieurs grands objectifs quantifiables en termes de population, de logements, de consommation foncière et économiques

► La population

- 215 000 – 220 000 habitants à 2030,
- + 18 000 habitants entre 2012-2030,
- + 900 habitants en moyenne par an.

► Les logements

- 28 800 logements supplémentaires à 2030,
- + 1 440 logements en moyenne par an à 2030.

► Consommation d'espace

- 1 400 – 1 500 ha pour le résidentiel (équipements compris) à 2030,
- 710 ha pour les espaces d'activités économiques à 2030,
- 105 ha en moyenne par an à consommer à 2030

► Economie

- 17 000 – 18 000 emplois supplémentaires à 2030,
- + 850 emplois en moyenne par an à 2030.

Le bilan de l'évaluation du SCoT de 2011

Le travail d'évaluation a permis de mettre en lumière trois grandes conclusions :

- Le délai d'évaluation s'avère court pour pouvoir juger de l'impact réel du SCoT au regard du temps nécessaire à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux. Les conclusions tendent tout de même à poursuivre les orientations majeures du SCoT en vigueur pour en vérifier ses effets à long terme. Néanmoins, certaines orientations sont à préciser pour une meilleure traduction opérationnelle (commerce, habitat, trame verte et bleue notamment).
- Les évolutions législatives, dont les lois Grenelle 2 et ALUR, ont modifié le contenu du SCoT et les thématiques à traiter. Le SCoT est amené à intégrer ces évolutions.
- Les évolutions de la carte intercommunale et du périmètre du SCoT interrogent l'armature territoriale telle que définie dans le SCoT en vigueur.

Plus finement, l'analyse des résultats met en avant un certain nombre d'observations faisant de la révision du SCoT un passage nécessaire.

► Le développement économique

Concernant la thématique économique, entre 2006-2013 l'emploi a cru de 2 462 unités, soit une moyenne de près de 351 emplois par an, inférieure aux objectifs fixés dans le PADD. Toutefois, la période a été marquée par une succession de

soubresauts conjoncturels internationaux et nationaux qui n'ont pas manqué d'impacter le tissu économique local.

Toujours est-il que l'économie du Pays du Cotentin affiche une réelle spécificité sur les filières énergétiques ce qui se traduit par une forte exposition à un choc systémique sur ces filières.

Pour autant, cette spécificité traduit un besoin de diversification des activités économiques afin de renforcer l'attractivité du territoire vis-à-vis des ménages bi-actifs.

► Le développement commercial

La politique commerciale respecte dans l'ensemble les orientations choisies par le SCoT en vigueur. Néanmoins, la question d'une nouvelle écriture plus forte sur les localisations préférentielles du commerce est posée pour renforcer les complémentarités entre les centres villes et bourgs et les périphéries.

► Le développement démographique

Un vieillissement de la population qui s'accroît et qui conduit le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) à ralentir. Cet état ne permet pas de compenser un nombre de départs du territoire plus important que les arrivées. La combinaison de ces éléments affecte la croissance démographique, l'amenant à afficher une perte de 388 habitants sur l'intervalle 2008-2013.

► Le développement résidentiel

La crise économique a eu des conséquences sur la mise en marché de nouveaux logements. La production a clairement chuté, atteignant des niveaux en-deçà des objectifs initiaux du SCoT de 2011, et s'est orientée vers les biens offrant une meilleure résilience économique à savoir les biens de grandes tailles.

Les dynamiques de constructions renforcent l'idée que le mode de développement est à réinterroger en fonction de l'organisation que le territoire choisira et de la nécessité d'affirmer certaines polarités.

► Le niveau des équipements

Le constat d'un niveau d'équipement plus faible au sein du périmètre du SCoT qu'ailleurs, Manche et région, bien qu'en progression, appelle à pérenniser les objectifs du SCoT en vigueur. Néanmoins, une adaptation sera nécessaire au regard de la modification du périmètre du SCoT.

► Les mobilités / transports

Les politiques sectorielles en matière de mobilités et de transports s'attachent à répondre aux ambitions du SCoT et accompagnent l'idée d'articuler urbanisation et déplacements.

► La ressource en espace

Le SCoT semble produire des effets puisque le mitage s'estompe et que les urbanisations nouvelles s'avèrent plus en lien avec les centres.

Néanmoins, la consommation d'espace, si elle diminue, reste élevée sur une période pourtant où le développement résidentiel s'avère moins dynamique que par le passé.

► Le fonctionnement écologique

Les corridors écologiques et les pôles de biodiversité majeurs du SCoT ont été préservés de l'urbanisation et sont traduits de manière cohérente dans les zonages des PLU.

Cela étant, le bilan note que des approfondissements pourraient être développés sur la restauration de corridors écologiques qui auraient été identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique adopté en avril 2014.

► La ressource en eau

A la suite du SCoT, des actions ont été entreprises pour améliorer la gestion de la ressource en eau pour les activités humaines.

Pour autant, la qualité de la ressource demeure un enjeu que le SCoT en révision devra à nouveau porter.

► L'énergie

L'ambition du SCoT initial de réduire les consommations d'énergies fossiles et de développer les énergies renouvelables est appelée à être maintenue dans le cadre de la lutte et de l'adaptation au changement climatique.

► Les nuisances et les risques

Une connaissance et une gestion des risques qui se renforcent, mais une adaptation du SCoT en révision à différents documents de gestion des risques et des nuisances.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Cotentin a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale par la délibération du 6 avril 2017.

Cette révision devra permettre au territoire du SCoT de répondre aux objectifs suivants :

- L'accroissement de la population et du nombre d'emplois,
- Le respect des objectifs de développement durable et l'adaptation aux multiples effets du réchauffement climatique,
- Le renforcement de l'attractivité du territoire, notamment par son désenclavement externe et interne,
- Un développement équilibré et cohérent du territoire, reposant sur une spatialisation cohérente du développement économique, résidentiel et des infrastructures.

D'autres éléments à prendre en compte dans la révision du SCoT

Le Pays du Cotentin ne fait pas part d'un isolement extrême qui ne l'exposerait guère aux influences de certains éléments, décisions ou phénomènes externes. Au contraire, le territoire est soumis à leur influence, positive ou négative, qu'il convient d'interroger au regard de la capacité du territoire à y répondre, à les valoriser.

Parmi eux, nous pouvons citer d'un point de vue socio-économique:

- Le changement climatique qui s'apparente aussi bien à une menace faisant peser des risques sur les populations et leurs biens, qu'à une opportunité en termes économiques,
- Le Brexit qui est en capacité d'influencer les échanges avec son voisin anglais,
- La filière nucléaire qui est en phase de restructuration et dont l'avenir dépend des politiques nationales en matière de production énergétique,
- La filière des énergies renouvelables qui, elle aussi est dépendante à la fois des décisions de la puissance publique et des investisseurs étrangers,
- L'agriculture qui est soumise à la fois aux fluctuations des marchés mondiaux, à des asymétries fiscales et réglementaires par rapport aux pratiques des pays concurrents et à des politiques européennes peu propices à l'élevage, pratique dominante au sein du Pays du Cotentin,
- Les modes de consommation alimentaire changent avec un plébiscite des populations pour des productions locales et de qualité pouvant créer des débouchés pour les exploitations du territoire,
- ...



C. Les SCoT limitrophes

Le SCoT du Centre-Manche-Ouest

Le SCoT a été approuvé le 12 février 2010.

A cette date, il était composé de 113 communes réparties sur 9 communautés de communes.

A ce jour, le périmètre du SCoT a évolué et ne compte plus que 2 intercommunalités :

- La Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche regroupant les Communautés de communes de la Haye du Puits, du Canton de Lessay et Sèves-Taute, 31 communes, 22 462 habitants en 2014.
- Coutances mer et bocage regroupant les Communautés de communes du Bocage Coutançais, du Canton de Saint-Malo-de-la-Lande et de Montmartin-sur-Mer, 64 communes, 48 081 habitants en 2014.

Ce SCoT a fait l'objet d'une évaluation en novembre 2016. Ses conclusions ont permis au Comité Syndicat du SCoT de prendre acte de la nécessité d'une révision comme l'indique la délibération en date du 13 décembre 2016.

Les grandes orientations

Ambition 1 : Conforter, étendre et diversifier l'activité économique à partir de deux secteurs structurants :

- L'accueil résidentiel d'estivants et de retraités,
- La production et la transformation agro-alimentaires.

Ambition 2 : Assurer ces développements et répondre à l'évolution démographique sans augmentation de la pression sur les milieux sensibles, en maintenant la qualité du patrimoine naturel, en améliorant sa protection, en sauvegardant la vocation agricole du territoire, en valorisant mieux encore son patrimoine historique.

Ambition 3 : Assurer ces développements en favorisant les complémentarités locales ou globales. Renforcer Coutances comme pôle polyvalent. Renforcer le rôle de pôles d'équilibre des bourgs ruraux. Renforcer le rôle de pôle de quelques stations littorales. Créer des liens privilégiés entre pôles ruraux et pôles littoraux.

Ambition 4 : Mettre en place une gestion intégrée de la zone côtière en créant, au sein du SCoT un volet valant Schéma de mise en valeur de la mer.

Les grands objectifs

- + 5 000 logements à 2020
- + 0,65 % /an de croissance démographique, + 6 000 habitants, soit 75 402 habitants à 2020

Périmètre du SCoT Centre-Manche-Ouest

(Source : Bilan du Schéma de Cohérence territoriale du Centre Manche Ouest, 2016)



Le SCoT Pays Saint Lois

Le SCoT a été approuvé le 18 décembre 2013.

Initialement le périmètre du SCoT comptait 99 communes regroupées au sein de 8 intercommunalités, plus une commune isolée.

Aujourd'hui il ne reste qu'une intercommunalité, Saint-Lô Agglo regroupant 64 communes depuis le 1 janvier 2017, issue de la fusion entre Saint-Lô Agglo et la Communauté de communes de Canisy.

Cette agglomération compte 75 822 habitants en 2014.

► Les grandes orientations

Orientation 1 : Une attractivité renforcée par le bocage, la Vire et le Marais.

Orientation 2 : Un espace à la recherche d'équilibre.

Orientation 3 : Une terre d'innovation et de croissance.

► Les grands objectifs

- + 7 100 logements, soit 474 logements par an.
- + 7 000 emplois.
- 90 000 habitants.
- Besoin de 432 ha pour le résidentiel et les infrastructures.
- Besoin de 305 ha pour les activités économiques.



Le SCoT du Bessin

Le SCoT fait l'objet d'une révision, dont l'arrêt a eu lieu le 6 juillet 2017.

Au 1^{er} janvier 2017, le périmètre du SCoT est composé de 123 communes réparties sur 3 intercommunalités et compte 74 292 habitants en 2014 :

- La Communauté de communes de Bayeux Intercom.
- La Communauté de communes Isigny-Omaha intercom.
- La Communauté de communes Terre et Mer.

► Les grandes ambitions

Ambition 1 : Positionner le Bessin en Normandie et aux portes du Bassin Parisien.

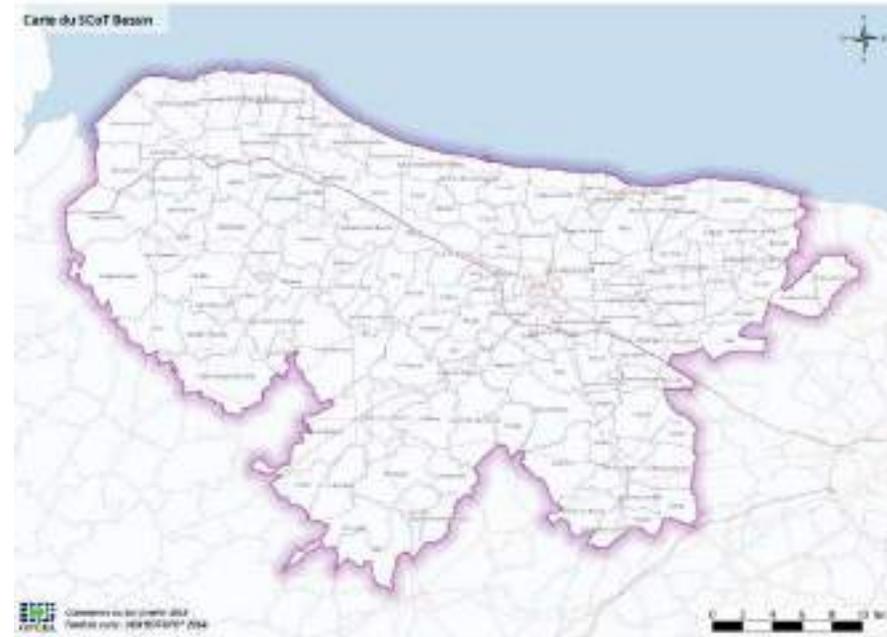
Ambition 2 : Renforcer la capacité d'accueil du Bessin.

Ambition 3 : Dynamiser la création d'emplois et l'activité économique.

Ambition 4 : Développer le Bessin en préservant les ressources locales et son patrimoine.

► Les grands objectifs

- 91 000 habitants à 2035, soit une augmentation de 8 360 habitants.
- + 9 640 résidences principales.
- + 1 150 emplois
- Besoin de 754 ha pour la production de logements et d'équipements associés
- Besoin de 50 ha pour les activités économiques.





D. Méthodologie de l'analyse

La construction des bassins de vie

Que ce soit dans le diagnostic prospectif ou dans les fiches thématiques, les indicateurs sont travaillés par bassins de vie.

Pour des raisons propres au territoire, le parti a été pris de modifier les périmètres des bassins de vie afin de prendre en compte plusieurs éléments :

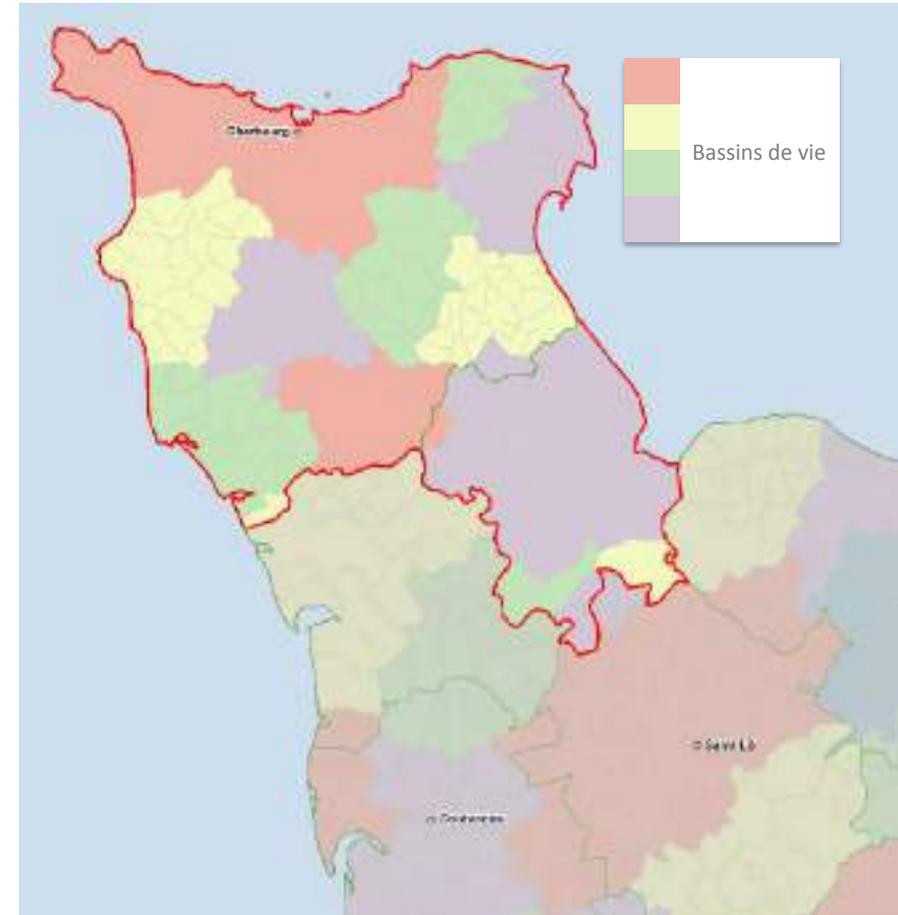
- Les fusions de communes ont amené une reconfiguration des bassins de vie qui ne correspond pas à la réalité vécue par les habitants.
- Certaines communes en frange du périmètre sont polarisées par des communes extérieures au périmètre du SCoT.
- Le bassin de vie de Carentan-les-Marais embrasse pour une large part le contour de la CC de la Baie du Cotentin.

Ainsi, sont pris pour bassin de vie de référence 11 espaces :

- Barneville-Carteret.
- Beaumont-Hague.
- Bricquebec.
- Cherbourg-Octeville.
- Les Pieux.
- Montebourg.
- Saint-Pierre-Eglise.
- Saint-Sauveur-le-Vicomte.
- Saint-Vaast-la-Hougue.
- Valognes.
- CC de la Baie du Cotentin.

Les bassins de vie de 2012

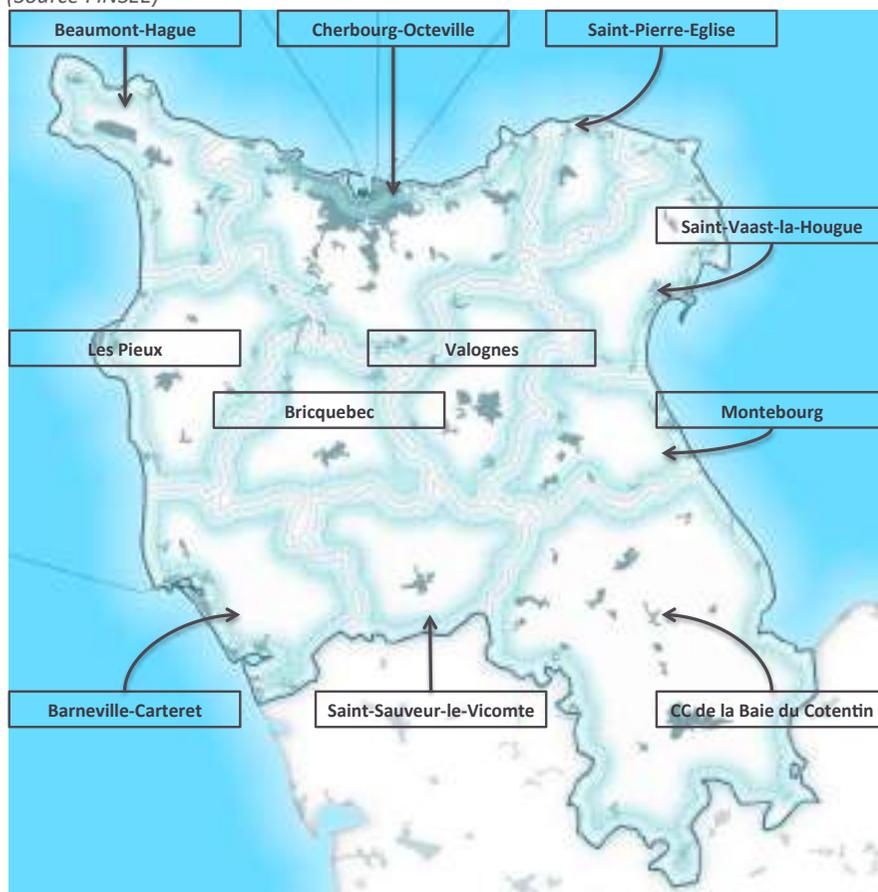
(Source : INSEE)



Bassin de vie : il constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Les bassins de vie reconfigurés

(Source : INSEE)





Diagnostic prospectif

A. Introduction

B. Un Cotentin, plusieurs espaces de vie

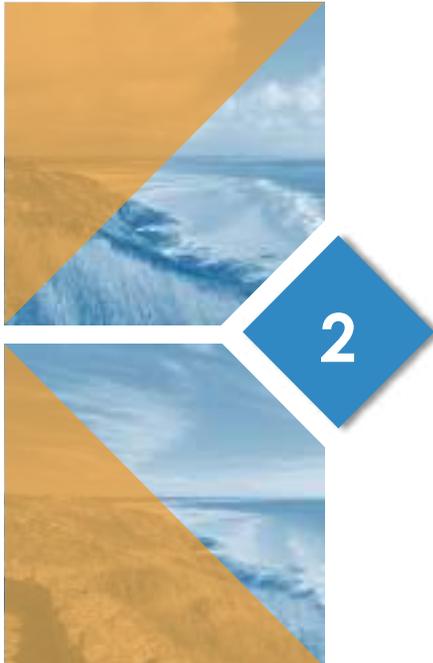
C. Le Cotentin, une attractivité globale en question...

D. Les leviers de qualification et de développement de l'attractivité du Cotentin et de sa notoriété

E. Conclusion générale

« Vivre en Cotentin, c'est accepter l'isolement mais pas le repli, s'adapter aux changements sans renoncer, découvrir toujours un peu plus loin un nouveau paysage, un horizon insolite jusqu'à ce que la mer fascinante, emporte le regard, et l'imagination »

*Colette Muller, Yves Guermond, in Le Cotentin aujourd'hui,
édition Gérard Montfort, 1984, p.7.*



A. Introduction

Des limites évolutives...

La presqu'île du Cotentin, territoire à l'accès difficile où l'eau le sépare de la Normandie et du reste du continent.

Cette relation à l'eau, si particulière, cette impression d'inaccessibilité relève de l'histoire. En effet, la partie Nord du Cotentin était une presqu'île que les Marais de la Douve séparaient, notamment en hiver, du reste du territoire normand. L'action humaine l'a par la suite rattachée définitivement au continent.

Ce territoire particulier est plus qu'on l'imagine un point de jonction d'influences externes qui, in fine, lui confèrent un rôle si stratégique dans l'Histoire de la France.

Géologiquement, le Cotentin fait partie du Massif armoricain hormis le Plain qui lui est une continuité du Bassin parisien. Cet écartèlement confère au territoire une ascendance dans laquelle il a su forger une identité qui lui est propre teintée de sensibilités normande, bretonne, parisienne.

La conséquence de cette prise aux influences se retranscrit dans un espace géographique mouvant.

Cotentin vient de Pagus Constantiensis signifiant le pays de Coutances. Puis, il a désigné la partie située au nord du diocèse de Coutances, bornée à l'est et l'ouest par la mer et au sud par une ligne partant de la baie des Veys, suivant le cours de la Douve.

Peu ou prou cette délimitation est de nos jours acceptée comme frontière naturelle du Cotentin. Ainsi, son espace se confond avec la région naturelle dite de la « presqu'île du Cotentin ». D'ailleurs, les limites du Pays du Cotentin s'inscrivent dans ce contour. Pour autant, le Cotentin historique est plus large puisqu'il comprend des villes comme Granville et Saint-Lô, voire Avranches.

...une gouvernance cotentinoise qui s'affirme sur un territoire délimité

Si les limites géographiques et historiques sont hésitantes, la gouvernance s'affirme sur un périmètre bien défini, porté par le Syndicat mixte du Cotentin qui recouvre la Communauté d'Agglomération de Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Cette assise politique tend à mobiliser les acteurs sur un espace cotentinois précis autour de trois axes tels que définis dans la stratégie 2014-2020 du Pays du Cotentin :

- Soutenir les piliers de l'économie du Cotentin : accompagner les mutations et le développement économique.
- Favoriser l'attractivité du Cotentin par l'équilibre territorial : renforcer l'attractivité résidentielle des espaces urbains et ruraux du Cotentin, et adapter l'offre de services aux évolutions des modes de vie.
- Politique environnementale : préserver et mettre en valeur les atouts environnementaux du Cotentin, anticiper et prévenir les conséquences du réchauffement climatique.

Ainsi, le Pays du Cotentin structure une communauté d'intérêt qui rompt avec l'éclatement historique de la gouvernance cotentinoise basée sur des territoires vécus et construits autour de villes et villages remplissant la fonction de pôles de services.

La cohérence géographique trouve au-delà de la gouvernance en place, une unité fonctionnelle au travers du prisme économique. En effet, presque l'entièreté du territoire appartient à une unique zone d'emploi, celle de Cherbourg-en-Cotentin. Cette donne s'inscrit en droite ligne avec ce qu'avait révélé l'état des lieux du SCoT en vigueur et, en ressort, d'autant plus renforcée depuis l'intégration de l'ancienne Communauté de communes de la région de Montebourg au périmètre du SCoT.

***Zone d'emploi :** espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.*

Le Cotentin historique



La zone d'emploi de Cherbourg-en-Cotentin (Source : INSEE-RP)



Le Pays du Cotentin...coupé du reste normand ?

Les navettes domicile-travail de 2013 montrent un nord Cotentin dans lequel les dynamiques internes d'échanges sont très fortes. Néanmoins, elles dévoilent des échanges limités avec le reste de la Normandie, hormis avec Caen et dans une moindre mesure, entre Carentan-les-Marais et Saint-Lô.

En réalité, cela confirme une donnée exposée dans le SCoT de 2011, à savoir le relatif isolement des pôles économiques du territoire vis-à-vis de Saint-Lô, Avranches, Coutances, Bayeux, etc.

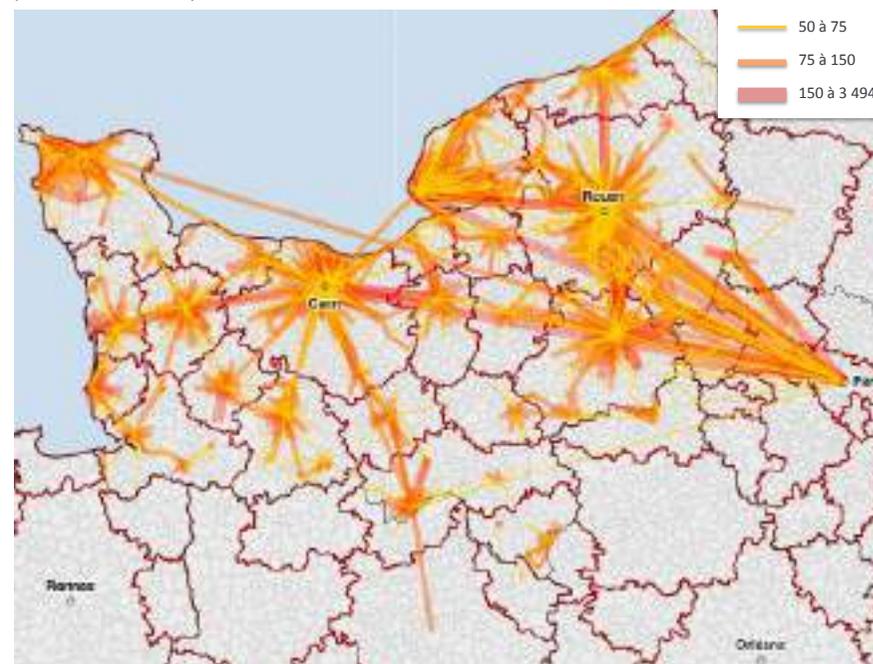
Cette situation révèle un paradoxe. Cherbourg-en-Cotentin est à la fois le principal pôle d'emploi et de population de la Manche, mais son rayonnement s'avère limité au nord Cotentin, à la presque île.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation :

- Des infrastructures de communications rapides, autoroutes et lignes à grande vitesse, qui ne traversent pas le territoire.
- La place de Saint-Lô comme préfecture du Département, donc comme catalyseur d'emplois présents.
- La perception de frontières vivaces rythmées par la topographie, le chevelu hydrographique, la diversité des paysages, dont le bocage est emblématique.
- Cherbourg-en-Cotentin, ville militaire et de services tournée vers la mer, dont les liens avec l'arrière-pays agricole ont été, par un passé plus ou moins lointain, ténus.

Entre 2011 et 2017, le constat est similaire. L'ouverture du territoire est un enjeu et cela passe entre autre par la capacité du pôle cherbourgeois à assumer son rôle d'équilibre au sein du réseau des agglomérations normandes.

Flux domicile-travail en 2013 à l'échelle de la Normandie et de ses zones d'emploi
(Source : INSEE-RP)



Le Pays du Cotentin...une périphérie, un entre-deux ?

Le Pays du Cotentin se situe entre deux influences fortes, celle du Grand-Ouest et francilienne (*voir cartes en page suivante*).

A l'échelle normande, les espaces limitrophes à l'Île-de-France sont naturellement entrés dans l'orbite francilienne. Les flux domicile-travail, comme les évolutions démographiques, l'attestent.

En revanche, la frange ouest de la Normandie n'est pas pénétrée de manière franche par les dynamiques du Grand-Ouest.

Les dynamiques économiques montrent une appartenance du Pays du Cotentin à un réseau de zones d'emplois profitant de la présence des infrastructures routières, A 13 et A 84 reliant Paris à Rennes.

Quant aux dynamiques démographiques, le Pays du Cotentin semble naturellement éloigné du desserrement francilien, mais aussi de celles en provenance du Grand-Ouest.

A une échelle plus (basse)normande, le Pays du Cotentin semble s'inscrire en dehors d'un espace reliant le littoral sud du département de la Manche aux côtes du Bessin et de Nacre.

La réalité des espaces de croissance met l'accent sur le levier que constituent les accroches extérieures. La question de l'ouverture est à nouveau posée, comme cela avait été le cas lors de l'élaboration du SCoT de 2011.

Le positionnement géographique du territoire le met en périphérie, bien que proche, de l'axe de passage et de captation des flux Paris-Seine-Normandie-Grand-Ouest. Pour autant, le risque de n'être qu'une périphérie est à nuancer à partir du moment où les centralités démographiques et d'emploi du Pays du Cotentin lui permettent d'être en accroche de cet axe. Là est un enjeu que le SCoT révisé devra se réapproprier.

Un diagnostic prospectif problématisé

Les parties précédentes ont mis en exergue des enjeux forts où la question d'organisation interne conditionne la capacité de l'ensemble du nord-Cotentin à ne pas être une périphérie. Le cas contraire, le risque serait d'être en marge des échanges économiques et humains régionaux et nationaux.

Le renforcement des liens entre le littoral et l'arrière-pays, entre Cherbourg-en-Cotentin et le reste du Pays du Cotentin, entre les spécificités des différents bassins de vie, ne sont-ils pas les catalyseurs d'une attractivité renouvelée ?

En effet, l'enjeu de l'attractivité du territoire est au centre de la discussion que le diagnostic prospectif tend à ouvrir. Les structurations paysagères, économiques, les aménités qu'offre le territoire, la résilience du territoire à l'égard des risques et du réchauffement climatique, sont autant d'éléments et de conditions donnant lieu à des politiques sectorielles internes et qui conditionnent sa capacité à être lisible à une échelle élargie.

Afin de mesurer le degré d'attractivité du territoire, trois parties ont été imaginées.

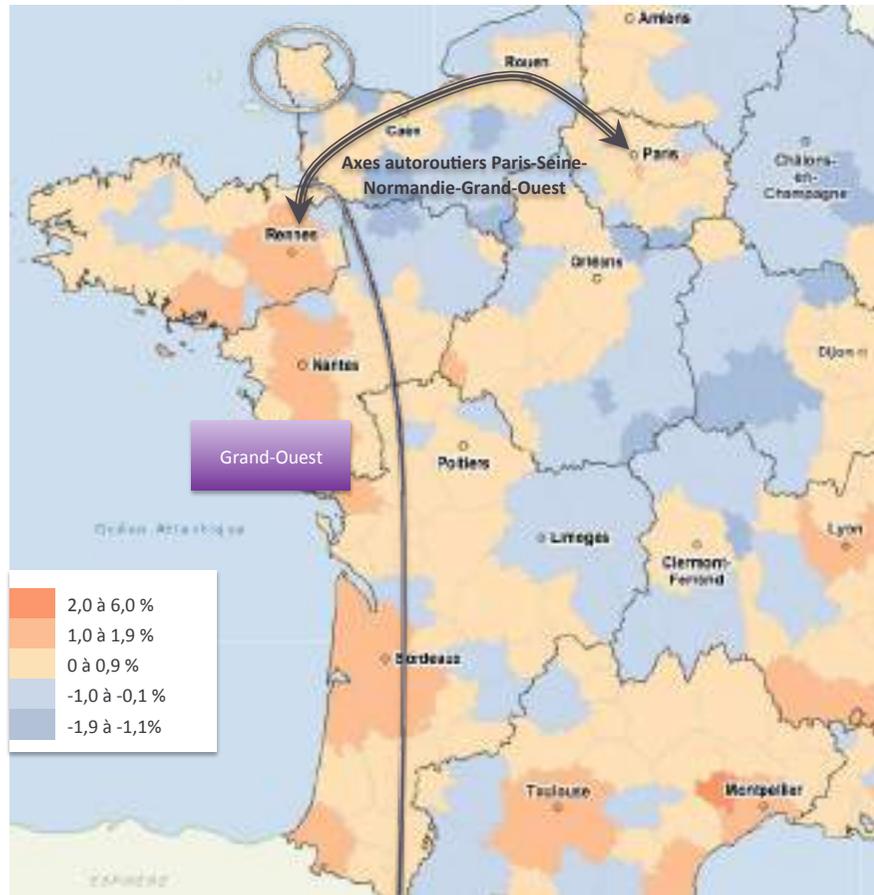
La première partie explorera les variétés cotentinoises. Il s'agit de mettre en évidence le fait qu'il existe une pluralité de particularismes propres aux espaces de vie du Cotentin.

A la suite de quoi, la deuxième partie sera l'occasion d'interpeller la trajectoire de développement du territoire, donc son attractivité, au regard des spécificités du Cotentin.

Enfin, la troisième partie se penchera sur les leviers de développement que le territoire possède pouvant être de véritables socles pour un renouveau de l'attractivité du territoire.

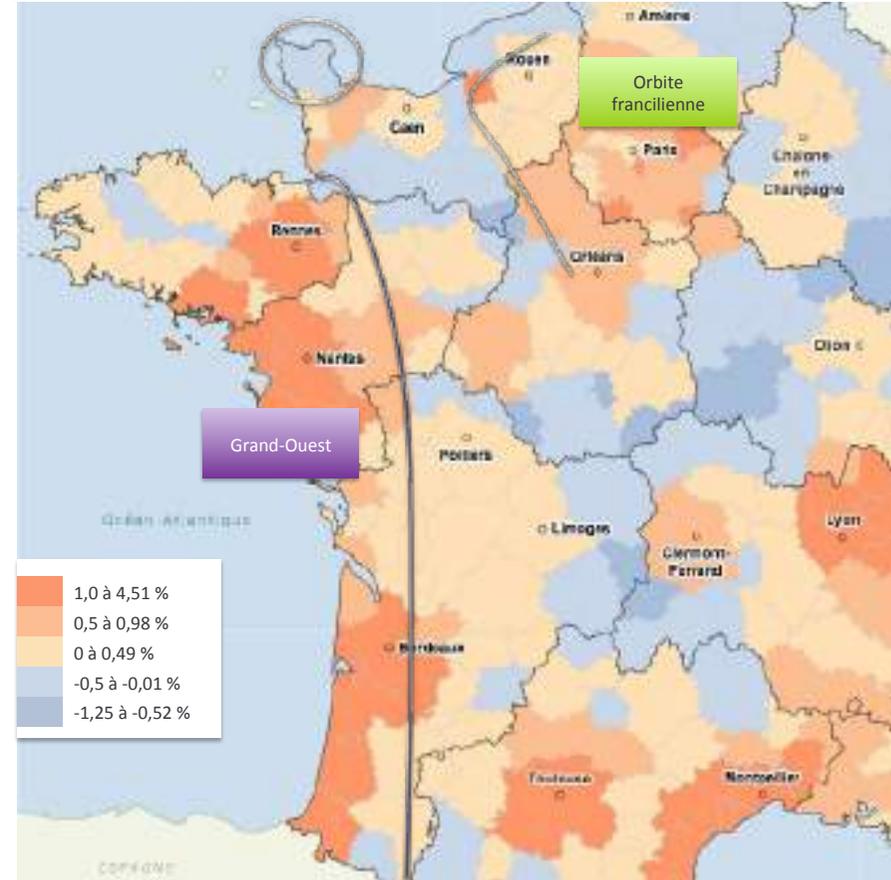
Variation en moyenne annuelle de l'emploi entre 2003 et 2013

(Source : INSEE-RP)



Variation en moyenne annuelle de la population entre 2009 et 2014

(Source : INSEE-RP)





B. Un Cotentin, plusieurs espaces de vie...

► Introduction

Le Cotentin n'est pas une unité historique, géographique et sociale homogène. Ce vaste territoire porte en lui les stigmates de son histoire et des modes disparates d'occupation humaine de l'espace.

L'urbain et le rural, l'agriculture et l'industrie, la terre et la mer, le bocage et le littoral, sont le terreau de bassins de vie qui se vivent différemment. Sans se méconnaître, ces espaces de vie structurent une manière normande de vivre le territoire, articulée autour de bourgs structurants.

Pour autant, la question est de savoir si ces différences tendent à spécialiser certains espaces, ce qui dans la fonctionnalité globale du territoire et son organisation ne sont pas neutres.

En effet, la diversité est le ferment de la complémentarité interterritoriale sur laquelle peuvent se bâtir des projets de territoire. Elle renforce la multiplicité des possibles dans la quête d'attractivité et de compétitivité territoriale. Elle met en avant des « terroirs », des espaces qui ont de l'intérêt pour des cibles de populations qu'elles soient habitantes, de passage ou porteuses de projet économiques.



Une variété de milieux et d'ambiances

La diversité des sols (gneiss, schistes, grès et plus rarement calcaires), provenant d'époques anciennes, a façonné plusieurs niveaux de reliefs dans lesquels se sont encaissés des cours d'eau structurants. Eux mêmes à l'origine d'un chevelu hydrographique plutôt dense (Escalgrain, Divette, Douve, Saire, Sinope, Taute, etc.) qui contribuent également à organiser le territoire d'un point de vue paysager comme fonctionnel à l'image de la Divette, la Douve ou bien encore des éléments créés par l'Homme comme le canal de Carentan à la mer.

À cette assise géomorphologique particulière s'ajoute une configuration géographique qui met en évidence plusieurs unités paysagères :

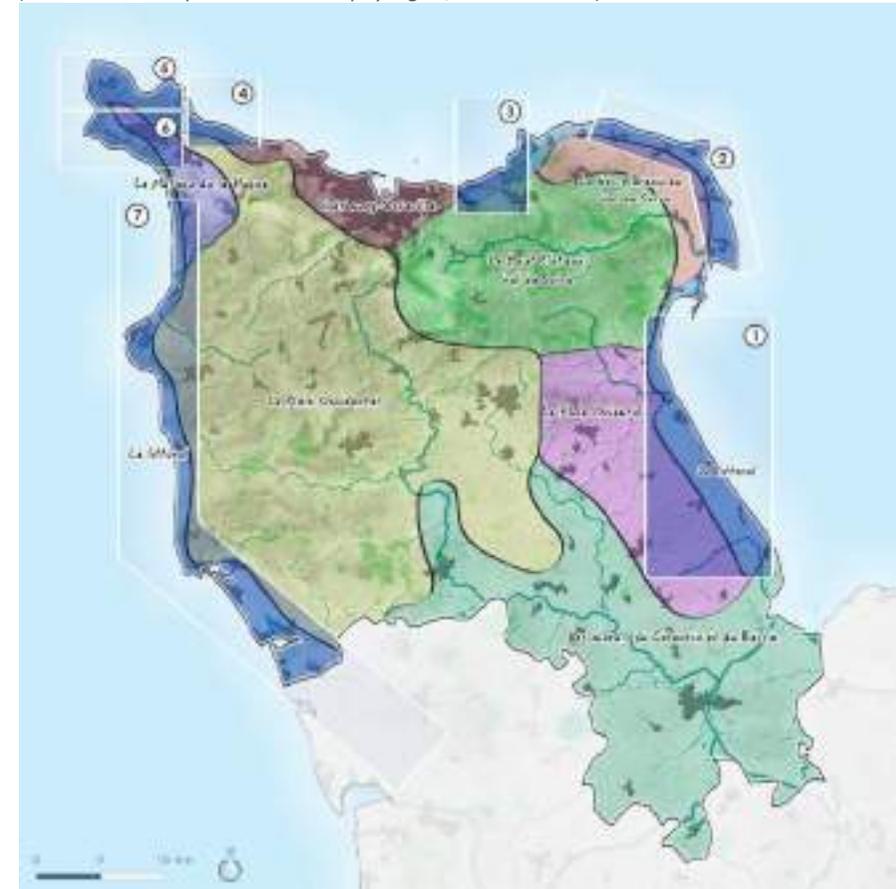
- Des paysages de marais avec une présence de l'eau dont l'atmosphère évolue au fil des saisons,
- Des paysages littoraux qui présentent des typicités variées (plus ou moins ouverts et accessibles, plus ou moins végétalisés, plus ou moins urbanisés et « sauvages »),
- Des paysages arrière-littoraux composés majoritairement de prairies et autres cultures (maraichage,...) aux contrastes de couleurs originaux qui viennent dynamiser la scénographie côtière,
- Un réseau bocager sur l'ensemble du territoire qui apparaît comme le « liant » entre ces sous-paysages,
- Des paysages urbains dans lesquels l'agglomération cherbourgeoise se trouve encerclée entre la mer au nord et les coteaux au sud. Ses lisières sont nettes et en contact avec les espaces bocagers et boisés qui la jouxtent.

Associés au patrimoine bâti et aux matériaux locaux (bauge, ardoise...), ces paysages dressent le trait de caractère du Cotentin et participent finalement à son « exceptionnalité ».

Cette exceptionnalité est d'autant plus exacerbée par la présence de trois façades littorales, à l'est, à l'ouest et au nord, alors que les marais, au sud, donnent au territoire sa caractéristique de presqu'île. Dès lors, cette pointe avancée dans la mer ne peut-être un espace de passage, mais plutôt de destination.

Les unités paysagères et sous-entités littorales

(Source : Atlas départemental des paysages ; EAU PROSCOT)



- ① La côte méridionale est de la Boie des Vents à Saint-Vaast
- ② La côte nord-est de Saint-Vaast aux abords du Cap Lévi
- ③ La côte nord du Cap Lévi à Cherbourg-en-Cotentin
- ④ La côte nord d'Urville à Digulleville
- ⑤ La côte nord-ouest de Digulleville à Auderville
- ⑥ La côte nord-ouest de Vouville à Auderville
- ⑦ La côte ouest de Vouville à Douaumeville

Des espaces agricoles divers

L'activité agricole du Cotentin, comme celle de la Manche, est majoritairement orientée vers l'élevage destiné à la production de lait et à un degré moindre vers des productions légumières

Ces activités agricoles modèlent les traits paysagers du territoire, qui confortent l'image d'Epinal d'une Normandie bocagère. Au-delà de cette caractéristique, le contexte agricole s'avère plus divers. Pour cause, la rencontre du Massif Armoricain et du Bassin Parisien à l'origine de sous-sols multiples, apporte à l'agriculture de véritables nuances locales dans les productions. Ainsi, parmi les orientations techniques majeures, outre l'élevage de bovins, nous trouvons des cultures générales.

Cette diversité se retrouve au travers de quatre petites régions agricoles :

- Le Val de Saire, zone de bocage et plaine côtière à dominante légumière,
- Le Cotentin, zone d'élevage faite de bocage et marais littoral entre prairies et labours,
- La Hague, paysage de bocage serré et de landes côtières à dominante d'élevage laitier et accessoirement ovin,
- Le Bocage Valognais, au relief plus prononcé et marqué par un bocage plus serré où l'économie laitière prédomine.

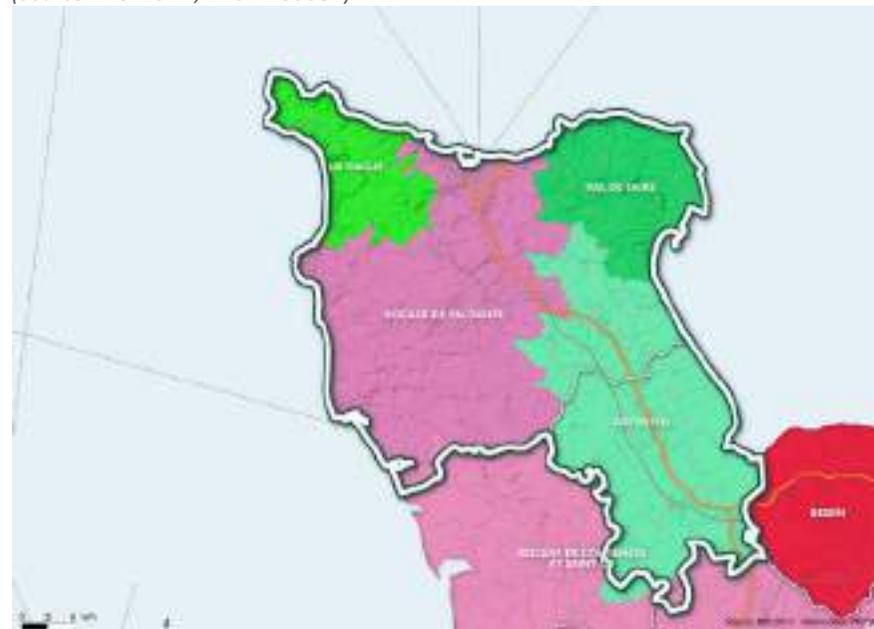
Plus remarquable est la différence entre les espaces littoraux et le reste du territoire. A l'image du littoral nord, un lien de causalité existe entre une présence plus faible d'activités agricoles et l'urbanisation. Pour autant, la périurbanisation gagne, chemin faisant, l'arrière-pays ce qui n'est pas sans modifier son paysage et son ADN profondément agricole. Pour illustrer ce phénomène, le bassin de vie de Valognes a perdu 1 284 ha de superficie agricole utile (SAU) entre 2000 et 2010, tandis que celui de Cherbourg-Octeville a enregistré une décre de 1 859 ha sur la même période. A l'échelle du SCoT du Pays en Cotentin, le recul atteint 8 906 ha.

Petite région agricole : elles sont issues des intersections des Régions Agricoles avec les départements. Elles mettent en évidence des zones agricoles homogènes.

Superficie agricole utilisée (SAU) désigne les superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

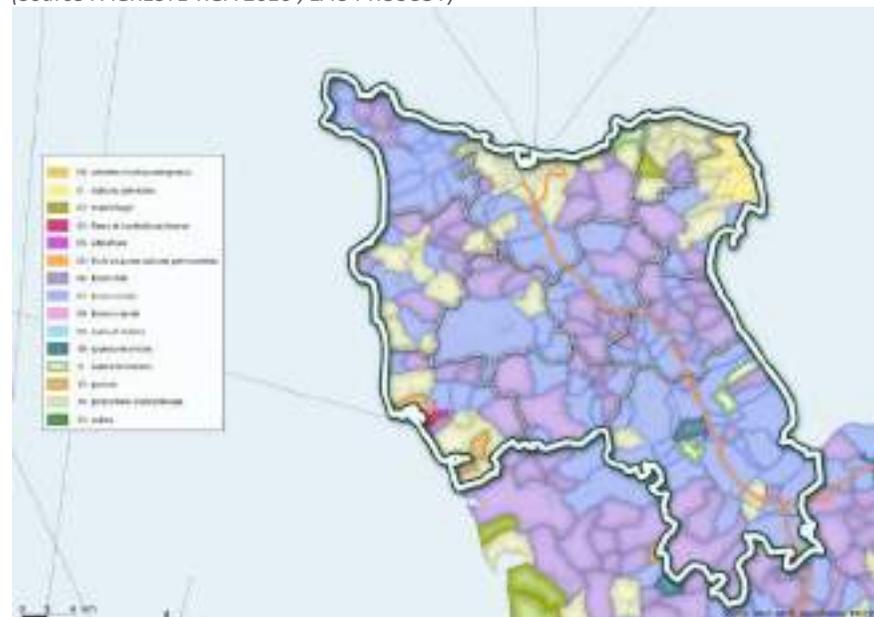
Les petites régions agricoles

(Source : AGRESTE ; EAU PROSCOT)



Les OTEX

(Source : AGRESTE-RGA 2010 ; EAU PROSCOT)

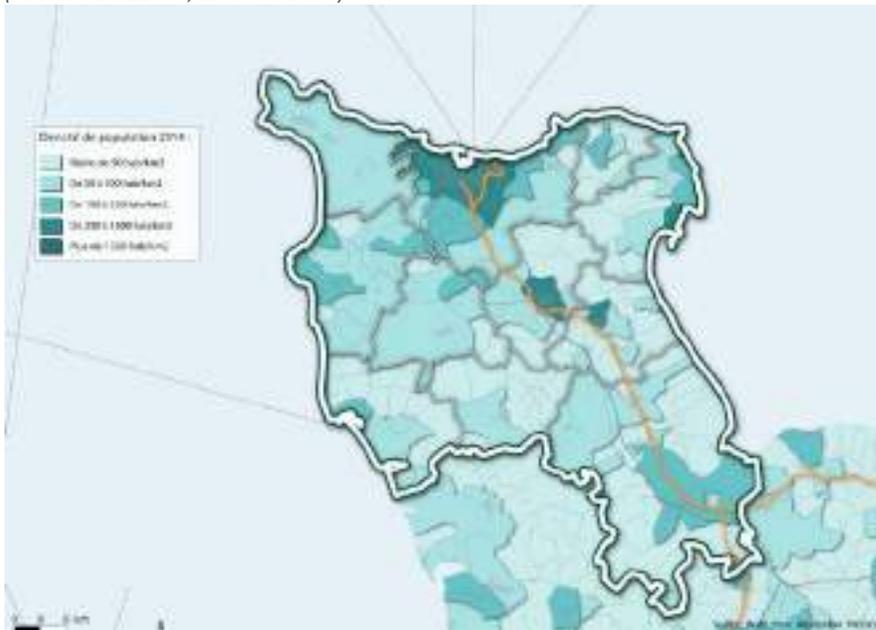


► Des espaces de vie d'intensité variable

Une densité globale de 109 habitants par km² en 2014, supérieure à la moyenne française (104) et départementale (84) mais qui masque toutefois des écarts internes importants avec une densité de 1 182 habitants au km² en 2014 sur Cherbourg-en-Cotentin à 9,3 habitants au km² à Vierville. Les différences sont aussi remarquables aux échelles des bassins de vie où, aux deux extrêmes, le bassin de vie de Cherbourg-Octeville culmine à 422,6 habitants au km² alors que celui de Montebourg affiche 51,3 habitants au km².

En outre, la périurbanisation cherbourgeoise tend à étendre le rayonnement de son aire urbaine notamment vers l'ouest. Son déploiement s'articule avec la dynamique de développement résidentiel qui gravite autour des Pieux et de La Hague, épicycles d'un espace économique dédié à l'énergie. Ici, le développement urbain obéit à une recherche de lieux de vie d'une distance acceptable des lieux de travail, mais également au fait que l'arrière-pays est moins contraint en termes d'aménagement, que le littoral.

Densité de population en 2014
(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)

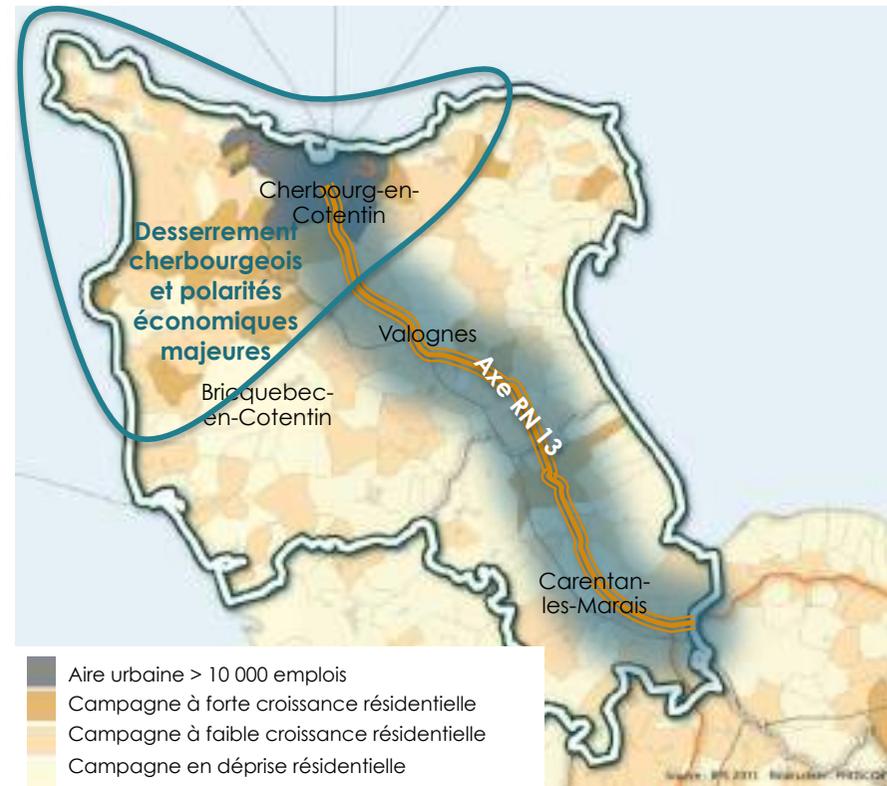


Ailleurs, les campagnes à croissance résidentielle se concentrent le long de la RN 13, voire en desserrement des principales polarités qui la jouxtent comme Valognes, Carentan-les-Marais, Sainte-Mère-Eglise par exemple. La mise à 2*2 voies a renforcé l'attrait de cet espace qui constitue d'une part, la « dorsale » structurant le territoire du nord au sud et, d'autre part, la principale voie reliant le territoire à l'extérieur.

Enfin, le Pays du Cotentin est ponctué d'espaces plus ou moins dynamiques largement impacté par le relatif éloignement à la RN 13, les contraintes qui pèsent sur le développement urbain du littoral ou par un mode de développement résidentiel plus apaisé et préservé à l'instar du bassin de vie de Barneville-Carteret, Saint-Sauveur-le-Vicomte ou encore de Saint-Vaast-la-Hougue.

Typologie des campagnes

(Source : DATAR-INRA CESAER / UFC-CNRS ; EAU PROSCOT)



► Une différenciation littoral / résidences secondaires

Des espaces à vivre spécialisés entre un littoral propice aux résidences secondaires ou occasionnelles et un arrière-pays / axe RN 13 privilégié par les ménages comme des lieux de résidences principales.

Ainsi, les bassins de vie de Barneville-Carteret et de Saint-Vaast-la-Hougue sont composés respectivement de 45 et 30,6 % de résidences secondaires. Cette proportion génère une économie très axée sur le tourisme et la reconnaissance des produits du terroir pour lesquels il existe une demande.

Pour autant, au sein de ces espaces, le phénomène de bi-résidence se développe. Or, les propriétaires de résidences secondaires ne sont pas que des usagers temporaires des lieux. Ils sont des acteurs du territoire. Leur présence, leur investissement et leur consommation locale, leur rapport avec leur lieu de vie ne se résument pas à un simple logement secondaire. En effet, la résidence secondaire devient un lieu de repos, de détente, de retrouvailles, d'évasion, de loisirs, d'attache familiale. Dès lors, si ces lieux sont privilégiés, ils le doivent avant tout à leur qualité environnementale et paysagère, à un cadre de vie « tranquille » et sécurisé.

Par ailleurs, ces personnes sont particulièrement sensibles à l'offre de services, l'offre commerciale, l'offre de santé, l'animation, la connexion internet à très haut débit et la protection de l'environnement.

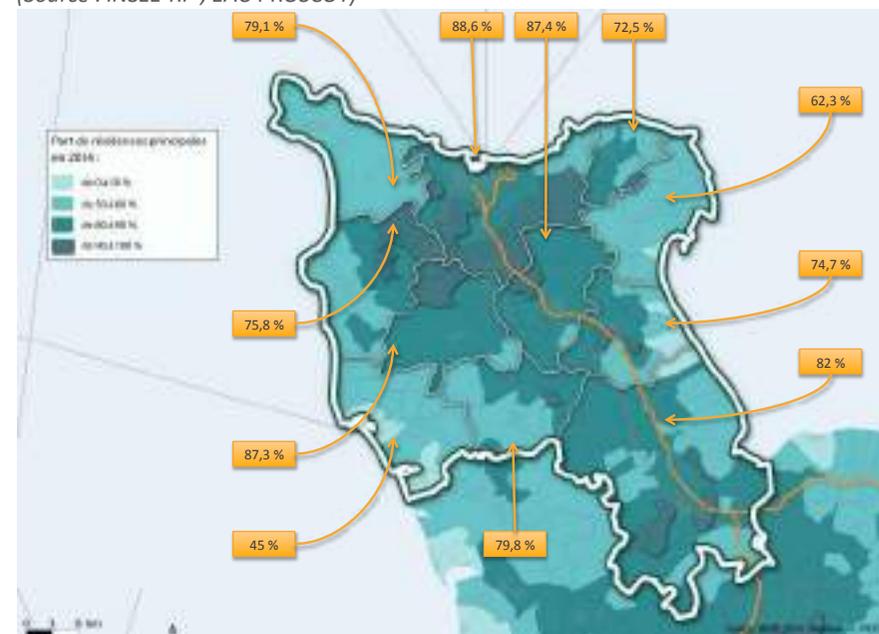
Quant aux espaces de vie composés de résidences principales, sont recherchées une certaine proximité et une accroche aisée aux bassins d'emploi. C'est pourquoi la RN 13, les RD 900 et 650, orientées sur un axe nord-sud partant de Cherbourg-en-Cotentin sont clairement plébiscitées.

En conséquence, l'organisation fonctionnelle du territoire tend à être segmentée en deux grands espaces. L'un à vocation touristique / bi-résidence, l'autre à vocation d'accueil de résidences principales. Dans l'un comme dans l'autre, les enjeux d'attractivité sont réels, mais avec des réponses spécifiées aux besoins des ménages accueillis ou à accueillir.

Bi-résidence : partage du temps entre deux logements pour des raisons professionnelles et/ou personnelles.

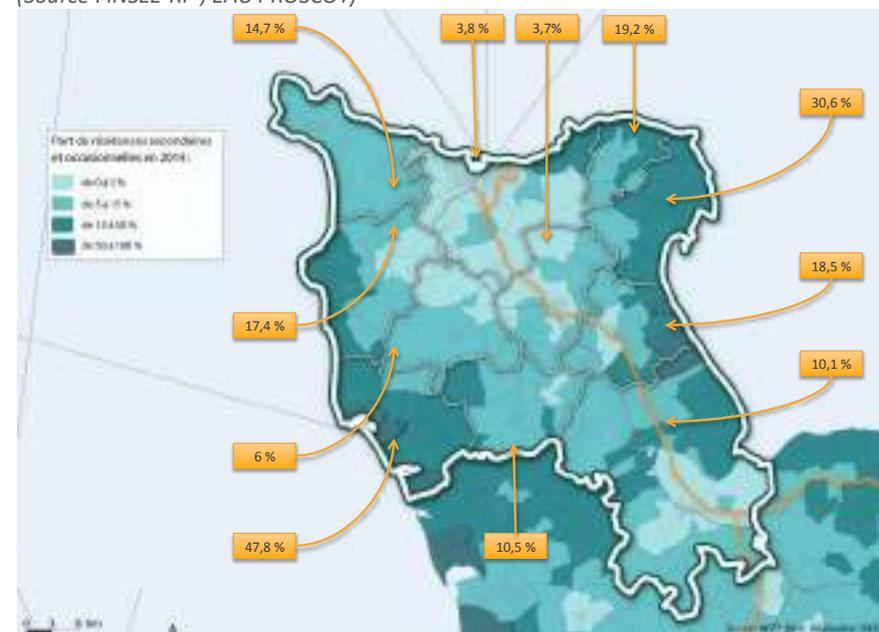
Part des résidences principales par bassin de vie en 2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Part des résidences secondaires par bassin de vie en 2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Un vieillissement qui touche inexorablement le territoire



Le vieillissement de la population n'est pas un phénomène propre au seul Pays du Cotentin, mais bien un mouvement général marquant au sein des pays industrialisés. Cependant, le nombre de personnes âgées s'accroît et l'âge moyen fait de même. Entre 2009 et 2014, il a pris 1,13 an pour atteindre 41,8 ans. A titre de comparaison la Manche affiche un âge moyen de 43,2 ans et la Normandie, 41 ans.

Or, l'adaptation à un public prenant de l'âge et qui progressera dans les prochaines années appelle à un traitement spécifique de l'urbanisme, des équipements et des services qui leur seront associés. La santé, la proximité aux commerces comme aux équipements publics, les mobilités en milieu urbain et rural, leur maintien à domicile sont autant de besoins tangibles qui devront leur être fournis.

L'indice de vieillissement dévoile une segmentation entre espaces plus jeunes, composés de ménages actifs qui privilégient une implantation près d'axes routiers permettant un accès rapide aux espaces de travail, et des espaces dans lesquels les personnes âgées sont surreprésentées. Généralement, ils se situent dans les aires touristiques où dans les lieux particulièrement préservés comme les marais du Cotentin.

De ce fait, l'indice de vieillissement ressort nettement sur ces espaces :

- Bassin de vie de Saint-Vaast-la-Hougue : 1,49,
- Bassin de vie de la CC de la Baie du Cotentin : 1,01.

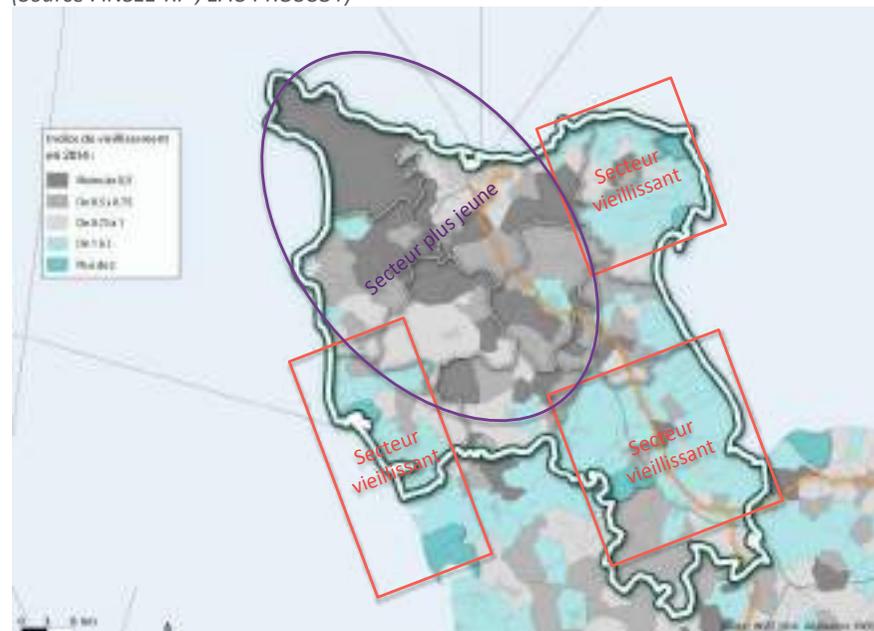
Quand aux espaces économiques et aux autres espaces périurbanisés par Cherbourg-en-Cotentin, ils possèdent les indices de vieillissement parmi les plus bas du territoire, mêmes inférieurs à ceux de la Normandie.

Dans l'ensemble, le territoire demeure moins soumis au vieillissement que le reste du Département. La présence d'une zone d'emploi forte, la première à l'échelle de la Manche, la cinquième de la région Normandie avec 75 923 emplois recensés en 2014, explique cette donnée.

La présence d'actifs amène le territoire à devoir offrir, également, un large spectre d'équipements et de services pour répondre à des besoins variés. Il en va du maintien d'un volant de main d'œuvre en capacité de répondre aux demandes d'emploi des entreprises, mais il en va aussi du maintien des dynamiques de vie / de territoire qu'offrent ces personnes.

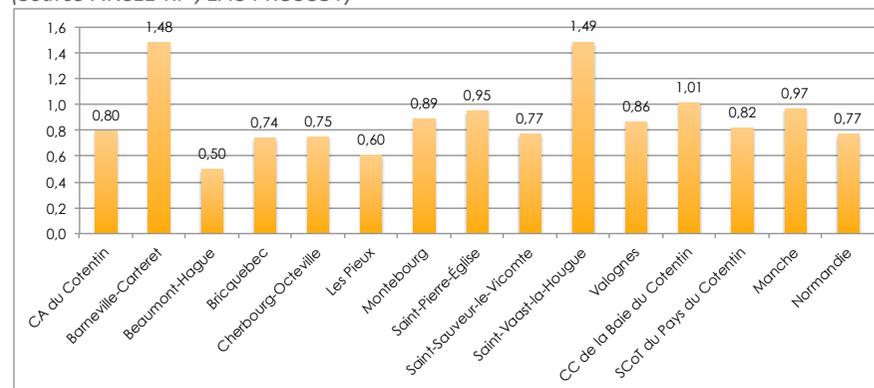
Indices de vieillissement en 2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Indices de vieillissement par bassin de vie en 2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Indice de vieillissement : mesure la part des 65 ans et plus sur les moins de 20 ans. Plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

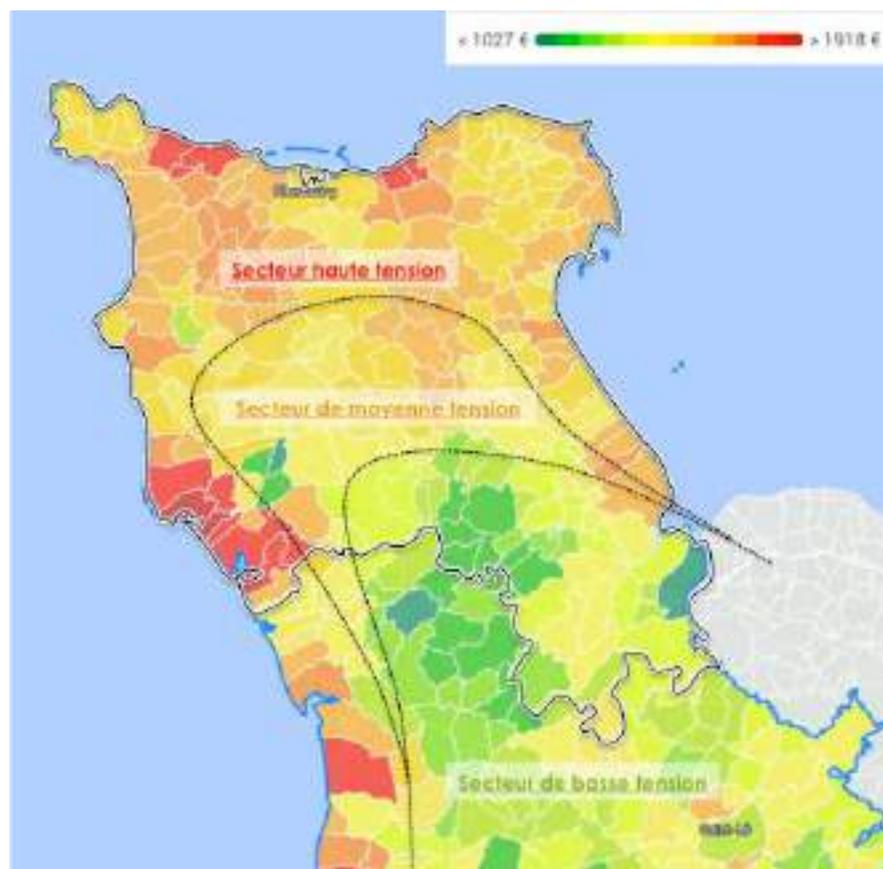
Des prix immobiliers contrastés qui segmentent le territoire

La palette de prix immobiliers est large et permet de discerner trois espaces :

- Un secteur sud correspondant au bassin de vie de la CC de la Baie du Cotentin dans lequel les prix sont les moins élevés et où le poids du parc de résidences principales antérieur à 1970 est relativement important,
- Un secteur intermédiaire de moyenne tension localisée sur la partie centrale du Pays du Cotentin,
- Un secteur de haute tension où se côtoient les espaces d'emplois, les espaces périurbanisés par Cherbourg-en-Cotentin et les espaces littoraux.

Prix de vente de l'immobilier dans l'ancien en €/m² en juin 2017

(Source : MeilleursAgents ; EAU PROSCOT)



Pour illustrer ces différences de prix au sein du territoire, dans l'ancien et pour une maison, le coût s'élève en moyenne à 1 208€/m² sur Baupré quand il est de 1 963€/m² sur Urville-Nacqueville (La Hague).

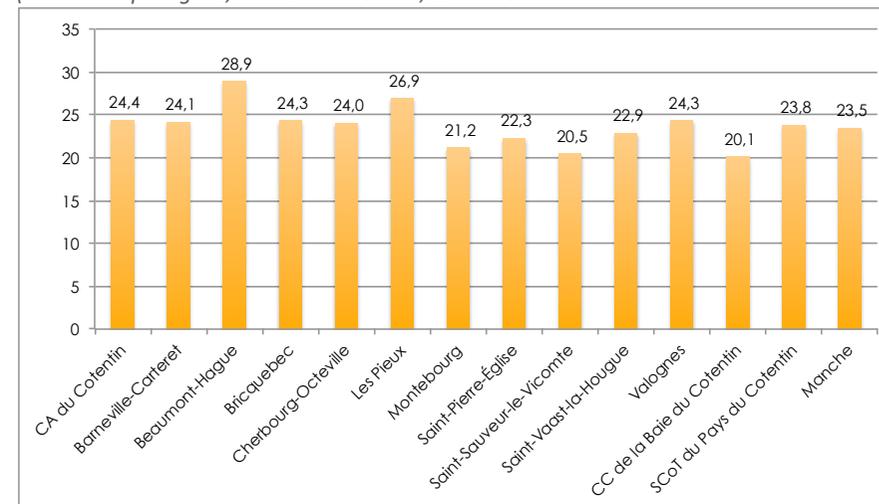
Cette répartition spatiale donne à voir en réalité une spécialisation territoriale, qui se calque sur la géographie des revenus fiscaux médians. Ainsi, les ménages dont la surface financière s'avère la moins large vivent dans la partie sud du Pays du Cotentin, les plus aisés sur le littoral sud-est et en périphérie de Cherbourg-en-Cotentin.

Cette spatialisation appelle à une certaine vigilance dans les équilibres du territoire pour ne pas contrarier la mixité sociale, voire dans certains cas amenuiser la mixité entre générations.

Plus encore, la question du parcours résidentiel est ici posée dans tous les bassins de vie compte tenu de la typologie des biens construits durant la période 2009-2014 faisant la part belle aux grands logements (T4 et plus) au détriment de biens de plus petites tailles. A l'échelle du Pays du Cotentin, pas moins de 2 828 résidences principales supplémentaires de plus de 4 pièces sur la période sont comptabilisées contre une diminution de 841 de résidences de plus petites tailles. Cette orientation de l'offre concourt à diminuer la capacité de réaliser son parcours résidentiel sur le territoire, mais également à renchérir les prix sur les biens de petites tailles compte tenu de la raréfaction de l'offre sur ce segment.

Revenu fiscal moyen de référence des foyers fiscaux en 2015

(Source : Impôts.gouv, en milliers d'euros ; EAU PROSCOT)



► Une concentration des emplois sectorisée

L'emploi se concentre dans certains grands espaces économiques, l'espace productif de pointe et l'axe RN 13. Ils accueillent des activités productives structurantes comme l'énergie, la conception navale, la métallurgie, l'agroalimentaire notamment. En leur sein, nous retrouvons des entreprises comme Areva, la DCNS, Les maîtres laitiers du Cotentin, Engie, Efinor Marine, les Constructions mécaniques de Normandie, Alliance océane, etc.

Ce constat est relayé par le classement des cinq plus grands pôles d'emploi du territoire :

- Cherbourg-en-Cotentin : 37 254 emplois,
- Beaumont-Hague (La Hague) : 6 367 emplois,
- Valognes : 4 411 emplois,
- Carentan-les-Marais : 3 965 emplois,
- Flamanville : 3 914 emploi.

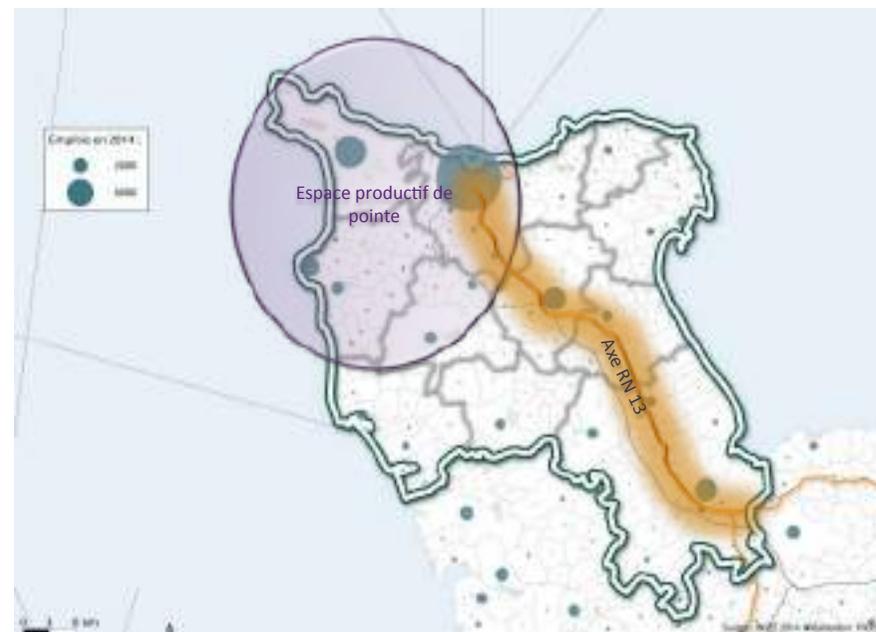
Ailleurs, le tissu économique est marqué par un appareil productif centré sur les industries alimentaires comme Cargill France à Baupré, l'agriculture ou encore l'artisanat.

La concentration de certaines activités en des lieux proches est favorable aux dynamiques d'échanges et d'innovation. Elle pose deux questions :

- Celle des réseaux économiques entre les différents espaces du Pays du Cotentin pour un décloisonnement des « affaires »,
- Celle de l'irrigation du développement économique dans les zones les plus éloignées de l'espace productif comme de l'axe RN 13 pour renforcer la structuration des bassins de vie et éviter l'accroissement des déplacements contraints.

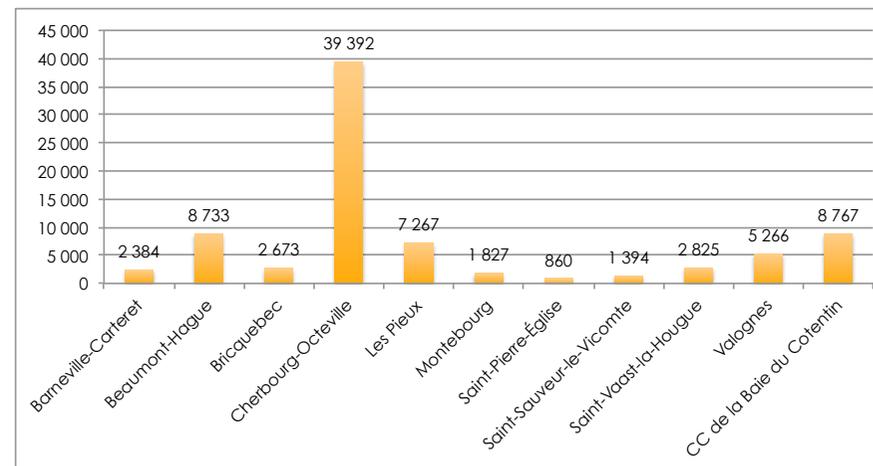
Spatialisation de l'emploi en 2017

(Source : INSEE-RP; EAU PROSCOT)



Emploi par bassin de vie en 2014

(Source : INSEE-RP; EAU PROSCOT)



Des spécificités économiques lisibles

Les dominantes d'activités sont variées au sein des bassins de vie du territoire et retranscrivent des sensibilités en rapport avec la typologie de leurs résidents.

C'est ainsi que le bassin de vie de Beaumont-Hague, comme celui des Pieux est orienté sur l'industrie grâce à la présence d'énergéticiens et de structures sous-traitantes. D'ailleurs, ce secteur pèse respectivement 37,9 et 33 % de leur emploi total en 2014.

Sur le bassin de vie de Saint-Sauveur-le-Vicomte, la dominante est agricole. 16,1 % des emplois lui sont directement imputables.

Quant aux autres espaces de vie, à chaque fois deux secteurs saillants sont observés.

Les bassins de Barneville-Carteret et de Saint-Vaast-la-Hougue sont deux espaces touristiques majeurs où l'agriculture et les services marchands jouent un rôle essentiel dans leur structuration économique.

Concernant les bassins de vie de Bricquebec et de la CC de la Baie du Cotentin, l'agriculture et l'industrie sont fortement représentées faisant écho à une implantation assez sensible d'industries agroalimentaires sur ces territoires.

Les bassins de vie de Montebourg et de Saint-Pierre-Eglise possèdent une ossature mêlant agriculture et services non-marchands.

Enfin, les bassins de vie de Cherbourg-Octeville et de Valognes se distinguent des autres par une prédominance des activités tertiaires, qu'elles soient marchandes ou non marchandes.

Part des grands secteurs économiques dans l'emploi total en 2014

(Source : INSEE-RP; EAU PROSCOT)

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale
CA du Cotentin	4,3%	19,2%	7,6%	36,6%	32,3%
Barneville-Carteret	14,0%	7,6%	12,6%	38,6%	27,2%
Beaumont-Hague	2,6%	37,9%	9,1%	36,7%	13,7%
Bricquebec	7,5%	29,8%	9,0%	28,9%	24,7%
Cherbourg-Octeville	0,9%	14,8%	5,1%	39,6%	39,6%
Les Pieux	5,4%	33,0%	13,4%	28,1%	20,1%
Montebourg	15,5%	13,6%	13,5%	24,0%	33,3%
Saint-Pierre-Eglise	19,2%	3,3%	11,2%	27,9%	38,4%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	16,1%	15,5%	10,1%	31,1%	27,1%
Saint-Vaast-la-Hougue	25,8%	8,4%	8,3%	37,5%	20,0%
Valognes	4,1%	13,1%	10,0%	35,2%	37,6%
CC de la Baie du Cotentin	10,3%	20,6%	8,1%	31,4%	29,7%
SCoT du Pays du Cotentin	5,0%	19,4%	7,7%	36,0%	32,0%
Manche	6,9%	17,1%	8,4%	36,0%	31,7%
Normandie	3,6%	16,3%	7,4%	40,7%	32,1%

A noter que 21 % des emplois du bassin de vie Cherbourgeois sont métropolitains (emplois de recherche & développement, de prestations intellectuelles, de gestion, de commerce inter-entreprises, de culture-loisirs), soit un niveau supérieur à celui de la Manche (17,9 %) et de la Normandie (20,2 %).

A l'échelle du Pays, l'ADN agricole comme industriel ne se dément donc pas. Toutefois, la forte présence des services non-marchands, dont l'existence repose sur le régime des subventions et/ou de la redistribution publique interpelle leur avenir dans un contexte de réduction des finances publiques. En revanche, les services marchands, 36 % de l'emploi total, se révèlent plutôt faibles au regard de la moyenne régionale (40,7 %). Or, ces emplois revêtent de l'importance dans l'offre d'aménités permettant le maintien des entreprises et des ménages sur le territoire. Ils répondent également aux besoins des ménages bi-actifs en matière d'emploi.

Spécificités selon les grands secteurs économiques

(Source : INSEE-RP; EAU PROSCOT)



■ Des bassins de vie pour un territoire irrigué mais un niveau d'équipements insuffisant

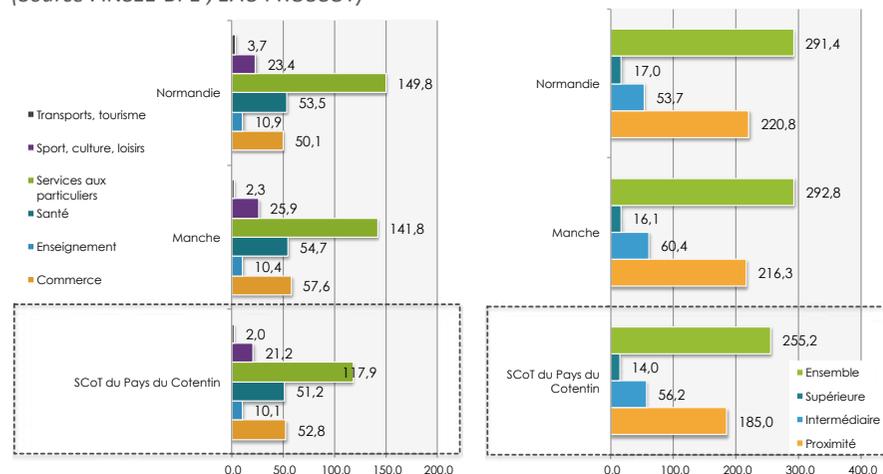
Dans un souci d'une ruralité bâtie autour de la notion de proximité, de réponse aux besoins quotidiens des personnes, le territoire s'est depuis longtemps développé en plusieurs espaces de vie structurés autour de bourgs-centres relativement distancés les uns des autres et rayonnant chacun sur leurs zones d'influence. Ce mode organisationnel est classique de la Normandie et de son réseau de villes et bourgs.

À cette organisation particulière s'ajoute la présence d'un pôle d'équipement supérieur et métropolitain, Cherbourg-en-Cotentin, qui participe à l'équilibre du territoire et de la région. Pour autant, son aura au sein du département de la Manche se heurte à celui de Saint-Lô, qui détient le statut de préfecture, ce qui limite son degré de pénétration sur le continent. Ainsi, Cherbourg-en-Cotentin apparaît comme la polarité majeure du Cotentin et non de la Manche.

L'offre d'équipements n'est pas pour autant aussi fournie que dans la Manche et la Normandie tant au niveau global (densité pour 10 000 habitants de 255 contre 292) que par domaine d'équipements et niveau de gamme.

On remarquera enfin une distorsion dans les densités d'équipements entre les espaces de vie inclus dans l'espace productif de pointe, fortement résidentiel et industriel, au niveau d'équipement plus faible, et les autres espaces, plus éloignés de l'agglomération, qui possèdent une densité d'équipements plus élevée.

Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2014 par domaine et niveau de gamme
(Source : INSEE-BPE ; EAU PROSCOT)



Organisation des pôles d'équipements en 2014

(Source : INSEE-BPE ; EAU PROSCOT)



Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2014 par bassins de vie

(Source : INSEE-BPE ; EAU PROSCOT)



► La primauté de la voiture... compte tenu d'espaces de vie éloignés des lieux de travail

Les déplacements en voiture dominent quel que soit le jour, de façon moins prononcée dans l'agglomération où les alternatives sont plus développées (33 à 39 % de déplacements à pieds, 3,8 % de transport en commun urbain en semaine et 2,4 % le samedi).

Le vélo est néanmoins plus abondamment utilisé le samedi, et le plus souvent de manière récréative.

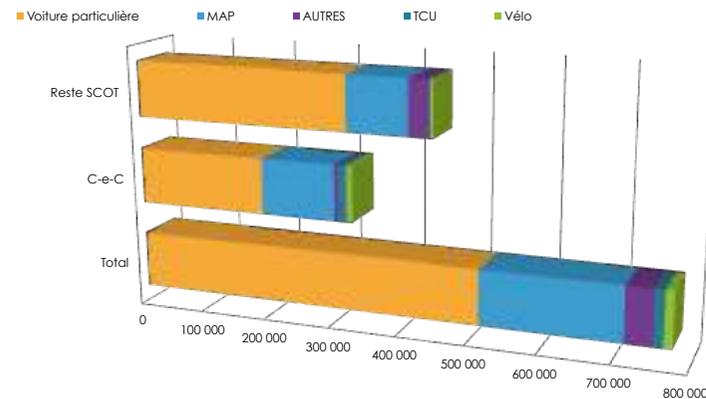
Si l'enquête ménages-déplacements Ville Moyenne Cotentin de 2017 fait clairement ressortir la prééminence de la voiture et notamment dans les espaces d'emplois, il n'en demeure pas moins que le covoiturage a su s'organiser spontanément. Le Département accompagne désormais ces démarches et des aires bien identifiées ont été aménagées.

Par ailleurs, l'usage des transports en commun entend s'intensifier à l'avenir dans l'agglomération de Cherbourg dans laquelle des réflexions sont en cours pour la mise en place d'une nouvelle offre de transport urbain, structurée autour de deux lignes de Bus à Haut Niveau de Services. Celles-ci offriraient une vraie alternative à l'automobile, avec des fréquences de passage multipliées et de nouveaux points d'arrêts.

En effet, l'échantillon de personnes interrogées pour l'étude ménages-déplacement pointe les horaires de passage et la proximité des arrêts comme les deux premières conditions à un usage plus fréquent des transports en commun.

Volume de déplacements selon le territoire et le mode en 2016

(Source : Enquête Déplacements Ville Moyenne Cotentin 2017)



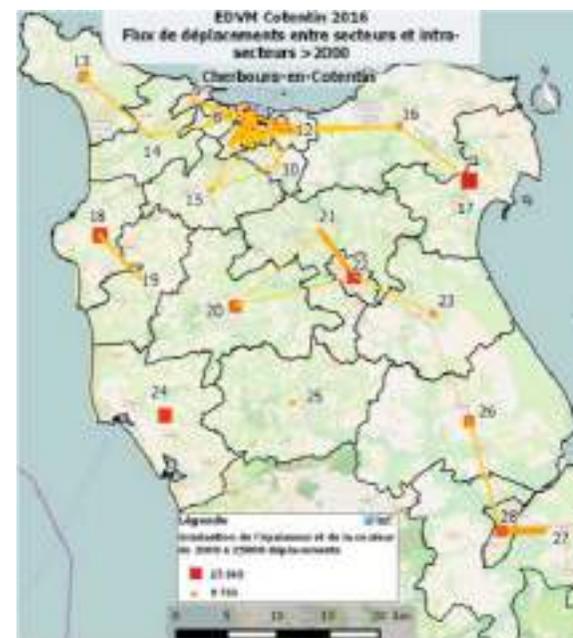
Dans tous les cas, l'enjeu de l'accessibilité aux services/équipements et aux lieux de travail pour les habitants se pose dans un contexte où ces derniers aspirent à un cadre de vie moins carboné, plus apaisé en termes de transports.

Par ailleurs, le vieillissement de la population, la numérisation des formes de travail, l'évolution des modes de transports (voiture autonome, transport collaboratif) demandent à être anticipés pour conforter les échelles fonctionnelles de proximité et renforcer les liens entre les bassins de vie, notamment sur un cadran nord-sud et est-ouest.

Répartition modale des déplacements en 2016

(Source : Enquête Déplacements Ville Moyenne Cotentin 2017)

SEMAINE	Véhicule particulier	Véhicule particulier en tant que conducteur	Marche à pied	VELO	2 ROUES MOTOR.	Transports collectifs urbains	Autres Transports Collectifs	AUTRES (camions, camionnets es...)
Global	66.0%	55.9%	25.7%	1.6%	0.7%	1.8%	2.0%	2.3%
Cherbourg-en-C	58.1%	48.8%	33.5%	2.5%	0.4%	3.8%	0.6%	1.1%
Reste SCOT	71.9%	61.2%	20.1%	0.9%	0.7%	0.5%	3.1%	3.1%
SAMEDI	VP	VPC	MAP	VELO	2 ROUES MOTOR.	TCU	AUTRES TC	AUTRES
Global	64.4%	45.9%	30.8%	2.5%	0.0%	1.1%	0.6%	0.8%
Cherbourg-en-C	53.6%	34.9%	38.9%	2.9	0.0%	2.4%	1.1%	1.1%
Reste SCOT	72.0%	53.5%	24.9%	2.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.9%
DIMANCHE	VP	VPC	MAP	VELO	2 ROUES MOTOR.	TCU	AUTRES TC	AUTRES
Global	64.9%	43.6%	31.3%	0.9%	0.0%	0.0%	0.9%	0.9%
Cherbourg-en-C	56.3%	35.7%	38.7%	1.5%	0.0%	0.0%	2.5%	1.0%
Reste SCOT	70.3%	48.4%	26.9%	0.9%	0.0%	0.0%	0.5%	1.4%



► Conclusion

Les bassins de vie restent une réalité à l'échelle du Pays du Cotentin. Le cloisonnement s'il existe d'une certaine manière, notamment par la quasi absence de relations est-ouest, voire entre les parties les plus méridionales et septentrionales, n'en fait pas moins apparaître un enjeu fort de fonctionnement sur un vaste territoire.

Cette réalité géographique implique une organisation de l'armature urbaine cohérente, qui quelque part vienne reconnaître et renforcer les spécificités de chaque bassin de vie. Les polarités qui leur sont liées doivent être assez puissantes pour renforcer la gestion des proximités en termes de services, d'équipements, d'emplois. Leur fonction est de structurer cette relation complexe entre urbanité et ruralité car leur destin est lié.

La dynamique politique qui a permis l'émergence de la Communauté d'Agglomération, tout comme celle qui a donné naissance à la Communauté de communes de la Baie du Cotentin, ainsi que l'adhésion de la Communauté de communes de la région de Montebourg met en lumière, plus que par le passé, des écosystèmes locaux.

Il s'agit à présent d'interroger ces écosystèmes dans leur évolution afin de percevoir leur influence sur l'attractivité de l'ensemble du Pays du Cotentin. En réalité, c'est leur niveau de rayonnement qui est interpellé.

Des bassins de vie qui agissent comme des écosystèmes, mais pour quel degré de rayonnement ?

(Source : EAU-PROSCOT)





C. Le Cotentin, une attractivité globale en question...

► Introduction

Le Cotentin serait-il une presqu'île qui ne vivrait pas comme les autres territoires les soubresauts conjoncturels nationaux, régionaux ?

Cette question invite à regarder la trajectoire de développement plus ou moins récente du Pays du Cotentin afin de mesurer son niveau d'attractivité économique, démographique.

Plus encore, cette partie ne vise pas seulement à mettre en lumière certaines évolutions du mode de développement du Pays du Cotentin, à la hausse comme à la baisse. Elle entend confronter la réalité de son mode de développement à l'adaptation nécessaire à un environnement en pleine mutation technologique, économique, sociale.



Un territoire en manque de fidélité ?



Le Pays du Cotentin enregistre un reflux démographique, - 1 874 habitants, expliqué par un solde migratoire mal orienté. Entre 2009 et 2014, la différence entre les personnes arrivant et partant du territoire atteint - 2 674. Le bassin de vie cherbourgeois s'avère particulièrement exposé à ce phénomène puisque son solde migratoire s'établit à - 2 737 personnes.

Or, cette donnée interpelle l'attractivité du territoire auprès des personnes ou en d'autres termes la fidélité qu'il induit auprès de ses habitants. Plus encore, à la vue de la tendance du solde naturel (différence entre les naissances et les décès), le territoire pourrait être pris par un effet simultané, baisse des deux soldes, qui mettrait à mal son développement futur, voire son rayonnement départemental et régional.

La problématique démographique, qui est l'un des canaux de développement du territoire, est que face au vieillissement de sa population, le Pays du Cotentin est « obligé » de retrouver une attractivité auprès de personnes qui aujourd'hui lui sont extérieures. Plus encore, des actifs avec enfants ou en âge d'en avoir pour relancer l'arithmétique du solde naturel.

Plus en détail, seul le bassin de vie de Saint-Sauveur-le-Vicomte voit sa population augmenter avec insistance : + 356 personnes sur la période de référence, et dans une moindre mesure celui des Pieux.

Par contre, l'attractivité que l'on peut mesurer par le solde migratoire montre un attrait pour les espaces de vie qui ne font pas partie de l'espace productif, composé des bassins de vie de Beaumont-Hague, Cherbourg, Bricquebec et Les Pieux, et la partie nord de l'axe RN 13 dans lequel le bassin de vie de Valognes s'inscrit. Le prix immobilier n'est pas l'unique critère de sélection des nouveaux arrivants puisque le bassin de vie de Barneville-Carteret voit son solde migratoire progresser, alors que dans le même temps la Baie du Cotentin, en zone de faible pression, enregistre aussi une hausse équivalente de ce solde.

Ainsi, les raisons qui donnent lieu aux arrivées comme aux départs sont multiples. Tension immobilière, cadre de vie et environnemental, accessibilité aux espaces d'emplois sont tous des variables explicatives. Cela met en lumière toute la transversalité du champ des politiques sectorielles à mettre en œuvre pour dessiner une attractivité globale susceptible d'attirer une diversité de personnes aux critères de sélection variés.

Evolution de la population entre 2009-2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Evolution de la population entre 2009-2014 selon les bassins de vie

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)

	Population en 2014	Evolution 2009-2014	Solde naturel 2009-2014	Solde migratoire 2009-2014
CA du Cotentin	181 636	-1 739	1 095	-2 834
Barneville-Carteret	8 915	-79	-246	167
Beaumont-Hague	11 840	17	300	-283
Bricquebec	10 202	75	146	-71
Cherbourg-Octeville	94 839	-1 902	835	-2 737
Les Pieux	16 413	241	418	-177
Montebourg	6 680	81	-60	141
Saint-Pierre-Église	4 378	31	-30	61
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5 248	356	-4	360
Saint-Vaast-la-Hougue	9 781	-251	-304	53
Valognes	13 340	-308	40	-348
CC de la Baie du Cotentin	23 330	-135	-295	160
SCoT du Pays du Cotentin	204 966	-1 874	800	-2 674
Manche	499 958	2 196	-565	2 761
Normandie	3 335 645	31 823	44 171	-12 348

► Un territoire de stock ?

Essayer de comprendre si le Pays du Cotentin est un territoire de stock ou non revient à se demander s'il existe une rotation des habitants, et si cette rotation offre une balance positive au regard des arrivées et des départs.

Comme expliqué précédemment, le solde migratoire est déficitaire. Les migrations résidentielles ne montrent pas autre chose, mais à un niveau moindre et sur une période différente. Entre 2008-2013, 5 592 arrivées contre 5 754 départs.

Ce manque d'attractivité constaté pourrait paraître rédhibitoire pour un territoire très ouvert sur l'extérieur dans le sens des arrivées comme des départs. Pourtant, ces flux ne concernent que 5,5 % de la population totale. Individuellement, les arrivées et les départs représentent respectivement 2,7 et 2,8 % de la population totale.

Dans le détail, les flux résidentiels sont très déficitaires vis-à-vis de la Normandie, 2 073 arrivées pour 2 835 départs. Les relations avec le Calvados et la Manche sont particulièrement dynamiques et déséquilibrées à la défaveur du Pays du Cotentin.

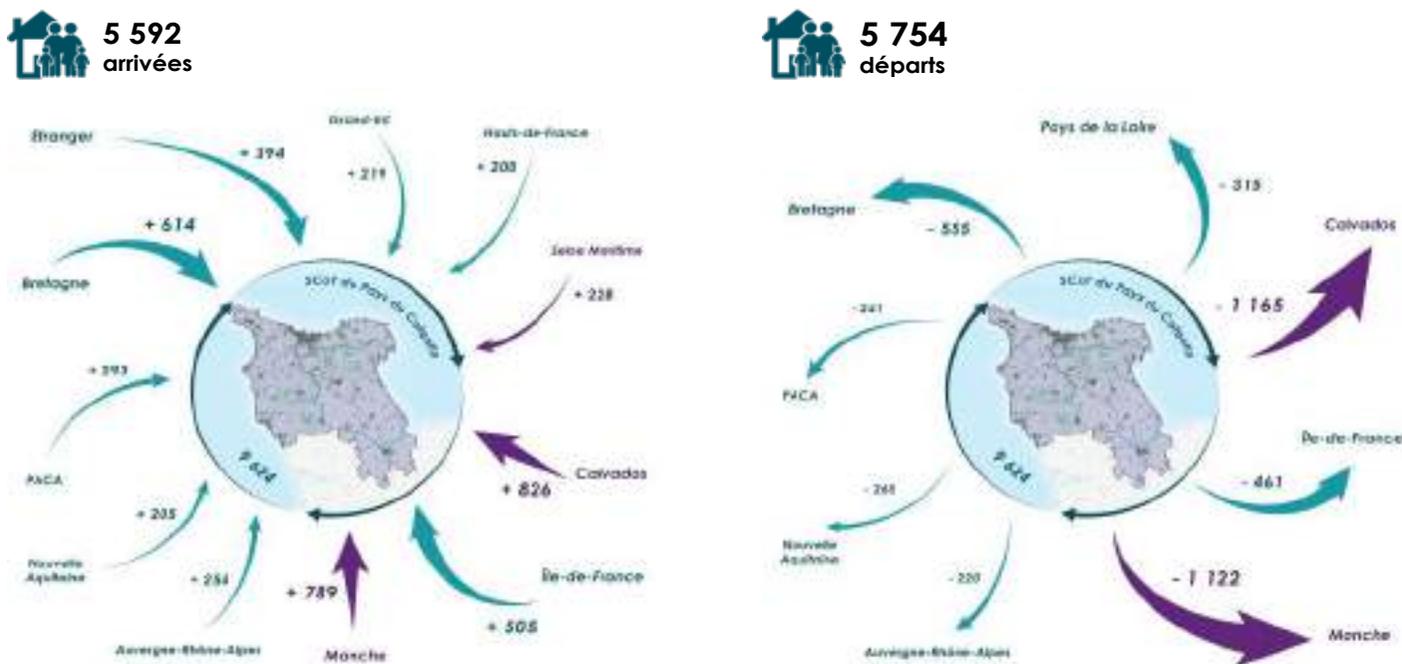
A l'égard des autres régions, les flux sont à l'avantage du territoire avec un différentiel de + 600. Parmi eux, les échanges avec la Bretagne et l'Île de France sont sensibles puisque 1 243 personnes originaires de ces deux régions sont venues s'installer au sein du périmètre du SCoT, alors que 1 016 cotentinois ont fait le chemin inverse. Ces interactions pèsent pour 35 % de la somme des arrivées et des départs à l'échelle des autres régions.

Le fait qu'il existe des relations assez intenses avec ces deux régions montrent que le Cotentin est quelque part une terre de rencontre entre des influences du Grand-Ouest et franciliennes.

Ainsi, le Pays du Cotentin est soumis à un paradoxe dans lequel il semblerait qu'il soit plutôt attractif pour les non normands que pour les normands.

Dès lors, le territoire pourrait statistiquement être considéré comme un territoire de stock où les migrations finalement sont modestes. Toutefois, il montre une certaine rotation de la part de personnes venant de régions voisines.

Migrations résidentielles 2008-2013
(Source : INSEE-MIGCOM ; EAU PROSCOT)



► Des logiques de flux en lien aux écosystèmes du Pays du Cotentin ?



Lorsque précédemment nous évoquions la notion de stock, elle n'était pas déconnectée de celle des flux. Or, la caractérisation de ces flux permet de dresser un portrait-robot des personnes qui viennent et arrivent sur le territoire.

Il est constaté que les 15-24 ans quittent le Pays du Cotentin pour poursuivre leur scolarité supérieure à Caen, Rennes, Rouen, Paris, Le Havre, notamment. Ainsi, le différentiel arrivées – départs est mesuré à – 679 entre 2008 et 2013. En proportion cette cohorte représente 35,5 de l'ensemble des départs du territoire, suivi des 25-29 ans : 13,7 %.

La classe d'âge des 30-39 ans présente la différence la plus avantageuse : + 201 personnes.

Contrairement à une idée reçue, les personnes de 65 ans et plus ne représentent que 5,2 % des flux des arrivées et 5,3 % des départs pour une variation de – 11 unités.

A la vue des catégories socio-professionnelles, les personnes sans activités professionnelles (personnes au chômage et inactives) présentent un différentiel arrivées-départs de – 495.

En revanche, 714 cadres et professions intellectuelles supérieures sont venus sur le territoire quand au même moment 495 partaient, soit une variation de + 219. Les activités de pointes dans l'énergie et leurs services associés agissent comme des attracteurs auprès de ces populations.

Quant aux retraités, le solde arrivées – départs est positif : + 67, attirés par un littoral préservé et agréable à vivre.

Cette analyse montre que les flux concernent toutes les classes d'âge et les catégories socio-professionnelles. Mais que la question de l'attractivité du Pays du Cotentin et de la fidélité qu'il génère est complexe.

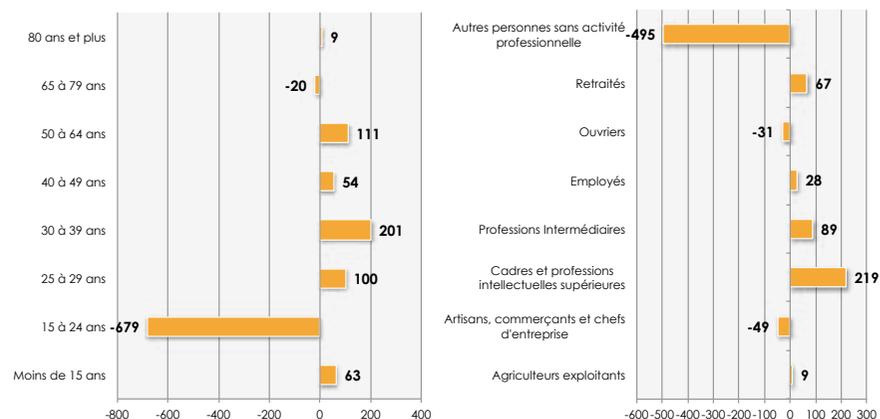
D'abord, l'attractivité existe auprès des classes actives puisqu'il y a plus de 25-64 ans qui arrivent qu'il n'en sort (+ 465 personnes). Parmi ces actifs, il y a moins de départs chez les cadres et professions intellectuelles supérieures que chez les employés, professions intermédiaires ou ouvriers. Ce fait contribue à accroître le volume de cadres et professions intellectuelles supérieures présent sur le territoire. Or, leur capacité financière peut expliquer la pression des prix immobiliers à l'œuvre près des espaces d'emplois de l'espace productif,

reléguant potentiellement les autres catégories socio-professionnelles au sein des espaces de moindre pression quant aux prix immobiliers.

Ensuite, la question de la fidélité se pose avant tout pour les plus jeunes. La présence de formations très spécialisées ou non dispensées enclenche le départ du territoire, mais leur retour est moins assuré. Tout comme la fidélité au territoire peut être interpellée par les évolutions des catégories sociales, induites par les spécificités économiques, ce qui n'est pas sans impact pour l'équilibre territorial.

Caractérisation des migrations résidentielles 2008-2013

(Source : INSEE-MIGCOM ; EAU PROSCOT)



► Une économie résistante ?

De 2009 à 2014, l'emploi s'inscrit dans un mouvement de baisse, - 727 emplois, que l'on retrouve à l'échelle de la Manche et la Normandie. Ceci dit, ce mouvement baissier est limité puisqu'en croissance annuelle moyen, il ressort à - 0,23 %/an quand il est de - 0,41 %/an pour la Normandie.

En revanche, les bassins de vie du Pays du Cotentin affichent de réelles dissemblances dans leur niveau de développement économique. Avec 1 052 emplois supplémentaires en 2014 par rapport à 2009, le bassin de vie des Pieux est le plus dynamique. Durant la même période l'espace de vie cherbourgeois connaît le principal reflux, - 974 emplois.

A l'échelle communale, parmi les plus fortes baisses, nous trouvons Cherbourg-en-Cotentin : - 1 282 emplois et Carentan-les-Marais : - 406 emplois. A l'inverse, parmi les hausses significatives, Les Pieux : + 789 emplois et Sottevast : + 158 emplois.

Les enseignements sur les évolutions de l'emploi sont nombreux :

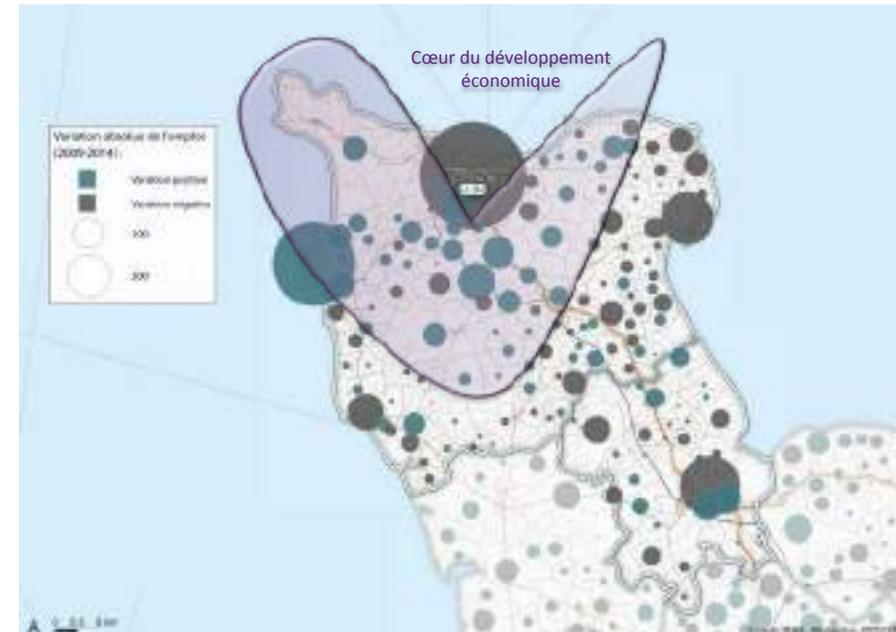
- La capacité de Cherbourg-en-Cotentin à être un moteur du développement économique par ruissellement pour le Pays du Cotentin est interpellée, tout comme est interrogée sa place dans les dynamiques des agglomérations à l'échelle normande et au-delà,
- Les espaces littoraux du sud-ouest et du nord-est affichent une contraction de l'emploi, révélant un fléchissement de la capacité redistributive des touristes dans leur circuit économique et un écosystème maritime qui souffre,
- L'irrigation à partir de la RN 13 n'est plus aussi homogène que par le passé, puisque la partie sud, où Carentan-les-Marais jouait un rôle d'entraînement, apparaît quelque peu en retrait des dynamiques d'emploi, malgré le développement de Catz et de Saint-Hilaire-Petitville,
- L'existence d'un cœur du développement économique tiré par l'effet d'entraînement d'industries de pointe et du desserrement cherbourgeois.

Enfin, la période 2009-2014 n'est pas à proprement parler une période faste pour l'économie nationale, notamment au regard de sa composante industrielle. Ainsi, les territoires plus industrialisés que la moyenne et dont les entreprises sont exposées à la concurrence internationale ou situées sur des segments en rupture technologique ont souffert. Tel est le cas du Pays du Cotentin, qui, du reste aurait

pu subir une contraction plus importante si son tissu économique n'était pas positionné sur des marchés porteurs ou d'importance stratégique pour la France.

Evolution de l'emploi entre 2009-2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Evolution de l'emploi par bassin de vie entre 2009-2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)

	Emploi total 2009	Emploi total 2014	Variation 2009-2014
CA du Cotentin	72 997	72 621	-376
Barneville-Carteret	2 496	2 384	-112
Beaumont-Hague	8 663	8 733	70
Bricquebec	2 525	2 673	148
Cherbourg-Octeville	40 366	39 392	-974
Les Pieux	6 214	7 267	1 052
Montebourg	1 897	1 827	-70
Saint-Pierre-Église	798	860	62
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1 426	1 394	-31
Saint-Vaast-la-Hougue	3 458	2 825	-632
Valognes	5 154	5 266	112
CC de la Baie du Cotentin	9 118	8 767	-351
SCoT du Pays du Cotentin	82 115	81 388	-727
Manche	196 929	194 944	-1 985
Normandie	1 310 165	1 283 403	-26 761

► La panne du « moteur présentiel » ?



L'économie présentielle représente 62,5 % des emplois du territoire, contre 37,5 % pour son pendant productif.

Sur longue période, les activités présentes ont connu des hausses continues, plus ou moins fortes. Pourtant, sur la dernière période 2009-2014, elles ont décroché pour la première fois de manière sensible : - 0,36 %/an, soit une diminution de 966 emplois à l'échelle du SCOT du Pays du Cotentin.

Quasiment tous les bassins de vie ont été frappés par cette tendance à la baisse, sauf les territoires limitrophes du bassin de vie cherbourgeois. Celui de Beaumont-Hague, Bricquebec, Saint-Pierre-Eglise, voire Valognes ont vu leurs emplois augmenter sur des volumes tout de même différents.

Cette diminution s'inscrit dans un contexte normand où l'atonie macroéconomique française a pesé sur la consommation des ménages et leurs investissements. Un autre facteur expliquerait cette baisse. Elle résulterait alors pour partie d'une diminution du potentiel du bassin de consommation cotentinois induit par la déprise démographique constatée sur la même période. Cela étant, ce repli interroge son caractère exceptionnel ou durable. Pour l'heure, bien qu'il soit tôt pour se prononcer, l'attrition des activités présentes n'est pas sans conséquence sur l'attractivité du territoire auprès des ménages et des touristes. En effet, leur présence témoigne d'une capacité du tissu économique local à offrir des biens et services consommés localement.

A l'inverse, les activités productives ont progressé de 240 unités. Pourtant, à l'échelle de la France comme de la Normandie, la période 2009-2014 a été extrêmement complexe pour l'industrie et les services qui lui sont associés. Aussi, cette croissance est assez inédite.

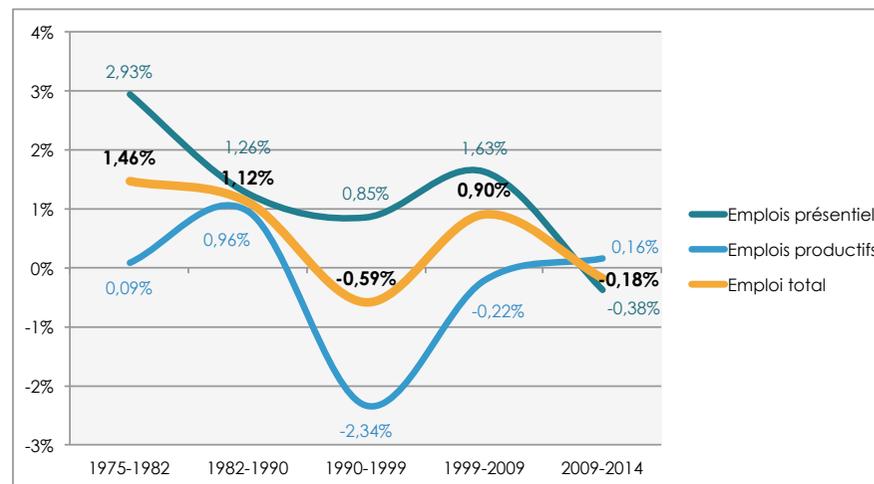
En détail, il est à constater que des bassins de vie sont en train de connaître une mutation de leur tissu économique. Ainsi, Barneville-Carteret affiche une légère progression des emplois productifs et une baisse de la sphère présentielle. Beaumont-Hague connaît un cheminement inverse avec une contraction des emplois productifs et une croissance des emplois présents.

Pour autant, les évolutions de ces deux sphères attestent que des relais de croissance s'avèrent nécessaires pour un ruissellement du développement sur toutes les parties du territoire. L'économie touristique et la spécialisation poussée sur des niches énergétiques, agroalimentaires ou autres sont essentielles pour assurer à la fois une lisibilité économique du Pays du Cotentin à

une échelle élargie et un effet d'entraînement sur son attractivité démographique comme économique.

Evolution de l'emploi total et par sphères entre 1975 et 2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Evolution de l'emploi par bassin de vie et sphères entre 2009-2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Emplois présents				Emplois productifs			
	Effectifs	Part dans l'emploi total	Variation absolue	Evol. moyenne annuelle	Effectifs	Part dans l'emploi total	Variation absolue	Evol. moyenne annuelle
CA du Cotentin	45 719	63,0%	-863	-0,4%	26 901	37,0%	487	0,4%
Barneville-Carteret	1 641	68,8%	-165	-1,9%	743	31,2%	53	1,5%
Beaumont-Hague	3 392	38,8%	224	1,4%	5 341	61,2%	-154	-0,6%
Bricquebec	1 492	55,8%	37	0,5%	1 181	44,2%	111	2,0%
Cherbourg-Octeville	27 655	70,2%	-540	-0,4%	11 737	29,8%	-434	-0,7%
Les Pieux	3 536	48,7%	-140	-0,8%	3 730	51,3%	1 193	8,0%
Montebourg	1 275	69,8%	-6	-0,1%	552	30,2%	-64	-2,2%
Saint-Pierre-Eglise	614	71,4%	60	2,1%	246	28,6%	2	0,1%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	826	59,2%	-41	-1,0%	568	40,8%	10	0,3%
Saint-Vaast-la-Hougue	1 594	56,4%	-315	-3,5%	1 231	43,6%	-317	-4,5%
Valognes	3 694	70,1%	23	0,1%	1 572	29,9%	89	1,2%
CC de la Baie du Cotentin	5 170	59,0%	-104	-0,4%	3 597	41,0%	-247	-1,3%
SCoT du Pays du Cotentin	50 889	62,5%	-966	-0,4%	30 499	37,5%	240	0,2%
Manche	124 704		-828	-0,1%	70 240		-1 156	-0,3%
Normandie	829 360		-5 601	-0,1%	454 044		-21 160	-0,9%

Activités présentes : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone.

Activités productives : activités qui produisent des biens et services majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

► Une recomposition du modèle agricole normand ?

La crise économique agricole impacte durement les revenus des exploitants et cause des cessations d'activités, qui s'accroissent. Couplé à une course à l'intensification des modes productifs, le nombre d'exploitations continue à diminuer. De 6 647 en 1988, elles sont passées à 2 762.

Or, cette concentration si elle est une réponse aux économies d'échelle renforce la problématique de la transmission des exploitations. En effet, elle induit une croissance du prix à payer pour les repreneurs, ce qui exclut un grand nombre de jeunes agriculteurs. Un accroissement de la taille des exploitations implique, en réalité, un matériel et des bâtiments plus importants.

Le besoin de rendements et de concentration se retrouve au travers de l'indicateur de la surface agricole utilisée (SAU) moyenne par exploitation qui n'a cessé de croître depuis 1988. Ainsi, cet indicateur est passé de 22 ha par exploitation à 46 en 2010.

Le modèle agricole pourrait à l'avenir être dual. D'une part, des structures qui chercheront à créer de la valeur ajoutée en misant sur les circuits-courts et, d'autre part, des exploitations qui continueront à se concentrer dans le but de chercher des rendements croissants, donc à s'industrialiser.

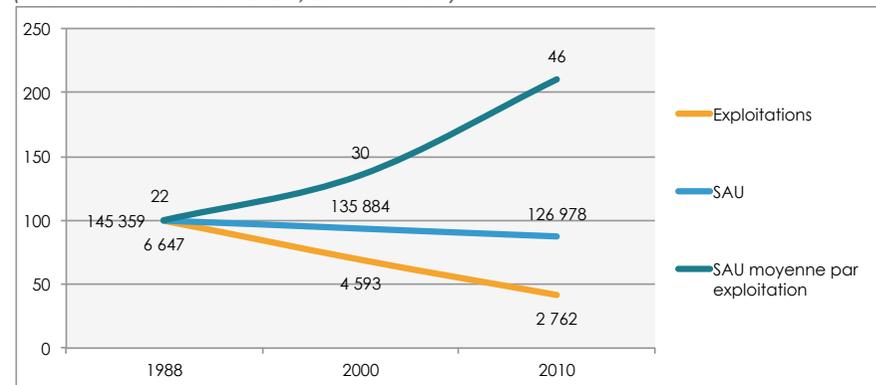
Pour les premières, la mise en valeur auprès des publics des productions faites localement, « directement à la ferme », est un enjeu majeur aussi bien en période touristique qu'en dehors. Au-delà, la question de la taille du bassin de consommation cherbourgeois pose question dans sa capacité à fournir une clientèle assez abondante.

Pour les secondes, des exploitations plus importantes nécessitent une main d'œuvre agricole suffisante et formée aux évolutions techniques et technologiques. Ce défi conditionne l'optimisation des chaînes de production.

Par ailleurs, l'agriculture implantée sur le littoral, filière légumière et ovine notamment, devra trouver des réponses adaptées à ses besoins de développement au regard de l'application de la loi Littoral.

Évolution des principaux agrégats agricoles entre 1988 et 2010 à l'échelle du Pays du Cotentin

(Source : AGRESTE-RGA 2010 ; EAU PROSCOT)



Évolution de la SAU par bassin de vie

(Source : AGRESTE-RGA 2010 ; EAU PROSCOT)

Territoires	Exploitations			SAU moyenne par exploitation		
	2000	2010	Var. en %	2000	2010	Var. en %
CA du Cotentin	3 747	2 173	-42,0%	27	43	58,2%
Barneville-Carteret	377	206	-45,4%	27	44	61,7%
Beaumont-Hague	337	189	-43,9%	32	51	60,3%
Bricquebec	413	218	-47,2%	25	42	72,8%
Cherbourg-Octeville	564	276	-51,1%	21	36	71,8%
Les Pieux	470	253	-46,2%	29	51	73,7%
Montebourg	293	201	-31,4%	35	51	46,1%
Saint-Pierre-Église	193	125	-35,2%	26	37	41,8%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	304	203	-33,2%	34	51	49,9%
Saint-Vaast-la-Hougue	404	273	-32,4%	26	35	34,9%
Valognes	392	229	-41,6%	26	39	49,8%
CC de la Baie du Cotentin	846	589	-30,4%	39	56	41,8%
SCoT du Pays du Cotentin	4 593	2 762	-39,9%	30	46	55,4%
Manche	18 242	11 328	-37,9%	25	38	51,2%
Normandie	52 017	35 374	-32,0%	40	56	41,1%

Surface agricole utilisée (SAU) : elle comprend superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

► Une ouverture plus limitée que par le passé ?



Les flux commerciaux entrants et sortants du port de Cherbourg montrent des évolutions divergentes entre les flux de passagers et de marchandises sur la période 2007-2017. Les premiers croissent de 1,8 %, quand les seconds baissent de 5 % sur la même période.

Toutefois, l'intervalle 2012-2017 est mieux orientée pour les deux types de flux. Ces dernières années ont vu un réel essor des activités de croisière, le port de Cherbourg jouissant d'une image liée à l'accueil de grands paquebots comme le Queen Mary 2. En revanche les liaisons Transmanche ont été chahutées en raison de la concurrence vive provenant du port de Caen-Ouistreham, de la crise économique et de la perte du pouvoir d'achat des britanniques suite aux effets conjugués de la crise. Le Brexit aura certainement un impact sur ce trafic, reste à en connaître l'ampleur.

L'aéroport de Cherbourg-Maupertus fait face, comme le port, à une concurrence régionale importante, dont l'aéroport de Caen-Carpique. L'aéroport, qui assurait des liaisons avec Paris et les îles anglo-normandes, n'assure plus que des liaisons ponctuelles avec l'Espagne (îles, Andalousie) la Grèce (Rhodes), la Croatie et l'Italie (Naples). Pour 2017, seuls 11 allers-retours sont prévus.

Aussi, l'activité se recentre vers l'aviation de loisirs et d'affaires.

La liaison reliant le Cotentin à Paris en train est desservie par 11 navettes d'une durée moyenne de 3h24, sachant que la première heure de départ est à 7h06, les mobilités professionnelles deviennent complexes. Autre signe que le fer ne rapproche pas le territoire à Paris, le trajet s'effectuait en 2h45 en 2011.

A la lumière des infrastructures de communication classiques (port, aéroport, route, fer), le Pays du Cotentin revêt un caractère presque insulaire vis-à-vis des flux nationaux et internationaux, à l'exception des croisières. Mais sur cette activité aussi, la concurrence nationale et internationale s'aiguisent.

Il est clair que l'accès au territoire est une problématique ancienne qui est toujours d'actualité. Et pourtant cette accessibilité externe est essentielle à son attractivité. Dès lors, si le territoire ne peut pas être à court terme un territoire de flux massifs, il peut en revanche être un espace de captation et de valorisation de flux « choisis » en raison de son potentiel touristique, son cadre de vie et de ses spécificités économiques.

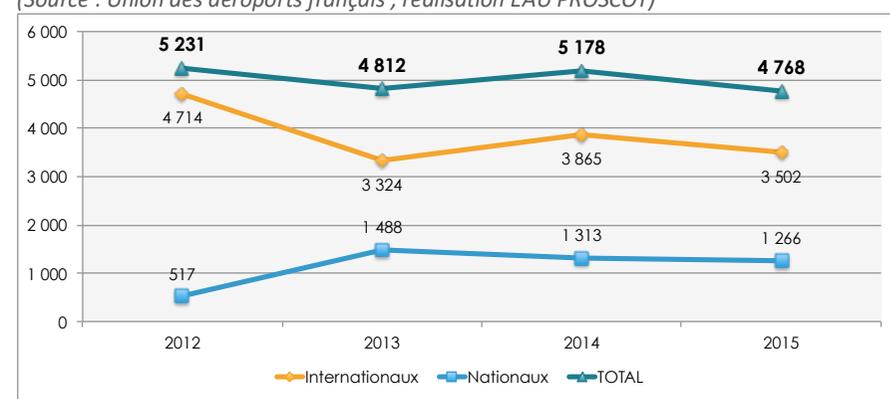
Flux commerciaux depuis le port de Cherbourg entre mai 2007 et mai 2017

(Source : Ports Normands Associés ; traitement : EAU)

		2007	2012	2017	2007-2012	2012-2017	2007-2017
PASSAGERS (EN UNITÉ)							
Transmanche	Passagers	71 164	46 956	57 636	-8%	4%	-2%
	Royaume-Uni	58 533	28 319	37 554	-14%	6%	-4%
	Irlande	12 631	18 637	20 082	8%	2%	5%
	Véhicules	18 168	14 250	18 247	-5%	5%	0%
	Royaume-Uni	14 847	9 139	12 717	-9%	7%	-2%
Irlande	3 321	5 111	5 530	9%	2%	5%	
Croisière	Passagers	2 434	22 460	30 683	56%	6%	29%
	Nombre d'escales	3	9	7	25%	-5%	9%
TOTAL PASSAGERS		73 598	69 416	88 319	-1,2%	4,9%	1,8%
MARCHANDISES (EN TONNES)							
Transmanche	Marchandises	212 824	120 789	141 368	-11%	3%	-4%
	Royaume-Uni	166 063	53 460	56 144	-20%	1%	-10%
	Irlande	46 761	67 329	85 224	8%	5%	6%
	Poids lourds	7 759	3 754	4 479	-14%	4%	-5%
	Royaume-Uni	6 285	1 804	1 732	-22%	-1%	-12%
Irlande	1 474	1 950	2 747	6%	7%	6%	
Fret conventionnel	Autres marchandises	30 883	2 598	529	-39%	-27%	-33%
TOTAL MARCHANDISES		243 707	123 387	141 897	-13%	3%	-5%

Évolution des passagers internationaux et nationaux entre 2012 et 2015

(Source : Union des aéroports français ; réalisation EAU PROSCOT)



Un frein : un niveau de construction inférieur aux besoins ?

Derrière la notion d'attractivité se cache l'offre d'aménités qu'un territoire est capable de fournir à ses résidents. Le logement en fait partie.

Après un point haut en 2007 à 1 333 unités, la construction de logements a fléchi, contrecoup de la crise des subprimes et de l'atonie de la conjoncture française. En 2015, leur nombre affichait 519 unités, soit une division par 2,6.

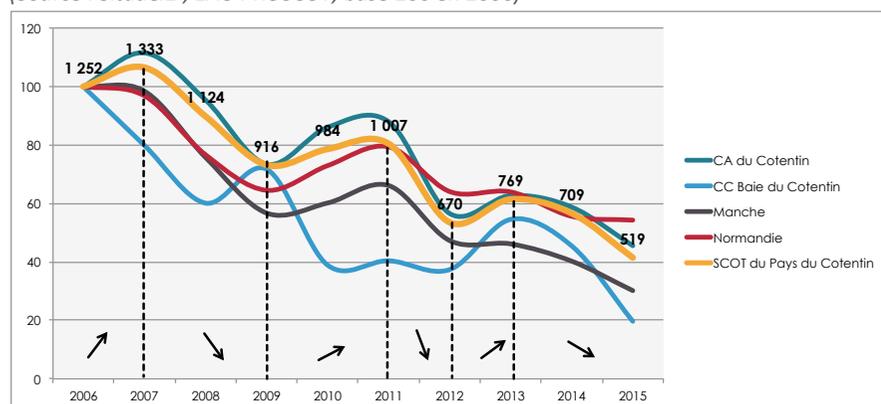
Le bassin de vie cherbourgeois a enregistré le plus de constructions, 3 249 entre 2006 et 2015, et Saint-Pierre-Eglise le moins, 245. Pour chacun des espaces de vie, le vieillissement de la population, les dynamiques économiques et démographiques, les prix immobiliers, les nouveaux modes de vie comme la monoparentalité, les familles recomposées, l'évolution de la vacance des logements et du contexte plus ou moins touristique des espaces, les capacités d'accueil liées aux contraintes littorales et aux risques, ont influencé les niveaux de construction des bassins de vie.

Ceci dit, sur 2009-2014, le territoire a vu le nombre de ses constructions croître de 869 unités quand il en aurait fallu 1 334 pour absorber les besoins en logements. Autrement dit, la construction de logements n'a pas été suffisante pour assurer le maintien de la population à son niveau actuel. Cet élément expliquerait à son tour une partie du reflux démographique constaté durant cette période.

Au-delà de l'objectif d'assurer un niveau de construction suffisant pour répondre aux besoins, il est nécessaire de proposer une offre adaptée en type (taille, gabarit des logements) et en gamme (marché libre, logements sociaux). Il s'agit alors de rendre possible le parcours résidentiel au sein du territoire en fonction des parcours de vie, de l'âge et des surfaces financières des ménages.

Évolution du nombre de logements commencés entre 2006 et 2015

(Source : Sitadel2 ; EAU PROSCOT, base 100 en 2006)



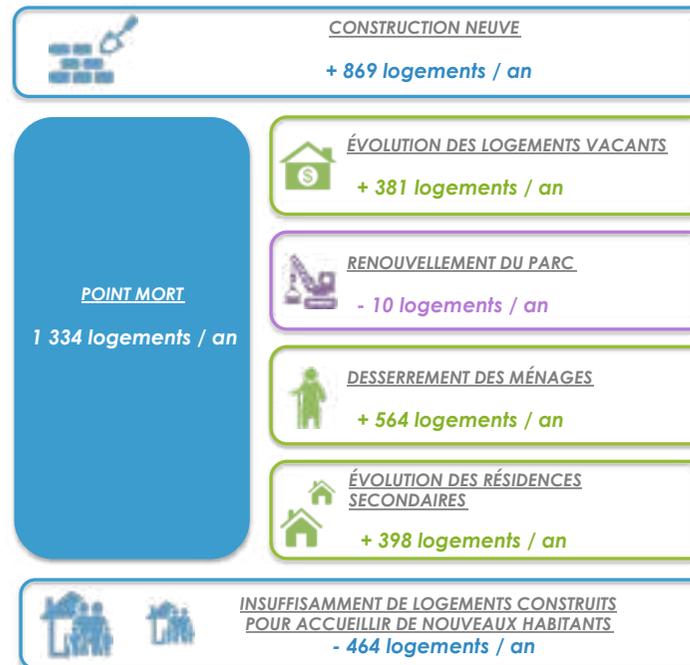
Nombre de logements commencés entre 2006 et 2015

(Source : Sitadel2 ; EAU PROSCOT)

Territoires	2006-2015 (10 ans)		Dont 2009-2015 (5 ans)	
	Logements commencés	Moyenne annuelle	Logements commencés	Moyenne annuelle
CA du Cotentin	8 198	820	4 964	993
Barneville-Carteret	779	78	413	83
Beaumont-Hague	680	68	332	66
Bricquebec	428	43	233	47
Cherbourg-Octeville	3 249	325	2 175	435
Les Pieux	1 128	113	704	141
Montebourg	306	31	167	33
Saint-Pierre-Église	245	25	139	28
Saint-Sauveur-le-Vicomte	265	27	145	29
Saint-Vaast-la-Hougue	534	53	315	63
Valognes	584	58	341	68
CC de la Baie du Cotentin	1 085	109	610	122
SCoT du Pays du Cotentin	9 283	928	5 574	1 115
Manche	26 259	2 626	14 668	2 934
Normandie	165 349	16 535	103 254	20 651

Production de logements et point mort sur la période 2009-2014

(Source : INSEE-RP, Sitadel2 ; EAU PROSCOT)



La sanction de l'évolution de la vacance ?

Les espaces économiques dynamiques du périmètre productif innovant sont ceux où la vacance évolue le moins. Les bassins de vie des Pieux, + 14 logements vacants entre 2009 et 2014 et de Bricquebec, + 20 logements de ce type, sont dans ce cas.

En revanche, les territoires dans lesquels la proportion de résidences secondaires est élevée, comme les bassins de vie de Saint-Vaast-la-Hougue ou Barneville-Carteret, connaissent des évolutions significatives respectivement de + 148 et + 250.

Globalement, la vacance sur le Pays du Cotentin est à mettre en rapport :

- Avec l'inadaptation d'une partie du parc aux besoins des personnes : réduction de la précarité énergétique, accessibilité notamment pour les personnes âgées et handicapées, luminosité, intimité,
- Mais aussi, au regard de la capacité des ménages à assumer financièrement le coût de la rénovation et du retour sur investissement qu'ils escomptent,
- De la concurrence faite par les opérations immobilières nouvelles, souvent moins onéreuses à l'achat que la réhabilitation à l'image des bassins de vie de Beaumont-Hague, Valognes et la Baie du Cotentin notamment.

Dès lors, l'intérêt de travailler la question de la vacance est un levier pour :

- L'image du territoire afin d'éviter les effets d'abandon,
- Répondre au maintien des ménages dans certains espaces, comme les personnes âgées au sein des centres bourgs à proximité des commerces et services,
- Lutter contre la précarité énergétique, à l'image des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) réalisées en 2016 sur les ex-CC du Bocage Valognais, de Bricquebec-en-Cotentin, sur le centre ancien de l'ex-Cherbourg-Octeville et de La Glacière ou bien encore au travers du Programme d'Intérêt Général de la Manche,
- Diminuer la consommation d'espace.

Les logements vacants par bassin de vie en 2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Evolution des logements vacants par bassin de vie entre 2009-2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



► La gestion dynamique des risques, un enjeu après une période « réglementaire » ?

Le territoire est concerné par une pluralité de risques, dont l'occurrence et la violence sont susceptibles d'être amplifiées par le changement climatique. L'adaptation aux risques devient un enjeu crucial pour minimiser l'exposition des personnes et de leurs biens aux aléas, donc pour améliorer leur tranquillité de vie. Parmi ces risques, sont recensés les risques d'inondation et de submersion marine, météorologiques, de mouvements de terrain, technologiques liés au risque nucléaire, de transports de matières dangereuses, les risques miniers, d'engins de guerre.

Les principaux nouveaux éléments concernant les risques naturels et technologiques depuis le Scot de 2011 concernent le risque d'inondation et de submersion marine avec notamment les points suivants :

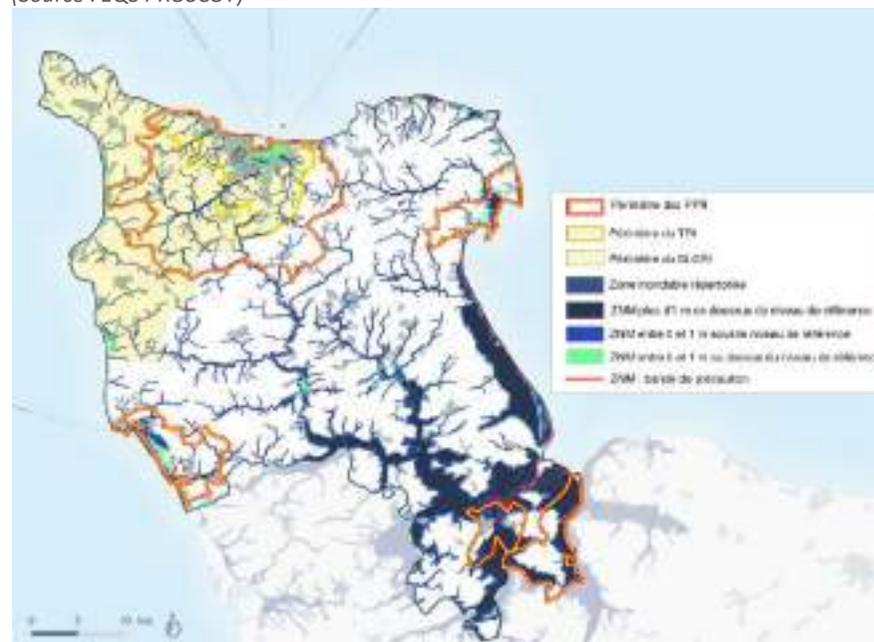
- Un Territoire à Risque Important (TRI) défini sur la région de Cherbourg-Octeville avec un travail en cours d'élaboration sur les risques et sa gestion (Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation) ;
- Trois nouveaux PPR Littoraux adoptés : Saint-Vaast La Hougue, Carentan et Barneville-Carteret ;
- Un PPR Multi Risques en cours d'élaboration (Région de Cherbourg-Octeville) intégrant les phénomènes d'inondations de cours d'eau, de submersion marine mais aussi de chutes de blocs ;
- Un atlas des zones sous le niveau marin (ZNM) de Basse-Normandie qui cartographie des zones d'aléas sur lesquelles la DDTM prescrit certaines mesures liées à l'urbanisation (doctrine assez limitative sur le développement urbain).

A la vue de cet inventaire, le territoire semblerait particulièrement contraint pour son développement futur. Pourtant, la situation très diversifiée au niveau des risques implique deux niveaux de lecture.

- Le premier suivant le principe de précaution tendrait vers un aménagement qui anticiperait le risque en évitant toute exposition,
- Le second suivant un principe proportionné soutiendrait une appréciation circonstanciée des situations au regard des aléas. Il s'agit, dans ce cas de figure, de réapprendre à vivre avec le risque au travers d'une concertation avec les habitants et d'une gestion rationnelle de l'espace.

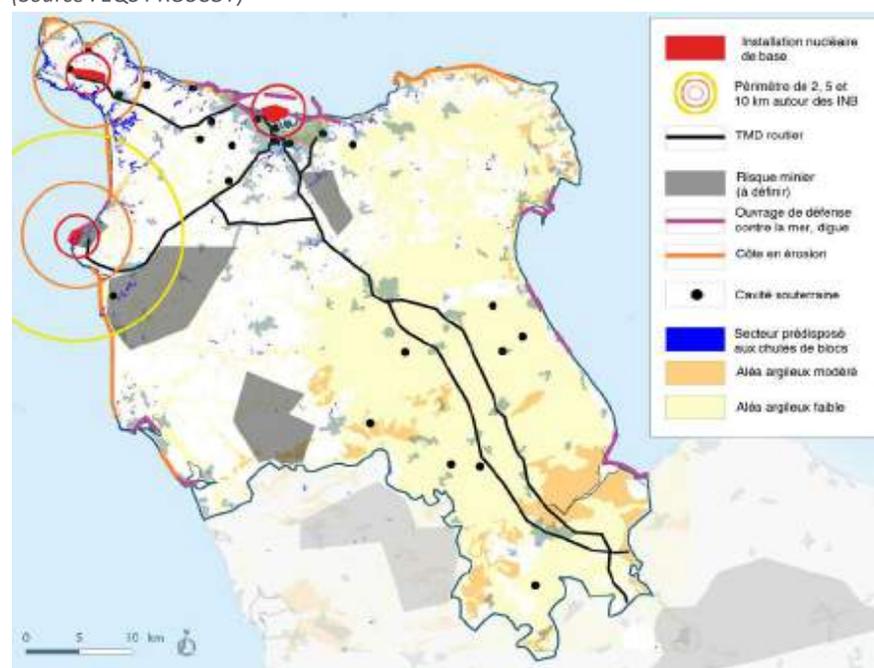
Carte de synthèse du risque d'inondation et de submersion marine

(Source : EQS PROSCOT)



Carte de synthèse des risques (hors inondation et submersion marine)

(Source : EQS PROSCOT)



► Vers un risque de dilution du patrimoine bâti cotentinois ?

Le Pays du Cotentin, dont la notoriété s'appuie sur un patrimoine traditionnel de grand intérêt fait de matériaux de qualité (bauge, pierre...) et orné d'une profusion de détails architecturaux, a été assez préservé des destructions de 1944 hormis la côte ouest dans les marais (Ota Beach).

Pour autant, les opérations d'aménagement de ces dix dernières années en extension comme au sein des bourgs, s'inscrivent pour la plupart en rupture du patrimoine local. C'est tant le cas pour les silhouettes urbaines que pour les matériaux, dont l'apparence est celle d'une architecture standardisée, qui satisfait une demande basée sur la capacité financière des acquéreurs.

Ces opérations en entrée de ville tendent à banaliser et déqualifier certains bourgs et villages ruraux. Il s'agit tant du bâti que des modes d'implantation et traitements de l'espace public (panneaux publicitaires, absence d'espaces de respiration, forte minéralité...).

Cette absence de transition entre l'espace agri-naturel et l'espace urbain compromet à la fois la lisibilité des lieux et leurs fonctions mais aussi la perception des observateurs.

Condition de l'attractivité des centres bourgs, la question du traitement de la lisière urbaine mérite d'être replacée dans les réflexions d'aménagement. Elle est également à envisager au prisme de la trame verte et bleue urbaine dont le rôle est double, de fonctionnement écologique d'une part et d'appropriation du paysage par les habitants d'autre part.

De manière concomitante, l'attention doit aussi porter sur l'intégration des ensembles bâtis futurs et l'association judicieuse du patrimoine local aux nouveaux modes constructifs pour s'inscrire en continuité de l'existant et répondre aux enjeux d'aujourd'hui (performance énergétique, confort, accessibilité...).

L'exemple d'une entrée de ville de qualité

(Source : googlestreetmaps ; traitement : EAU PROSCOT)



- Une place laissée à la nature : haies, recul des constructions
- Une architecture typique (pierre, terre...)
- Des murets en pierre, faisant écho au bâti

Paysage d'architectures : le bâti en bauge

(Source : PNR des marais du Cotentin et du Bessin)



1. L'édifice en bois et encadrement en pierre au blocage qui fait l'unité de la façade à mesure de l'élévation du mur.
2. Soubassement... Il est réalisé en pierre et se situe entre 0,50m et 1,00m de haut.
3. Toiture en charpente traditionnelle des marais avec des pannes et des chevrons.
4. Conduit de cheminée en terre.

Des formes urbaines en rupture du bâti existant

(Source : googlestreetmaps)



Dispositif ENERTERRE illustré en BD : lutter contre la précarité énergétique

(Source : PNR des Marais du Cotentin et du Bessin)

► Conclusion

Durant ces dernières années, les bassins de vie ont évolué de façon différente. Plus globalement, le Pays du Cotentin a connu un manque d'attractivité démographique et économique dans une période marquée par l'atonie de la croissance en France.

Ainsi, le territoire n'est pas une presqu'île déconnectée du contexte régional et national. Au contraire, il vit sa relation à la Normandie avec une certaine intensité, comme il le vit à l'égard de la France. Son cloisonnement, ici, semble relatif.

Pour autant, malgré une identité cotentinoise palpable, il semblerait qu'un manque de notoriété soit à l'origine d'une certaine défiance à l'égard du territoire. Climat, territoire du « bout », image du nucléaire, etc. pourraient agir sur lui.

Néanmoins, si la croissance globale n'est pas pour l'heure au rendez-vous, la réflexion sur les conditions à mettre en œuvre pour redresser les tendances reste ouverte. Elle pose la question du renouvellement du modèle cotentinois dans un contexte qui évolue.

Les défis de la lisibilité, de l'attractivité, de la compétitivité sont relancés avec plus de vigueur que lors de l'élaboration du SCoT de 2011. La différence entre aujourd'hui et 2011 se trouve dans la taille et les nouvelles compétences des intercommunalités nouvellement constituées qui, ensemble, peuvent dépasser certaines contraintes d'aménagement et de financement propices à l'émergence de projets de territoire.

Un manque d'attractivité, quels leviers pour infléchir la tendance ?

(Source : EAU PROSCOT)





D. Les leviers de qualification et de développement de l'attractivité du Cotentin et de sa notoriété

► Introduction

La diversité qui maille le territoire du SCoT du Pays du Cotentin induit des éléments pouvant faciliter le renouvellement de son mode de développement et la (re)conquête de sa notoriété.

Ces éléments existent et sont nombreux. Ils se positionnent sur des thématiques en émergence et sur lesquelles les territoires, les bassins de vie peuvent agir comme facilitateurs à leur essor.

Aussi, cette partie entend dresser une liste des atouts les plus emblématiques, non exhaustifs, dont les effets d'entraînement sont les plus conséquents en terme d'attractivité.

Implicitement, ces leviers devront agir sur des éléments qui renforcent la liberté de choix des ménages, des touristes et des entrepreneurs lors de leurs parcours résidentiels et de découverte au sein du territoire.



► Vers la poursuite du désenclavement de la Presqu'île ?



La situation géographique du territoire et son éloignement des grands bassins de population l'ont contraint à développer des alternatives pour se raccrocher au continent et développer des liaisons en interne.

La mise aux normes autoroutières de la RN 13 renforce le lien du Pays du Cotentin avec le reste de la Normandie et du continent en général, désormais plus vite accessible.

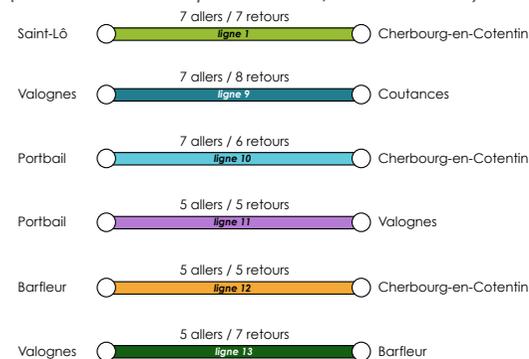
En terme de transports en commun, 6 lignes régulières express et 3 lignes supplémentaires en période estivale maillent la presque totalité du territoire à raison de 5 à 7 allers retours par jour. A ces lignes s'ajoute un service de transport à la demande, qui lui aussi concerne la majeure partie du Cotentin. Cette offre conséquente par rapport à celles d'autres départements français, n'est pas pour autant suffisante pour répondre aux besoins des actifs. Elle s'adresse essentiellement aujourd'hui aux personnes les moins mobiles et aux écoliers, collégiens et lycéens.

Néanmoins, au sein de l'agglomération cherbourgeoise, l'offre de transport urbain a tendance à se densifier et entend s'améliorer davantage dans les prochaines années au travers d'un Bus à Haut Niveau de Services.

Quant à l'offre ferroviaire, si elle permet des temps de parcours compétitifs par rapport à l'automobile au sein du Pays du Cotentin, elle s'est dégradée passant d'une distance-temps de 2h45 entre Cherbourg et Paris en 2011 à 3h10 aujourd'hui. Le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie qui envisage la création de nouveaux tronçons entre Evreux et la capitale pourrait à terme réduire le temps séparant Cherbourg de Paris.

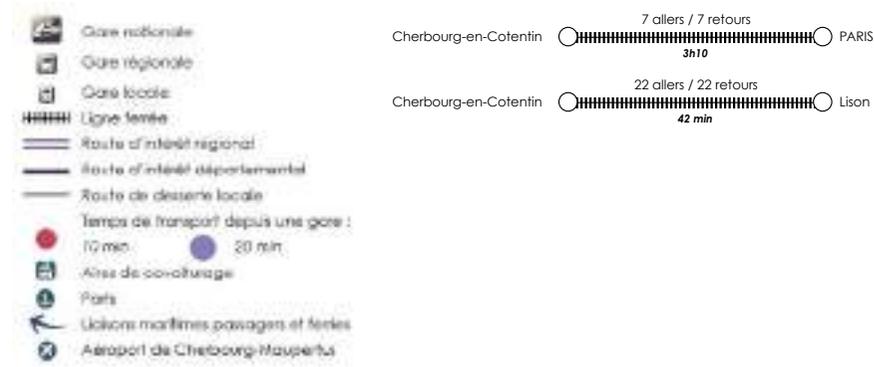
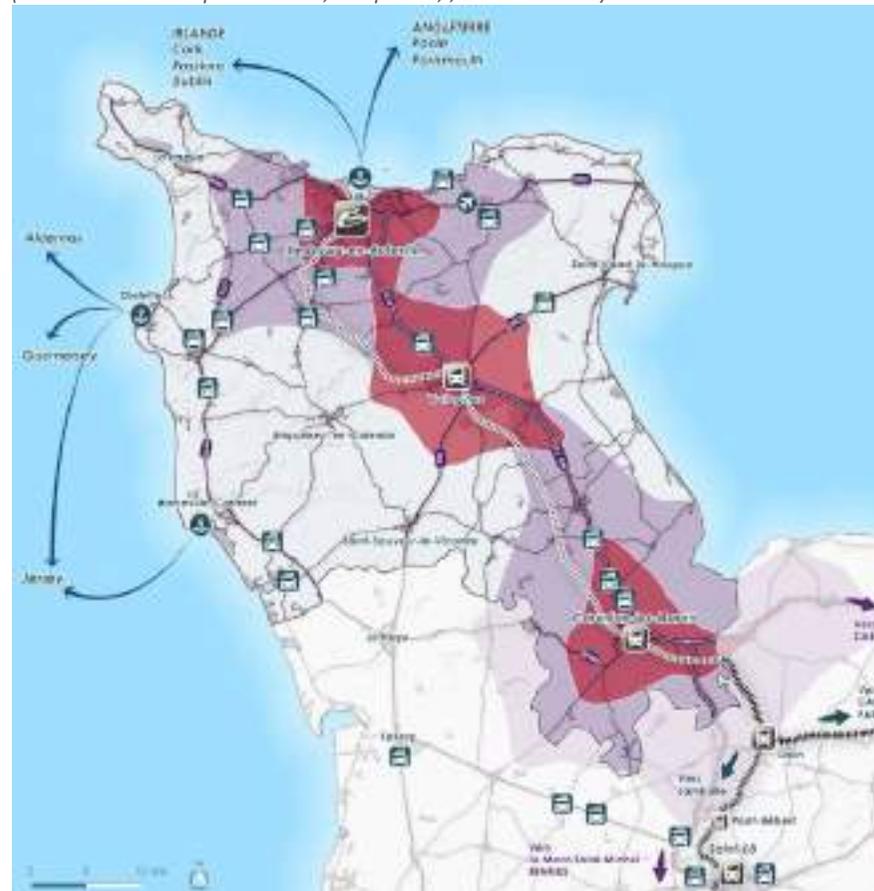
L'offre de transport interurbain

(Source : Conseil départemental ; EAU PROSCOT)



L'offre de transport routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire

(Source : Conseil départemental, Géoportail, ; EAU PROSCOT)



► Les emplois métropolitains, de l'intelligence et de l'ingénierie, les ressources humaines associées... un atout à renforcer et à utiliser

Alors que les fonctions présentes et productives sont réparties de manière uniforme sur l'ensemble de l'espace français, il n'en va pas de même pour les fonctions métropolitaines qui sont localisées dans les agglomérations et métropoles nationales.

Ces emplois sont qualifiés et sont un indicateur du rayonnement et du dynamisme des grandes agglomérations et métropoles. Leur présence est indispensable au bon fonctionnement des entreprises industrielles et tertiaires par leur fonction d'expertise, d'organisation, de gestion des ressources humaines, commerciale. Ils contribuent à la notoriété économique territoriale.

A l'échelle du Pays du Cotentin, les emplois métropolitains ont progressé de 1 164 unités, quand l'emploi total a baissé de 727 unités. Cette divergence sous-entend que le pouvoir redistributif des emplois métropolitains dans le circuit économique du territoire est relatif et que le marché de l'emploi se segmente entre des personnes qualifiées moins sensibles aux variations conjoncturelles que des personnes moins qualifiées.

L'encadrement métropolitain, appelé également emplois métropolitains supérieurs, qui correspond à des fonctions de décisions très qualifiées de cadres, est lui en croissance de 729 unités.

Plus finement, les emplois métropolitains sont en augmentation dans l'espace productif innovant, tirés en cela par la présence de la filière énergétique et du pôle tertiaire cherbourgeois.

Cela se confirme par l'augmentation sensible des prestations intellectuelles (ingénieurs notamment) : + 1 052 unités entre 2009-2014. En revanche, les autres fonctions métropolitaines sont plutôt stables au niveau du Pays du Cotentin, notamment dans les fonctions conception-recherche : - 4 emplois.

Parmi les fonctions métropolitaines :

- Conception-recherche :** professions de la conception, de la recherche et de l'innovation,
- Prestations intellectuelles :** professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise...
- Commerce inter-entreprises :** professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre entreprises,
- Gestion :** professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance,
- Culture-loisirs :** professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non.

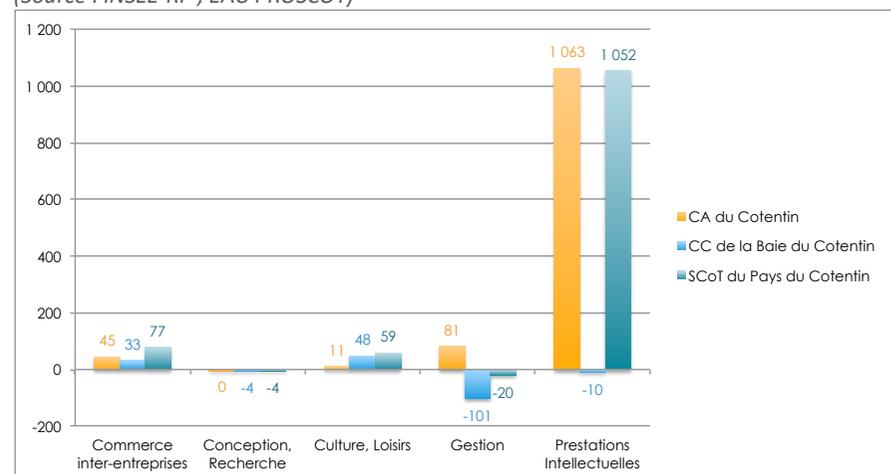
Nombre et évolution des emplois métropolitains

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)

	Emploi métropolitain			Encadrement métropolitain		
	Effectifs 2014	Part dans l'emploi total	Variation 2009-2014	Effectifs 2014	Part dans emplois métropolitains	Variation 2009-2014
CA du Cotentin	14 369	19,8%	1 198	4 163	29,0%	700
Barneville-Carteret	298	12,5%	-38	107	36,0%	-9
Beaumont-Hague	2 593	29,7%	531	781	30,1%	199
Bricquebec	346	13,0%	28	50	14,3%	-13
Cherbourg-Octeville	8 163	20,7%	382	2 413	29,6%	385
Les Pieux	1 362	18,7%	370	411	30,2%	60
Montebourg	204	11,2%	-19	23	11,1%	-6
Saint-Pierre-Église	69	8,1%	-10	29	42,1%	19
Saint-Sauveur-le-Vicomte	149	10,7%	-26	26	17,6%	11
Saint-Vaast-la-Hougue	346	12,2%	-43	117	33,9%	15
Valognes	839	15,9%	23	206	24,5%	41
CC de la Baie du Cotentin	1 274	14,5%	-34	311	24,4%	29
SCoT du Pays du Cotentin	15 643	19,2%	1 164	4 474	28,6%	729
Manche	34 892	17,9%	1 364	9 361	26,8%	1 071
Normandie	259 096	20,2%	3 472	76 123	29,4%	4 745

Evolution des emplois métropolitains par fonction entre 2009-2014

(Source : INSEE-RP ; EAU PROSCOT)



Vers un territoire connecté !



L'offre de très haut débit (THD) se limite encore aujourd'hui aux noyaux des principaux centres urbains. Ailleurs, dans les hameaux et espaces ruraux, le THD est inexistant. L'objectif fixé par le SDTAN est de couvrir l'ensemble des foyers en FTTN d'ici 2027.

Quant à l'internet mobile en 4G, l'offre reste très inégale. La moitié est du territoire n'est pas couverte.

Si le déploiement de l'infrastructure constitue le premier objectif, l'accompagnement des évolutions et usages numériques en est un autre. En effet, plus qu'un outil de développement, le numérique est un préalable pour donner les moyens aux entreprises d'innover (services numériques, gestion et transfert de BIG DATA, économie du partage...) et pour faciliter le quotidien des populations (e-commerce, e-santé, e-learning...).

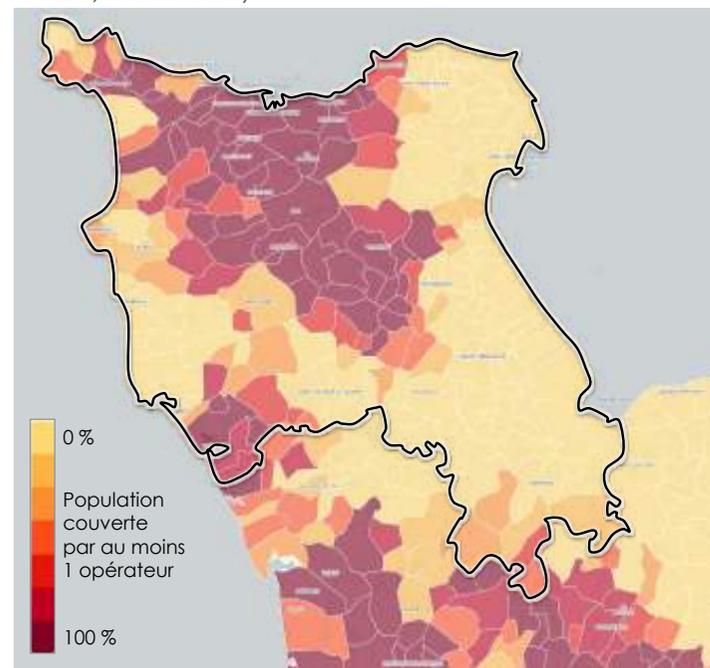
C'est justement dans ce cadre que le territoire a placé le e-tourisme comme un axe essentiel de son plan d'actions touristiques 2016-2018. L'acquisition de tablettes pour les circuits d'interprétation à destination des touristes et autres solutions d'affichage dynamiques dans les offices de tourisme soulignent cette volonté affichée d'une offre « au goût du jour » pour renforcer à terme l'attractivité et la fidélité au Cotentin.

Dans une perspective de rapprochement au continent et aux grands centres de décision, le territoire sera amené à affirmer la couverture numérique et mobile comme une priorité pour le développement, pour sa compétitivité et pour son attractivité territoriale.

En outre, la réflexion liée aux communications numériques pose la question des horizons temporels de l'amélioration de la situation et de l'équilibre littoral/arrière pays et est/ouest.

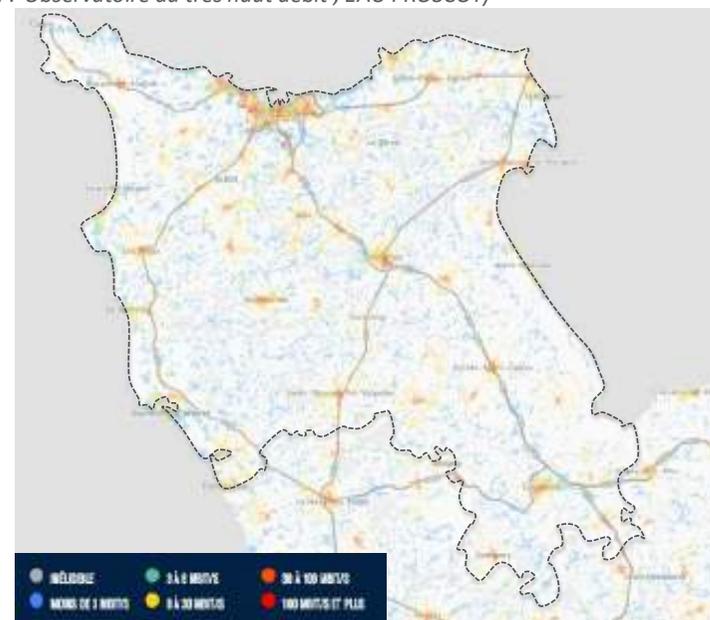
La couverture 4G en 2015 par au moins un opérateur

(Source : ARCEP ; EAU PROSCOT)



Éligibilité à la fibre optique dans le territoire

(Source : Observatoire du très haut débit ; EAU PROSCOT)



► Des formations en lien avec les filières économiques présentes qui préparent l'avenir

Depuis une dizaine d'années, le territoire conforte son offre de formations en adéquation aux besoins de ses entreprises motrices.

La filière énergie, emblématique du Cotentin, peut s'appuyer sur l'Ecole des Applications Militaires de l'Energie Atomique ou encore les spécialités de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en « énergies marines renouvelables » et « opérations nucléaires ».

Dans les activités marines plus spécifiquement, l'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer apporte lui aussi un soutien considérable.

Le Technopôle de Cherbourg Normandie créé dans le but de favoriser les liens entre les différents acteurs de l'industrie, de la formation et de la recherche comprend justement ces 3 pôles : le nucléaire (depuis 2009), les énergies marines renouvelables (depuis 2011) et l'agro-mer (depuis 2011).

Enfin, dans la continuité de ce rapprochement, la filière « industrie des énergies » a été reconnue en 2014 par la labellisation « campus des métiers et des qualifications » donnant davantage de ressources au territoire pour innover dans ces secteurs (énergies marines renouvelables notamment).

En outre, dans un souci de fixer les jeunes sur le territoire, d'autres formations existent comme l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), des BTS sur les métiers de la mode, du notariat, de l'assurance, comptabilité ou encore celles dispensées par l'Université de Caen Normandie via l'IUT Cherbourg-Manche forte de 620 étudiants.

L'enjeu sous-tendu est bien celui de former des étudiants, les fixer sur le territoire après leur cursus, et leur offrir autant un emploi dans le domaine dans lequel ils ont étudié qu'un cadre de vie attractif, alliant équipements et services à la hauteur de leurs envies. Cependant, la diversification du tissu économique est un aspect fondamental pour que ces jeunes formés localement ne partent pas ailleurs.

Au-delà des formations initiales, la formation continue devient un enjeu majeur afin d'anticiper les mutations économiques à l'œuvre, robotisation et numérisation accélérée, et accompagner les personnes dans leurs parcours professionnels pour éviter toute forme de décrochage et exclusion sociale.



La filière énergétique, une filière motrice à conforter



La filière énergétique représente 26,5 % des emplois salariés recensés sur le territoire en 2015. Depuis 2008, elle n'a cessé de renforcer son poids.

Alors que l'emploi salarié global progressait tout de même de 6 % entre 2008-2015, la filière énergie enregistrait une croissance insolente de 30 %. Ces emplois passant de 9 818 unités à 12 725.

Parmi les activités énergétiques, l'électronucléaire (élaboration et transformation de matières nucléaires, production et distribution d'électricité, traitement et élimination des déchets dangereux) et les services associés (ingénierie, ressources humaines associées) sont particulièrement présentes, distribution, etc.).

Globalement, le nucléaire permet au Pays du Cotentin de passer sans grand choc les crises. La principale raison à cela est la présence de donneurs d'ordre implantés localement comme Areva, DCNS et Engie (ex-EDF).

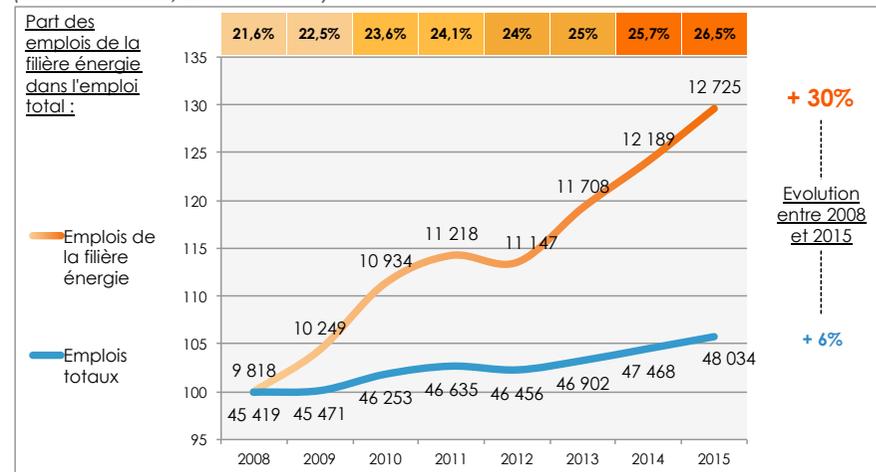
Cela étant, compte tenu de l'avenir encore flou du nucléaire suite aux pressions de l'opinion publique, bon nombre de sous-traitants et certains donneurs d'ordre ont commencé à diversifier leurs activités notamment vers les énergies marines renouvelables, la défense ou encore la construction navale. Ceci amène à penser la transversalité des activités nucléaires et des passerelles à bâtir pour se positionner sur de nouveaux marchés à très forte valeur ajoutée.

Néanmoins, la filière énergétique est dans son ensemble tout de même confrontée à des difficultés de recrutement. L'augmentation des effectifs amène à une tension sur le marché du travail, ce d'autant plus que le territoire est pointé pour son manque d'attractivité et d'accessibilité. Afin de pallier cet handicap, les entreprises misent sur la formation interne et le recrutement externe.

Autre fait, la filière énergétique semble cantonnée géographiquement sur l'espace productif innovant où une forme de spécialisation se dévoile entre Le bassin cherbourgeois plus axé sur les services et les bassins des Pieux et de Beaumont-Hague plus industriels. Or, la diffusion de cette économie dynamique située au nord-est du Pays du Cotentin ne se diffuse que très marginalement sur le reste de son périmètre. D'où l'intérêt de conforter et développer d'autres ressources économiques comme l'agroalimentaire, le tourisme et les services à la personne ailleurs.

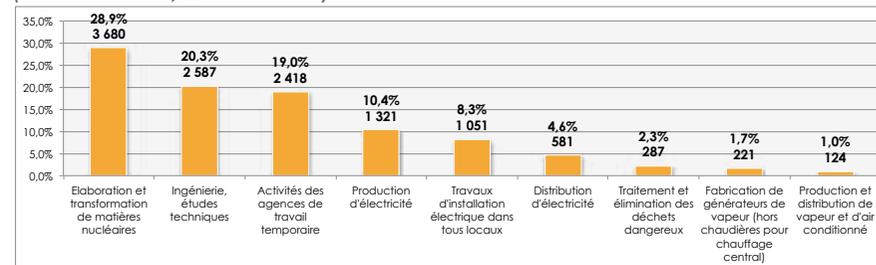
Évolution des emplois relevant de la filière énergie et des emplois totaux entre 2008 et 2015

(Source : ACOSS ; EAU PROSCOT)



Principales activités de la filière en nombre d'emplois et part dans l'emploi total de la filière en 2015

(Source : ACOSS ; EAU PROSCOT)



► La transition énergétique, levier économique et opportunité de positionnement global

Soucieux de son avenir et conscients de son environnement contraint (risques d'érosion et d'inondation, élévation du niveau de la mer...), les acteurs du Pays du Cotentin se sont depuis longtemps mobilisés dans la lutte contre le changement climatique et la maîtrise des consommations énergétiques associée à l'usage d'énergies renouvelables. C'est dans ce cadre que le Syndicat Mixte a initié dès 2010 la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie.

Le premier bilan fait état d'une bonne dynamique dans le **bois-énergie**, issu principalement de l'entretien du bocage. En effet, le linéaire estimé à 53 000 km dans la Manche en 2010 pour un potentiel évalué à 795 000 m³ de bois/an soit l'alimentation théorique de 90 000 à 110 000 foyers (source : *département de la manche*) peut être exploité sous forme de bûches ou plaquettes. Dans le Cotentin, hormis les maîtres laitiers dotés d'une chaufferie industrielle, il s'agit essentiellement de chaufferies collectives destinées aux bâtiments publics et logements collectifs.

La production de biogaz est également particulièrement active avec 3 installations de **méthanisation** sur des stations d'épuration de Cherbourg-en-Cotentin en 2015 et une unité agricole individuelle à Fontenay-en-Mer (source : *Biomasse Normandie*). Le contexte bas-normand apparaît assez favorable compte tenu du poids de l'agriculture et la présence de nombreuses industries agroalimentaires : 10 200 à 10 350 kt/an sont potentiellement mobilisables selon Biomasse Normandie.

Quant à l'énergie **solaire**, elle varie peu, de 2 900 à 3 100 Wh/m²/jour permettant de produire environ 140 kWélec/m² (Source : *Chambre d'Agriculture*). Les quantités d'énergie produites restent toutefois marginales dans le bilan.

En ce qui concerne l'**éolien terrestre**, le SRE a identifié la presque totalité de l'arrière-pays en zone favorable. 5 parcs éoliens sont installés dans le territoire.

C'est néanmoins l'**hydrolien** qui concentre toutes les attentions avec non seulement 2 sites à fort potentiel d'exploitation mais surtout l'accueil d'une ferme pilote d'ici 2018 dans le puissant courant du Raz Blanchard. 7 hydroliennes OpenHydro équivalent à une production de 5 gigawatts y seront installées.

Le territoire entend également, en accueillant à Cherbourg deux usines de fabrication d'éoliennes offshore pour alimenter le futur parc éolien de Courseulles-sur-Mer, installer de telles infrastructures sur son domaine maritime à l'avenir.

Par ailleurs, la Manche se veut être un pionnier de l'économie de l'**hydrogène** et porte dans ce cadre plusieurs projets pilotes de mobilité. L'opération « Hyload », station-service à hydrogène à l'aéroport de Cherbourg-Maupertus, est l'un d'entre eux.

Enfin, le Pays du Cotentin est attentif à la réutilisation et la transformation des matières et énergies en ressources nouvelles. C'est ainsi qu'il souhaite favoriser l'émergence de projets liés à l'**économie circulaire**. Une démarche d'écologie industrielle est donc en cours d'expérimentation sur trois zones d'activités du Cotentin (zones de Sauxmarais et des Mielles) où des synergies inter-entreprises sont recherchées.

Somme toute, le Cotentin s'investit pleinement dans le développement des énergies de demain pour non seulement anticiper les évolutions climatiques, réduire ses besoins en énergies carbonées par plus de performance, améliorer son cadre de vie et sa qualité de l'air, mais aussi pour apparaître précurseur dans certaines filières, en premier lieu dans les énergies marines renouvelables.

Production d'énergies renouvelables et efficacité énergétique en 2012
(Source : *Observatoire Bas-Normand de l'Energie et du Climat ; EAU PROSCOT*)

Par énergie	SCoT du Pays du Cotentin		Valeurs Manche
	Valeurs	% / Manche	
Production d'énergies renouvelables (MWh)			
Eolien	59 330	35%	168 143
Hydraulique	0	0%	23 641
Solaire photovoltaïque	3 999	18%	21 895
Bois	445 594	38%	1 166 715
Solaire thermique	522	31%	1 704
Biogaz	20 471	43%	47 984
Rénovations globales et constructions performantes	0	-	0
Pompes à chaleur géothermiques	209	12%	1 707
Déchets renouvelables	0	-	0
Total production d'énergies renouvelables	530 089	37%	1 431 789
Consommations d'énergies évitées (MWh)			
Isolation	-1 489	30%	-5 023
Rénovations globales et constructions performantes	-14 874	89%	-16 644
Total économies d'énergie	-16 363	76%	-21 667



► Des espaces remarquables pour un cadre de vie reconnu



Les atouts exceptionnels que constituent la diversité paysagère et la richesse écologique cotentinoise font l'objet d'inventaires et de classements qui plaident pour une gestion concertée, intégrant l'ensemble des acteurs du territoire.

Depuis 2011, de nouveaux espaces tant marins, côtiers que terrestres, ont fait l'objet d'une reconnaissance écologique. Parmi les nouvelles ZNIEFF inventoriées, peuvent être cités des espaces de grandes superficies tels les landes de Romont, les marais du canal Vire-Taute ou encore des zones conchylicoles et sites à moules. Au total, 19 ZNIEFF terrestres et 6 maritimes de type II (grands ensembles riches) sont dénombrées ainsi que 92 ZNIEFF terrestres et 10 maritimes de type I (secteurs d'intérêt biologique remarquable avec espèces animales et végétales rares).

Comme en 2011, on recense aujourd'hui 12 sites NATURA 2000 sur le territoire, majoritairement localisés en frange littorale voire débordant sur la mer.

Le patrimoine naturel local est également reconnu par 2 réserves naturelles nationales, la Mare de Vauville et le Domaine de Beauguillot ainsi que deux zones d'arrêts de protection de biotope, les falaises de Jobourg et les cordons dunaires à Chou marin. On note aussi la création d'une réserve naturelle régionale nouvelle, les marais de la Taute.

On compte par ailleurs 10 sites classés ou inscrits auxquels s'ajoutent les opérations Grands Sites que sont « La Hague » et « Normandie 44 ».

En outre, la couverture du territoire en zones humides est importante compte tenu de la densité du maillage hydrographique et la surface des marais.

L'autre différence non négligeable depuis 2011, n'est autre que l'identification en cours de 12 sites de la Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées métropolitaines (SCAP) et dont le SCoT devra accompagner la mise en place.

Ces réservoirs de biodiversité fonctionnent finalement de manière complémentaire au réseau forestier et bocager et forment ensemble le support de la continuité de la trame verte et bleue. Plus spécifiquement, les enjeux relatifs au territoire concernent :

- la conservation voire le rétablissement des liaisons inter-forestières ;
- le maintien de la trame verte au sein de la matrice agricole grâce au maillage boisé et bocager et le maintien des connexions des espaces côtiers entre eux et avec les espaces arrière-littoraux ;
- la conservation du bon état écologique des cours d'eau ;
- la protection concomitante des éléments de nature ordinaire soulignant l'intérêt d'une trame verte urbaine complémentaire.



La mare restaurée
(Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)



Les marais de la Taute
(FranceNormandie)



Les falaises de Jobourg
(La Hague Tourisme)

La trame verte et sa gestion

(Source : EQS PROSCOT)



- Les réservoirs de biodiversité (selon SRCE)
- Secteur à biodiversité de plaine
- Boisements principaux
- Les corridors à bon potentiel du SCoT
- Les corridors du SCoT dont le potentiel est plus faible ou plus incédés
- Les franchissements d'infrastructures potentiels à étudier
- Le bocage du Plain oriental
- La perméabilité des ambiances littorales

La trame bleue et sa gestion

(Source : EQS PROSCOT)



- Les bassins versants côtiers (un objectif de maîtrise des influences directes sur les cours d'eau)
- Le bassin versant de la Douve : un objectif de gestion continue des liens entre zones humides, cours d'eau et les milieux naturels environnants
- Les cours d'eau permanents et temporaires, ainsi que leurs abords (fonds de talweg) : un objectif de préservation de leur intégrité spatiale et écologique et un enjeu de continuité
- Les axes majeurs à migrateurs : un objectif de continuité stratégique pour les poissons amphihalins (grands migrateurs : saumon, truite...).
- Principaux réservoirs biologiques : un objectif de bon état écologique des cours d'eau et secteurs dans lesquels les espèces animales et végétales ont les conditions nécessaires à leur cycle de vie et peuvent se diffuser.
- Les zones humides : un objectif de préservation des milieux et de corridors humides en faveur de la biodiversité et de gestion au regard des activités humaines pour les marais du Cotentin et du Bessin
- Action prioritaire ponctuelle sur cours d'eau (obstacles cités dans le plan Anguille - SRCE - SAGE)

► Le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin et un maillage bocager emblématique porteurs d'exception

Bénéficiant d'un appareil de valorisation et de gestion via un Parc Naturel Régional (PNR), les Marais du Cotentin et du Bessin s'étendent sur de très grandes superficies dont la présence de l'eau, plus ou moins discrète, dégage de grandes ouvertures.

Ils se composent d'une variation fine de milieux, entre les grands marais et la Baie des Veys, les marais de grande vallée, les Coteaux et espaces montueux et enfin les espaces bocagers, prenant la forme de doubles strates ou de petites haies.

Que ce soit sur le périmètre du PNR ou dans l'ensemble du territoire, le maillage bocager assure une transition entre les différentes entités paysagères et incarne une trame écologique à forte valeur environnementale : protection vis-à-vis du vent, accueil de la biodiversité (faune comme flore), maintien du sol, gestion des ruissellements, fourniture en bois...

Dans ce cadre, le PNR mène des actions en faveur de sa préservation et plus largement pour gérer et préserver la biodiversité et le patrimoine bâti et paysager. Il apparaît pour le territoire, comme un véritable outil pour l'organisation du développement dans le temps (appui technique pour la lutte contre la précarité énergétique, aide à l'aménagement des espaces publics, impulsion de démarches innovantes et bonnes pratiques environnementales pour les entreprises et les collectivités,...).

Le PNR agit par ailleurs pour faire reconnaître la qualité et la singularité du territoire. Il constitue finalement un attracteur sans précédent pour asseoir la notoriété des Marais du Cotentin et du Bessin comme une destination de loisirs, de nature et de ressourcement.

Plus qu'un lieu d'éloignement entre le Cotentin et le continent, le PNR et ses marais sont un catalyseur de liens, d'échanges qui s'ouvrent vers les espaces au sud comme le Bessin, le Saint-Lois et le Coutançais.

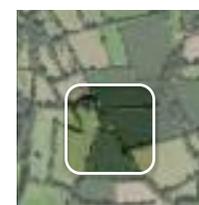
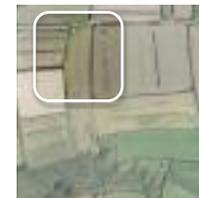
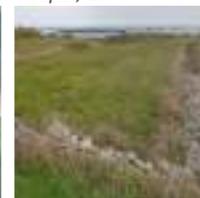
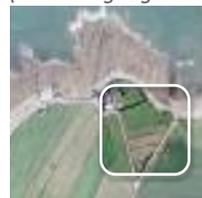
Les marais, au fil des saisons

(Source : PNR des marais du Cotentin et du Bessin ; EAU PROSCOT)



Les motifs bocagers

(Source : googlestreetmaps ; EAU PROSCOT)



► « En Cotentin », une destination touristique au service de la notoriété et de l'attractivité du territoire !

Le Cotentin, qui se vivait très intime et confidentiel, a su cultiver son identité pour constituer une destination touristique à part entière, indépendante de celle proposée à l'échelle de la Manche.

En effet, les acteurs touristiques locaux se sont mis en réseau et coordonnés pour définir une offre différenciante bâtie sur 5 thématiques fortes, propres au territoire à savoir les activités nautiques et la plaisance, la mémoire, l'histoire, la nature et le terroir.

L'orientation choisie est celle d'un tourisme de court séjour et de proximité, pour un public originaire du Grand Ouest et de la région parisienne. 4 cibles prioritaires ont dans ce cadre été déterminées, la famille, les amis et les amateurs de nautisme et sports de nature.

Le résultat de ces efforts est plus que perceptible. Entre 2008 et 2015, les emplois 100 % touristiques ont progressé de 8 %. La hausse des fréquentations des principaux sites (+ 130 000 visites environ entre 2006-2016) témoigne également d'un Cotentin qui se vit généreux et accueillant.

Les acteurs locaux soulignent qu'outre l'amélioration et la structuration de l'offre, le développement récent d'escales de croisières, la fréquentation accrue des résidences secondaires et la prédilection des courts séjours en période de contraction budgétaire des ménages sont d'autres facteurs à l'origine de ces tendances positives. (Source : diagnostic et orientations stratégiques du Cotentin pour 2014-2020, Syndicat mixte du Pays du Cotentin).

Néanmoins, l'amélioration de l'offre d'hébergements reste timide pour certains secteurs (Saint-Pierre-Eglise, Bricquebec...). La montée en gamme (hôtellerie de charme) et la diversification (hébergements insolites par exemple) permettraient sans doute d'élargir le panel de choix et répondre à la diversité des attentes.

Enfin, si le Cotentin jouit d'un patrimoine paysager et bâti exceptionnel, il ne bénéficie pas de grands attracteurs touristiques (événements, grand équipement...) pouvant accroître son rayonnement national au-delà de son histoire (tourisme de mémoire) et le rendre compétitif vis-à-vis du Calvados notamment (Festival du cinéma américain, Festival de musique de Beaufregard...).

Toutefois au travers de la montée en puissance du tourisme, la notoriété du territoire en sera que plus accrue. Plus grande sera, alors, l'attractivité du Pays du Cotentin.

L'offre touristique du Pays du Cotentin

(Source : Manche tourisme, En Cotentin - Pays touristique du Cotentin ; EAU PROSCOT)



i Office de tourisme	Sports et nature	Activités nautiques
L'histoire (patrimoine bâti)	Parc ou jardin	Port de mouillage
Barleur plus beau village de France	Site naturel remarquable	Club de plongée
Château ou manoir	Centre équestre	Canoë-kayak ou aviron
Musée, moulin ou phare	Golf	Club ou école de voile
	Pêche	Char à voile, surf

► Un terroir de qualité au bénéfice d'une culture de proximité et de modes de consommation durables, de traçabilité et de santé

À l'heure de l'évolution des modes de consommation et de la recherche de produits certifiés de qualité, l'échelle locale se réaffirme et ouvre des perspectives de diversifications nouvelles pour l'agriculture.

Cette tendance globale est aussi vraie sur le Cotentin où les exploitations converties ou se convertissant bio sont de plus en plus nombreuses et dont les orientations sont le reflet des spécificités agricoles locales, majoritairement laitières et ponctuellement légumières (141 exploitations en 2015 contre 126 en 2012)

Dans la même mouvance, il est désormais possible de s'approvisionner directement chez le producteur et de se fournir en produits qualifiés « Manche Terroir ». Cette labellisation donne une traçabilité aux produits locaux, certifiant du goût, de la tradition dans les méthodes de fabrication et de l'origine manchoise des matières premières et des savoir-faire.

En plus d'autres productions labellisées (AOC, IGP...), ces démarches jouent en faveur d'une image qualitative du territoire à valoriser et faire connaître en lien avec l'agro-tourisme, qui s'initie progressivement. Elle nécessite néanmoins d'être accompagnée davantage aujourd'hui pour constituer une réelle valeur ajoutée pour les agriculteurs et le territoire.

Le terroir exprime alors un patrimoine commun au Cotentin, mais également à la Normandie, dans un processus de valorisation artisanale qui cherche à affirmer sa spécificité.

Les signes de qualité sur le territoire

(Source : INAO ; EAU PROSCOT)



AOP Camembert de Normandie
AOP Pont l'Evêque
AOP Beurre et Crème d'Isigny



AOP Prés-salés du Mont Saint Michel
IGP porc de Normandie
IGP volaille de Normandie



IGP Cidre de Normandie
IGP Pommeau de Normandie



IGP Poireaux de Créances

L'agriculture de proximité

(Source : Manche Terroirs, Bienvenue à la ferme, Agence Bio, Association Bio Normandie ; EAU PROSCOT)



► Les produits de la mer, une filière authentique qui reste malgré tout dynamique !

Les activités de production, de pêche et d'aquaculture, qui alimentent toute une partie de l'économie cotentinoise, ont souffert, comme la plupart des pêcheries ailleurs en France, de problématiques de gestion de la ressource et de la hausse des prix du carburant. Le virus ayant impacté les huîtres juvéniles a lui aussi participé à la chute des ventes déclarées en halles en marées entre les années 2000 et 2010 dans le Cotentin.

Depuis, la filière semble se stabiliser. En effet, les actions du Centre de la Marée semblent bénéfiques, tant dans les investissements fournis pour assurer une gamme complète de service de traçabilité que dans la structuration des différents acteurs de la filière. Les produits conchylicoles phares cotentinois reprennent le dessus avec la coquille Saint-Jacques devenue en 2014 la 2nde espèce en valeur du Centre de la Marée et le décollage des ventes de homards.

La pêche du Cotentin, si assez artisanale avec de petits navires, a le double avantage de fournir des produits frais, atypiques (tacaud, bar, grondin, merlin) et de qualité (labels sur la pêche du homard, les moules de Barfleur...) et d'apparaître plus responsable face à son environnement (utilisation modérée du chalut de fond). Il s'agit là de véritables atouts compétitifs sur lesquels la filière tend à se positionner et créer de la valeur ajoutée.

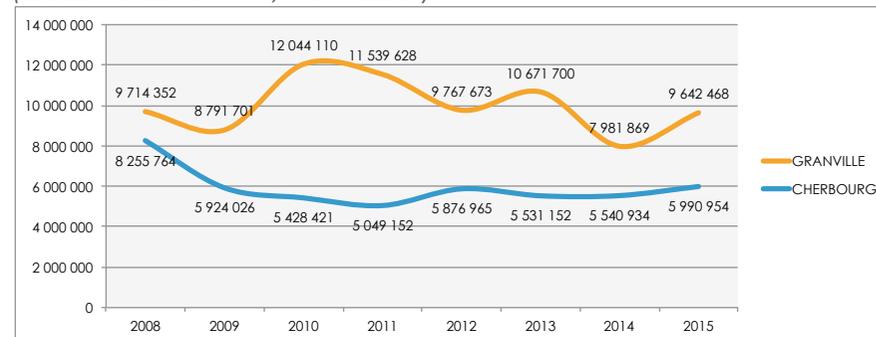
Par ailleurs, la filière peut s'appuyer sur un tissu assez dense d'entreprises de première et seconde transformation (Gel Manche, Alliance Océane...), qui toutefois ne se fournissent pas nécessairement localement mais par importations.

La filière se trouve finalement aujourd'hui confrontée à un certain nombre de défis, pour investir et moderniser sa flotte d'une part et pour assurer le renouvellement de la main d'œuvre d'autre part.

Quoi qu'il en soit, des potentiels de diversification existent et peuvent être activés, vente directe, tourisme, etc., pour pérenniser un secteur qui se trouve tout de même contraint par la fluctuation de l'offre et de la demande, des normes et autres quotas.

Vente en criées des produits de la pêche entre 2008-2015

(Source : France AGRIMER ; EAU PROSCOT)



Les produits de la mer issus de la pêche ayant alimentés le Centre de la Marée en 2014

(Source : CCI Cherbourg Cotentin ; Réalisation : EAU)



► La qualité des eaux : un enjeu de cohérence au regard de l'image du territoire et de la capacité d'accueil

Sur le plan chimique, on note une situation globalement assez dégradée de la qualité des **masses d'eaux superficielles**. La qualité de la Saire et de ses principaux affluents (bassin versant côtier du Nord Cotentin) est qualifiée de mauvaise alors qu'en 2011, elle était plutôt moyenne. Il en est de même pour les principaux cours d'eau des bassins versants de la Douve et de la Taute. Rares sont les cours d'eau, comme le Trottebec, présentant une bonne qualité.

Sur le plan écologique en revanche, la situation est plus contrastée avec parfois des cours d'eau de bonne qualité (La Sinope, le Pommeret, le Mouloir, la Terrette, le Grand Douet, le Trottebec, ...) mais aussi de qualité moyenne (la Saire, la Divette, la Diélette, la Scye, ...), voire médiocre (le Merderet, la Douve, la Taute, le ru de Hacouville, le But, la Vire partie aval, ...). Aucun cours d'eau ne présente toutefois finalement d'état mauvais ou très bon.

Globalement, l'état des lieux des **eaux souterraines** du territoire montre, comme en 2011, un mauvais état qualitatif et un bon état quantitatif. Les eaux de surface du territoire restent quant à elles assez dégradées et leur état ne montre généralement pas d'amélioration sensible depuis le SCoT de 2011. Pourtant, la plupart des cours d'eau du secteur présentent un fort potentiel écologique et méritent un effort particulier de reconquête. Des efforts sont également encore à faire pour les **eaux littorales** (réduction de pollution microbologique notamment) et pour les gisements naturels présents (zones conchylicoles en particulier).

Quant aux **eaux de baignades**, les eaux sont de bonne qualité, voire excellente pour de nombreuses plages, avec une tendance à l'amélioration.

En ce qui concerne l'**eau potable**, les enjeux principaux concernent la protection de la ressource (périmètres de protection à prendre en compte mais aussi actions sur les bassins versants) et une vigilance à apporter d'un point de vue quantitatif (veiller à la mise en œuvre des solutions envisagées, adapter la capacité d'accueil du territoire, favoriser les politiques d'économie d'eau).

Enfin, les enjeux relevant de l'**assainissement** concernent la protection de la ressource (périmètres de protection à prendre en compte mais aussi actions sur les bassins versants). De plus, comme pour l'eau potable, une attention est à apporter sur l'aspect quantitatif.

Carte de synthèse de la ressource en eau

(Source : EQS PROSCOT)



► Conclusion

Les atouts divers du territoire, économiques, paysagers, environnementaux, touristiques, les équipements, sont-ils assez nombreux et suffisants pour atteindre un seuil de lisibilité et de liberté de choix pour les personnes qui désirent s'installer ou qui expérimentent déjà le Cotentin ?

Cette question reste ouverte. Toutefois les atouts cités dans cette partie sont tous de nature à :

- Faire du territoire un espace de vie dans lesquels les ménages s'installent dans le temps.
- Renforcer une notoriété et une attractivité globale à même de donner de la lisibilité à la diversité du territoire.
- Faire du Pays du Cotentin un espace de référence nationale, voire internationale dans certains segments, dans les flux économiques et touristiques.

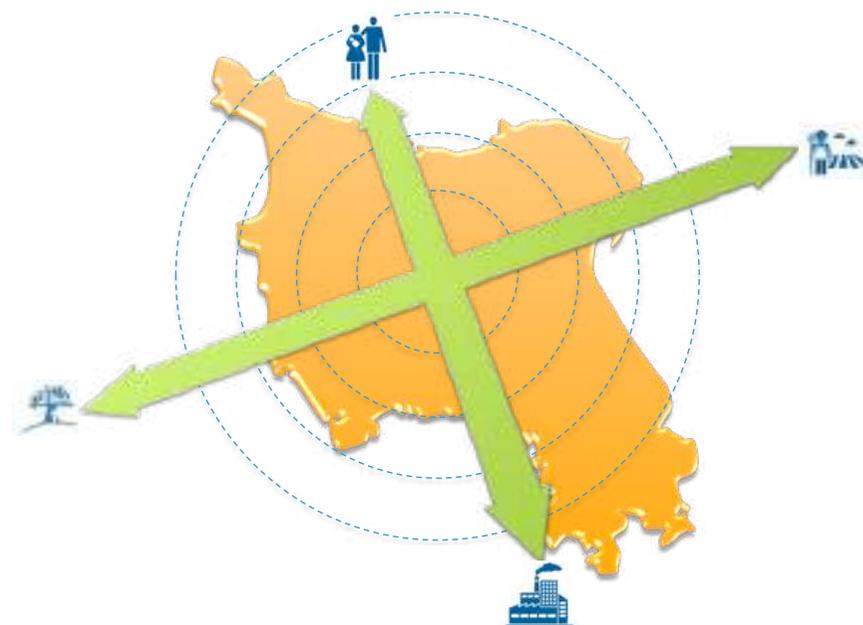
En réalité, l'attractivité territoriale, comme le souligne le SCoT en vigueur, s'exprime au travers de la diversité des espaces de vie et de leurs caractéristiques. Elles s'avèrent à la fois complémentaires et convergentes.

Complémentaires car les caractéristiques des uns et des autres ne viennent pas entraver le fonctionnement des bassins de vie.

Convergentes puisque tous se reconnaissent dans une identité commune cotentinoise créatrice de valeurs humaines et économiques.

Des spécificités au service d'un rayonnement commun

(Source : EAU PROSCOT)





E. Conclusion générale

Le territoire du SCoT du Pays du Cotentin est bien plus ouvert que ne le laisse penser l’imaginaire collectif. C’est pourquoi les mouvements socio-économiques, sociétaux et autres politiques nationales, internationales, sont scrutés avec insistance car ils agiront sur son développement.

A titre d’exemple, nous pouvons citer certains faits qui sont autant de forces de changement qui affectent déjà ou affecteront l’ensemble du Pays du Cotentin :

- La course à la concentration pour favoriser les économies d’échelle et l’innovation et qui trouve dans la métropolisation un espace institutionnel et géographique propice.
- Les politiques nationales visant à créer des artères de développement pour l’espace francilien en lui conférant un accès à la mer, à l’image de l’aménagement de la vallée de la Seine.
- L’attractivité des littoraux auprès des populations extérieures qui modifie les sensibilités sociologiques et le mode de fonctionnement de ces espaces. Par exemple, le phénomène de bi-résidence atténuée l’attache au territoire et amène à une mutation des caractéristiques des ménages.
- Le Brexit dont l’incidence sur les flux britanniques n’est pas encore connue.
- La robotisation et la numérisation de l’économie ont des incidences au niveau du marché du travail. La formation initiale et continue est alors au cœur d’un dispositif d’adaptation à des nouveaux métiers ou des nouvelles formes de travail.
- Le changement climatique renvoie à une gestion des risques pour protéger les personnes et leurs biens. La montée des eaux ou les inondations sont à anticiper.

Accompagner le changement revient à s’appuyer sur des éléments forts, conférant de la résilience, de la notoriété et qui créent de la valeur ajoutée. Le littoral, les paysages, l’environnement, le patrimoine bâti, des filières économiques de pointes, une relation à l’Histoire particulière et mondialisée sont des éléments taillés pour reconfigurer l’attractivité et la lisibilité du territoire.

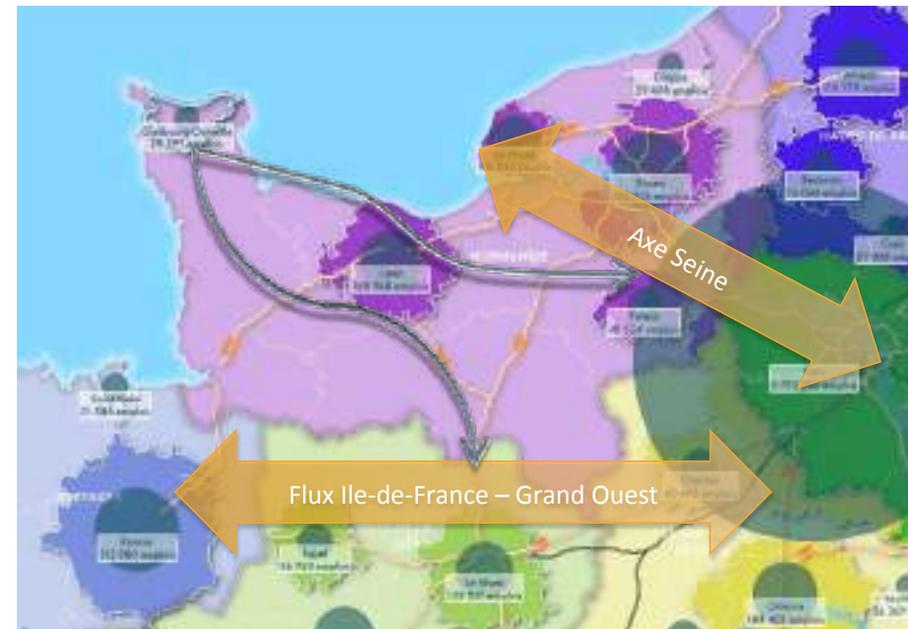
Ce constat amène à visualiser trois grands enjeux posés au Pays du Cotentin :

- Un enjeu d’anticipation politique. En effet, un projet stratégique de territoire doit permettre d’avoir un coup d’avance au regard des évolutions à l’œuvre.
- Un enjeu d’aménagement qui devra répondre à au moins trois questions :

- Quelle politique d’aménagement, quelle organisation, quel développement pour les façades littorales ?
 - Quelle politique mettre en œuvre pour renforcer la capacité de Cherbourg-en-Cotentin à être moteur du développement du Pays du Cotentin et consolider son rôle au sein de la région Normandie ?
 - Comment optimiser l’accessibilité interne comme externe depuis et vers le Pays du Cotentin, ainsi que les liaisons est-ouest ?
- Un enjeu de coopérations internes et externes à organiser pour une offre économique, d’équipements et de services, dont métropolitains, fortifiée au service d’un projet commun cotentinois.

Permettre à l’aire urbaine de Cherbourg de jouer son rôle de moteur de développement et d’être lisible face aux métropoles et agglomérations de l’axe Paris-Seine-Normandie-Grand-Ouest.

(Source : INSEE ; EAU PROSCOT)



Aire urbaine : ensemble de communes d’un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périphérique) dont au moins 40 % de la population réside et ayant un emploi travaillé dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Rapport de présentation

Livrets thématiques



Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

Sommaire

LIVRET 1. LE MODE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - Démographie et habitat

113-140 Observatoire

- 112-106 DEMOGRAPHIE
 114-118 FICHE 1 : Population
 119-121 FICHE 2 : Structure de la population
 122-124 FICHE 3 : Ménages
 125-127 FICHE 4 : Indicateurs sociaux
 128-130 FICHE 5 : Migrations résidentielles
- 131-140 HABITAT
 131-133 FICHE 6 : Composition du parc de logements
 134-136 FICHE 7 : Qualité du parc résidentiel
 137-138 FICHE 8 : Parc social
 139-140 FICHE 9 : Besoins en logements et marché immobilier

141-143 Synthèse

LIVRET 2. LE MODE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - Économie

146-187 Observatoire

- 147-151 FICHE 10 : Données de cadrage
a. Le niveau d'emploi et ses évolutions
b. Le niveau d'attractivité par l'emploi
c. Les actifs, les actifs occupés, les chômeurs
- 152-156 FICHE 11 : Caractérisation de l'emploi
a. L'emploi selon les grands secteurs économiques
b. L'emploi selon les fonctions économiques
c. L'emploi selon les sphères économiques
d. Les spécialisations
- 157-159 FICHE 12 : Les entreprises
a. Les grandes entreprises
b. Les établissements
c. Les créations d'entreprises

- 160-186 FICHE 13 : Activités spécifiques
a. La filière énergétique
b. Tourisme
c. Agriculture
d. Activités maritimes et littorales
- 187 FICHE 14 : Zones d'activités économiques

188-191 Synthèse

LIVRET 3 : LE MODE D'AMÉNAGEMENT - Équipements, transports et paysage

194-223 Observatoire

- 193-206 EQUIPEMENTS
 195-196 FICHE 15 : Niveau d'équipements
 197-206 FICHE 16 : Équipements, services et commerce
- 207-200 TRANSPORTS ET MOBILITÉ
 207-209 FICHE 17 : Transport routier et ferré
 210-211 FICHE 18 : Transport en commun
 212 FICHE 19 : Transport aérien
 213-214 FICHE 20 : Modes doux
 215-219 FICHE 21 : Mobilités domicile-travail
 220 FICHE 22 : Couverture numérique et téléphonique

221-225 Synthèse équipements, transports et mobilité

- 226-243 PAYSAGE
 226-227 FICHE 23 : Assise paysagère du territoire
 228-231 FICHE 24 : Paysage d'inscription
 232-236 FICHE 25 : Motifs paysagers
 237-238 FICHE 26 : Structuration des bourgs
 239 FICHE 27 : Lisières urbaines
 240-243 FICHE 28 : Patrimoine bâti

244-247 LA CONSOMMATION D'ESPACE

248-249 Synthèse paysage et consommation d'espace

252-334 Observatoire

253-269 BIODIVERSITE ET FONCTIONNALITE ENVIRONNEMENTALE

- Contexte du territoire : une occupation du sol diversifiée, marquée par un littoral remarquable et un espace agricole vaste au bocage encore assez dense
- Les espaces naturels reconnus du territoire et leur évolution depuis la mise en œuvre du SCoT de 2011
- Des politiques nationales et régionales renforçant la préservation des espaces naturels et visant une meilleure biodiversité
- Conclusion : les enjeux du SCoT par rapport à ceux de 2011

270-290 CAPACITE DE DEVELOPPEMENT ET ENJEU DE PRESERVATION DURABLE DES RESSOURCES - QUALITE DES EAUX, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- Rappel : un réseau hydrographique dense divisant le territoire en multiples bassins versants
- Une qualité des eaux de rivières dégradée
- État des lieux globalisé des masses d'eau par bassins versants – actualisation des principaux enjeux
- Une qualité des eaux littorales à préserver ou améliorer
- L'assainissement des eaux usées, une problématique toujours essentielle dans le cadre du SCoT
- L'alimentation en eau potable, une autre problématique essentielle
- Conclusion : de nouveaux enjeux à prendre en compte, de nouveaux objectifs fixés par un contexte normatif qui a évolué (SDAGE, SAGE, DCSMM, ...)

291-301 CAPACITE DE DEVELOPPEMENT ET ENJEU DE PRESERVATION DURABLE DES RESSOURCES - ENERGIES

- Une région productrice mais avec une trop faible part encore réservée aux énergies renouvelables
- Une consommation qu'il convient de maîtriser dans les années à venir
- Un bâti globalement énergivore
- Une marge de progrès importante dans les transports
- Des consommations plus limitées dans l'industrie et l'agriculture
- Une production et une consommation énergétique en grande partie responsables des émissions de gaz à effets de serre
- Les perspectives régionales issues du SRCAE
- Des orientations fixées par le SRCAE que le SCoT devra prendre en compte, par le biais du PCET et à travers sa politique urbanistique
- Conclusion : les objectifs de développement durable du territoire – synthèse sur les énergies

302-310 CAPACITE DE DEVELOPPEMENT ET ENJEU DE PRESERVATION DURABLE DES RESSOURCES - POLLUTIONS ET NUISANCES (HORS EAU)

- Une qualité de l'air à surveiller, notamment sur Cherbourg et sa périphérie
- Des nuisances sonores liées essentiellement aux trafics routiers et ponctuellement liés à l'aéroport de Cherbourg-Maupertus
- 4 nouveaux sites pollués répertoriés à surveiller
- Une problématique « déchets » toujours d'actualité
- Conclusion sur les nuisances et les pollutions

311-334 RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

- Un nouveau Dossier Départemental des Risques Majeurs adopté en 2014
- Les risques d'inondation et de submersion marine
- Divers mouvements de terrain à prendre en compte, mais sans influence notable sur l'aménagement global du territoire
- Un risque sismique modéré
- Des risques météorologiques divers
- Des risques technologiques essentiellement liés au risque nucléaire
- Des transports de matières dangereuses liés également essentiellement aux sites nucléaires
- Le risque minier
- Le risque « engins de guerre » toujours présent
- Synthèse des risques majeurs du territoire

335-347 **Synthèse et conclusion générale**

348-482 **Fiches annexes**

FICHE 1 : Les ZNIEFF

FICHE 2 : Les sites RAMSAR

FICHE 3 : NATURA 2000

FICHE 4 : Les réserves naturelles – les arrêtés de protection de biotope

FICHE 5 : Les sites classés et inscrits, les opérations grands sites

FICHE 6 : Les sites du Conservatoire du Littoral, du conservatoire des sites naturels et les espaces naturels sensibles du Département

FICHE 7 : Le Parc Naturel régional du marais du Cotentin et du Bessin (et sa charte)

FICHE 8 : Les SCAP (Stratégie de création d'Aires Protégées)

FICHE 9 : Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

FICHE 10 : Le SDAGE Seine-Normandie 2016 – 2021

FICHE 11 : Les SAGE – Le SAGE Douve-Taute

FICHE 12 : La DCSMM et le plan d'actions pour le milieu marin (PAMM)

FICHE 13 : La qualité des plages – suivi 2013 -2016

FICHE 14 : Les capacités épuratoires des stations d'épuration du territoire

FICHE 15 : Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie de Basse Normandie (SRCAE BN)

FICHE 16 : Le Plan Climat Énergie Territorial du Cotentin

FICHE 17 : Le Plan Climat Énergie Territorial du PNR du marais du Cotentin et du Bessin

FICHE 18 : Le Plan Climat Énergie Territorial de la CUC de Cherbourg

FICHE 19 : Classement sonore des infrastructures terrestres

FICHE 20 : Communes concernées par les risques majeurs selon le DDRM de 2014

FICHE 21 : Le PGRI du Bassin Seine Normandie 2016 - 2021

FICHE 22 : L'atlas des Zones sous le Niveau Marin (ZMN)

FICHE 23 : Le TRI de Cherbourg - Octeville (cartes de synthèse des enjeux)

FICHE 24 : Le PPRI de la Vire (zonage)

FICHE 25 : Le PPRI de la Divette et du Trottebec (zonage)

FICHE 26 : Le PPRL de Carentan (zonage)

FICHE 27 : Le PPRL de St-Vaast-la-Hougue (zonage)

FICHE 28 : Le PPRL de Barneville-Carteret (zonage)

FICHE 29 : Le PPR Multirisques de la région Cherbougéoise (zonage - document de travail)

LE MODE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Démographie et habitat

Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

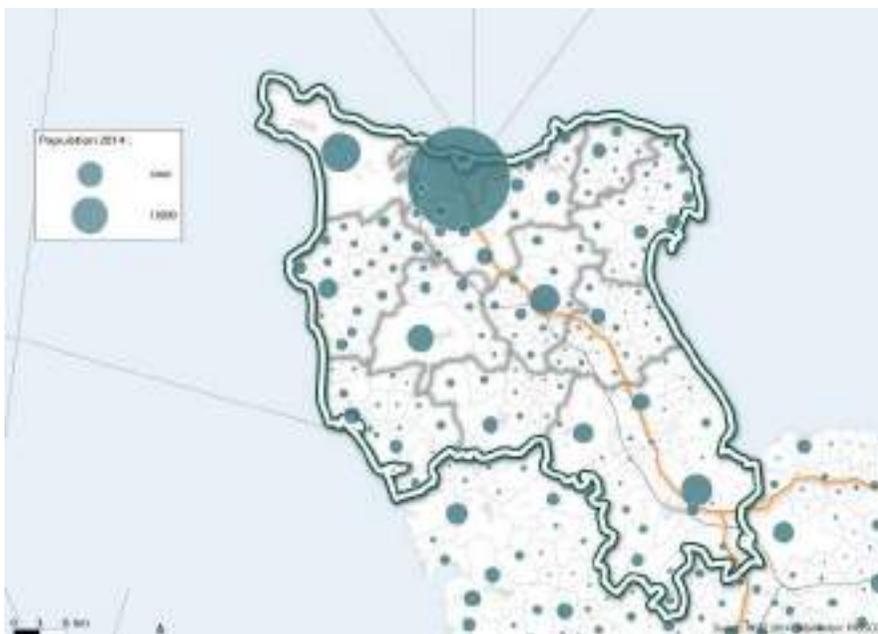
[OBSERVATOIRE]

1. POPULATION

- Une polarisation de la population autour de Cherbourg-en-Cotentin et des niveaux de densité plus élevés le long de la N13 et du littoral.

La répartition de la population dans le territoire en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



- Ayant certes un niveau de densité plus élevé, la perte de - 2 348 habitants dans la commune nouvelle souligne le besoin de reconquête de Cherbourg pour assumer son rôle de centralité principale et moteur du développement.

La densité de population en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



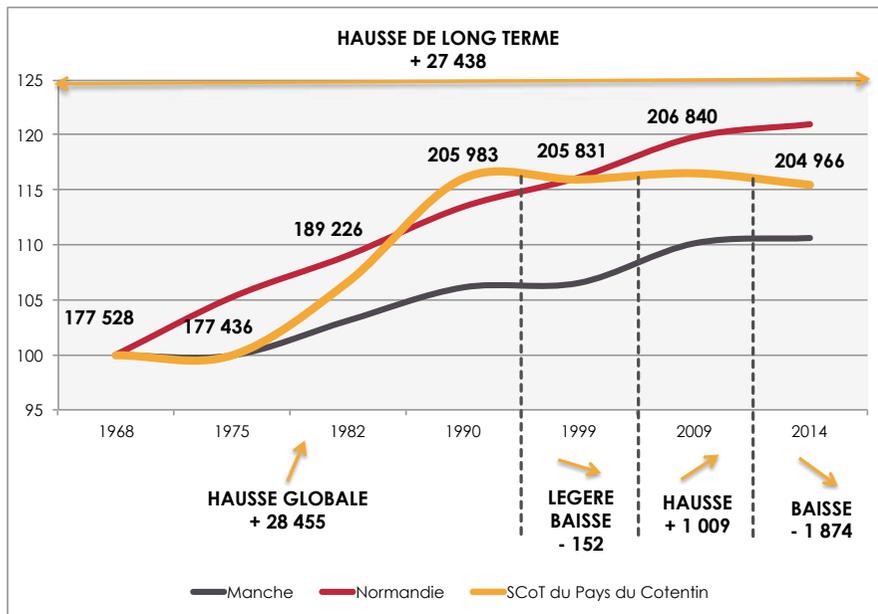
Les 10 communes les plus peuplées du territoire

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Communes	2009	2014	Part dans le SCOT en 2014	Variation 2009-2014	Evol.moy. annuelle 2009-2014
Cherbourg-en-Cotentin	83 307	80 959	39,5%	-2 348	-0,57%
La Hague	11 823	11 840	5,8%	17	0,03%
Carentan les Marais	8 079	7 871	3,8%	-208	-0,52%
Valognes	7 214	6 779	3,3%	-435	-1,24%
Bricquebec-en-Cotentin	5 967	5 996	2,9%	29	0,10%
Picauville	3 384	3 371	1,6%	-13	-0,08%
Les Pieux	3 588	3 160	1,5%	-428	-2,51%
Sainte-Mère-Église	2 654	2 568	1,3%	-86	-0,66%
Barneville-Carteret	2 282	2 197	1,1%	-85	-0,76%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2 053	2 192	1,1%	139	1,32%

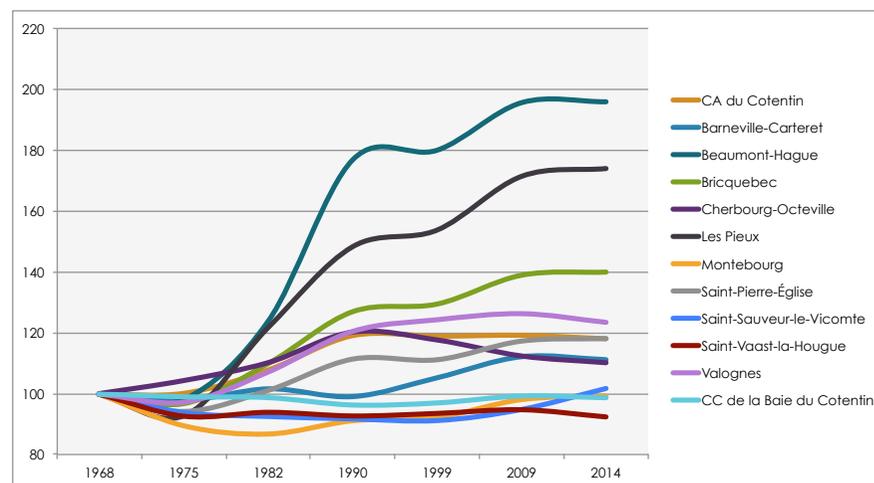
- Une diminution de la population après une longue période de croissance démographique entre 1975 et 1990.

La trajectoire démographique du territoire, du département et de la région
(Source : INSEE, RP base 100 en 1968 ; EAU PROSCOT)



- Sur le long terme, un accroissement de la population très vif dans l'ouest du territoire, dynamisé notamment par les secteurs de Beaumont-Hague, Les Pieux et Bricquebec.
- Une décélération démographique de l'agglomération depuis 1990, qui se poursuit entre 2009 et 2014 par la diminution de 1 902 habitants (-0,40% par an).
- Une hausse de la population particulièrement forte dans les espaces de vie de la frange littorale est (Beaumont-Hague, Les Pieux), sous l'effet des chantiers du nucléaire et des créations d'emplois qui y sont liées.

La trajectoire démographique des EPCI et bassins de vie recomposés
(Source : INSEE, RP base 100 en 1968 ; EAU PROSCOT)



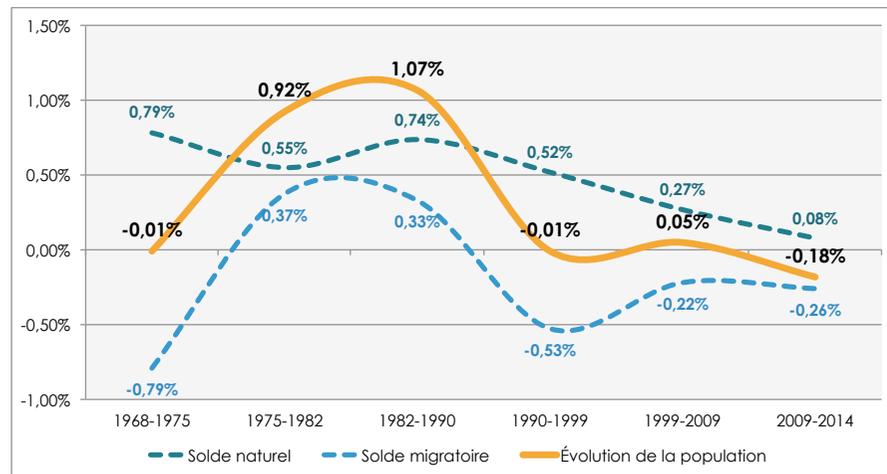
La trajectoire démographique des bassins de vie et EPCI du territoire et leurs évolutions
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Population en 1968	Population en 1975	Population en 1982	Population en 1990	Population en 1999	Population en 2009	Population en 2014	Evol. moy. annuelle 2009-2014	Var. 2009-2014
CA du Cotentin	153 879	154 034	165 887	183 218	182 904	183 375	181 636	-0,19%	-1 739
Barneville-Carteret	8 020	7 835	8 147	7 942	8 439	8 994	8 915	-0,18%	-79
Beaumont-Hague	6 044	5 933	7 487	10 689	10 879	11 823	11 840	0,03%	17
Bricquebec	7 290	7 052	8 013	9 254	9 436	10 127	10 202	0,15%	75
Cherbourg-Octeville	86 094	89 809	94 876	103 517	101 275	96 741	94 839	-0,40%	-1 902
Les Pieux	9 435	8 749	11 488	13 992	14 507	16 172	16 413	0,30%	241
Montebourg	6 730	6 019	5 837	6 131	6 209	6 599	6 680	0,24%	81
Saint-Pierre-Église	3 707	3 490	3 747	4 128	4 120	4 347	4 378	0,14%	31
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5 160	4 838	4 773	4 731	4 704	4 892	5 248	1,41%	356
Saint-Vaast-la-Hougue	10 591	9 805	9 942	9 814	9 903	10 032	9 781	-0,51%	-251
Valognes	10 808	10 504	11 577	13 020	13 432	13 648	13 340	-0,46%	-308
CC de la Baie du Cotentin	23 649	23 402	23 339	22 765	22 927	23 465	23 330	-0,12%	-135
SCoT du Pays du Cotentin	177 528	177 436	189 226	205 983	205 831	206 840	204 966	-0,18%	-1 874
Manche	451 939	451 662	465 948	479 636	481 471	497 762	499 958	0,09%	2 196
Normandie	2 757 520	2 901 847	3 006 341	3 128 565	3 202 385	3 303 822	3 335 645	0,19%	31 823

- Un solde migratoire négatif (-0,26% par an entre 2009-2014) ne permettant pas de soutenir la natalité : une lente décroissance du solde naturel depuis 1990 qui soulève l'enjeu de l'attractivité effective du territoire.

Variation de la population en taux annuels moyens selon le solde naturel et migratoire depuis 1968

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Variation de la population en taux annuels moyens selon le solde naturel et migratoire entre 2009-2014

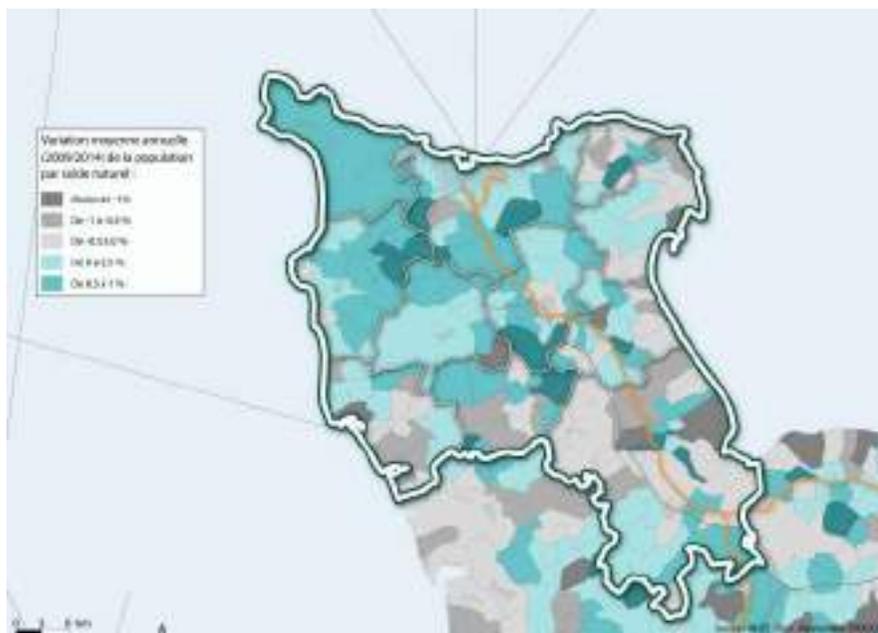
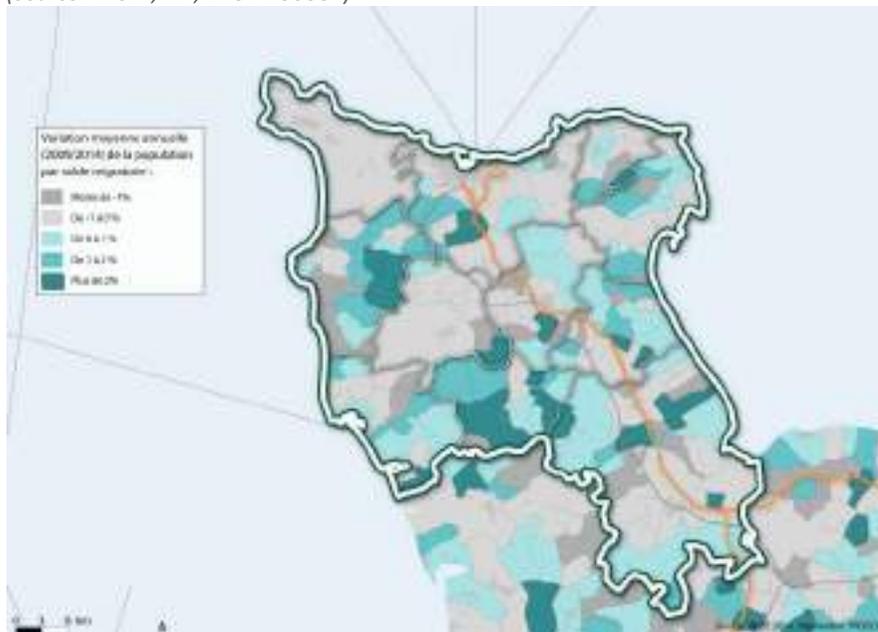
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Évolution de la population		Due au solde migratoire		Due au solde naturel	
	Variation	%/an	Variation	%/an	Variation	%/an
CA du Cotentin	-1 739	-0,19%	-2 834	-0,31%	1 095	0,12%
Barneville-Carteret	-79	-0,18%	167	0,37%	-246	-0,55%
Beaumont-Hague	17	0,03%	-283	-0,48%	300	0,51%
Bricquebec	75	0,15%	-71	-0,14%	146	0,29%
Cherbourg-Octeville	-1 902	-0,40%	-2 737	-0,57%	835	0,17%
Les Pieux	241	0,30%	-177	-0,22%	418	0,51%
Montebourg	81	0,24%	141	0,43%	-60	-0,18%
Saint-Pierre-Église	31	0,14%	61	0,28%	-30	-0,14%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	356	1,41%	360	1,43%	-4	-0,02%
Saint-Vaast-la-Hougue	-251	-0,51%	53	0,11%	-304	-0,61%
Valognes	-308	-0,46%	-348	-0,51%	40	0,06%
CC de la Baie du Cotentin	-135	-0,12%	160	0,14%	-295	-0,25%
SCoT du Pays du Cotentin	-1 874	-0,18%	-2 674	-0,26%	800	0,08%
Manche	2 196	0,09%	2 761	0,11%	-565	-0,02%
Normandie	31 823	0,19%	-12 348	-0,07%	44 171	0,27%

- Un contraste est / ouest perceptible entre :
 - Une attractivité pour les populations nouvelles plus forte dans l'est du territoire, au sein des bassins de vie de Montebourg, Saint-Vaast-la-Hougue, Saint-Pierre-Eglise, Barneville et Carentan, aux prix immobiliers plus compétitifs ;
 - Des niveaux de natalité à l'échelle des bassins de vie seulement positifs dans l'ouest du Pays du Cotentin, Beaumont-Hague, Bricquebec, Cherbourg et plus modérément Valognes où les actifs sont plus nombreux.

L'évolution moyenne annuelle de la population dans le territoire entre 2009 et 2014 par le solde migratoire et naturel

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



- Sur cette même période, une périurbanisation de Cherbourg et un desserrement du littoral qui profitent essentiellement à l'arrière-pays, le bassin de vie de Saint-Sauveur-le-Vicomte plus particulièrement (+1,41% par an).
- Un territoire plus vieillissant dans l'est du territoire et le sud des bassins de vie des Pieux et Saint-Sauveur-le-Vicomte.

2. STRUCTURE DE LA POPULATION

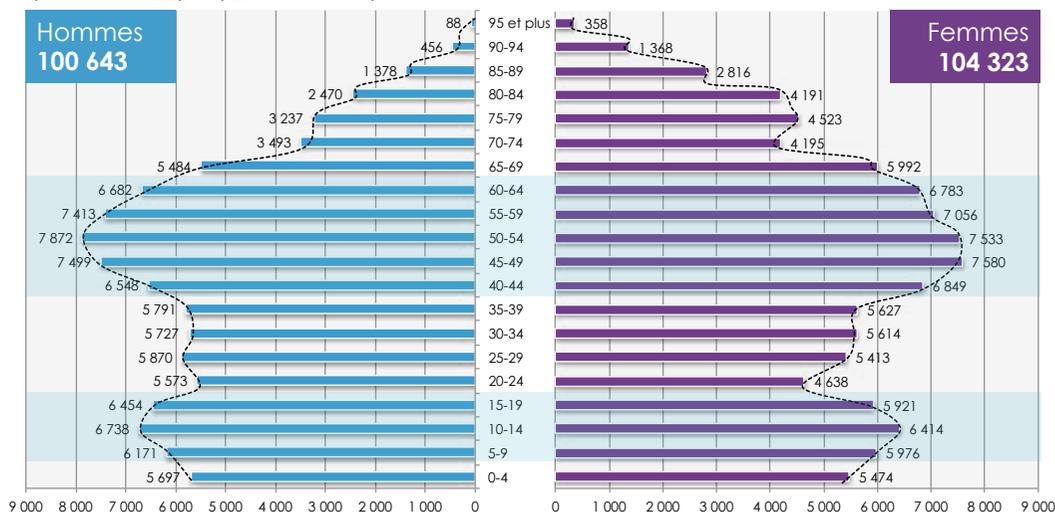
Un territoire encore relativement jeune...

- Une classe d'âge 0-19 ans bien présente mais un déficit des 20-29 ans résultant du départ des étudiants vers les grandes agglomérations voisines pour se former (Caen, Rouan, Rennes...).
- Une population aux classes d'actifs matures qui d'ici 15 ans vont modifier la physionomie du territoire.
- Des espaces de vie globalement plus jeunes sur la frange ouest du territoire (Beaumont-Hague, Cherbourg) que sur la frange est (Montebourg, Saint-Vaast-la-Hougue, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte).



Structure de la population du Pays du Cotentin en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Répartition de la population par grandes classes d'âge en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75-89	90 et plus
CA du Cotentin	17,9%	16,7%	17,7%	22,0%	15,8%	8,8%	1,1%
Barneville-Carteret	14,8%	11,7%	14,9%	20,7%	23,1%	13,2%	1,6%
Beaumont-Hague	20,5%	15,5%	19,6%	24,8%	13,5%	5,4%	0,6%
Bricquebec	19,7%	15,0%	18,4%	21,7%	15,2%	9,2%	0,8%
Cherbourg-Octeville	17,5%	18,6%	17,7%	21,9%	15,0%	8,2%	1,1%
Les Pieux	19,7%	16,2%	19,6%	22,8%	14,2%	6,6%	0,7%
Montebourg	18,4%	15,3%	17,2%	21,5%	15,8%	10,5%	1,3%
Saint-Pierre-Église	18,2%	13,0%	17,9%	21,5%	18,1%	9,6%	1,7%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	20,4%	15,3%	18,8%	21,5%	15,6%	10,0%	1,0%
Saint-Vaast-la-Hougue	14,4%	13,2%	13,9%	21,2%	21,9%	13,8%	1,6%
Valognes	17,7%	14,7%	18,1%	23,0%	15,1%	10,3%	1,2%
CC de la Baie du Cotentin	17,3%	14,9%	16,8%	21,2%	17,2%	11,4%	1,2%
SCoT du Pays du Cotentin	17,8%	16,5%	17,6%	21,9%	15,9%	9,1%	1,1%
Manche	17,3%	15,3%	17,1%	21,0%	17,3%	10,7%	1,3%
Normandie	18,5%	17,4%	18,3%	20,2%	15,9%	8,6%	1,1%

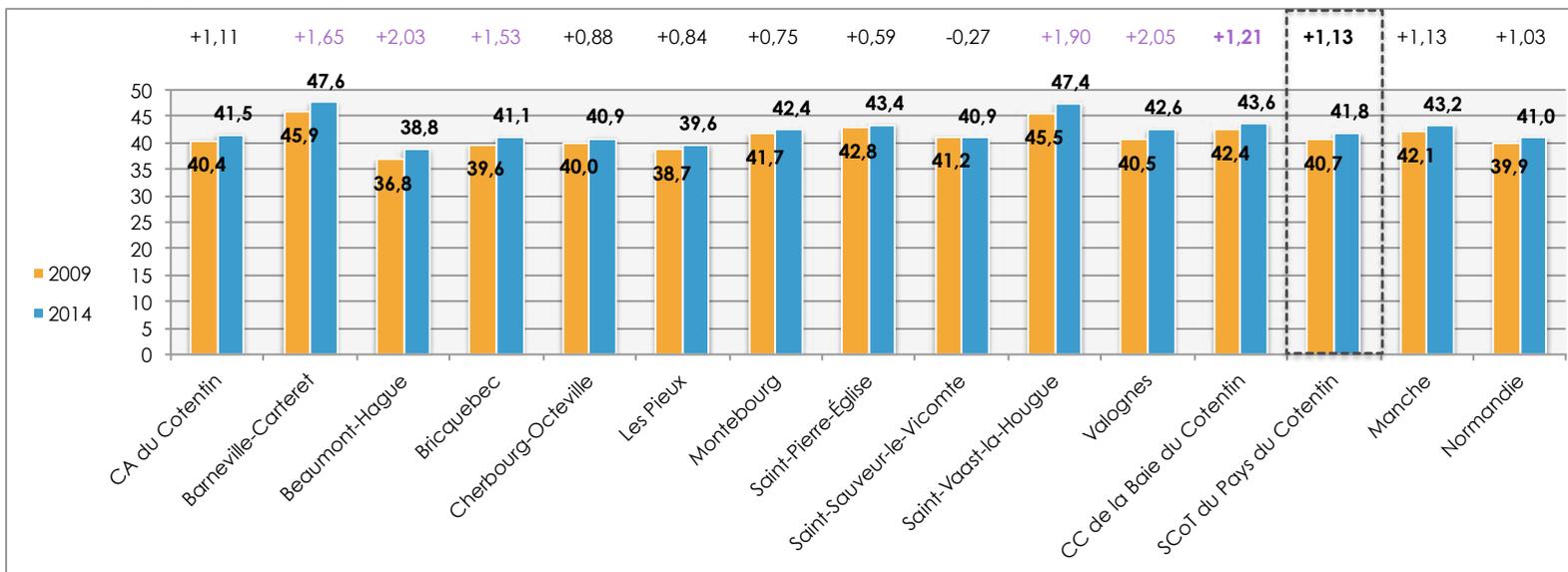
■ Un territoire «rattrapé» par le vieillissement structurel de la population.

- Un âge moyen de 41,8 ans, qui s'accroît entre 2009 et 2014 (+1,13 ans) mais demeure inférieur au niveau départemental (43,2 ans) et de peu supérieur au niveau de la Normandie (41 ans).
- Des différentiels internes notables à corrélés à l'attrait d'actifs et ménages avec enfants dans certains secteurs, Beaumont-Hague (38,8 ans) et Les Pieux (39,6 ans) en particulier.

- Des évolutions récentes qui soulignent une baisse des tranches d'âges de 0 à 44 ans et à l'inverse une présence plus forte des 60 ans et plus.
- Des espaces de vie qui vieillissent plus rapidement du fait du desserrement de Cherbourg (Bricquebec), de l'attrait de retraités et résidences secondaires (Saint-Vaast-la-Hougue) ou qui combinent les deux (Beaumont-Hague, Valognes, Barneville-Carteret).

Âge moyen en 2009 et 2014 et variation

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Évolutions de la population par grandes classes d'âge : variations absolues et taux d'évolution annuels moyens entre 2009 et 2014

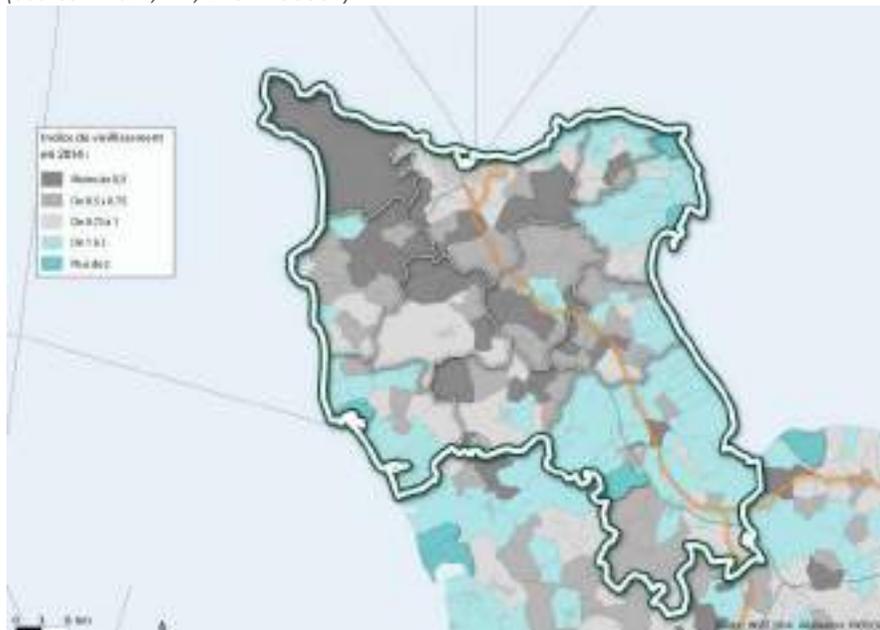
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	0-14		15-29		30-44		45-59		60-74		75-89		90 et plus	
	var. abs.	%/an	var. abs.	%/an	var. abs.	%/an	var. abs.	%/an	var. abs.	%/an	var. abs.	%/an	var. abs.	%/an
CA du Cotentin	-1 424	-0,86%	-1 330	-0,85%	-3 297	-1,93%	261	0,13%	3 303	2,48%	213	0,27%	534	6,45%
Barneville-Carteret	-99	-1,44%	-54	-1,01%	-204	-2,81%	-11	-0,12%	265	2,79%	-18	-0,31%	43	7,61%
Beaumont-Hague	-196	-1,54%	-114	-1,20%	-362	-2,86%	257	1,85%	382	5,62%	42	1,37%	8	2,41%
Bricquebec	-86	-0,84%	-78	-0,99%	-164	-1,66%	104	0,96%	214	3,01%	71	1,58%	14	4,20%
Cherbourg-Octeville	-907	-1,06%	-736	-0,81%	-1 459	-1,65%	-348	-0,33%	1 401	2,09%	-98	-0,25%	245	5,43%
Les Pieux	25	0,16%	66	0,50%	-310	-1,82%	5	0,02%	416	4,01%	-8	-0,15%	47	10,17%
Montebourg	-5	-0,08%	-43	-0,83%	-61	-1,02%	80	1,15%	74	1,48%	14	0,40%	21	5,74%
Saint-Pierre-Église	63	1,66%	-84	-2,73%	-37	-0,91%	-8	-0,16%	87	2,34%	-14	-0,65%	24	8,12%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	117	2,35%	58	1,51%	11	0,22%	36	0,74%	89	2,31%	24	0,95%	22	10,63%
Saint-Vaast-la-Hougue	-148	-1,98%	-84	-1,25%	-277	-3,65%	-50	-0,48%	211	2,09%	33	0,49%	65	11,80%
Valognes	-188	-1,52%	-260	-2,46%	-434	-3,26%	197	1,34%	165	1,72%	167	2,64%	45	6,97%
CC de la Baie du Cotentin	-122	-0,60%	-164	-0,92%	-407	-1,95%	89	0,36%	264	1,37%	133	1,03%	72	6,19%
SCoT du Pays du Cotentin	-1 546	-0,83%	-1 494	-0,84%	-3 704	-1,93%	350	0,16%	3 567	2,34%	346	0,38%	607	6,42%
Manche	-1 638	-0,37%	-2 978	-0,76%	-6 618	-1,48%	-117	-0,02%	9 047	2,23%	2 250	0,87%	2 251	8,93%
Normandie	-1 271	-0,04%	-25 579	-0,86%	-27 739	-0,88%	-8 090	-0,24%	70 997	2,91%	11 210	0,80%	12 295	8,55%

- Un indice de vieillissement demeurant plus faible que dans la région et le département sous l'effet d'une population plus jeune et active dans le secteur ouest du territoire.

Indice de vieillissement en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Indice de vieillissement : mesure la part des 65 ans et plus sur les moins de 20 ans. Plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

- Une scission est/ouest de nouveau bien perceptible avec un espace plus vieillissant à l'est à l'exception de la pointe sud de la CC de la Baie du Cotentin, qui profite à la fois du desserrement de Carentan et d'Isigny-sur-Mer.
- Pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans, il y a 82 personnes de 65 ans et plus en 2014. 5 ans plus tôt, elles de étaient 72.

Indice de vieillissement en 2009 et 2014 et évolution

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	2009	2014	Variation
CA du Cotentin	0,70	0,80	0,10
Barneville-Carteret	1,25	1,48	0,23
Beaumont-Hague	0,38	0,50	0,12
Bricquebec	0,65	0,74	0,09
Cherbourg-Octeville	0,66	0,75	0,08
Les Pieux	0,54	0,60	0,06
Montebourg	0,83	0,89	0,05
Saint-Pierre-Église	0,91	0,95	0,04
Saint-Sauveur-le-Vicomte	0,82	0,77	-0,05
Saint-Vaast-la-Hougue	1,22	1,49	0,27
Valognes	0,72	0,86	0,14
CC de la Baie du Cotentin	0,92	1,01	0,09
SCoT du Pays du Cotentin	0,72	0,82	0,10
Manche	0,87	0,97	0,10
Normandie	0,68	0,77	0,09

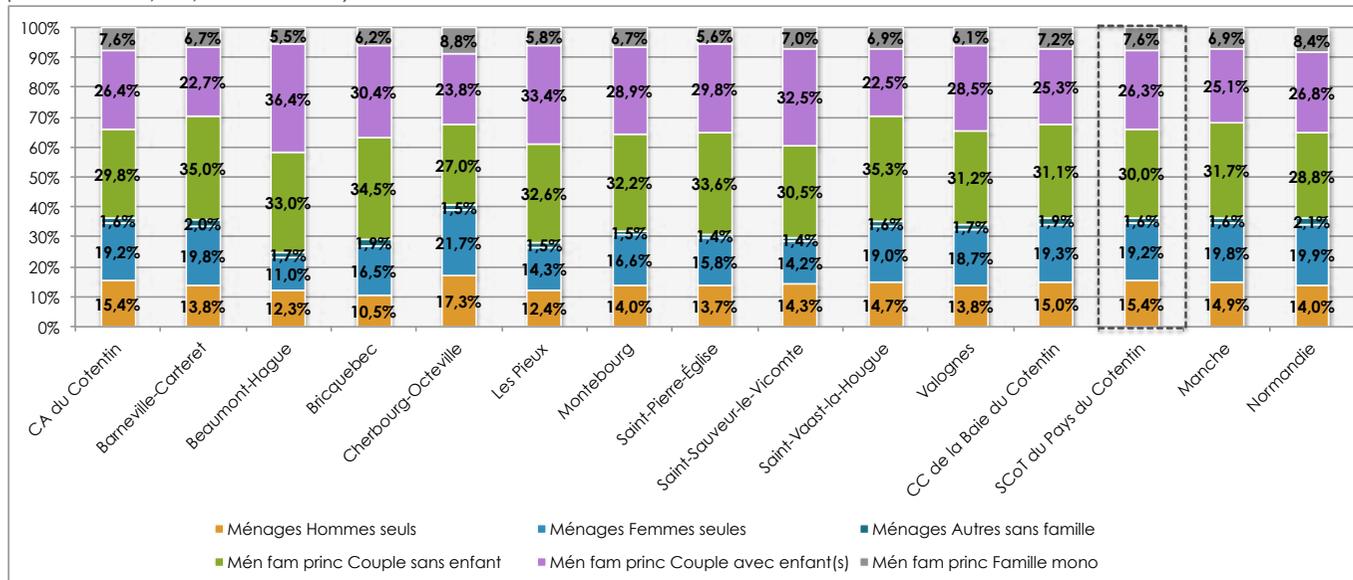
3. MENAGES

► La répartition des ménages : une spécialisation dans l'accueil de ménages actifs avec enfants en proie à un cadre de vie rural.

- Les secteurs de Beaumont-Hague et Les Pieux, du fait de perspectives d'emplois plus fastes, accueillent davantage de familles avec enfants.
- En milieu urbain, la présence de ménages d'une personne est plus marquée compte tenu d'une offre de petits logements plus étoffée et du besoin des personnes en situation de dépendance de se rapprocher des services et équipements.
- Sur le littoral, l'arrivée de jeunes retraités et le départ simultané des enfants entraînent une surreprésentation des couples sans enfant, en particulier au nord-est du territoire.
- Partout ailleurs, la structure des ménages se compose de familles à la recherche d'un cadre de vie plus apaisé et d'un coût du foncier plus accessible.

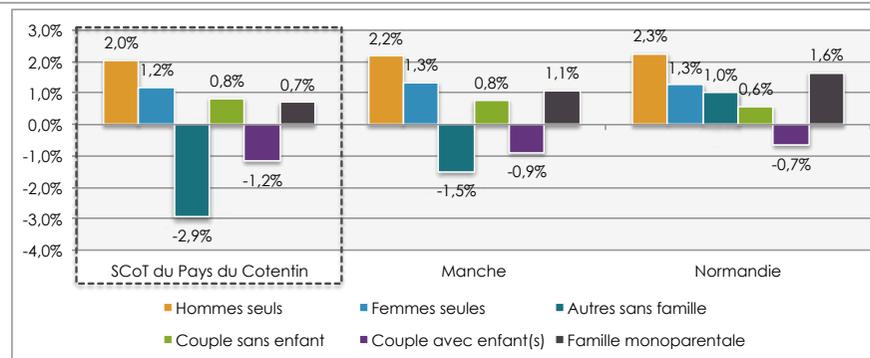
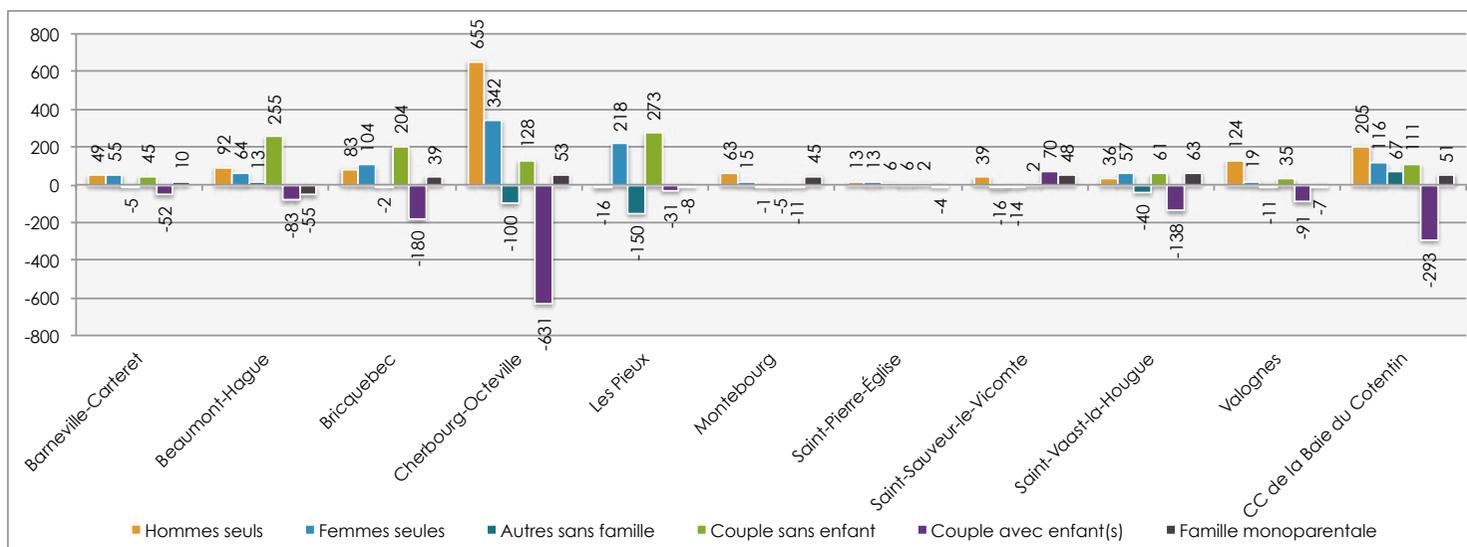
Autres ménages sans famille : ménages composés de plusieurs personnes isolées qui ne présentent pas de lien de parenté (résidences étudiantes, centre carcéral, maisons de retraite...)

Répartition des ménages en 2014
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



- ▶ Une réduction de la taille des ménages, liée à l'allongement de la durée de la vie et aux évolutions sociétales.
 - Une hausse des couples sans enfants (+0,8%/an) en lien au départ des jeunes du foyer familial et à l'arrivée de retraités venant s'installer.
 - Des personnes seules, hommes et femmes, plus nombreuses que par le passé en particulier à Cherbourg (+ 655 hommes seuls, + 448 femmes seules): il peut s'agir notamment d'étudiants, d'actifs venus temporairement s'installer pour les chantiers portuaires ou encore de personnes âgées désireuses de se rapprocher des services.
- Des familles monoparentales qui s'éloignent des centres urbains pour s'installer en campagne financièrement plus accessible, dans les secteurs de Saint-Sauveur-le-Vicomte (+48 ménages), Montebourg (+45), Saint-Vaast-la-Hougue (+63) et Carentan (+51) notamment.

Variation des ménages entre 2009 et 2014 dans les bassins de vie recomposés (1) et taux d'évolution annuels moyens (2)
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

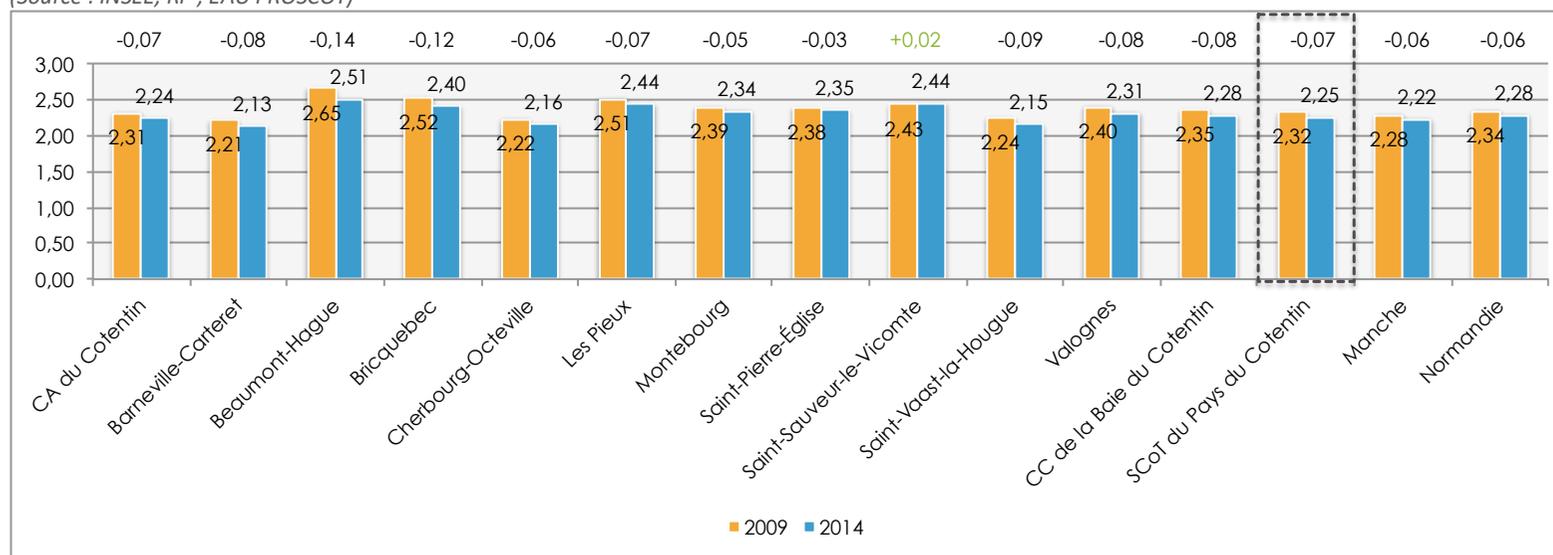


- ▶ Un desserrement général des ménages, lié à la réduction du nombre d'enfants par famille, la décohabitation, le veuvage... mais une structure demeurant très familiale dans certains secteurs (Beaumont-Hague, Les Pieux, Saint-Sauveur).

- Une taille des ménages de 2,25 personnes en 2014 qui reste supérieure à la moyenne départementale (2,22), mais inférieure à la Normandie (2,28).
- Une taille des ménages qui croît légèrement à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en écho de la croissance de la population essentiellement liée à l'arrivée de personnes extérieures, dont des ménages avec enfants.
- Partout ailleurs, la taille des ménages baisse et interpelle de nouveaux besoins de logements.

Évolution de la taille des ménages entre 2009 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



4. INDICATEURS SOCIAUX

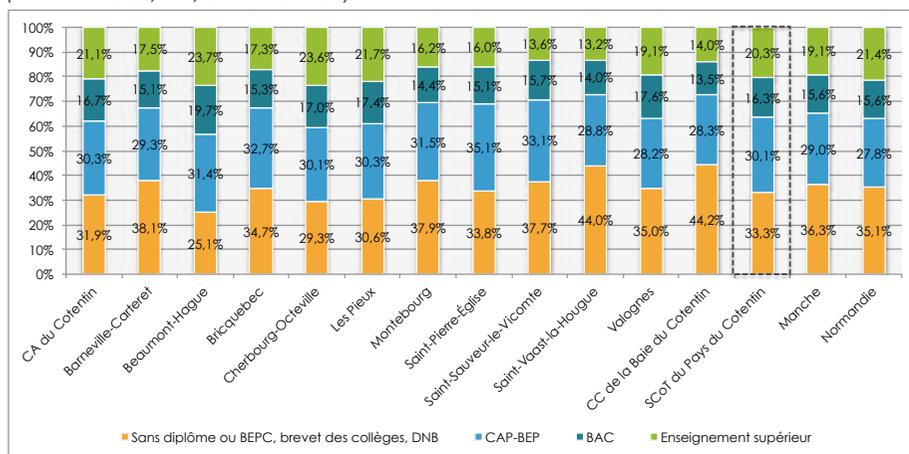
- ▶ Le niveau de formation : davantage d'habitants diplômés dans le territoire que dans le niveau départemental et régional en lien à la présence d'activités réclamant des formations pointues (ingénierie nucléaire...).

- Des niveaux de formation très distincts d'un espace à l'autre du Pays du Cotentin :
- Des populations diplômées de l'enseignement supérieur mieux représentées dans l'ouest du territoire en écho d'un dynamisme économique particulièrement vif (activités énergétiques, portuaires, industrielles et tertiaires).
- Des personnes non diplômées ou diplômées du brevet des collèges plus présentes dans l'ouest et le sud du territoire (environ 40% de la population non scolarisée de 15 ou plus).
- Des populations mieux formées que par le passé, quel que soit l'espace de vie du territoire.



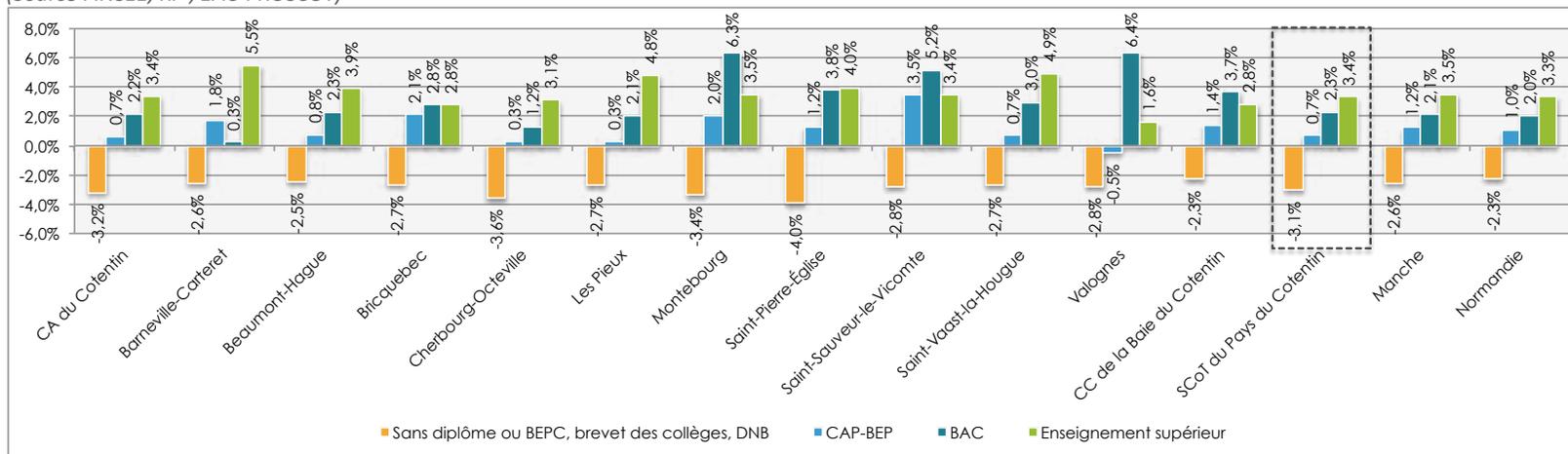
Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Taux annuels moyens de la population non scolarisée de 15 ou plus entre 2008 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

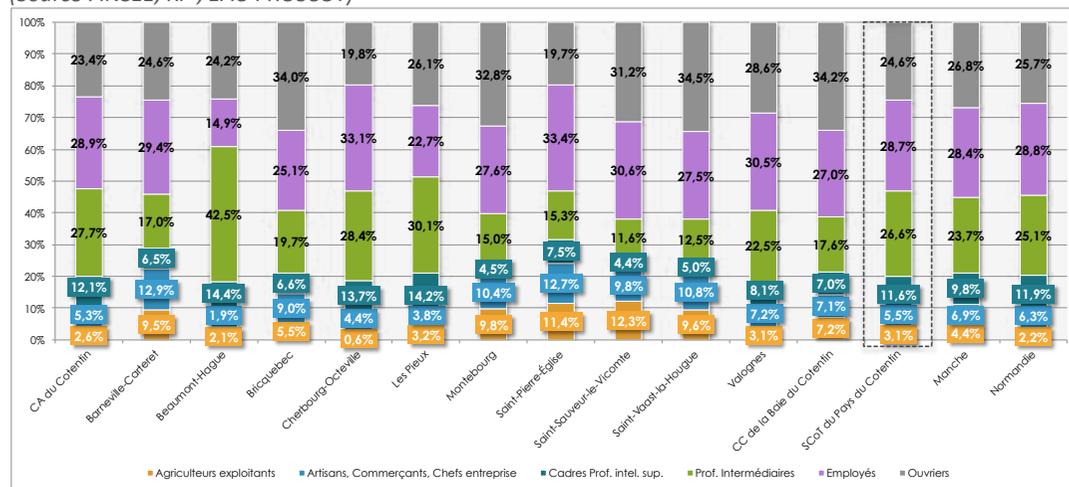


- Les catégories socioprofessionnelles (CSP) : un fort différentiel entre les grands bassins d'emplois industriels (Les Pieux, Beaumont-Hague) qui concentrent des CSP supérieures (ingénierie, recherche...) et des espaces économiques plus mixtes où les employés et ouvriers qualifiés sont plus présents (Bricquebec, Saint-Sauveur le Vicomte, Baie du Cotentin...).

- Un tissu d'ouvriers et d'employés qui se rétracte au profil de CSP supérieures, comme c'est le cas pour la Normandie et la Manche.
- Des artisans, commerçants et chefs d'entreprises moins nombreux qu'en 2009 en particulier dans l'agglomération de Cherbourg (-1,3%/an).
- Des évolutions qui traduisent globalement la normalisation d'un territoire doté d'une grande agglomération et de filières à haute valeur ajoutée avec des postes d'encadrement et de décisions.

Répartition de la population par CSP en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



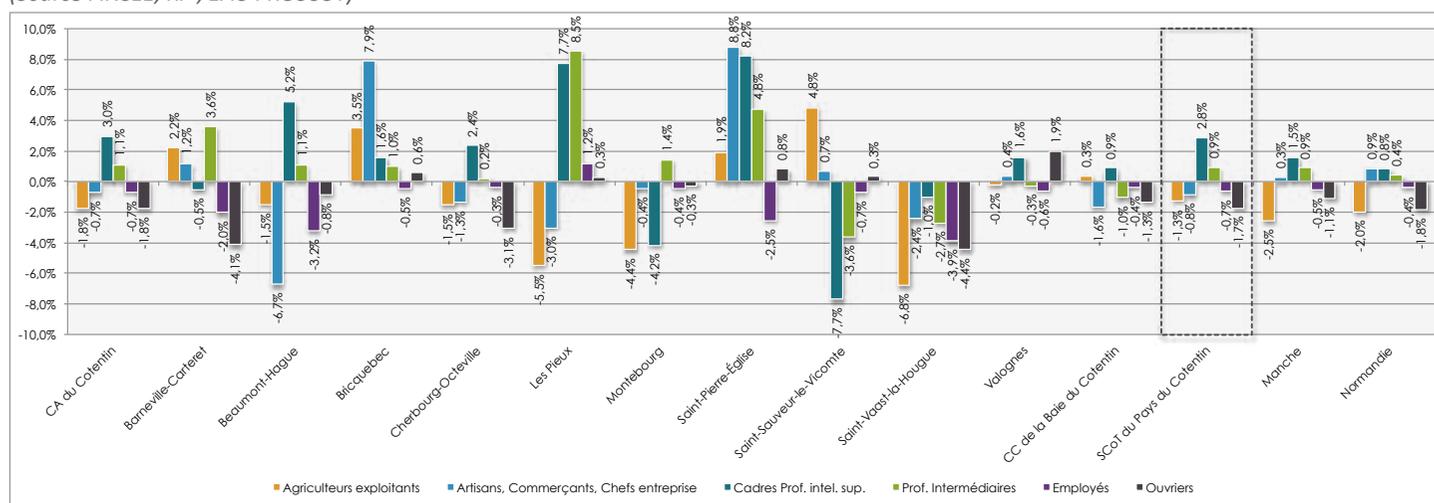
Variation des CSP entre 2009 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprise	Cadres Prof. intel. sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers
CA du Cotentin	-180	-138	1 201	1 081	-741	-1 598
Barneville-Carteret	23	18	-4	65	-76	-138
Beaumont-Hague	-14	-70	281	193	-229	-92
Bricquebec	23	76	13	25	-16	26
Cherbourg-Octeville	-20	-120	593	119	-230	-1 316
Les Pieux	-75	-45	321	733	93	26
Montebourg	-45	-4	-19	19	-11	-8
Saint-Pierre-Église	9	37	21	27	-39	7
Saint-Sauveur-le-Vicomte	36	5	-30	-33	-16	7
Saint-Vaast-la-Hougue	-114	-40	-7	-52	-171	-249
Valognes	-2	7	33	-16	-48	138
CC de la Baie du Cotentin	10	-53	27	-83	-43	-209
SCoT du Pays du Cotentin	-169	-191	1 228	998	-784	-1 808
Manche	-1 168	182	1 402	2 015	-1 409	-3 007
Normandie	-2 982	3 376	6 016	6 332	-7 851	-31 616

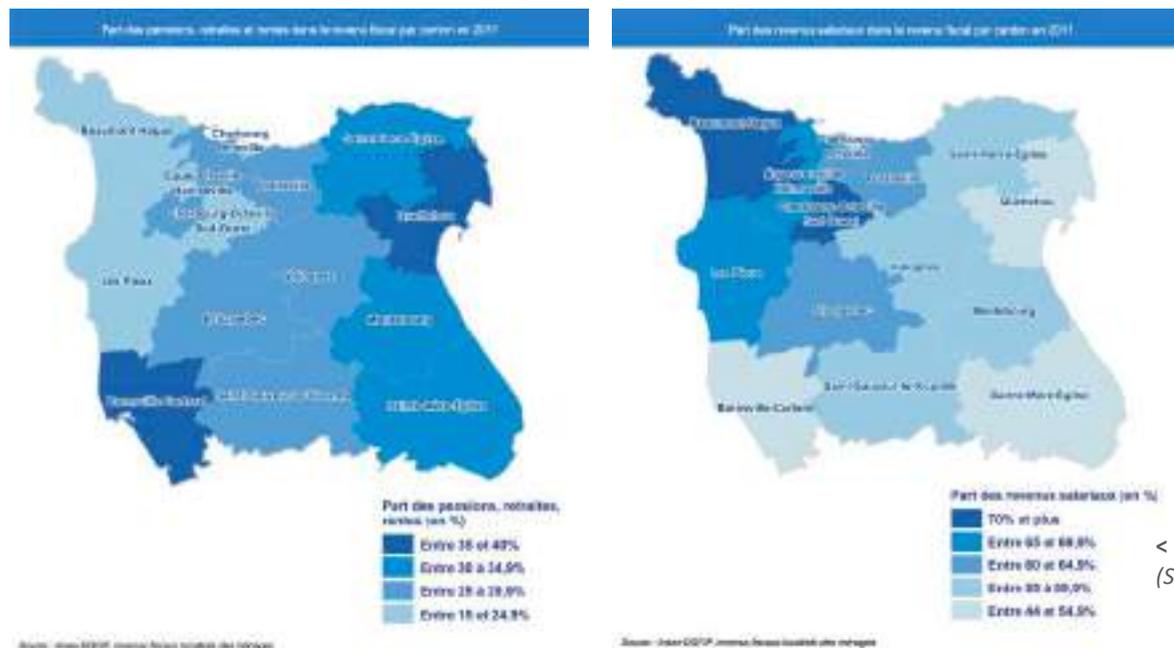
Évolution moyenne annuelle des CSP entre 2009 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



- Les revenus :** une dichotomie est/ouest entre un secteur où prédominent les activités énergétiques et industrielles et un espace plus rural où les populations sont plus âgées, bénéficiant notamment de pensions de retraite.

- Des inégalités plus fortes dans l'agglomération (Source : CCI Cherbourg Cotentin, 2014).
- Un revenu fiscal médian en progression de +5,8% entre 2007 et 2011 contre +2,9% à l'échelle de la France, qui témoignent de niveaux de salaires plus élevés dans les filières d'excellence et de retraités issus de celles-ci.



- En 2015, à l'échelle du territoire, un niveau de revenu fiscal de référence des foyers fiscaux imposés (38 495,9 euros) plus élevé que celui de la Manche (37 959,4 euros).

< La répartition des revenus dans le territoire par canton en 2011 (Source : CCI Cherbourg Cotentin 2014)

Le revenu fiscal moyen des foyers en 2015
(Source : Impôts.gouv, en milliers d'euros ; 2016)

Territoires	Nombre de foyers fiscaux	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux	Impôt net (total)*	Nombre de foyers fiscaux imposés	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux imposés	Part des foyers fiscaux imposés	Revenu fiscal moyen de référence des foyers fiscaux	Revenu fiscal moyen de référence des foyers fiscaux imposés	Traitements et salaires			Retraites et pensions		
									Nombre de foyers concernés	Montant	Montant moyen par foyers concernés	Nombre de foyers concernés	Montant	Montant moyen par foyers concernés
CA du Cotentin	75 391	1 837 685	93 429	30 981	1 207 675	41,1%	24,4	39,0	46 474	1 238 600	26,7	29 645	635 164	21,4
Barneville-Carteret	5 427	131 042	6 898	2 167	84 662	39,9%	24,1	39,1	2 745	67 008	24,4	2 759	63 147	22,9
Beaumont-Hague	6 080	175 464	9 138	3 004	124 142	49,4%	28,9	41,3	4 371	135 034	30,9	1 998	46 252	23,1
Bricquebec	4 507	109 502	4 289	1 756	66 373	39,0%	24,3	37,8	2 873	78 749	27,4	1 773	36 660	20,7
Cherbourg-Octeville	28 552	685 329	39 124	12 260	478 038	42,9%	24,0	39,0	17 767	469 859	26,4	10 443	230 443	22,1
Les Pieux	8 657	232 979	11 472	3 996	157 724	46,2%	26,9	39,5	5 992	178 845	29,8	2 993	62 162	20,8
Montebourg	3 792	80 276	2 906	1 184	42 750	31,2%	21,2	36,1	2 219	51 632	23,3	1 610	30 663	19,0
Saint-Pierre-Église	2 224	49 494	1 945	797	28 816	35,8%	22,3	36,2	1 262	31 550	25,0	983	19 809	20,2
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2 864	58 605	1 700	864	29 432	30,2%	20,5	34,1	1 669	37 872	22,7	1 148	21 449	18,7
Saint-Vaast-la-Hougue	5 725	130 940	6 186	2 029	78 772	35,4%	22,9	38,8	2 924	63 130	21,6	2 904	62 200	21,4
Valognes	7 563	184 054	9 772	2 924	116 965	38,7%	24,3	40,0	4 652	124 921	26,9	3 034	62 380	20,6
CC de la Baie du Cotentin	11 826	237 560	8 760	3 798	131 176	32,1%	20,1	34,5	6 531	145 788	22,3	5 137	99 924	19,5
SCoT du Pays du Cotentin	87 217	2 075 245	102 189	34 779	1 338 852	39,9%	23,8	38,5	53 005	1 384 389	26,1	34 782	735 088	21,1
Manche	283 220	6 643 487	305 639	108 686	4 125 661	38,4%	23,5	38,0	166 412	4 165 498	25,0	120 220	2 543 369	21,2

5. MIGRATIONS RESIDENTIELLES

- Entre 2012 et 2013, un bilan entrées/sorties plutôt équilibré : **-162 habitants.**

Les migrations résidentielles dans le SCoT entre 2012 et 2013

(Source : INSEE, MIGCOM, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Habitent dans le SCoT							Habitent hors du SCoT
	Habitent dans le SCoT	dont même EPCI	dont EPCI différent	dont même bassin de vie	dont bassin de vie différent	dont même commune	dont commune différente	
CA du Cotentin	175 154	174 951	204	166 923	8 231	166 410	8 745	4 806
Barneville-Carteret	8 702	8 686	15	8 581	120	8 442	260	193
Beaumont-Hague	7 246	7 246	0	7 046	200	6 857	388	136
Bricquebec	10 025	10 015	10	9 571	454	9 459	566	119
Cherbourg-Octeville	94 864	94 803	61	89 518	5 345	90 344	4 520	3 300
Les Pieux	15 793	15 793	0	15 345	448	14 890	903	448
Montebourg	6 610	6 584	26	6 408	201	6 282	327	50
Saint-Pierre-Eglise	4 042	4 042	0	3 864	179	3 836	207	29
Saint-Sauveur-le-Vicomte	5 083	5 042	41	4 846	236	4 821	261	83
Saint-Vaast-la-Hougue	9 790	9 777	12	9 279	511	9 228	562	189
Valognes	13 001	12 962	39	12 465	537	12 251	751	258
CC de la Baie du Cotentin	22 350	22 117	233	22 117	233	21 471	880	786
SCoT du Pays du Cotentin	197 505	197 068	437	189 040	8 465	187 881	9 624	5 592

- Un défaut d'attractivité de l'agglomération : les départs les plus représentatifs sont originaires de Cherbourg en direction de l'est et de l'arrière-pays (Les Pieux, Bricquebec, Beaumont-Hague, Valognes, Saint-Pierre-Eglise).

Les migrations internes entre les bassins de vie entre 2012 et 2013

(Source : INSEE, MIGCOM, RP ; EAU PROSCOT)

Bassins de vie actuels	Bassins de vie antérieurs										
	Barneville-Carteret	Beaumont-Hague	Bricquebec	Carentan	Cherbourg-Octeville	Les Pieux	Montebourg	Saint-Pierre-Eglise	Saint-Sauveur-le-Vicomte	Saint-Vaast-la-Hougue	Valognes
Barneville-Carteret	8 581	5	0	15	70	22	8	0	0	0	0
Beaumont-Hague	0	7 046	0	0	154	26	16	0	0	0	4
Bricquebec	59	27	9 571	10	186	81	4	0	16	16	55
Carentan	4	0	12	22 117	80	8	60	12	4	12	41
Cherbourg-Octeville	62	4 367	85	61	89 918	298	55	98	43	76	201
Les Pieux	0	66	52	0	297	15 345	8	0	0	0	25
Montebourg	0	0	21	26	4	6 408	0	4	27	42	0
Saint-Pierre-Eglise	0	8	0	0	106	0	0	3 864	0	64	0
Saint-Sauveur-le-Vicomte	24	0	80	41	9	4	13	0	4 846	4	60
Saint-Vaast-la-Hougue	5	0	0	12	66	5	37	314	0	9 279	71
Valognes	28	12	51	39	179	20	64	16	20	107	12 465

La formulation de la question sur le **lieu de la résidence antérieure** dans l'enquête annuelle de recensement se référait à la résidence 5 ans auparavant lors des enquêtes de 2004 à 2010 et depuis 2011 elle porte sur le lieu de résidence 1 an auparavant.

UU de destination des anciens habitants du SCoT	Nombre	%
Normandie, dont :	2 835	49,3%
Calvados, dont :	1 165	41,1%
Caen	739	63,5%
Communes rurales du département 14	228	19,6%
Bayeux	44	3,8%
Eure, dont :	153	5,4%
Communes rurales du département 27	64	41,9%
Evreux	48	31,2%
Pont-Audemer	32	21,0%
Manche, dont :	1 222	43,1%
Communes rurales du département 50	570	46,6%
Saint-Lô	221	18,1%
La Haye-du-Puits	99	8,1%
Coutances	96	7,9%
Granville	92	7,5%
Orne, dont :	135	4,7%
Sées	32	23,9%
Fiers	32	23,4%
Seine-Maritime, dont :	161	5,7%
Rouen	61	38,0%
Le Havre	32	19,9%
Bretagne, dont :	555	9,6%
Finistère, dont :	184	33,2%
Brest	117	63,7%
Ille-et-Vilaine, dont :	227	40,9%
Rennes	133	58,7%
Communes rurales du département 35	29	12,7%
Marbihan, dont :	89	15,9%
Lorient	41	46,1%
Côtes d'Armor	55	10,0%
Île-de-France, dont :	461	8,0%
Paris	436	94,8%
Pays de la Loire, dont :	315	5,5%
Loire-Atlantique, dont :	149	47,3%
Nantes	63	42,1%
Vendée, dont :	80	25,5%
Ciçsson	38	47,1%
Sarthe	43	13,6%
Maine-et-Loire	30	9,6%
Nouvelle-Aquitaine, dont :	265	4,6%
Gironde	67	25,3%
Charente, dont :	40	15,1%
Angoulême	37	92,6%
Deux-Sèvres	37	14,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont :	241	4,2%
Var, dont :	88	36,5%
Toulon	79	89,7%
Bouches-du-Rhône, dont :	57	23,7%
Marseille - Aix-en-Provence	45	78,8%
Alpes-Maritimes, dont :	56	23,5%
Nice	45	79,7%
Hauts-Alpes	31	12,7%
Auvergne-Rhône-Alpes, dont :	220	3,8%
Rhône, dont :	48	21,7%
Lyon	30	63,0%
Savoie, dont :	44	20,1%
Saint-Pierre-d'Albigny	39	87,9%
Ain, dont :	39	17,5%
Communes rurales du département 01	34	87,1%
Drôme	31	14,2%
Centre-Val de Loire, dont :	180	3,1%
Indre-et-Loire	58	32,1%
Loire-Cher	37	20,7%
Eure-et-Loir	37	20,6%
Loiret, dont :	34	19,2%
Orléans	30	88,4%
Grand Est, dont :	178	3,1%
Bas-Rhin	52	29,3%
Moselle	31	17,4%
Hauts-de-France, dont :	172	3,0%
Nord, dont :	92	53,3%
Lille (partie française)	36	39,3%
Communes rurales du département 59	30	32,6%
Oise	31	18,2%
Occitanie, dont :	171	3,0%
Aude	42	24,7%
Gard	34	20,1%
Bourgogne-Franche-Comté, dont :	90	1,6%
Doubs	35	39,3%
DOM TOM	66	1,1%
Autres (Corse)	6	0,1%
SCoT du Pays du Cotentin	5 754	100,0%

UU d'origine des nouveaux habitants	Nombre	%
Normandie, dont :	2 073	37,1%
Calvados, dont :	826	39,8%
Caen	378	45,7%
Communes rurales du département 14	207	25,0%
Isigny-sur-Mer	70	8,5%
Manche, dont :	789	38,0%
Communes rurales du département 50	339	43,0%
Saint-Lô	99	12,5%
Coutances	74	9,4%
Granville	70	8,9%
La Haye-du-Puits	54	6,9%
Bréhal	36	4,6%
Pont-Hébert	36	4,6%
Seine-Maritime, dont :	228	11,0%
Rouen	82	35,8%
Communes rurales du département 76	58	25,4%
Lillebonne	38	16,7%
Orne, dont :	170	8,2%
Alençon	79	46,2%
Argentan	38	22,1%
Eure	61	2,9%
Île-de-France, dont :	629	11,2%
Paris	505	80,3%
Bretagne, dont :	614	11,0%
Finistère, dont :	232	37,8%
Brest	107	46,2%
Communes rurales du département 29	51	22,2%
Ille-et-Vilaine, dont :	222	36,2%
Rennes	115	51,9%
Communes rurales du département 35	48	21,6%
Marbihan	100	16,2%
Côtes d'Armor	60	9,8%
Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont :	293	5,2%
Bouches-du-Rhône, dont :	131	44,6%
Marseille - Aix-en-Provence	44	33,5%
Var, dont :	122	41,8%
Toulon	95	77,4%
Auvergne-Rhône-Alpes, dont :	254	4,5%
Rhône, dont :	82	32,4%
Lyon	46	56,2%
Lyon centre	36	43,8%
Drôme	32	12,4%
Ain	31	12,3%
Grand Est, dont :	219	3,9%
Ardennes	42	19,0%
Moselle	39	18,0%
Meurthe-et-Moselle	35	15,8%
Hauts-de-France, dont :	208	3,7%
Nord	124	59,7%
Dunkerque	30	24,3%
Pas-de-Calais	37	18,0%
Nouvelle-Aquitaine, dont :	205	3,7%
Gironde, dont :	52	25,3%
Bordeaux	32	61,9%
Charente-Maritime	47	23,1%
Occitanie, dont :	173	3,1%
Gard	58	33,7%
Haute-Garonne, dont :	43	24,7%
Toulouse	38	88,1%
Pays de la Loire, dont :	168	3,0%
Sarthe	51	30,0%
Loire-Atlantique	46	27,5%
Vendée	33	19,8%
Centre-Val de Loire, dont :	138	2,5%
Loiret, dont :	50	36,0%
Orléans	35	71,2%
Eure-et-Loir	39	28,5%
Bourgogne-Franche-Comté, dont :	107	1,9%
Saône-et-Loire	52	48,1%
DOM TOM	115	2,1%
ETRANGER	394	7,0%
SCoT du Pays du Cotentin	5 592	100,0%

Les migrations résidentielles dans le SCoT entre 2012 et 2013 : provenance et destination des habitants (Source : INSEE MIGCOM RP ; EAU PROSCOT)

- Des échanges surtout réalisés avec la Normandie et les régions proches, l'Île-de-France et la Bretagne.

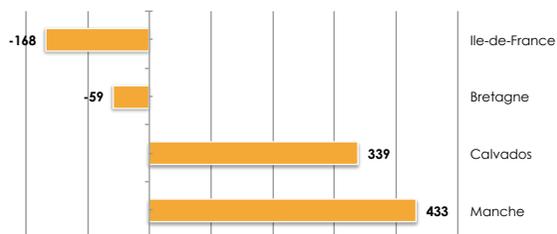
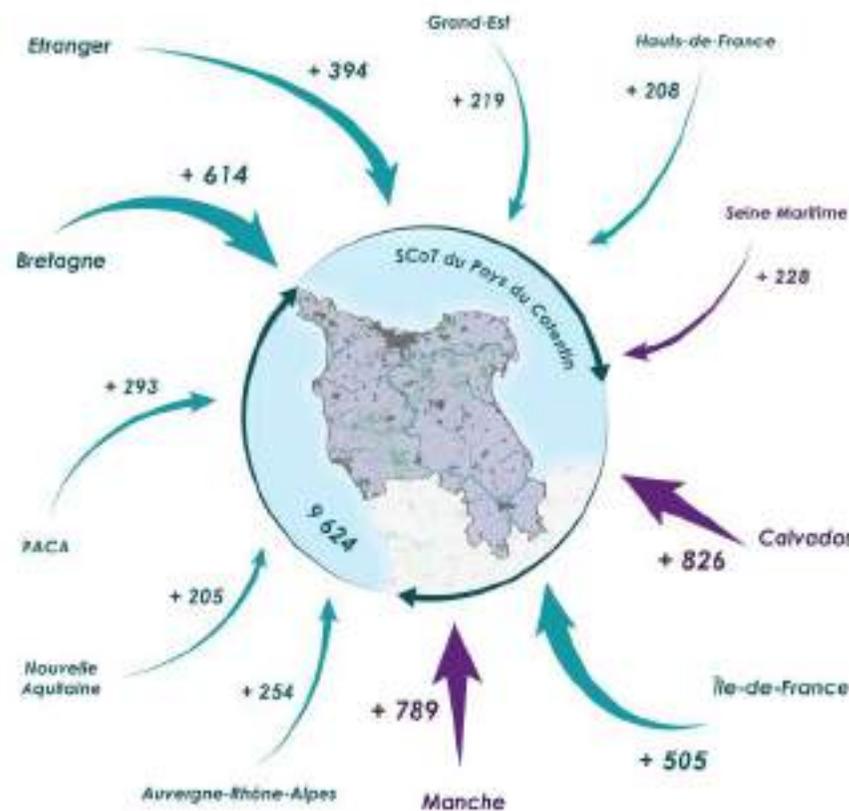
Destination des habitants du territoire

5 754 personnes

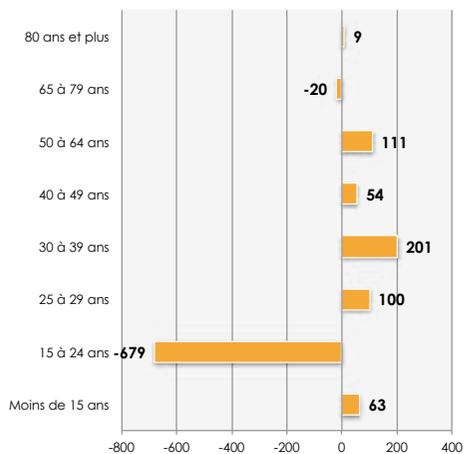
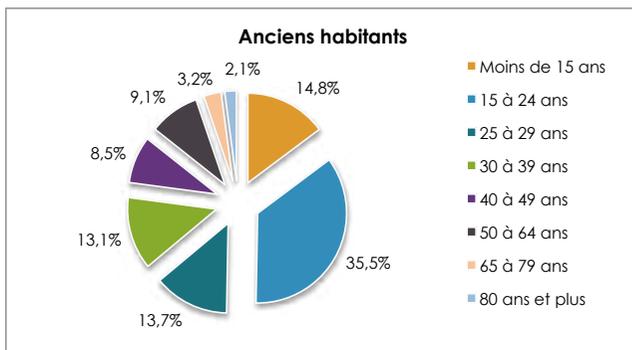
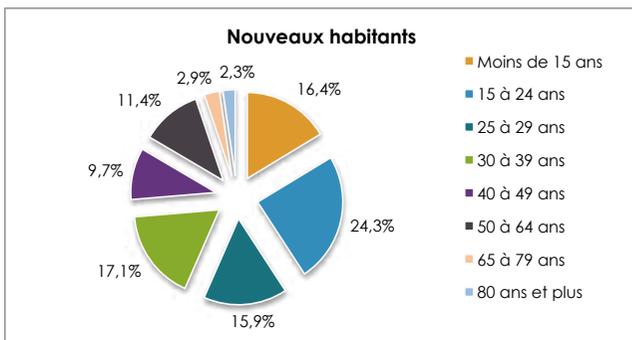


Origine des nouveaux habitants

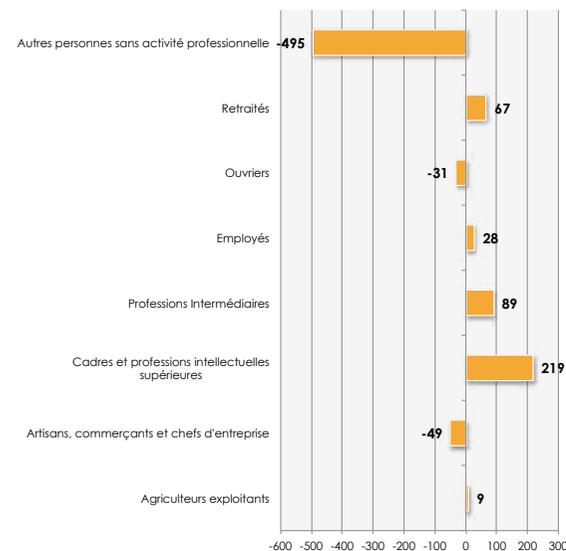
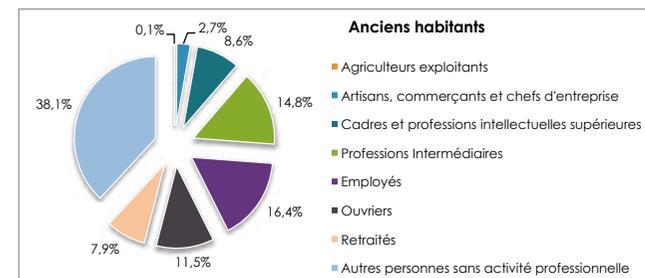
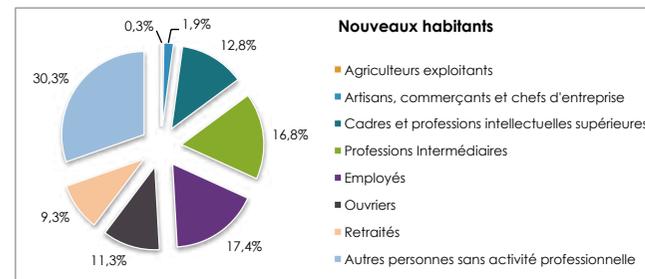
5 592 personnes



- 35,5% des départs relèvent de jeunes en âge d'étudier (-679 jeunes de 15 à 24 ans), et non compensés par l'arrivée de jeunes actifs et familles (+466 personnes de 25 à 64 ans).



- Des personnes sans activité professionnelle (étudiants, chômeurs...) qui quittent le territoire (-495 personnes) et un attrait d'actifs qualifiés (+219 cadres et professions intellectuelles supérieures, +89 professions intermédiaires) et de retraités (+67).



6. COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

- 43% du parc de logements dans le bassin de vie de Cherbourg pour 46,3% de la population du territoire.

Répartition du parc de logements en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



- Un territoire composé d'entités spécifiques aux comportements résidentiels distincts (littoral, arrière-pays, espace rural, agglomération).

- Un taux de résidences secondaires assez faible à l'échelle du territoire (12,5%) comparé à la moyenne départementale (14,5%), qui minore cependant les différentiels internes entre des espaces d'emplois, des espaces résidentiels et des espaces littoraux dont l'accueil de résidents secondaires est très net.
- Une lente érosion du volume du parc de résidences principales au profit des résidences secondaires.

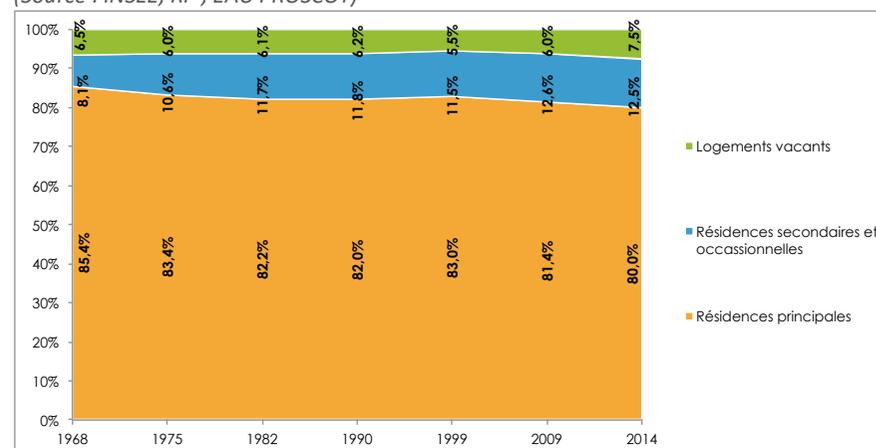
Composition du parc de logements en 2014 dans le territoire et les référentiels

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Logements		Dont résidences principales		Dont résidences secondaires et occasionnelles		Dont logements vacants	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CA du Cotentin	101 523		80 967	79,8%	13 014	12,8%	7 542	7,4%
Barneville-Carteret	9 305		4 185	45,0%	4 444	47,8%	676	7,3%
Beaumont-Hague	5 967		4 718	79,1%	875	14,7%	374	6,3%
Briquebec	4 862		4 245	87,3%	290	6,0%	328	6,7%
Cherbourg-Octeville	49 534		43 901	88,6%	1 902	3,8%	3 731	7,5%
Les Pieux	8 887		6 739	75,8%	1 544	17,4%	604	6,8%
Montebourg	3 821		2 855	74,7%	708	18,5%	259	6,8%
Saint-Pierre-Église	2 573		1 867	72,5%	495	19,2%	212	8,2%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2 690		2 148	79,8%	282	10,5%	260	9,7%
Saint-Vaast-la-Hougue	7 283		4 541	62,3%	2 231	30,6%	511	7,0%
Valognes	6 599		5 768	87,4%	244	3,7%	587	8,9%
CC de la Baie du Cotentin	12 503		10 254	82,0%	1 262	10,1%	986	7,9%
SCoT du Pays du Cotentin	114 025		91 221	80,0%	14 276	12,5%	8 528	7,5%
Manche	291 260		224 755	77,2%	42 329	14,5%	24 176	8,3%
Normandie	1 768 558		1 460 440	82,6%	173 335	9,8%	134 784	7,6%

Évolution de la composition du parc entre 1968 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

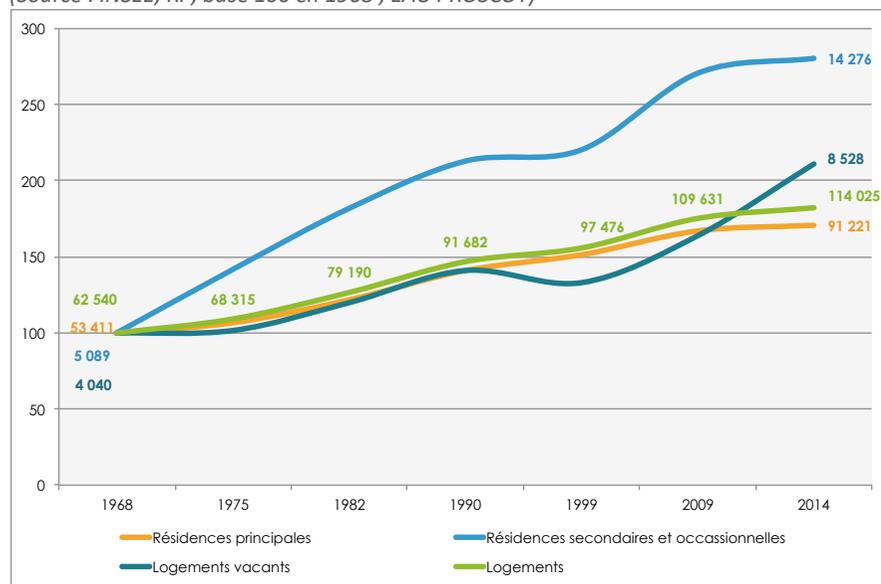


► Une hausse continue du nombre de logements mais une certaine stabilisation sur la dernière période.

- Une tendance de hausse des résidences principales sur le long terme avec une stabilisation entre 2009 et 2014.
- Quant à la vacance, elle progresse dès la fin des années 1999 mais le niveau reste très modeste en valeurs absolues.
- Une progression plus marquée et rapide des résidences secondaires que des résidences principales.

Évolution de la composition du parc entre 1968 et 2014

(Source : INSEE, RP, base 100 en 1968 ; EAU PROSCOT)

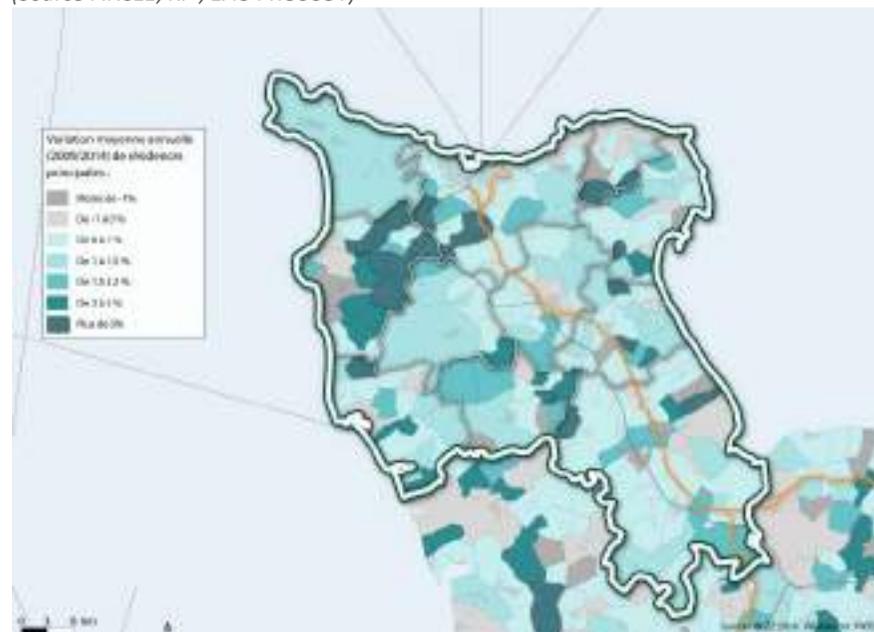


► Une évolution du parc de résidences principales plus forte dans la périurbanisation de Cherbourg, Les Pieux et dans l'espace de vie de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

- L'espace de vie des Pieux a en effet été particulièrement attractif pour les résidences secondaires (+ 407 résidences) comme les résidences principales sur la dernière période (+ 293).
- Quant à Cherbourg, c'est ici que le nombre de résidences principales croit le plus rapidement en valeurs absolues (+ 421).
- Enfin, dans le secteur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, les résidences principales et la vacance progressent toutes deux (+ 132 et 89).

Évolution moyenne annuelle des résidences principales entre 2009 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



► Un taux de vacance en hausse, qui concourt néanmoins à la fluidité du marché.

- Ce taux (7,5%), qui apparaissait assez homogène sur l'ensemble du territoire par le passé, ne l'est plus en 2014 :
- Tandis que certains secteurs apparaissent sous pression en particulier sur le littoral (Les Pieux, Bricquebec...), d'autres sont exposés à une hausse rapide du niveau de vacance, aussi sous l'effet de la commercialisation de logements neufs (secteurs de Cherbourg-en-Cotentin, Barneville-Carteret, Beaumont-Hague...).
- Des niveaux de vacance qui interrogent l'adaptation des logements aux contextes du marché notamment dans les centres, où les questions du coût de réhabilitation et de l'accessibilité se posent.

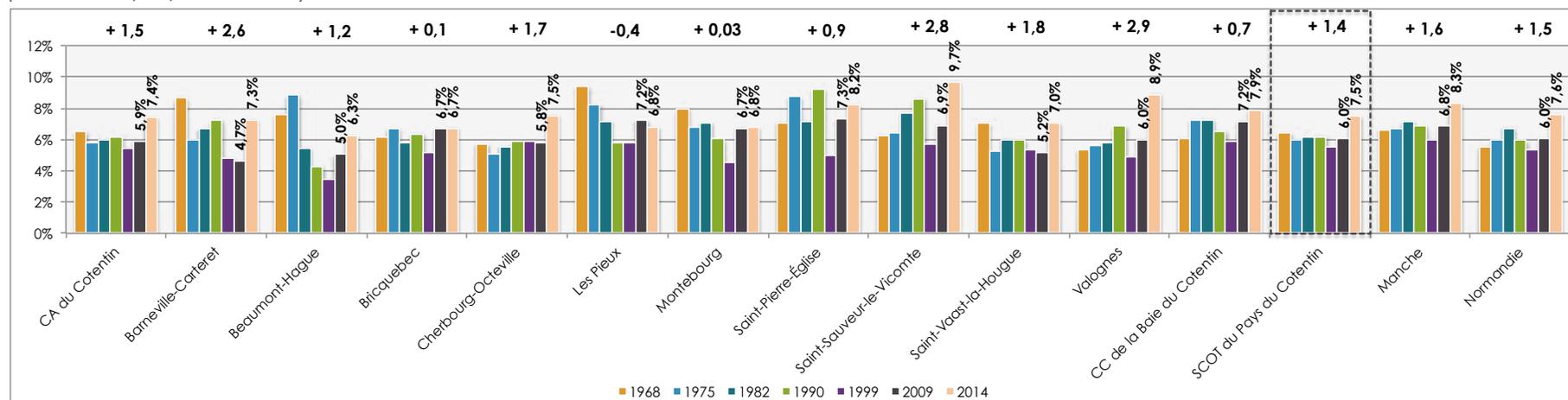
Répartition du parc de logements vacants en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Évolution de la part de logements vacants sur le long terme

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

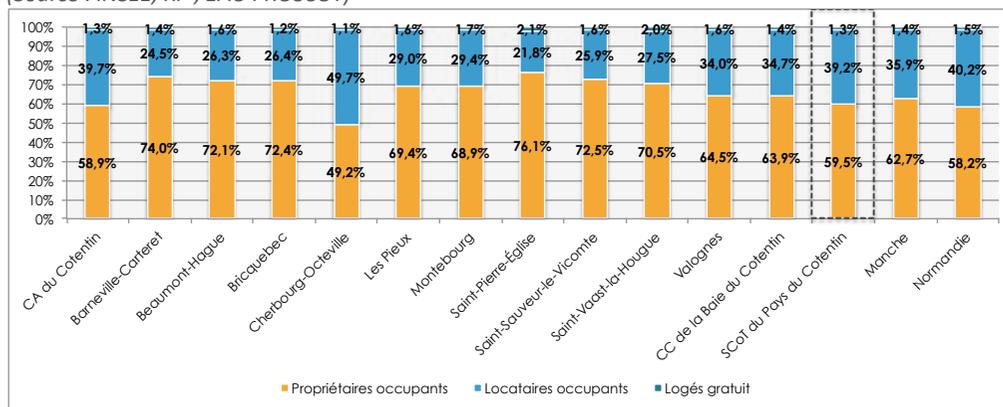


7. QUALITÉ DU PARC RÉSIDENTIEL

- Deux espaces à tonalité plus rurale ou urbaine qui influencent les modes d'occupation dominants, en accession ou en location.

Statut d'occupation des résidences principales en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Répartition des résidences principales occupées en location par segment public et privé en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

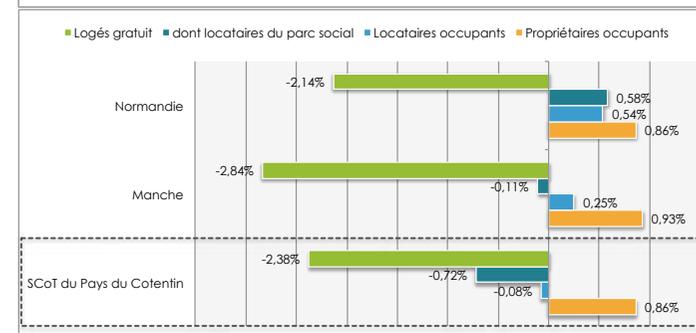
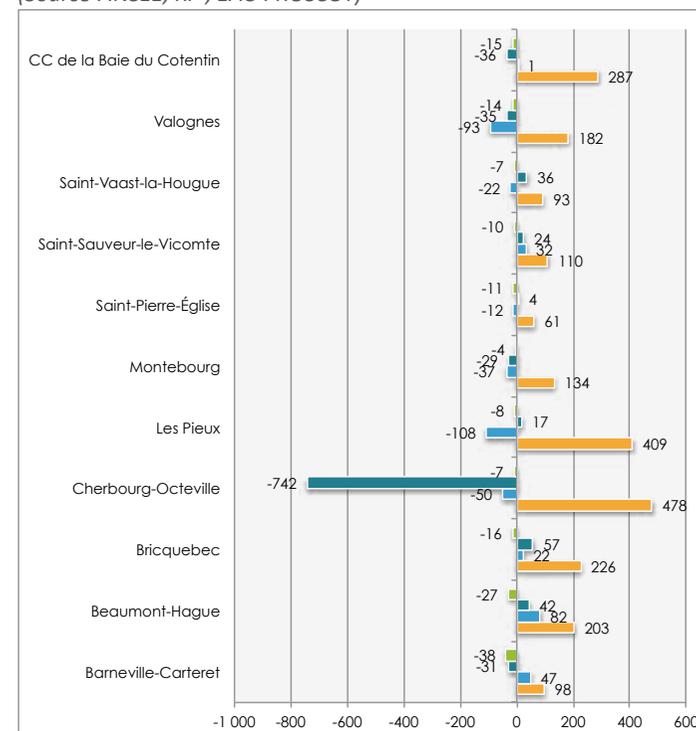
Territoires	Locataires du parc privé		Locataires du parc social			Ensemble résidences principales occupées locataires
	Nombre	Part RP occup. loc. parc privé dans RP	Nombre	Part dans RP occupées locataires	Part RP occup. loc. LLS dans RP	
CA du Cotentin	15 152	47,1%	17 004	52,9%	21,0%	32 156
Barneville-Carteret	693	67,5%	333	32,5%	8,0%	1 026
Beaumont-Hague	652	52,5%	590	47,5%	12,5%	1 242
Briquebec	682	60,9%	439	39,1%	10,3%	1 121
Cherbourg-Octeville	8 585	39,4%	13 216	60,6%	30,1%	21 801
Les Pieux	1 405	71,9%	549	28,1%	8,1%	1 954
Montebourg	494	58,9%	345	41,1%	12,1%	839
Saint-Pierre-Église	338	83,2%	68	16,8%	3,7%	407
Saint-Sauveur-le-Vicomte	388	69,8%	168	30,2%	7,8%	557
Saint-Vaast-la-Hougue	827	66,2%	423	33,8%	9,3%	1 249
Valognes	1 087	55,5%	872	44,5%	15,1%	1 959
CC de la Baie du Cotentin	1 857	52,1%	1 705	47,9%	16,6%	3 562
SCoT du Pays du Cotentin	17 008	47,6%	18 709	52,4%	20,5%	35 717
Manche	46 471	57,6%	34 230	42,4%	15,2%	80 701
Normandie	319 394	54,4%	267 915	45,6%	18,3%	587 308

Logé gratuit : Ce statut s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne payent pas de loyer.

- Outre les fluctuations des personnes logées gratuitement par leurs employeurs (EDF, AREVA), les résidences principales sont de plus en plus occupées par des propriétaires en concordance aux modes de vie français.

Évolution des résidences principales selon les statuts d'occupation entre 2009 et 2014 en variation absolue et taux annuels moyens

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



■ Une prédominance de la maison individuelle hormis Cherbourg pour qui la part de logements collectifs est plus importante (41,8% en 2014).

- Des logements de 4 et pièces et plus qui représentent 70% du parc de logements total à l'échelle du territoire malgré plus de diversité dans l'agglomération (38,2% de T1 à T3).
- A l'instar du département, l'évolution du nombre de logements se fait à l'avantage des T4 et plus au détriment des plus petites typologies entre 2009 et 2014 dans un contexte où les opérateurs se sont recentrés sur les marchés les plus demandés et les moins onéreux.

Variation des résidences principales par taille de pièces entre 2009 et 2014
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou plus
CA du Cotentin	-60	-296	-520	728	1 862
Barneville-Carteret	0	-60	-45	23	188
Beaumont-Hague	7	9	0	10	233
Bricquebec	-34	-4	87	88	96
Cherbourg-Octeville	-1	-90	-240	305	447
Les Pieux	12	-4	-222	85	423
Montebourg	-10	-3	-26	42	90
Saint-Pierre-Église	-16	-17	8	6	57
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2	-7	25	60	52
Saint-Vaast-la-Hougue	6	-32	-75	73	94
Valognes	-25	-88	-31	36	184
CC de la Baie du Cotentin	-38	-24	97	157	81
SCoT du Pays du Cotentin	-98	-320	-423	885	1 943
Manche	-136	-211	-8	2 040	5 229
Normandie	-1 190	3 447	9 075	10 829	26 571

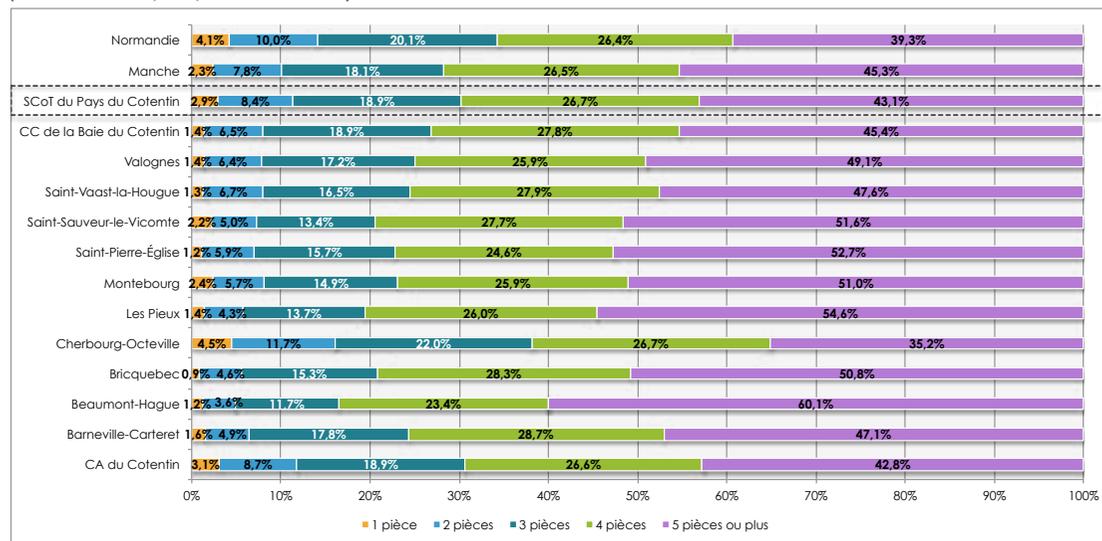
Nombre et variation 2009-2014 des logements collectifs et individuels

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	2009				2014				Variation 2009-2014	
	Maisons		Appartements		Maisons		Appartements		Maisons	Apparts.
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
CA du Cotentin	70 918	74,8%	23 883	25,2%	74 437	75,0%	24 828	25,0%	3 519	946
Barneville-Carteret	7 559	92,4%	618	7,6%	8 049	92,8%	625	7,2%	490	7
Beaumont-Hague	5 117	94,4%	306	5,6%	5 516	94,3%	331	5,7%	399	25
Bricquebec	4 346	95,3%	215	4,7%	4 630	96,9%	149	3,1%	285	-65
Cherbourg-Octeville	27 137	57,2%	20 290	42,8%	27 803	56,6%	21 301	43,4%	666	1 011
Les Pieux	7 406	96,4%	273	3,6%	8 082	97,1%	244	2,9%	676	-29
Montebourg	3 428	94,1%	215	5,9%	3 564	94,4%	213	5,6%	136	-2
Saint-Pierre-Église	2 233	94,4%	132	5,6%	2 344	94,9%	127	5,1%	111	-6
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2 316	94,1%	145	5,9%	2 502	95,5%	118	4,5%	185	-27
Saint-Vaast-la-Hougue	6 288	92,4%	518	7,6%	6 596	92,7%	519	7,3%	308	1
Valognes	5 087	81,3%	1 169	18,7%	5 351	81,7%	1 199	18,3%	264	31
CC de la Baie du Cotentin	10 375	86,3%	1 650	13,7%	10 803	87,3%	1 574	12,7%	428	-75
SCoT du Pays du Cotentin	81 293	76,1%	25 532	23,9%	85 240	76,4%	26 403	23,6%	3 947	870
Manche	219 675	80,7%	52 600	19,3%	231 299	81,0%	54 380	19,0%	11 624	1 779
Normandie	1 117 328	67,2%	544 604	32,8%	1 177 675	67,3%	571 313	32,7%	60 348	26 709

Répartition des résidences principales par taille en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

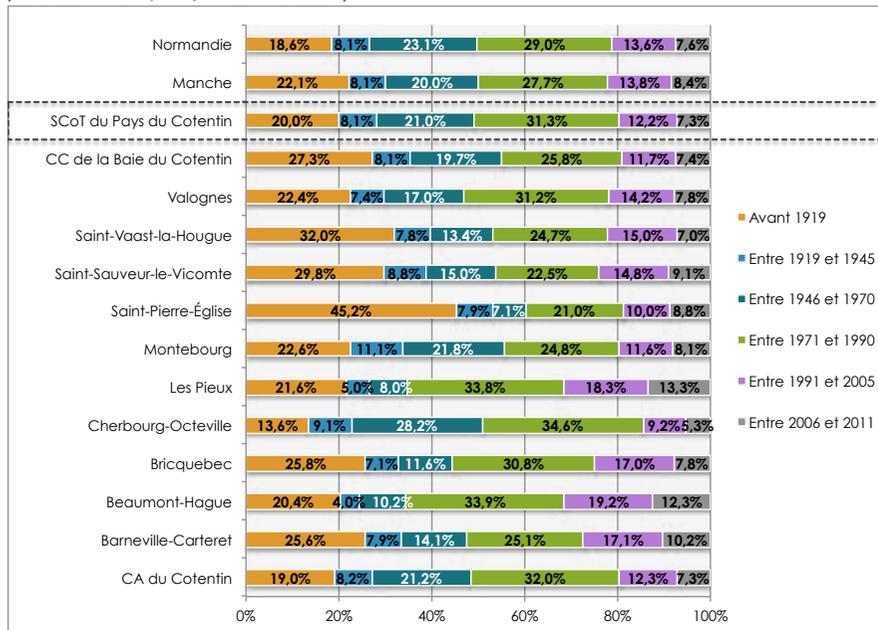


Un parc de résidences principales assez jeune dans l'agglomération et plus ancien et préservé dans le reste du territoire.

- Une situation spécifique à l'agglomération cherbourgeoise liée à son histoire et à plusieurs phases de développement de l'énergie nucléaire et de l'activité portuaire à partir des années 1975, qui lui valent d'avoir un parc de logements plutôt récent (77,3% des résidences principales construites entre 1946 et 2012).
- Une offre qui s'est renouvelée sur les dernières périodes dans les secteurs dont la moitié des résidences principales sont antérieures à 1990 : Beaumont-Hague, Bricquebec, Barneville-Carteret ou encore Les Pieux.

Âge du parc de résidences principales en 2014

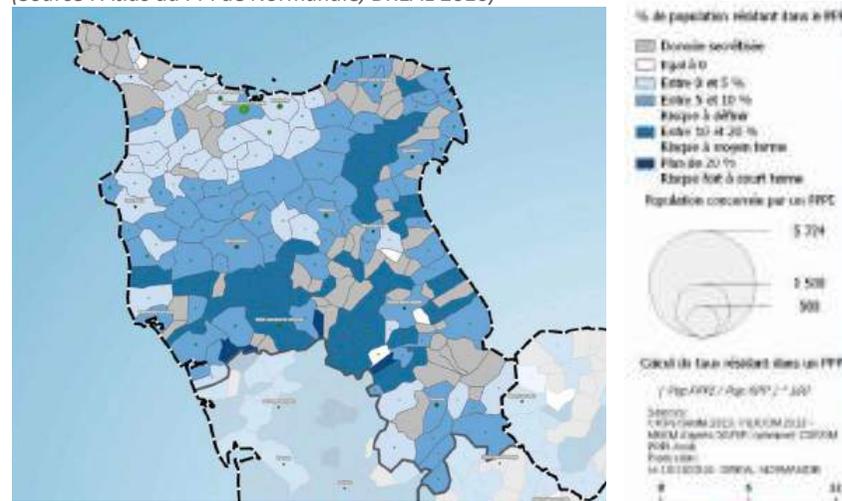
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Un parc potentiellement indigne surtout localisé dans les franges sud et est du territoire, dans lesquelles la part de logements construits avant 1975 en l'absence de normes thermiques réglementant les logements neufs est la plus forte.

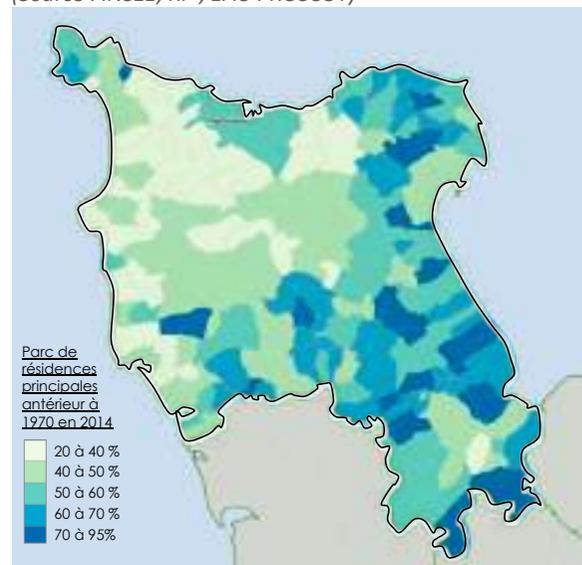
Population résident dans le parc potentiellement indigne en 2013

(Source : Atlas du PPI de Normandie, DREAL 2016)



Parc de résidences principales antérieur à 1970 en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



8. PARC SOCIAL

73% du parc social du territoire localisé dans le bassin de vie de l'agglomération.

- 48 communes disposent de logements sociaux dont la nouvelle commune de Cherbourg-en-Cotentin en détient 73% en 2016.

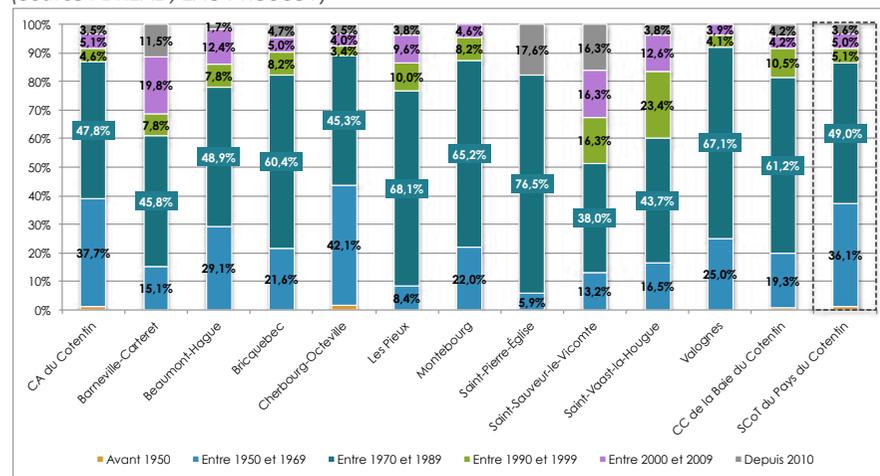
Répartition des logements locatifs sociaux en 2016

(Source : DREAL ; EAU PROSCOT)

Territoires	Total logements locatifs sociaux	Part dans les RP	Part dans le territoire
CA du Cotentin	19 161	23,7%	91,5%
Barneville-Carteret	384	9,2%	1,8%
Beaumont-Hague	707	15,0%	3,4%
Bricquebec	402	9,5%	1,9%
Cherbourg-Octeville	15 281	34,8%	73,0%
Les Pieux	521	7,7%	2,5%
Montebourg	328	11,5%	1,6%
Saint-Pierre-Église	85	4,6%	0,4%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	129	6,0%	0,6%
Saint-Vaast-la-Hougue	419	9,2%	2,0%
Valognes	905	15,7%	4,3%
CC de la Baie du Cotentin	1 781	17,4%	8,5%
SCoT du Pays du Cotentin	20 942	23,0%	100,0%

Répartition des logements locatifs sociaux en 2016

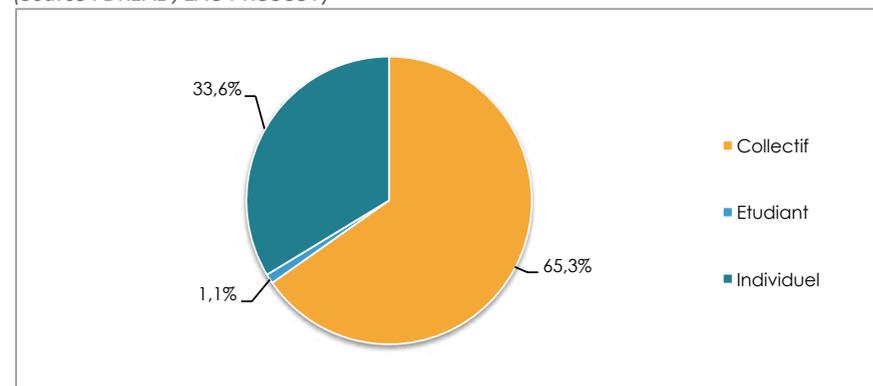
(Source : DREAL ; EAU PROSCOT)



- En majorité collectif, ce parc a essentiellement été construit entre 1970 et 1989 (49%). Il s'agit souvent de logements intermédiaires voir de grande taille, avec des T3 (35,7%) et T4 (32,7%).

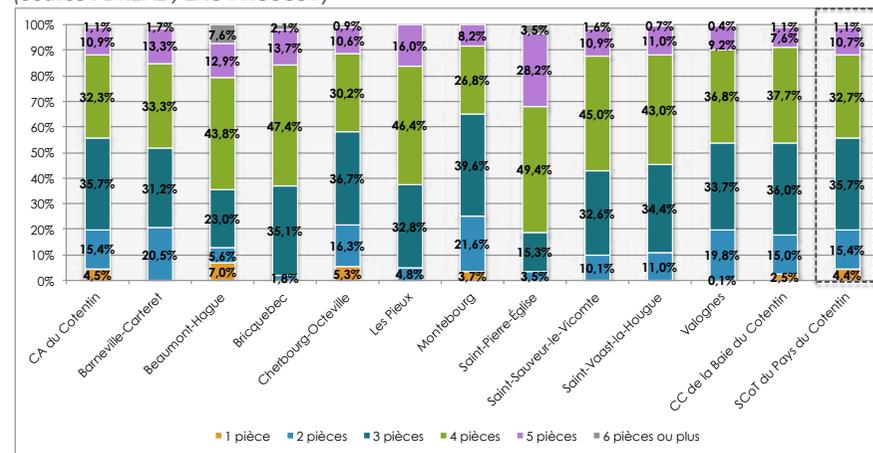
Répartition des logements locatifs sociaux par taille en 2016

(Source : DREAL ; EAU PROSCOT)



Répartition des logements locatifs sociaux par nombre de pièces en 2016

(Source : DREAL ; EAU PROSCOT)

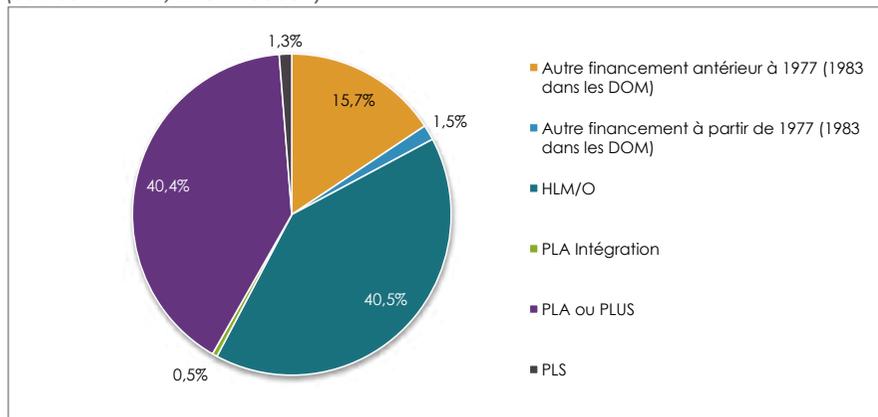


■ Des logements majoritairement construits avant 1977 ayant bénéficié d'un financement initial HLM/O (40,5%)

- 40,4% des logements sont financés à titre d'un PLA ordinaire ou d'un PLUS.
- La majeure partie des logements conventionnés (93,3%) fait l'objet d'un contrat de location en 2016.

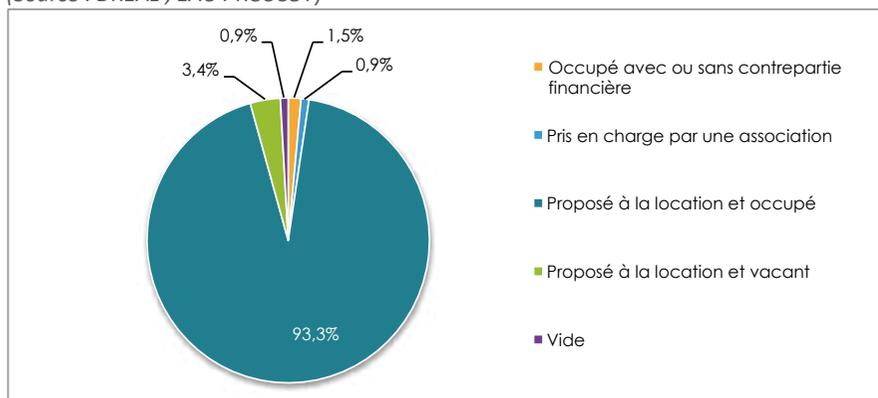
Répartition des logements locatifs sociaux par mode de financement en 2016

(Source : DREAL ; EAU PROSCOT)



Répartition des logements locatifs sociaux par mode d'occupation en 2016

(Source : DREAL ; EAU PROSCOT)



Il existe plusieurs types de financements déclarés lors de l'entrée d'un programme dans le

parc HLM :

- PLR/PSR : programme à loyer réduit et programme social de relogement.
- HLM-O : habitation à loyer modéré ordinaire.
- ILM/ILN : immeuble à loyer moyen et immeuble à loyer normal.
- PLA très social : prêt locatif aidé très social sans obligation de travaux ; ce type de financement des logements est réservé aux plus démunis.
- PLS/PLA CDC/CFF : prêt locatif social, prêt locatif social dont l'établissement prêteur est la caisse des Dépôts et Consignations et prêt locatif social dont l'établissement prêteur est le Crédit Foncier de France.
- PLI : prêt locatif intermédiaire remplacé par le PLS.
- PAP et PC locatif : prêt d'accession à la propriété et prêt conventionné locatif.

- Une demande de logement social qui varie peu d'une année à l'autre, et se concentre essentiellement dans la commune nouvelle de Cherbourg, ancienne Communauté Urbaine (65,5%).
- Plus de la moitié des demandes radiées satisfaites en 2015 (56,4%).

Evolution du nombre de demandes actives de logement social entre 2013 et 2015

(Source : Portail national de la demande de logement social ; EAU PROSCOT)

Territoires	2013	2014	2015	Part des demandes en 2015 dans le SCoT	2013-2015
CC de Douve et Divette	19	29	26	0,5%	7
CC de la Baie du Cotentin	429	446	386	7,9%	-43
CC de la Côte des Isles	92	103	94	1,9%	2
CC de la Hague	139	166	189	3,8%	50
CC de la Saire	NC	NC	NC	NC	NC
CC de la vallée de l'Ouve	47	37	46	0,9%	-1
CC des Pieux	202	216	234	4,8%	32
CC du Canton de Montebourg	104	85	82	1,7%	-22
CC du Coeur du Cotentin	451	449	423	8,6%	-28
CC du Val de Saire	177	162	158	3,2%	-19
CC Saint Pierre Eglise	57	56	59	1,2%	2
CU de Cherbourg	3 254	3 383	3 217	65,5%	-37
SCoT du Pays du Cotentin	4 971	5 132	4 914	100,0%	-57
Manche	9 198	9 395	9 197		-1

Satisfaction des demandes en 2015

(Source : Portail national de la demande de logement social ; EAU PROSCOT)

Territoires	Total Radiées	dont Radiation abandon		dont Radiation attribution		dont Radiation non renouvellement	
		Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
CC de Douve et Divette	25			13	52,0%	12	48,0%
CC de la Baie du Cotentin	435	29	6,7%	198	45,5%	208	47,8%
CC de la Côte des Isles	105	7	6,7%	52	49,5%	46	43,8%
CC de la Hague	173	8	4,6%	96	55,5%	69	39,9%
CC de la vallée de l'Ouve	33	2	6,1%	11	33,3%	20	60,6%
CC des Pieux	137	11	8,0%	54	39,4%	72	52,6%
CC du Canton de Montebourg	69	3	4,3%	20	29,0%	46	66,7%
CC du Coeur du Cotentin	369	41	11,1%	156	42,3%	172	46,6%
CC du Val de Saire	88	3	3,4%	33	37,5%	52	59,1%
CC Saint Pierre Eglise	37			13	35,1%	24	64,9%
CU de Cherbourg	3 731	116	3,1%	2 288	61,3%	1 327	35,6%
SCoT du Pays du Cotentin	5 202	220	4,2%	2 934	56,4%	2 048	39,4%
Manche	9 582	526	5,5%	4 987	52,0%	4 069	42,5%

9. BESOINS EN LOGEMENTS ET MARCHÉ IMMOBILIER

- Un développement résidentiel localisé dans les espaces les plus peuplés.

Nombre de logements commencés entre 2006 et 2015

(Source : Sitedel2 ; EAU PROSCOT)

Territoires	2006-2015 (10 ans)		Dont 2009-2015 (5 ans)	
	Logements commencés	Moyenne annuelle	Logements commencés	Moyenne annuelle
CA du Cotentin	8 198	820	4 964	993
Barneville-Carteret	779	78	413	83
Beaumont-Hague	680	68	332	66
Bricquebec	428	43	233	47
Cherbourg-Octeville	3 249	325	2 175	435
Les Pieux	1 128	113	704	141
Montebourg	306	31	167	33
Saint-Pierre-Église	245	25	139	28
Saint-Sauveur-le-Vicomte	265	27	145	29
Saint-Vaast-la-Hougue	534	53	315	63
Valognes	584	58	341	68
CC de la Baie du Cotentin	1 085	109	610	122
SCoT du Pays du Cotentin	9 283	928	5 574	1 115
Manche	26 259	2 626	14 668	2 934
Normandie	165 349	16 535	103 254	20 651

Les 10 communes ayant le plus construit entre 2006 et 2015 au regard de leur évolution démographique 2009-2014

(Source : Sitedel2 ; EAU PROSCOT)

Communes	Total 2006-2015	Part dans le territoire	Variation population 2009-2014
Cherbourg-en-Cotentin	2 384	25,7%	-2 348
La Hague	680	7,3%	17
Carentan les Marais	393	4,2%	-208
Valognes	278	3,0%	-435
Barneville-Carteret	263	2,8%	-85
Bricquebec-en-Cotentin	238	2,6%	29
Les Pieux	175	1,9%	-428
Tollevast	156	1,7%	196
Surtainville	143	1,5%	-50
Picauville	133	1,4%	-13

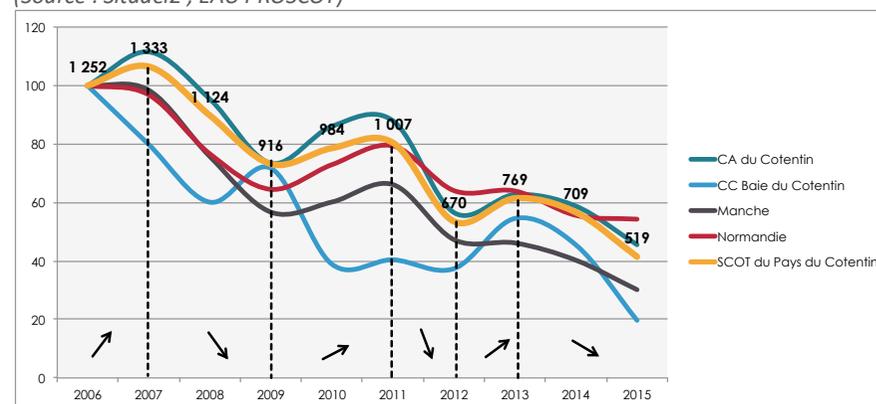
Logements individuels groupés : maison individuelle résultant d'une opération de construction comportant plusieurs logements individuels ou un seul logement individuel avec des locaux.

- Un effort constructif ralenti par la crise immobilière de 2007, et qui ne parvient pas à retrouver son niveau.

- Une production de logements largement portée sur l'individuel en écho du marché plébiscité : 67,4% des logements commencés entre 2006-2015.

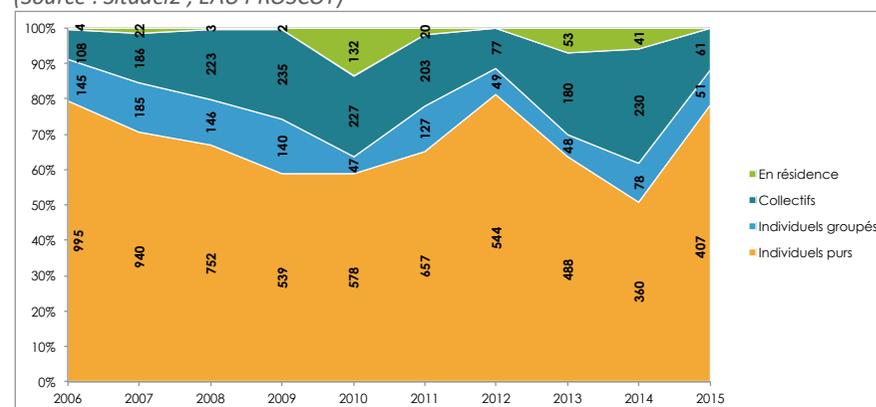
Évolution du nombre de logements commencés entre 2006 et 2015

(Source : Sitedel2 ; EAU PROSCOT)



Évolution du nombre de logements commencés par typologies entre 2006 et 2015

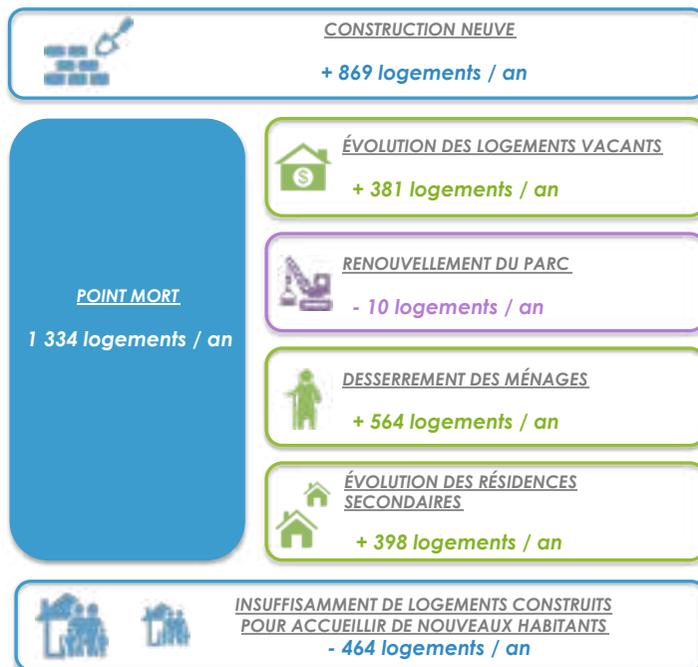
(Source : Sitedel2 ; EAU PROSCOT)



- Une production de logements passée insuffisante pour fixer la population existante et permettre l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire.

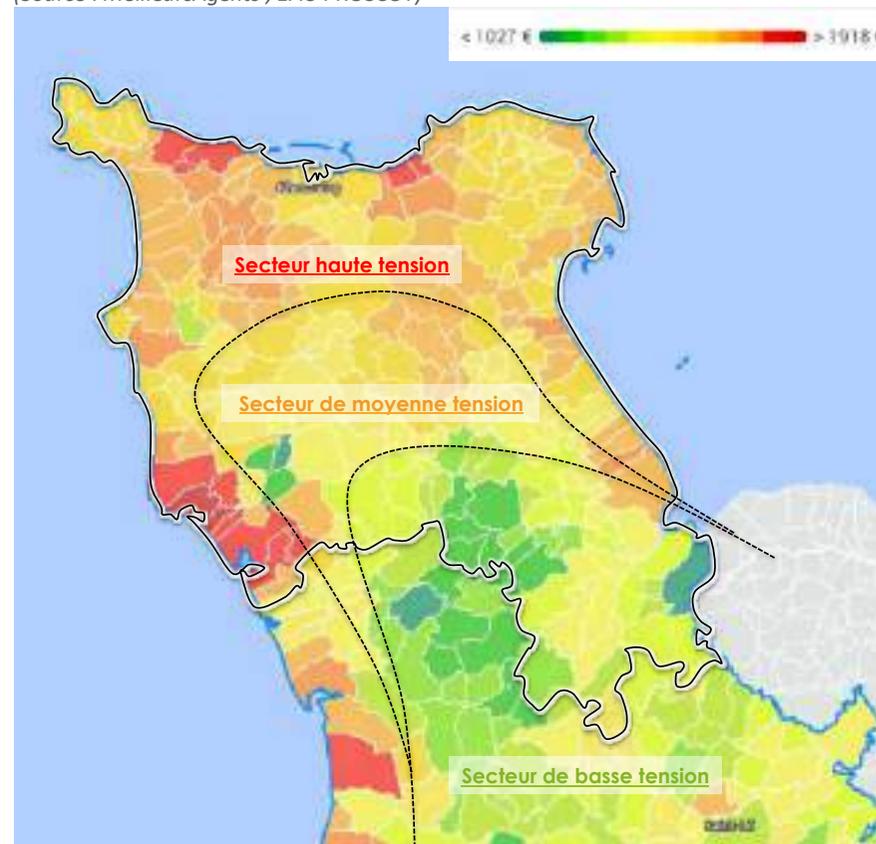
Le **point mort** désigne le nombre de logements nouveaux à construire chaque année pour maintenir la population. Il prend en compte le desserrement des ménages, la transformation ou la mobilisation des résidences secondaires et des logements vacants en résidences principales et la destruction de logements.

- Théoriquement, 1 334 logements devraient être construits annuellement pour assurer le maintien de la population existante dont :
 - La vacance a créé un excédent de 381 logements vacants ;
 - 564 logements pour répondre aux besoins de desserrement de la population en place (décohabitation des jeunes, séparations des couples, vieillissement...);
 - 10 logements démolis ou ayant changé d'affectation ;
 - La remise sur le marché de 398 résidences secondaires pour alimenter le marché des résidences principales.



- Des prix à la hausse dans le marché de l'accession et de forts différentiels au sein du territoire : un arrière-pays dont les prix immobiliers croissent en concordance aux secteurs littoraux et urbains plus tendus.

Prix de vente de l'immobilier dans l'ancien en €/m² en juin 2017
(Source : MeilleursAgents ; EAU PROSCOT)



Commune	Prix m2 moyen	Prix m2 moyen	Loyer m2 moyen
	appartement	maison	appartement
Cherbourg-Octeville	1 479 €	1 522 €	8,1 €
Valognes	1 609 €	1 579 €	7,7 €
Carentan	-	1 315 €	7,6 €
La Glacerie	1 117 €	1 448 €	7,6 €
Querqueville	-	1 567 €	7,5 €
Bricquebec	-	1 418 €	7,3 €
Les Pieux	-	1 653 €	7,3 €
Manche	1 557 €	1 428 €	7,2 €

[SYNTHÈSE]

ATOUTS

- Une concentration de la population autour de Cherbourg qui n'empêche pas pour autant l'organisation d'une diversité de pôles secondaires qui irriguent des bassins de vie fonctionnels ;
- Une structure démographique encore jeune, s'appuyant sur la présence de personnes de 0 à 19 ans et d'une population de 70 ans et plus qui demeure encore limitée à ce jour ;
- Un bon niveau de qualification des actifs, dont 36,6% détiennent le bac et ou un diplôme de l'enseignement supérieur contre 34,7% dans le département en lien avec les filières d'excellence implantées dans le territoire ;
- Un territoire qui entretient des flux étroits avec sa région et l'Île-de-France, ce qui souligne sa capacité à agir à grande échelle en accroche de l'axe Seine ;
- Un parc de logements assez hétérogène, relativement récent à l'échelle du territoire compte tenu de l'effet agglomérant, et plus ancien partout ailleurs mais jouissant d'un patrimoine bâti atypique et préservé ce qui tend à minorer le niveau de vacance global (7,5% en 2014) ;
- Une vacance de rotation, qui reste assez faible et assure le fonctionnement du marché immobilier ;
- Des ménages de plus en plus propriétaires de leur logement (+0,9% par an entre 2009-2014 comme pour le département et la région) ;
- Un attrait littoral certain pour les résidences secondaires (12,5% du parc de logements en 2014) qui souligne la spécificité résidentielle du territoire sur les côtes sud-ouest et nord est notamment ;
- Un parc de logements sociaux bien développé (23% des résidences principales en 2014), quoi qu'essentiellement concentré sur Cherbourg (73% du total du territoire du SCoT) ce qui limite la mixité sociale à l'échelle du Pays du Cotentin.

FAIBLESSES

- Une baisse du nombre d'habitants sur la dernière période (-1 874 personnes) principalement lié au départ de résidents vers l'extérieur du territoire (-2 674 personnes) ;
- Un solde migratoire négatif (-0,26%/an) qui ne permet donc plus de dissimuler le vieillissement structurel de la population (solde naturel en baisse, qui reste toutefois légèrement positif, à +0,08%/an) ;
- Un territoire tributaire de l'arrivée d'actifs extérieurs, pour la plupart cadres et professions intermédiaires, mais dont une partie repart faute d'emploi trouvé pour le conjoint. L'enclavement du Cotentin constitue aussi un frein à l'installation pérenne de ménages originaires d'autres régions françaises ;
- Insuffisamment de logements construits pour maintenir la population en place alors même que le territoire perd des habitants : un besoin en logements généré presque exclusivement par le desserrement des ménages ;
- Des tendances qui soulignent le vieillissement de la population et l'évolution de la typologie des ménages, moins familiales (-1,2%/an de couples avec enfants entre 2009-2014), et de plus en plus composés de personnes seules (+2%/an d'hommes et +1,2% de femmes) et couples sans enfant (+0,8%/an) ;
- Des signes de tension du marché immobilier liés à plusieurs facteurs : un niveau de construction trop faible pour satisfaire les besoins du desserrement des ménages et une pression littorale et urbaine (Cherbourg) qui se diffuse à l'arrière-pays. L'offre de logements pourrait également ne pas correspondre à la demande pour certains segments de marché engendrant des prix immobiliers plus élevés sur ces biens rares ;
- Davantage de grands logements au sein du territoire (T4 et plus qui représentent 70% du parc en 2014) et un fait qui s'amplifie entre 2009 et 2014 (+9% de T4 et plus), générant une offre moins diverse pouvant limiter les parcours résidentiels des ménages ;
- Des logements potentiellement indignes importants identifiés dans la frange sud et ouest du territoire (entre 10 et 20% des logements) et pouvant être associés à des situations de précarité énergétique sur du bâti vieillissant et mal isolant.

PROJETS

- Plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat s'achèvent sur le territoire ou sont en cours :
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les Communautés de Communes du Bocage Valognais et de Bricquebec-en-Cotentin (d'octobre 2013 à octobre 2018) visant l'amélioration de 264 logements (210 propriétaires occupants et 54 propriétaires bailleurs) ;
- Le Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental « Habiter mieux » (de juin 2014 à juin 2017) visant l'amélioration de 635 logements (545 propriétaires occupants et 90 propriétaires bailleurs).

DEFIS

- Renouer avec une attractivité et une lisibilité de l'agglomération sur le plan résidentiel et asseoir sa capacité à structurer le Pays du Cotentin et jouer un rôle dans l'équilibre régional ;
- Fidéliser les habitants et les actifs sur le territoire par une stratégie et une organisation du territoire qui tienne compte des caractéristiques des différents bassins de vie allant des espaces ruraux, urbains, littoraux à l'arrière-pays et faire de ces spécificités une force collective ;
- Maintenir les jeunes talents et cadres sur le territoire et faire revenir les jeunes diplômés après leurs études ce qui implique d'éveiller un sentiment d'appartenance au Cotentin par une offre d'aménités liés au patrimoine, au tourisme, l'offre d'emplois pour une mixité et intégration sociale de tous ;
- Adapter l'offre de logements en tenant compte des caractéristiques des ménages et de leurs évolutions : différents produits immobiliers pour différentes populations (taille, typologie, statut d'occupation, prix, localisation...);
- Entretenir une offre d'équipements et de services plurielle pour répondre à l'ensemble des besoins des profils de personnes (actifs, retraités, touristes...), des âges (petite enfance, adolescents, familles, jeunes retraités, séniors...) et maintenir les équilibres générationnels dans le temps.



LE MODE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Économie

Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

[OBSERVATOIRE]

10. DONNEES DE CADRAGE

A. Le niveau d'emploi et ses évolutions

- ▶ 81 388 emplois recensés en 2014 dont 45,8% dans la commune de Cherbourg-en-Cotentin, pôle d'emploi principal du territoire.
- Ce pôle principal connaît néanmoins une baisse sensible de ses emplois sur la dernière période (-1 282) interrogeant sa capacité à jouer un rôle moteur et d'entraînement pour le reste du territoire.
- Une baisse de l'emploi qui touche également Carentan-les-Marais (-421) parmi les communes ayant le plus d'emplois en 2014.
- La commune de Flamanville profite quant à elle du dynamisme de la filière nucléaire (+ 789 emplois).

Répartition des emplois dans le territoire en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



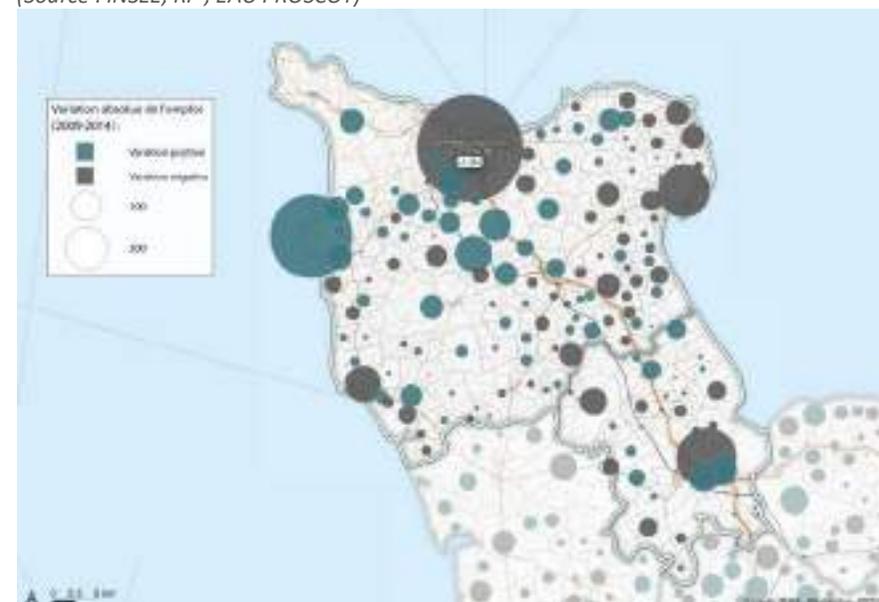
Les 10 communes ayant le plus d'emplois dans le territoire du SCoT en 2014, leurs évolutions entre 2009 et 2014 et leur part en 2014 dans l'emploi total du SCoT

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

10 communes ayant le plus d'emplois en 2014	Emplois 2014	Variation 2009-2014	Part dans le SCoT
Cherbourg-en-Cotentin	37 254	-1 282	45,8%
La Hague	8 733	70	10,7%
Valognes	4 411	40	5,4%
Carentan les Marais	4 135	-421	5,1%
Flamanville	3 914	789	4,8%
Les Pieux	1 522	79	1,9%
Briquebec-en-Cotentin	1 393	66	1,7%
Sainte-Mère-Église	1 109	45	1,4%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	997	-8	1,2%
Picauville	994	-89	1,2%
SCoT du Pays du Cotentin	81 388	-727	

Variation des emplois entre 2009 et 2014

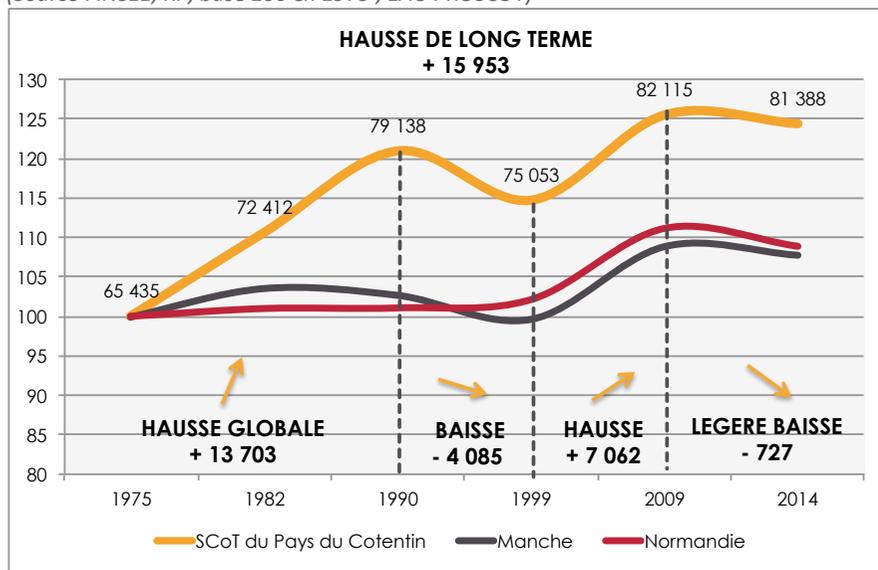
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Une inflexion à la baisse de l'emploi sur la dernière période (-727) suite aux crises économiques de 2007-2009 qui ont ralenti la reprise amorcée entre 1999 et 2009 sur le territoire (+7 026).

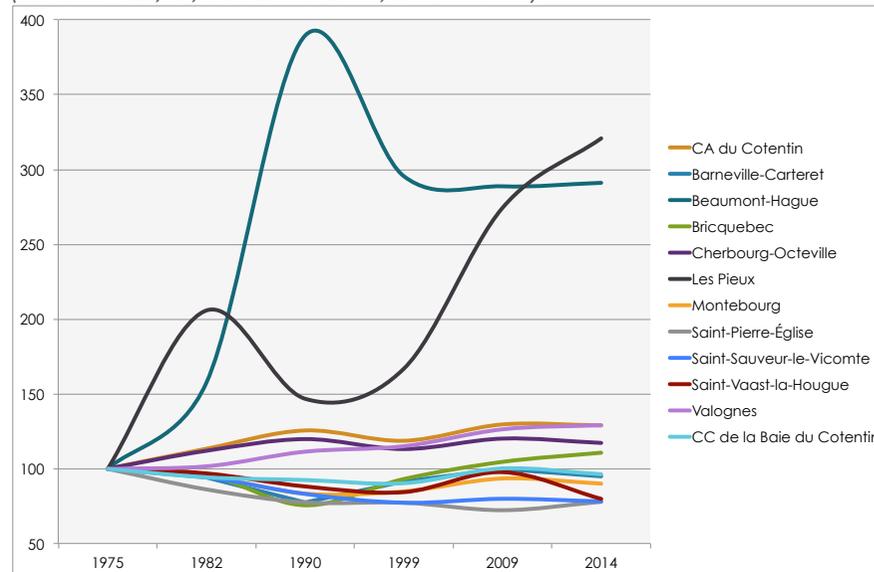
- Depuis 1975, le tissu économique est particulièrement dynamisé par la filière énergie/nucléaire dans les secteurs des Pieux et de Beaumont-Hague, filière qui a également permis au territoire de résister assez bien à la crise.
- En effet, entre 2009 et 2014, les évolutions de l'emploi apparaissent contrastées entre des espaces de vie aux croissances économiques fortes (Les Pieux, Saint-Pierre-Eglise, Bricquebec...) et des espaces de vie marqués par le repli de l'emploi (Saint-Vaast-la-Hougue, Cherbourg, Barneville-Carteret, Baie du Cotentin...).

Évolution de l'emploi du SCoT, du Département et de la Région sur le long terme
(Source : INSEE, RP, base 100 en 1975 ; EAU PROSCOT)



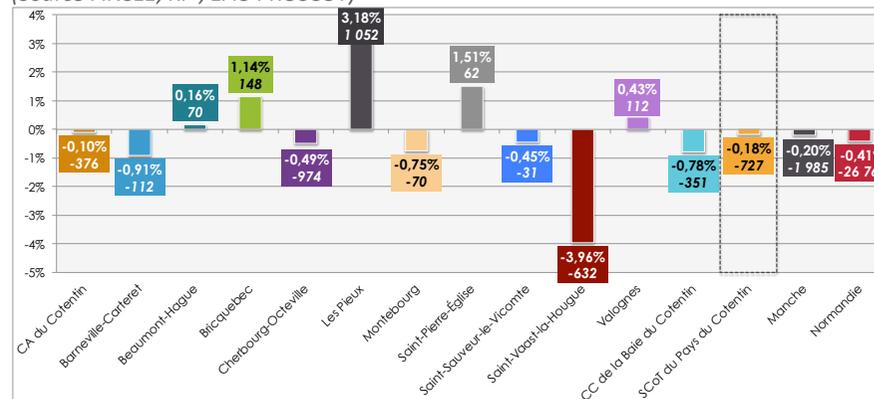
Évolution de l'emploi au sein du territoire sur le long terme

(Source : INSEE, RP, base 100 en 1975 ; EAU PROSCOT)



Évolution de l'emploi en moyenne annuelle et variation absolue

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

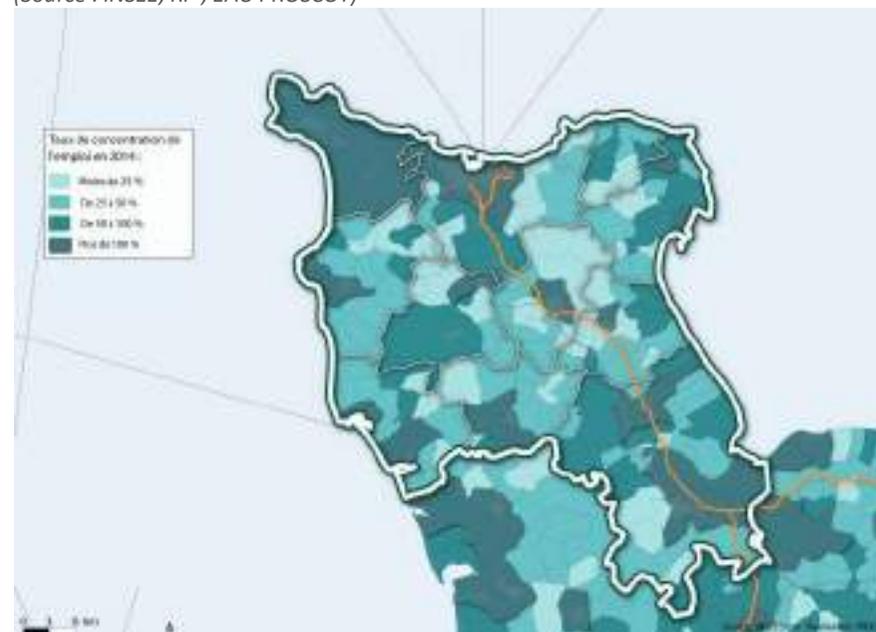


B. Le niveau d'attractivité par l'emploi

Taux de concentration de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois offerts et les actifs occupés résidents. Il mesure l'attraction par l'emploi exercée par une commune.

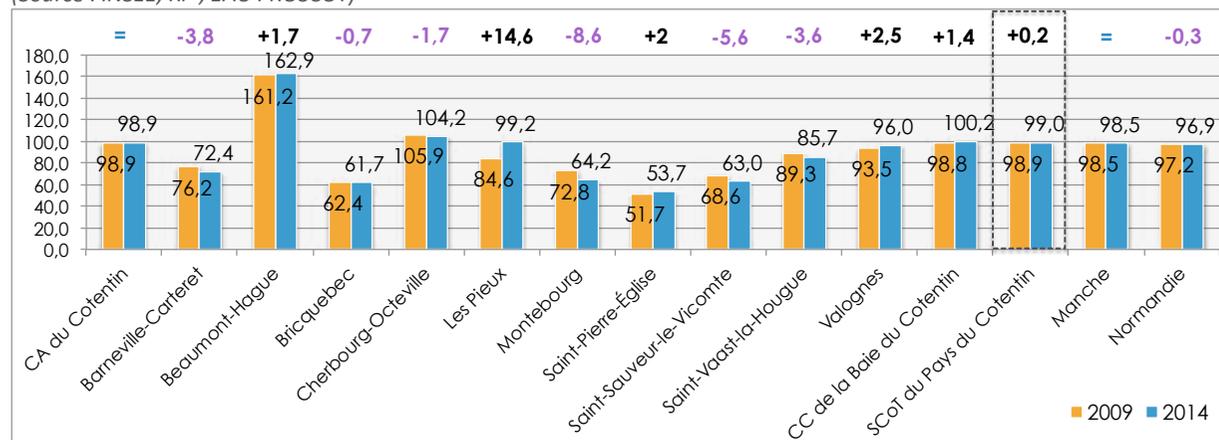
- Une attractivité du territoire par l'emploi stable à l'échelle du SCoT entre 2009 et 2014 (98,9 à 99 emplois pour 100 actifs occupés) et supérieure à celle de la Région (96,9) et du Département en 2014 (98,5).
- Toutefois, au sein du territoire, la capacité de certains espaces de vie à offrir un emploi aux actifs est nettement supérieure (Beaumont-Hague, Cherbourg, Les Pieux, CC de la Baie du Cotentin...) à d'autres plus dépendants des bassins d'emplois extérieurs (Montebourg, Bricquebec, Barneville-Carteret...).
- Hormis Cherbourg et Saint-Vaast-la-Hougue, les espaces aux indices de concentration les plus élevés en 2009 voient leur taux de concentration augmenter en 2014 (Beaumont-Hague, Les Pieux, Valognes, CC de la Baie du Cotentin).

Le taux de concentration de l'emploi dans les communes du SCoT en 2014
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Le taux de concentration de l'emploi en 2009 et 2014 et les variations

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



C. Les actifs, les actifs occupés, les chômeurs

- Une baisse des actifs occupés (- 1 090) dans un territoire plus sujet au chômage (+1 298 chômeurs) mais qui peut néanmoins être le fait de résidents n'occupant pas un emploi localement.
- Une hausse de la main d'œuvre en capacité d'être employable qui progresse dans le même ordre de grandeur (+2 points du taux d'activité) que les échelles régionale (+1,6) et départementale (+1,9) entre 2009 et 2014.
- Une capacité du territoire à utiliser ses ressources de main d'œuvre proche de celles des référentiels (taux d'emploi de 63,8% contre 62,9 et 65%), qui progresse plus rapidement à l'échelle du territoire (+0,8 points contre +0,4 dans la Manche) et plus particulièrement dans le bassin de vie de Montebourg (+2,3).
- Un taux de chômage de 12,4% en 2014, positionné entre le niveau de chômage moyen de la Région (13,7%) et du Département (11,3%) mais qui progresse cependant moins rapidement (+1,4 points de pourcentage contre 2,4 et 1,8 pour la Normandie et la Manche).

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs de 15 à 64 ans (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi : nombre de personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi sur l'ensemble de la population de la même classe d'âge. Il mesure l'utilisation des ressources en main d'œuvre disponibles.

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs de 15 à 64 ans dans la population active de la même classe d'âge (actifs occupés et chômeurs).

Principaux indicateurs d'activité de la population de 15 à 64 ans

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Actifs		Actifs occupés		Chômeurs	
	Nombre	Variation 2009-2014	Nombre	Variation 2009-2014	Nombre	Variation 2009-2014
CA du Cotentin	83 411	238	72 941	-885	10 470	1 123
Barneville-Carteret	3 523	8	3 089	-83	434	92
Beaumont-Hague	5 925	107	5 398	60	527	47
Briquebec	4 627	99	4 194	60	433	40
Cherbourg-Octeville	43 940	-227	37 385	-828	6 555	601
Les Pieux	8 051	178	7 351	126	701	51
Montebourg	3 047	149	2 715	104	333	45
Saint-Pierre-Église	1 873	-2	1 648	-41	224	39
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2 354	203	2 128	151	226	52
Saint-Vaast-la-Hougue	3 888	-133	3 438	-204	450	71
Valognes	6 183	-144	5 596	-231	587	86
CC de la Baie du Cotentin	10 127	-30	8 973	-205	1 154	174
SCoT du Pays du Cotentin	93 538	207	81 914	-1 090	11 625	1 298
Manche	221 408	1 602	196 426	-2 541	24 982	4 143
Normandie	1 520 594	11 239	1 312 083	-26 803	208 511	38 042

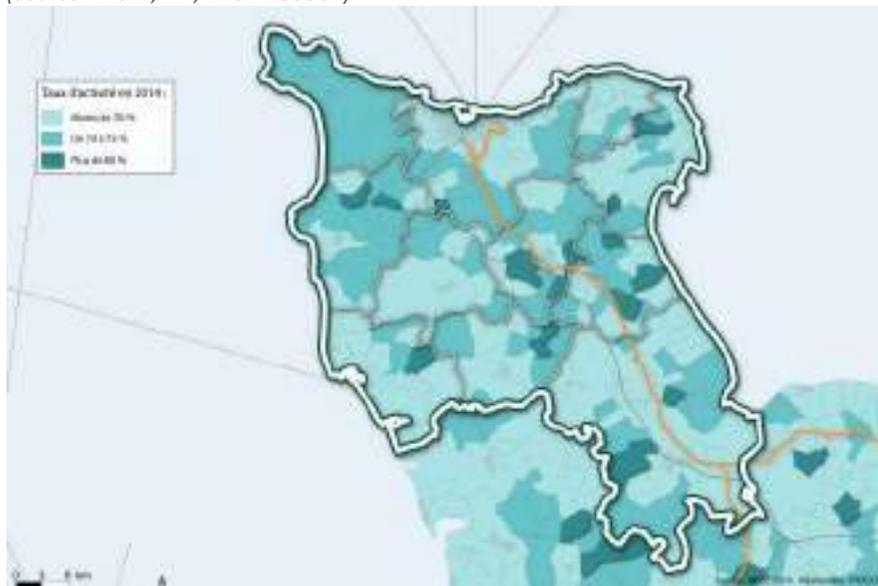
Principaux taux de la population de 15 à 64 ans

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	2014	Variation 2009-2014	2014	Variation 2009-2014	2014	Variation 2009-2014
CA du Cotentin	72,8%	2,1	63,7%	0,9	12,6%	1,3
Barneville-Carteret	70,4%	3,1	61,8%	1,0	12,3%	2,6
Beaumont-Hague	75,6%	1,8	68,9%	1,1	8,9%	0,6
Briquebec	73,9%	2,0	66,9%	1,3	9,4%	0,7
Cherbourg-Octeville	71,8%	2,1	61,1%	0,8	14,9%	1,4
Les Pieux	75,7%	1,8	69,1%	1,3	8,7%	0,5
Montebourg	75,6%	3,4	67,3%	2,3	10,9%	1,0
Saint-Pierre-Église	71,4%	2,0	62,8%	0,3	12,0%	2,1
Saint-Sauveur-le-Vicomte	75,2%	2,4	68,0%	1,1	9,6%	1,5
Saint-Vaast-la-Hougue	70,1%	1,9	61,9%	0,2	11,6%	2,1
Valognes	74,8%	1,7	67,7%	0,4	9,5%	1,6
CC de la Baie du Cotentin	72,7%	1,3	64,4%	-0,1	11,4%	1,8
SCoT du Pays du Cotentin	72,8%	2,0	63,8%	0,8	12,4%	1,4
Manche	73,3%	1,9	65,0%	0,4	11,3%	1,8
Normandie	72,9%	1,6	62,9%	-0,3	13,7%	2,4

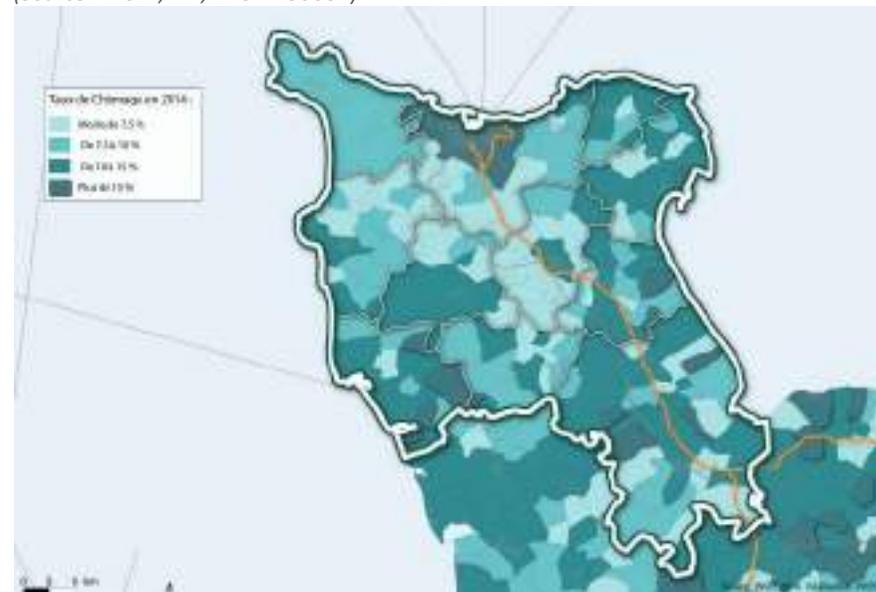
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



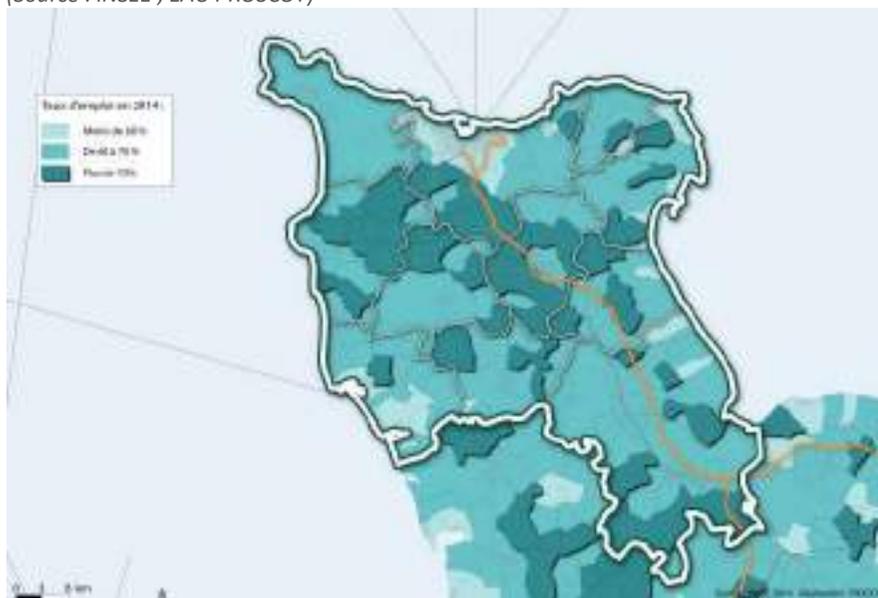
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Taux d'emploi des 15 à 64 ans en 2014

(Source : INSEE ; EAU PROSCOT)



11. CARACTÉRISATION DE L'EMPLOI

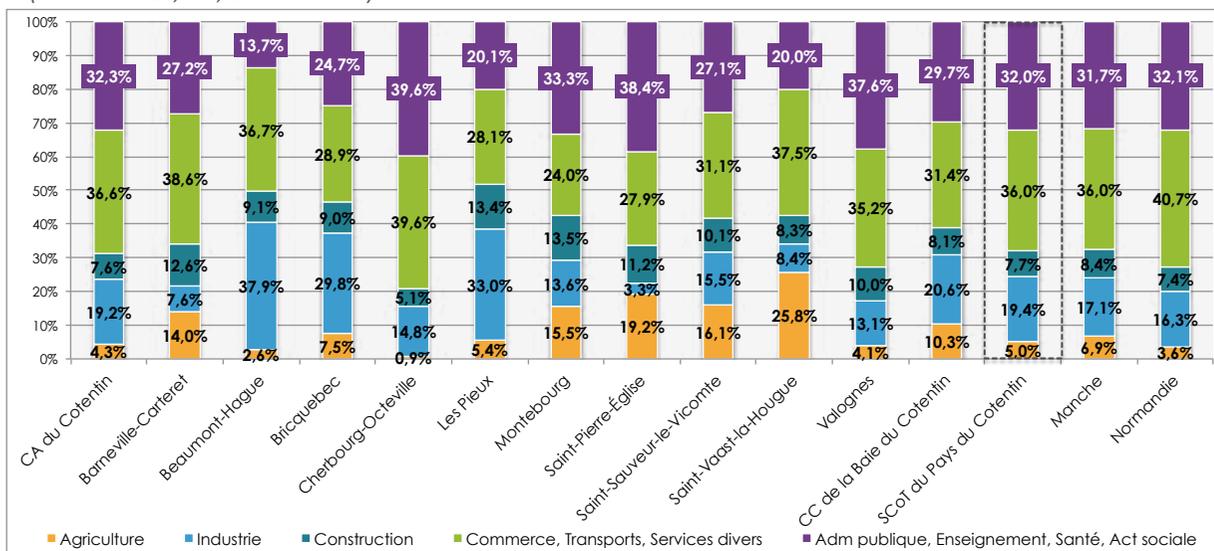
A. L'emploi selon les grands secteurs économiques

Un secteur industriel très présent (19,4% des emplois), spécialisé autour de l'énergie nucléaire qui s'accompagne d'un certain nombre d'activités indirectes (ingénierie, recherche, divers services aux entreprises...) et constitue le moteur principal de l'économie locale.

- La part des services non marchands est plus élevée dans l'agglomération (32% des emplois) en raison notamment de la présence historique de services publics de défense, et dans ses pourtours Valognes (37,6%) et Saint-Pierre-Eglise (38,4%)
- Les emplois relevant du secteur de l'agriculture sont mieux représentés sur les façades littorales où les activités maritimes, de pêche et légumières sont nombreuses (Saint-Vaast-la-Houge, Saint-Pierre-Eglise, Barneville-Carteret...).
- Entre 2009 et 2014, les emplois des services non marchands restent stables (-17 unités) et seuls les emplois des services marchands progressent (+1 383).

Répartition de l'emploi en 5 grands secteurs économiques en 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



- La baisse des emplois industriels à l'échelle du SCoT témoigne à la fois d'une dissociation entre des activités fragiles (-220 emplois dans la Baie du Cotentin, -93 à Saint-Vaast...) et une industrie énergétique en croissance qui se réorganise entre Les Pieux concentrant davantage les fonctions productives (+812 emplois) et Beaumont-Hague les fonctions d'ingénierie (-1 169).
- Les services marchands augmentent presque exclusivement dans les pôles d'emplois en lien à la filière nucléaire : +1 421 à Beaumont-Hague et +454 aux Pieux.

Répartition de l'emploi en 5 grands secteurs et variations absolues entre 2009 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Adm. publique, Enseignement, Santé, Act. sociale		Ensemble	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
CA du Cotentin	3 134	-251	13 946	-741	5 554	-808	26 557	1 535	23 429	-111	72 621	-376
Barneville-Carteret	334	11	181	-20	301	-104	920	-32	648	33	2 384	-112
Beaumont-Hague	230	-20	3 307	-1 169	798	-88	3 203	1 421	1 195	-74	8 733	70
Bricquebec	201	-5	797	133	242	21	773	-27	661	25	2 673	148
Cherbourg-Octeville	360	-94	5 838	-382	1 994	-433	15 596	-14	15 604	-52	39 392	-974
Les Pieux	391	-9	2 400	812	976	-296	2 041	454	1 458	92	7 267	1 052
Montebourg	284	-22	249	10	246	53	439	-62	609	-49	1 827	-70
Saint-Pierre-Eglise	165	16	28	-3	96	33	240	-8	331	24	860	62
Saint-Sauveur-le-Vicomte	224	13	217	10	141	-6	434	-4	378	-45	1 394	-31
Saint-Vaast-la-Hougue	729	-167	238	-93	233	7	1 060	-248	565	-131	2 825	-632
Valognes	216	26	692	-40	525	6	1 851	55	1 981	65	5 266	112
CC de la Baie du Cotentin	907	26	1 802	-220	709	-99	2 749	-152	2 600	94	8 767	-351
SCoT du Pays du Cotentin	4 041	-224	15 749	-961	6 262	-908	29 306	1 383	26 029	-17	81 388	-727
Manche	13 360	-857	33 405	-1 512	16 280	-1 963	70 112	988	61 788	1 359	194 944	-1 985
Normandie	46 065	-2 189	209 464	-22 186	94 417	-7 252	521 852	-545	411 605	5 447	1 283 403	-26 725

B. L'emploi selon les fonctions économiques

- Des évolutions de l'emploi par fonctions qui soulignent la diffusion limitée de la dynamique des emplois productifs sur l'économie résidentielle, elle même impactée par la baisse de la population et la hausse du chômage.

- Un foisonnement des prestations intellectuelles dans les bassins d'emplois à tonalité plus industrielle et dans l'agglomération : +589 à Beaumont-Hague, +157 aux Pieux et +318 à Cherbourg ;
- D'autres fonctions supports bien orientées dans ces mêmes bassins : en gestion (+180 et +104 à Cherbourg et aux Pieux), en commerce inter-entreprises (+53 et +73 à Beaumont-Hague et aux Pieux) ou encore en transport et logistique (+118 et +53 à Beaumont-Hague et Cherbourg) ;
- Un territoire non épargné par la crise du BTP, dont les emplois ont reculé de -1 201 unités entre 2009 et 2014, bien qu'il s'agisse également d'un secteur participant à l'activité de la filière énergétique ;
- Une baisse des services de proximité de -774 emplois à l'échelle du SCoT et sur la quasi totalité des espaces de vie internes ;
- Une hausse néanmoins mesurée des emplois présents dans la fonction culture-loisirs (+59), la distribution (+36) et plus vigoureuse dans la santé et l'action sociale (+563).

La répartition des emplois par fonctions en 2014 (1) et variations absolues entre 2009 et 2014 (2)

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Emploi total	Administration publique	Agriculture	Bâtiment-Travaux Publics	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Gestion	Transports, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité
CA du Cotentin	72 621	6 767	2 991	5 433	1 718	1 947	962	5 833	3 487	6 457	8 942	6 641	4 264	3 101	6 400	7 679
Barneville-Carteret	2 384	130	297	281	30	9	70	233	61	169	175	133	129	56	170	441
Beaumont-Hague	8 733	415	227	601	265	528	79	207	176	981	2 137	708	467	1 012	316	613
Briquebec	2 673	105	206	249	51	21	31	257	124	230	455	186	235	57	162	302
Cherbourg-Octeville	39 392	5 033	390	2 238	904	1 093	601	3 613	2 335	3 205	3 668	4 085	2 299	1 481	4 378	4 069
Les Pieux	7 267	342	350	855	205	244	54	332	204	758	1 513	531	375	327	395	780
Montebourg	1 827	102	267	245	49	5	20	162	83	185	140	105	83	24	107	249
Saint-Pierre-Église	860	63	152	76	3	0	8	120	81	44	33	47	35	11	54	133
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1 394	73	217	152	13	18	12	128	97	104	164	92	86	14	70	156
Saint-Vaast-la-Hougue	2 825	144	674	246	57	16	39	373	40	163	150	209	182	25	129	379
Valognes	5 266	360	209	488	140	13	48	409	284	618	507	544	373	93	619	558
CC de la Baie du Cotentin	8 767	437	838	780	205	86	127	780	329	752	1 258	720	701	137	835	781
SCoT du Pays du Cotentin	81 388	7 204	3 829	6 213	1 922	2 033	1 089	6 613	3 816	7 209	10 200	7 361	4 965	3 238	7 235	8 460
Manche	194 944	15 330	12 546	15 367	4 738	3 047	2 855	15 958	8 950	16 184	23 363	18 458	13 128	5 795	18 441	20 785
Normandie	1 283 403	105 142	43 697	89 797	38 362	22 569	20 976	100 010	66 132	108 019	143 816	142 570	110 992	34 618	122 098	134 605
Territoires	Emploi total	Administration publique	Agriculture	Bâtiment-Travaux Publics	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Gestion	Transports, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité
CA du Cotentin	-376	-196	-246	-1 175	45	0	11	-14	-101	109	148	81	5	1 063	586	-690
Barneville-Carteret	-112	-23	10	-89	10	5	-1	-48	2	9	3	-65	29	13	65	-30
Beaumont-Hague	70	4	-15	-79	73	-74	1	6	14	5	-438	-57	118	589	41	-116
Briquebec	148	11	35	17	3	-2	-5	4	-18	57	82	39	-66	-7	64	-66
Cherbourg-Octeville	-974	-74	-81	-644	-108	2	-9	-73	-80	-275	-56	180	53	318	309	-435
Les Pieux	1 052	-31	-33	-396	57	58	-7	0	39	307	620	104	34	157	136	4
Montebourg	-70	-7	-22	38	32	1	8	32	-18	-21	-24	-73	-72	12	-21	64
Saint-Pierre-Église	62	-25	-1	20	-2	0	3	52	14	-8	9	-14	-26	3	24	12
Saint-Sauveur-le-Vicomte	-31	-7	9	13	-23	6	5	-1	8	-16	38	-27	-51	14	6	-5
Saint-Vaast-la-Hougue	-632	-31	-151	-52	1	-1	19	9	-68	-72	-118	-36	-2	-27	5	-110
Valognes	112	-13	3	-3	2	6	-4	5	6	122	33	29	-13	-9	-43	-8
CC de la Baie du Cotentin	-351	-25	-8	-26	33	-4	48	50	6	82	-208	-101	-81	-10	-23	-83
SCoT du Pays du Cotentin	-727	-220	-254	-1 201	77	-4	59	36	-95	191	-61	-20	-76	1 052	563	-774
Manche	-1 985	15	-1 085	-2 056	115	65	363	-696	-512	42	56	-576	-482	1 397	1 490	-120
Normandie	-26 761	1 014	-3 136	-8 141	1 859	-370	1 484	-5 098	-3 994	-1 960	-14 843	-2 554	-5 749	3 053	11 227	447

Emploi métropolitain : au sein de la répartition de l'emploi par fonctions, 5 sont plus spécifiquement représentées dans les aires urbaines : commerce inter-entreprises, conception-recherche, culture-loisirs, gestion et prestations intellectuelles. Ces emplois contribuent au rayonnement des territoires

► +1 164 emplois métropolitains dans le territoire entre 2009 et 2014 soit 85% de la hausse de ces emplois dans la Manche (+ 1 364) !

- Une croissance de ces emplois largement du fait des bassins de Beaumont-Hague (+4,7%/an), les Pieux (+6,6%/an) et Cherbourg (+1%/an).
- Un encadrement métropolitain de 28,6% dans les emplois métropolitains à l'interstice entre le niveau départemental (26,8%) et régional (29,4%), qui progresse rapidement (+3,6%/an) en adéquation aux évolutions de l'espace productif innovant (+199 emplois à Beaumont-Hague, +385 à Cherbourg et +60 aux Pieux).

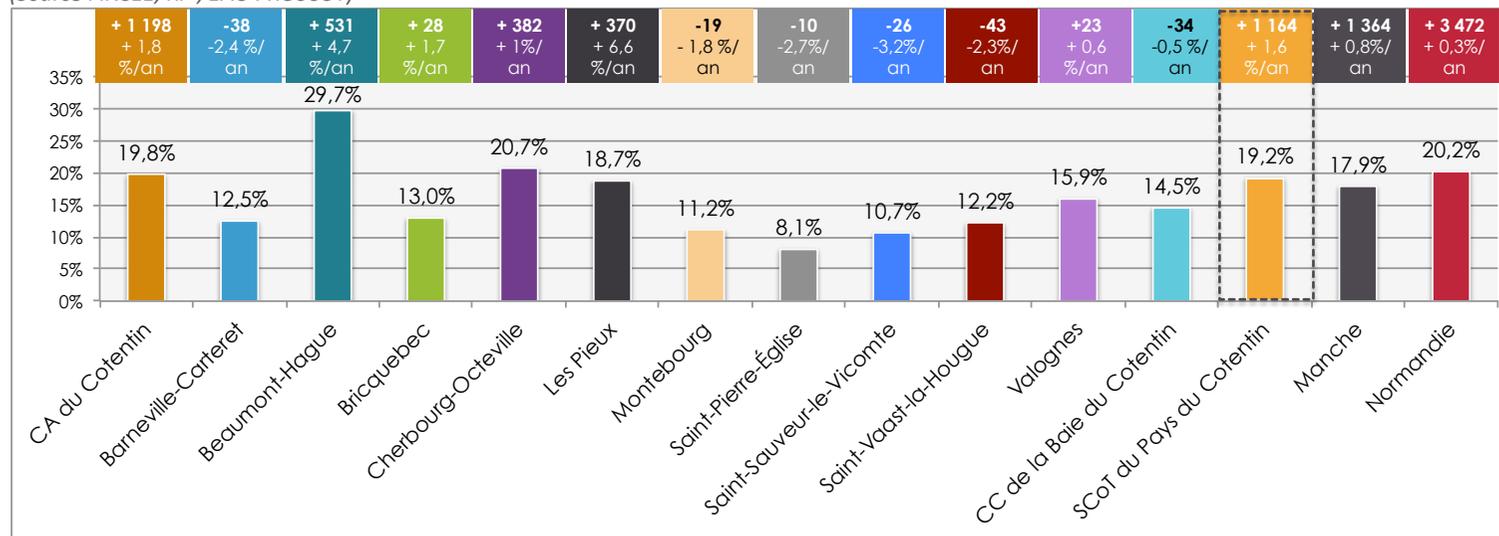
Effectifs, proportion et évolutions des emplois d'encadrement métropolitain

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Encadrement métropolitain			
	Effectifs 2014	Part dans emplois métropolitains	Variation 2009-2014	Evolution moyenne annuelle
CA du Cotentin	4 163	29,0%	700	3,8%
Barneville-Carteret	107	36,0%	-9	-1,6%
Beaumont-Hague	781	30,1%	199	6,0%
Bricquebec	50	14,3%	-13	-4,7%
Cherbourg-Octeville	2 413	29,6%	385	3,5%
Les Pieux	411	30,2%	60	3,2%
Montebourg	23	11,1%	-6	-4,7%
Saint-Pierre-Église	29	42,1%	19	22,4%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	26	17,6%	11	11,6%
Saint-Vaast-la-Hougue	117	33,9%	15	2,7%
Valognes	206	24,5%	41	4,5%
CC de la Baie du Cotentin	311	24,4%	29	1,9%
SCoT du Pays du Cotentin	4 474	28,6%	729	3,6%
Manche	9 361	26,8%	1 071	2,5%
Normandie	76 123	29,4%	4 745	1,3%

Part en 2014 et évolution en valeur et en taux de croissance annuel moyen entre 2009-2014 des emplois métropolitains

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



C. L'emploi selon les sphères économiques

Activités productives : elles produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone de fabrication / assemblage et sont accompagnées par des activités de services. Exemple : activités industrielles, activités de nettoyage de bâtiments...

Activités présentielle : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Exemple : boulanger, commerce, activités d'assurance, transport de personnes...

- ▶ Une sphère productive qui continue de s'affirmer (+0,16% par an) dans un paysage économique global de repli de ces emplois à l'image de la Région (-1%/an) et du Département (-0,3%/an).
- Une tendance à la hausse principalement soutenue par Les Pieux (+1 193 emplois) mais aussi les espaces proches d'une part, Bricquebec (+111), Barneville-Carteret (+53) et Valognes d'autre part (+89).
- À l'inverse, les emplois présentiels affichent un repli à l'échelle du Pays du Cotentin (-966), exceptés dans les bassins de Saint-Pierre-Eglise (+60), Valognes (+23) et Bricquebec (+37).

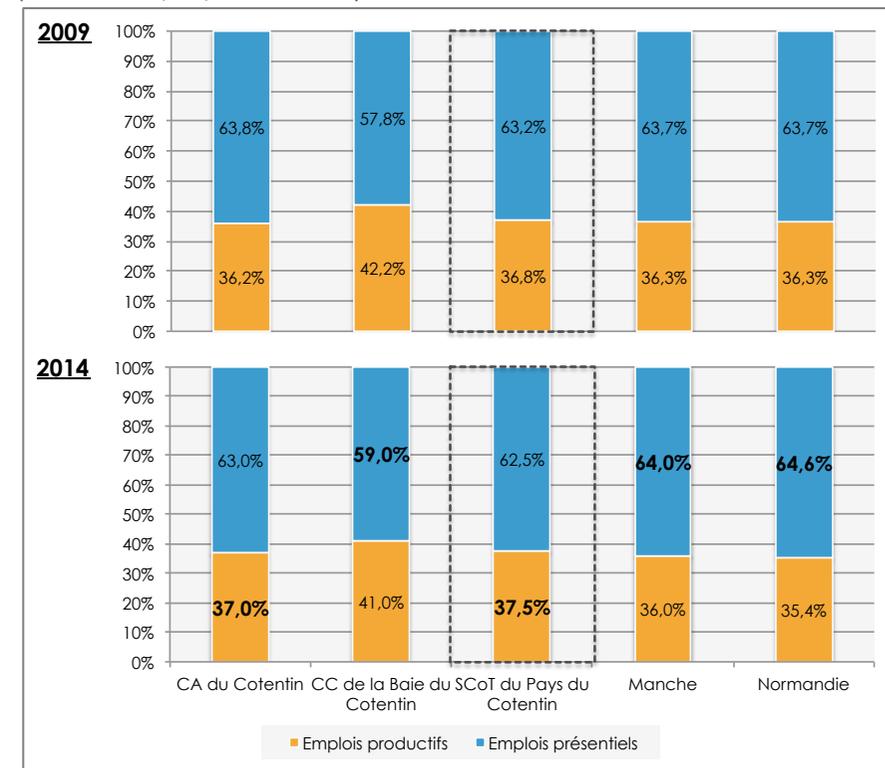
Nombre des emplois en 2014 et évolutions par sphère entre 2009 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Emplois présentiels			Emplois productifs		
	Effectifs	Variation absolue	Evol. moyenne annuelle	Effectifs	Variation absolue	Evol. moyenne annuelle
CA du Cotentin	45 719	-863	-0,37%	26 901	487	0,37%
Barneville-Carteret	1 641	-165	-1,89%	743	53	1,49%
Beaumont-Hague	3 392	224	1,38%	5 341	-154	-0,57%
Bricquebec	1 492	37	0,51%	1 181	111	1,99%
Cherbourg-Octeville	27 655	-540	-0,39%	11 737	-434	-0,72%
Les Pieux	3 536	-140	-0,77%	3 730	1 193	8,01%
Montebourg	1 275	-6	-0,09%	552	-64	-2,17%
Saint-Pierre-Eglise	614	60	2,09%	246	2	0,14%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	826	-41	-0,97%	568	10	0,34%
Saint-Vaast-la-Hougue	1 594	-315	-3,54%	1 231	-317	-4,48%
Valognes	3 694	23	0,12%	1 572	89	1,17%
CC de la Baie du Cotentin	5 170	-104	-0,40%	3 597	-247	-1,32%
SCoT du Pays du Cotentin	50 889	-966	-0,38%	30 499	240	0,16%
Manche	124 704	-828	-0,13%	70 240	-1 156	-0,33%
Normandie	829 360	-5 601	-0,13%	454 044	-21 160	-0,91%

Répartition des emplois par sphères entre 2009 et 2014

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



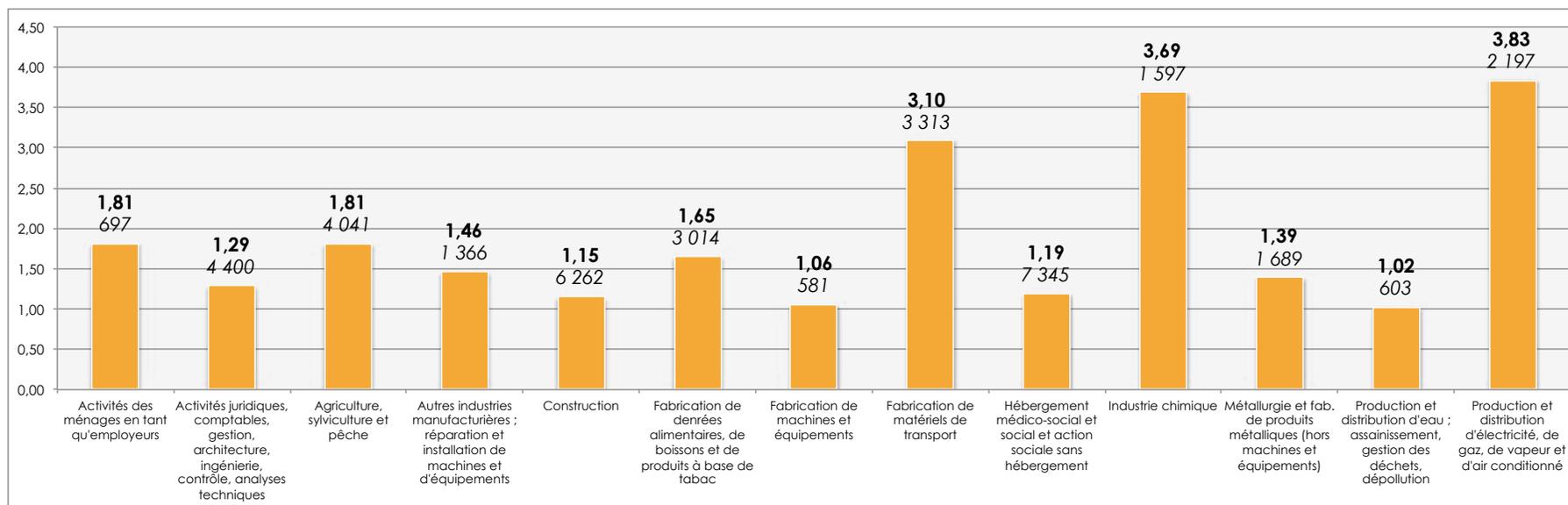
D. Les spécialisations

Indice de spécialisation: fait référence à une notion relative. Un territoire sera considéré comme spécialisé dans une activité donnée si celle-ci occupe une place plus importante dans le tissu économique que dans les zones comparées.

■ Une spécialisation évidente du territoire sur la production d'électricité et activités de sous-traitance associées.

- Des activités spécifiques qui représentent 41,5% des emplois totaux en 2014, particulièrement liées à l'industrie chimique (3,69), la production et distribution d'électricité (3,83) et à la fabrication de matériels de transports (3,10).
- Au-delà de l'industrie nucléaire, des spécialisations sur d'autres segments que sont l'agriculture, la sylviculture et la pêche (1,81), l'hébergement médico-social et action sociale (1,19) ou encore l'industrie agro-alimentaire (1,65).

Spécialisation économique et emplois associés dans le SCoT du Pays du Cotentin en 2014 par rapport à la France
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



12. LES ENTREPRISES

A. Les grandes entreprises

- ▶ Des entreprises d'importance faisant écho aux spécialisations économiques du territoire et aux grands donneurs d'ordre (Areva, DCNS, EDF).
- Des effectifs également importants dans l'industrie agroalimentaire à l'image de Cargill (289 salariés), Alliance Océane (260), ou encore Mont Blanc (151).

Les entreprises de plus de 150 salariés en 2017

(Source : Annuaire des entreprises de France de la CCI ; EAU PROSCOT)

Signalétique	Commune	Secteur	Activités	Effectifs	Statut
Areva NC	La Hague	Industrie	Elaboration et transformation de matières nucléaires	2 985	Etablissement secondaire ayant une importance locale
DCNS	Cherbourg-Octeville	Industrie	Construction de navires civils	2 285	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Electricité de France	Les Pieux	Industrie	Production d'électricité	1 781	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Areva projets	Equeurdreville-Hainneville	Service	Ingénierie, études techniques	750	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Coopérative agricole "Les maîtres laitiers du Cotentin"	Soitevast	Industrie	Fabrication de fromages	600	Siège social ou établissement principal
Efinor Marine	Beaumont-Hague	Industrie	Fabrication d'articles métalliques divers	504	Siège social ou établissement principal
Electricité de France	Flamanville	Industrie	Distribution et commerce d'électricité	500	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Société anonyme des marchés usines AUC	La Glacière	Commerce	Hypermarchés	465	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Société générale pour les techniques	Equeurdreville-Hainneville	Service	Ingénierie, études techniques (procédés nucléaires)	382	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Auchan	La Glacière	Commerce	Commerce alimentaire et non alimentaire - Hypermarchés	359	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Constructions mécaniques de Normandie	Cherbourg-Octeville	Industrie	Construction de navires civils	331	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Société des techniques en milieu ionis	Beaumont-Hague	Industrie	Traitement et élimination des déchets dangereux	330	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Cargill France	Baupte	Industrie	Industries alimentaires	289	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Onet services	Cherbourg-Octeville	Service	Activités de nettoyage	263	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Alliance océane	Carentan-les-Marais	Industrie	Transformation et conservation de poisson	260	Siège social ou établissement principal
Securitas France	Tourlaville	Service	Enquêtes et sécurité (risques liés aux activités nucléaires)	250	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Carrefour	Cherbourg-Octeville	Commerce	Hypermarchés	249	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Centre Leclerc Sodishague	Querqueville	Commerce	Hypermarchés - vente de tous produits pétroliers	233	Siège social ou établissement principal
Onet technologies nuclear dec	Beaumont-Hague	Service	Ingénierie, études techniques	220	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Atelier de construction du petit par	Digulleville	Industrie	Chaudronnerie nucléaire	217	Siège social ou établissement principal
Samsic II	Valognes	Service	Activités de nettoyage	213	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Tourlaville distribution	Tourlaville	Commerce	Hypermarchés - réparation de chaussures et d'articles en cuir	210	Siège social ou établissement principal
SNEF	Digulleville	Industrie	Travaux d'installation électrique	208	Etablissement secondaire ayant une importance locale
SPIE nucléaire	La Hague	Industrie	Travaux d'installation électrique	201	Etablissement secondaire ayant une importance locale
ACE	Querqueville	Industrie	Chaudronnerie - tuyauterie	195	Siège social ou établissement principal
Assystem engineering and operation	Cherbourg-Octeville	Service	Ingénierie, études techniques	195	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Verrerie Aury	Carentan-les-Marais	Industrie	Façonnage et transformation du verre plat	194	Siège social ou établissement principal
Nuvia process	Beaumont-Hague	Service	Ingénierie, études techniques	185	Siège social ou établissement principal
Kaëfer Wanner	Beaumont-Hague	Industrie	Travaux d'isolation	175	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Areva temis	Beaumont-Hague	Industrie	Fabrication de machines spécialisées diverses	153	Etablissement secondaire ayant une importance locale
Mont Blanc	Sainte-Mère-Eglise	Industrie	Industries alimentaires	151	Siège social ou établissement principal

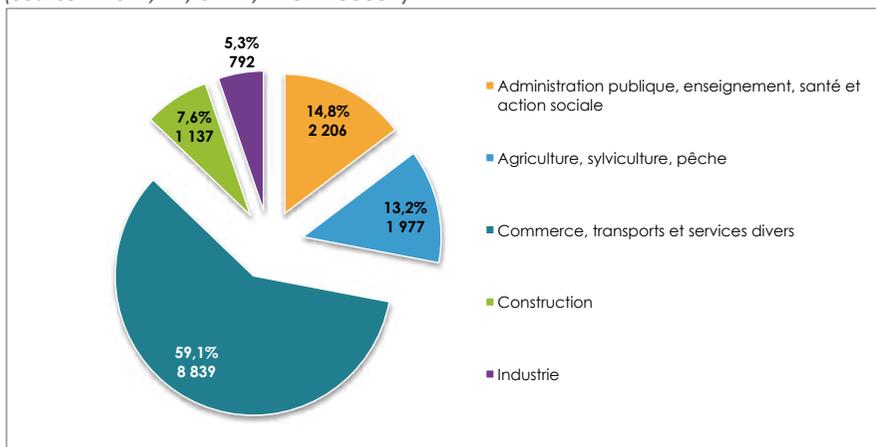
B. Les établissements

- Un tissu économique composé principalement de très petites entreprises mais également d'une présence non négligeable de très grandes entreprises de plus de 100 salariés (7,1%).

- Les très grandes entités se concentrent pour moitié dans l'agglomération : 520 entreprises de plus de 100 salariés sur les 1 059 que compte le territoire du SCoT.

Répartition des établissements actifs au sein du SCoT en 2015

(Source : INSEE, RP, CLAP ; EAU PROSCOT)



Répartition des établissements actifs au sein du SCoT en 2015

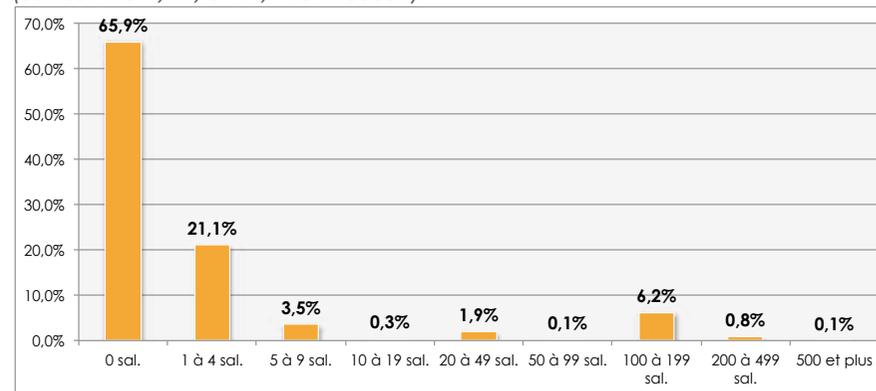
(Source : INSEE, RP, CLAP ; EAU PROSCOT)

Territoires	0 sal.	1 à 4 sal.	5 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 à 99 sal.	100 à 199 sal.	200 à 499 sal.	500 et plus	Total
CA du Cotentin	8 452	2 725	463	40	258	16	836	101	9	12 900
Barneville-Carteret	683	196	21	0	9	0	39	2	0	950
Beaumont-Hague	549	146	31	6	16	5	51	11	1	816
Bricquebec	406	130	16	0	6	0	31	3	1	593
Cherbourg-Octeville	3 827	1 258	251	25	157	8	453	61	6	6 046
Les Pieux	656	230	33	3	13	2	57	4	1	999
Montebourg	404	118	13	1	11	0	25	3	0	575
Saint-Pierre-Église	236	71	7	0	5	0	15	1	0	335
Saint-Sauveur-le-Vicomte	332	107	10	1	6	0	16	1	0	473
Saint-Vaast-la-Hougue	644	242	27	0	15	0	73	3	0	1 004
Valognes	715	227	54	4	20	1	76	12	0	1 109
CC de la Baie du Cotentin	1 399	430	65	10	31	3	97	16	0	2 051
SCoT du Pays du Cotentin	9 851	3 155	528	50	289	19	933	117	9	14 951
Manche	28 492	8 937	1 312	123	816	58	2 412	277	17	42 444
Normandie	181 522	54 959	8 749	909	5 671	443	16 025	2 110	142	270 530

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Part des établissements actifs selon leur taille au sein du SCoT en 2015

(Source : INSEE, RP, CLAP ; EAU PROSCOT)



C. Les créations d'entreprises

■ Un effort entrepreneurial qui s'amenuise progressivement de 2009 à 2014 (-160 entreprises créées) et plus fortement sur la dernière année entre 2014 et 2015 (-206).

- Un taux de création d'entreprises de 8,7% en 2015, inférieur aux niveaux départemental et régional, qui témoigne d'un contexte plus fragile pour la dynamique entrepreneuriale en lien à la baisse des emplois de services de proximité, généralement de grands pourvoyeurs de créations d'entreprises.
- Indépendamment de la filière énergétique, des taux de création d'entreprises variables entre des espaces de vie avec des situations plus privilégiées (Saint-Sauveur-le-Vicomte, Bricquebec...) que d'autres (Montebourg, Valognes...).

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2015

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Industrie	Construction	Commerce, transports, restauration et hébergement	Services marchands entreprises	Services marchands ménages	Total
CA du Cotentin	37	47	139	127	148	498
Barneville-Carteret	4	5	20	9	7	45
Beaumont-Hague	3	3	16	13	6	41
Bricquebec	0	6	4	7	14	31
Cherbourg-Octeville	9	11	58	56	72	206
Les Pieux	8	5	12	16	14	55
Montebourg	1	4	5	2	4	16
Saint-Pierre-Église	2	0	2	2	7	13
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2	7	5	5	5	24
Saint-Vaast-la-Hougue	1	2	9	9	10	31
Valognes	7	4	8	8	9	36
CC de la Baie du Cotentin	4	9	32	20	20	85
SCoT du Pays du Cotentin	41	56	171	147	168	583
Manche	125	193	639	526	565	2 048
Normandie	851	2 388	5 117	4 729	4 214	17 299

Évolution des créations d'entreprises par secteur d'activité en 2015

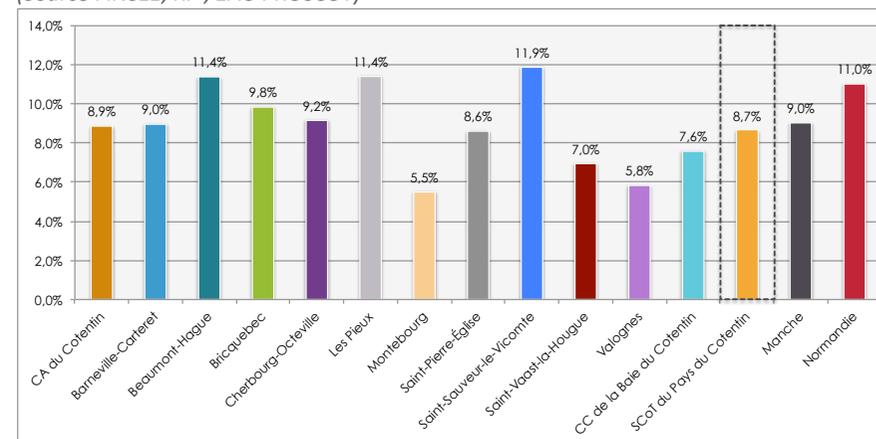
(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2009-2015
CA du Cotentin	676	667	571	577	545	530	364	-312
Barneville-Carteret	60	58	46	50	58	38	31	-29
Beaumont-Hague	49	46	46	37	43	52	28	-21
Bricquebec	33	36	36	19	32	36	25	-8
Cherbourg-Octeville	280	280	243	240	226	215	148	-132
Les Pieux	56	62	58	57	50	40	40	-16
Montebourg	31	33	28	31	29	26	13	-18
Saint-Pierre-Église	18	13	9	16	12	14	11	-7
Saint-Sauveur-le-Vicomte	26	24	21	16	20	18	19	-7
Saint-Vaast-la-Hougue	49	48	40	43	34	32	25	-24
Valognes	74	67	44	68	41	59	24	-50
CC de la Baie du Cotentin	115	116	102	81	95	101	61	-54
SCoT du Pays du Cotentin	791	783	673	658	640	631	425	-366
Manche	2 820	2 832	2 393	2 318	2 212	2 235	1 481	-1 339
Normandie	21 208	22 173	19 417	19 190	18 378	19 197	12 224	-8 984

Taux de création d'entreprises : rapport entre le nombre de créations d'entreprises au stock d'entreprises.

Taux de création d'entreprises en 2015

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



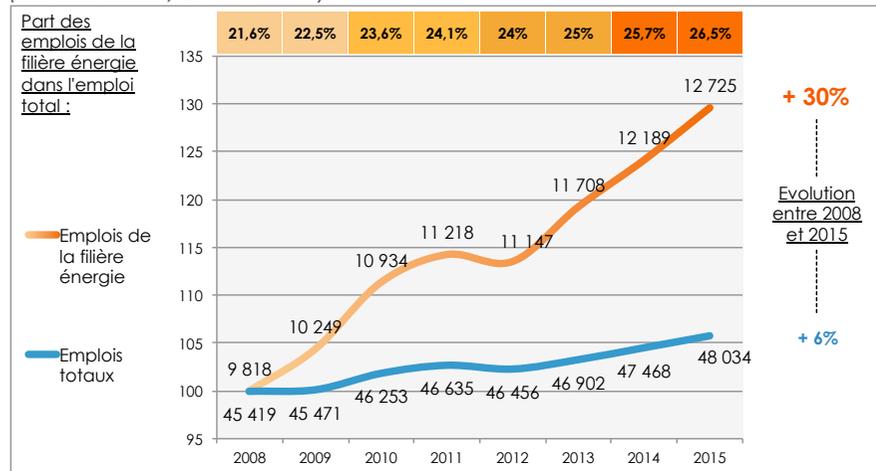
13. ACTIVITES SPECIFIQUES

A. La filière énergétique

- ▶ Une certaine mono-industrialisation du Cotentin au regard du poids de la filière énergétique dans l'emploi total du territoire (26,5% en 2015).
- Des activités surtout liées à l'électronucléaire (élaboration et transformation de matières nucléaires, production et distribution d'électricité, traitement et éliminations des déchets dangereux...) et à l'ingénierie associée.

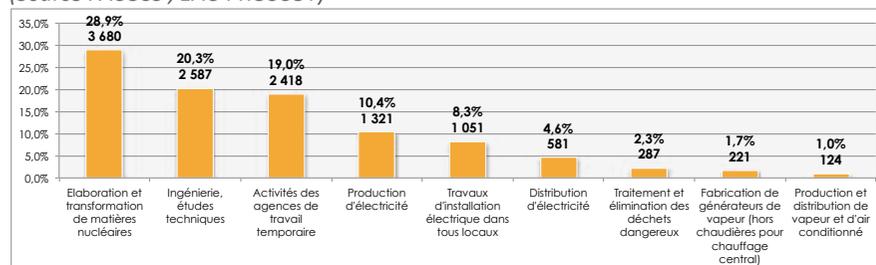
Évolution des emplois relevant de l'énergie et des emplois totaux entre 2008 et 2015

(Source : ACOSS ; EAU PROSCOT)



Principales activités de la filière en nombre d'emplois et part dans l'emploi total de la filière en 2015

(Source : ACOSS ; EAU PROSCOT)



Méthodologie :

Il est difficile d'appréhender de manière statistique le secteur de l'énergie tant les activités représentées sont diverses, et pas nécessairement affiliées au secteur. Néanmoins, à partir des fichiers des nomenclatures de l'ACOSS et de l'URSAFF, les regroupements suivants ont permis d'aboutir à un nombre d'emplois approximatif relevant de cette filière, auxquelles ont été ajoutées les activités d'ingénierie, études techniques et activités des agences de travail temporaires.

La production, l'extraction et la transformation :

0510Z : extraction de houille
 0520Z : extraction de lignite
 0610Z : extraction de pétrole brut
 0620Z : extraction de gaz naturel
 0721Z : extraction de minerai d'uranium et de thorium
 0892Z : extraction de tourbe
 0910Z : activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures
 1910Z : cokéfaction
 1920Z : raffinage de pétrole
 2013A : enrichissement et retraitement de matières nucléaires
 2446Z : élaboration et transformation de matières nucléaires
 3511Z : production d'électricité
 3521Z : producton de combustibles gazeux
 3530Z : production et distribution de vapeur et d'air conditionné
 3821Z : traitement et élimination des déchets non dangereux
 3822Z : traitement et élimination des déchets dangereux

Les équipements spécialisés :

2420Z : fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
 2521Z : fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
 2530Z : fabrication de générateurs de vapeur hors chaudières pour le chauffage central
 2711Z : fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
 2712Z : fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
 2720Z : fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
 2733Z : fabrication de matériel d'installation électrique
 2740Z : fabrication d'appareil d'éclairage électrique
 2811Z : fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
 2813Z : fabrication d'autres pompes et compresseurs
 2821Z : fabrication de fours et brûleurs
 2825Z : fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels

Stockage, transport, distribution et commerce :

3512Z : transport d'électricité
 3513Z : distribution d'électricité
 3514Z : commerce d'électricité
 3522Z : distribution de combustibles gazeux par conduites
 3523Z : commerce de combustibles gazeux par conduites
 4671Z : commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes
 4950Z : transport par conduite

Installation et maintenance :

3314Z : réparation d'équipements électriques
 4222Z : construction de réseaux électriques et de télécommunications
 4321A : travaux d'installation électrique dans tous les locaux
 4321B : travaux d'installation électrique sur la voie publique
 4322B : travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

- Des activités énergétiques qui alimentent tout un ensemble d'entreprises sous-traitantes et marque leur dépendance à l'égard des principaux donneurs d'ordre.

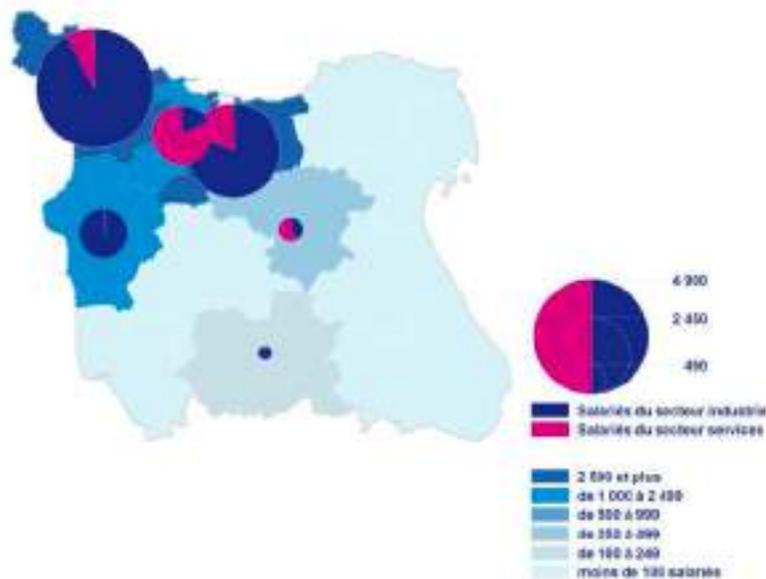
Principales entreprises liées directement à la filière nucléaire

(Source : ACOSS ; EAU PROSCOT)

Signalétique	Commune	Secteur	Activités	Effectifs
Areva NC	La Hague	Industrie	Elaboration et transformation de matières nucléaires	2 985
DCNS	Cherbourg-Octeville	Industrie	Construction de navires civils	2 285
Electricité de France	Les Pieux	Industrie	Production d'électricité	1 781
Areva projets	Equeurdreville-Hainneville	Service	Ingénierie, études techniques	750
Electricité de France	Flamanville	Industrie	Distribution et commerce d'électricité	500
Société des techniques en milieu ionis	Beaumont-Hague	Industrie	Traitement et élimination des déchets dangereux	330
Securitas France	Tourlaville	Service	Enquêtes et sécurité (risques liés aux activités nucléaires)	250
Onef technologies nuclear dec	Beaumont-Hague	Service	Ingénierie, études techniques	220
Atelier de construction du petit par	Digulleville	Industrie	Chaudronnerie nucléaire	217
SNEF	Digulleville	Industrie	Travaux d'installation électrique	208
SPIE nucléaire	La Hague	Industrie	Travaux d'installation électrique	201
ACE	Querqueville	Industrie	Chaudronnerie - tuyauterie	195
Assystem engineering and operation	Cherbourg-Octeville	Service	Ingénierie, études techniques	195
Nuvia process	Beaumont-Hague	Service	Ingénierie, études techniques	185
Kaefel Wanner	Beaumont-Hague	Industrie	Travaux d'isolation	175
Areva temis	Beaumont-Hague	Industrie	Fabrication de machines spécialisées diverses	153
Electricité de France	Cherbourg-Octeville	Industrie	Production d'électricité	119
Areva temis	Saint-Sauveur-le-Vicomte	Industrie	Mécanique industrielle	119
Techniques maintenance assistance nucléaire	Cherbourg-Octeville	Service	Ingénierie, études techniques (décontamination nucléaire)	111
Segula ingenierie recherche et developpement	Querqueville	Service	Ingénierie, études techniques (procédés nucléaires)	110

Répartition des effectifs salariés de la filière nucléaire par cantons en 2012

(Source : Enquête sur les sous-traitants de la filière nucléaire, CCI Cherbourg Cotentin 2013 - effectifs cumulés déclarés par les entreprises lors de l'enquête : donneurs d'ordre AREVA NC, DCNS et EDF)



- L'étude réalisée par la CCI en 2014 témoigne que sur le chiffre d'affaire global de 650 millions d'euros en 2012 réalisé par l'ensemble des sous-traitants, 71% est imputable à l'activité nucléaire soit 466 millions d'euros dont :
 - 92,8% dans le nucléaire civil,
 - 6,8% dans le nucléaire militaire,
 - 0,4% seulement dans le nucléaire santé.

Périmètre de la filière

(Source : CCI Cherbourg Cotentin ; 2014)



► Une filière porteuse soutenue par un certain nombre de grands projets, qui constituent aussi des potentiels de diversification...

- Des perspectives nombreuses à court et moyen terme :
 - La mise en service prochaine de l'EPR à Flamanville (réacteur de troisième génération),
 - Le programme grand carénage de la centrale de Flamanville d'EDF pour permettre aux réacteurs d'aller au-delà des 40 ans et apporter des améliorations en terme de sûreté,
 - Le démantèlement de l'usine UP2-400 d'AREVA La Hague et des chaufferies nucléaires des sous-marins lanceurs d'engins chez DCNS,
 - Les énergies marines renouvelables et des projets spécifiques au territoire du SCoT : des travaux d'aménagement du port de Cherbourg pour assurer l'accueil des activités liées aux EMR, la construction d'une usine à pâles d'éoliennes et d'usines de fabrication d'hydroliennes, ainsi que la ferme hydrolienne pilote dans le Raz Blanchard.

Enquête sur les sous-traitants de la filière nucléaire en 2013 : total des points obtenus en fonction de l'ordre des réponses données
 (Source : CCI Cherbourg Cotentin ; 2014)



Source : Enquête sur les sous-traitants de la filière nucléaire, CCI CC, 2013
 Score d'importance : total des points obtenus en fonction de l'ordre des réponses données

► ... mais des difficultés de recrutement qui pourraient impacter la rapidité de la mise en place des projets et la transmission des techniques (sûreté nucléaire, nouveaux procédés...).

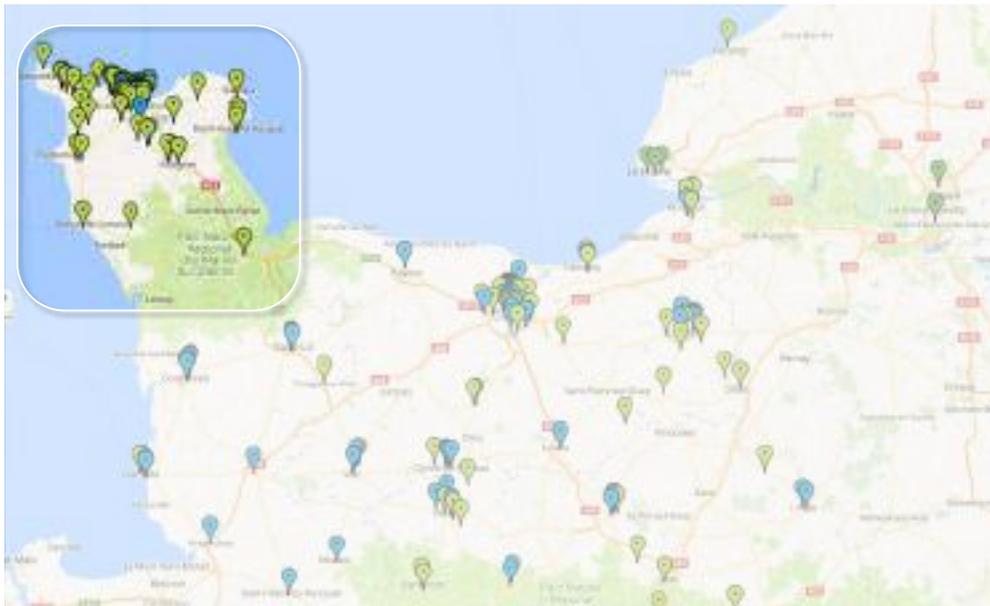
- Des difficultés liées à des facteurs propres au secteur très spécialisé, au déficit d'image du nucléaire mais aussi de l'attractivité et de l'accessibilité du Cotentin.
- Des investissements de la part des sous-traitants de la filière nucléaire qui portent avant tout sur la formation des salariés et des candidats pour assurer le maintien de l'activité.

Enquête sur les sous-traitants de la filière nucléaire en 2013 : total des points obtenus en fonction de l'ordre des réponses données
 (Source : CCI Cherbourg Cotentin ; 2014)



Source : Enquête sur les sous-traitants de la filière nucléaire, CCI CC, 2013
 Score d'importance : total des points obtenus en fonction de l'ordre des réponses données

Les EMR : un potentiel d'innovation et de développement certain pour l'avenir du Cotentin.



- Entreprises :**
- Études, ingénierie, contrôle et mesures physiques
 - Fabrication d'éléments
 - Logistique, installation et raccordement
 - Exploitation, maintenance

- Laboratoires :**
- Acceptabilité et réglementations
 - Corrosion
 - Gisements et impacts environnementaux
 - Matériaux
 - Production d'énergie
 - Acoustique
 - Génie civil – fondations
 - Hydrodynamique et mécanique des fluides
 - Modélisation numérique
 - Réalité virtuelle et augmentée

- Établissements de formation :**
- Centres de formation continue
 - Centres de formation des apprentis CFA
 - Etablissement de l'enseignement supérieur du DUT au diplôme d'ingénieur
 - Lycées et assimilés du CAP au BTS

Les entreprises, laboratoires et établissements de formation oeuvrant dans le développement des énergies marines renouvelables



< Les capacités et potentiels des EMR en Normandie
(Source : Ouest Normandie Energies Marines)

B. Tourisme

Des attracteurs touristiques incontestables et pluriels qui s'organisent au prisme de la marque *En Cotentin* !

- Le caractère touristique du territoire, encore difficilement perceptible il y a quelques années, se formalise suite à la prise de conscience des acteurs de se regrouper en réseau pour promouvoir et coordonner l'offre (offices de tourisme, PNR, Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin, Manche Tourisme...).
- 5 thématiques fortes ont été définies :
 - Façade maritime : activités nautiques et gastronomie
 - Mémoire : histoire du débarquement
 - Histoire et patrimoine bâti (châteaux)
 - Nature : randonnée, campagne et plage
 - Terroir
- Un tourisme de court séjour et de proximité privilégié (personnes du grand ouest et de la région parisienne) et pour 4 cibles prioritaires : familles, amis, amateurs de sports nautiques et amateurs de sports de nature/randonnée.



Avec mes enfants



Entre amis



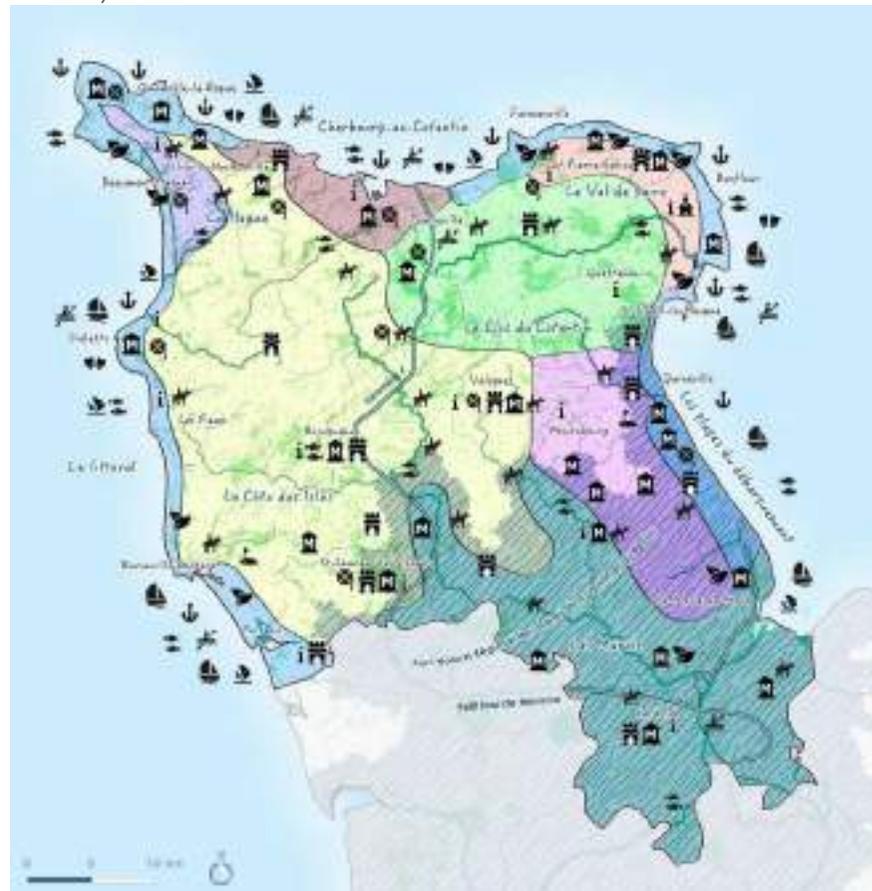
Fan de nautisme



Fan de randonnée

L'offre touristique du territoire

(Source : Manche tourisme, En Cotentin - Pays touristique du Cotentin ; réalisation EAU PROSCOT)



i Office de tourisme

L'histoire (patrimoine bâti)

- Barleur, plus beau village de France
- Château ou manoir
- Musée, moulin ou phare

Sports et nature

- Parc ou jardin
- Site naturel remarquable
- Centre équestre
- Golf
- Pêche

Activités nautiques

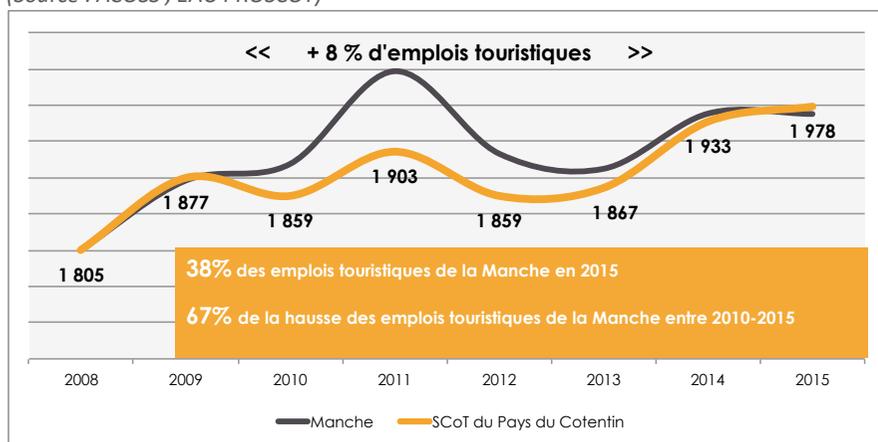
- Port de mouillage
- Club de plongée
- Canoë-kayak ou aviron
- Club ou école de voile
- Char à voile, surf

► Une activité qui se structure... et crée des emplois.

Les **activités 100% touristiques** regroupent les hôtels et hébergements similaires, l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, les terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs, la restauration traditionnelle, les cafeterias et autres libres services, la restauration de type rapide, les débits de boissons, les activités connexes, l'organisation des foires, salons professionnels et congrès, l'entretien corporel, la gestion des salles de spectacles et musées, de sites et monuments historiques, des attractions touristiques similaires, des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles, les activités de parcs à thèmes, les autres activités récréatives et de loisirs, l'organisation de jeux de hasard et d'argent (dont casinos), la projection de films cinématographiques.

L'évolution des emplois 100% touristiques entre 2008 et 2015 dans le territoire

(Source : ACOSS ; EAU PROSCOT)



Les effectifs et établissements 100% touristiques en 2015 et les évolutions 2008-2015

(Source : ACOSS ; EAU PROSCOT)

Activités	Effectifs		Etablissements	
	2015	2008-2015	2015	2008-2015
Hôtels et hébergement similaire	309	-67	59	-16
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	42	16	17	4
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	54	0	26	7
Restauration traditionnelle	742	116	207	12
Café-terias et autres libres-services	18	-6	3	1
Restauration de type rapide	281	66	54	20
Débits de boissons	204	-3	84	6
Projection de films cinématographiques	23	1	6	0
Activités des agences de voyage	24	-10	11	-1
Activités des voyagistes	0	-5	1	-2
autres services de réservation et activités connexes	35	9	9	0
Organisation de foires, salons professionnels et congrès	9	7	4	1
Gestion de salles de spectacles	36	3	3	-1
Gestion des musées	27	8	5	1
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	48	-1	3	-1
Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	0	0	1	0
Organisation de jeux de hasard et d'argent	35	1	2	1
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	3	3	1	1
autres activités récréatives et de loisirs	50	14	12	-3
Entretien corporel	8	-9	3	-2
SCoT du Pays du Cotentin	1 948	143	511	28

► Une densité d'hébergements qui correspond au niveau départemental (5,9 hébergements pour 10 000 habitants) mais de forts différentiels entre des secteurs très touristiques et bien fournis (Barneville-Carteret, Saint-Vaast-la-Hougue, Baie du Cotentin...) et d'autres presque dépourvus d'offre (Saint-Pierre-Eglise, Bricquebec,...).

- Une offre de chambres d'hôtes limitée (une dizaine de gîtes/chambres d'hôtes, source : Manche Tourisme et Pays touristique du Cotentin) tout comme les hébergements insolites très ponctuellement présents.

Les hébergements touristiques en 2017

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Hôtels	dont hôtels classés	Campings	Villages vacances	Résidences de tourisme	Auberges de jeunesse - Centres sportifs	Ensemble hébergements	Densité pour 10 000 hbtis.
CA du Cotentin	57	41	46	1	1	1	106	5,8
Barneville-Carteret	8	3	14	1	0	0	23	25,8
Beaumont-Hague	6	5	4	0	0	0	10	8,4
Bricquebec	3	1	0	0	0	0	3	2,9
Cherbourg-Octeville	25	23	8	0	1	1	35	3,7
Les Pieux	4	2	8	0	0	0	12	7,3
Montebourg	2	1	3	0	0	0	5	7,5
Saint-Pierre-Eglise	0	0	1	0	0	0	1	2,3
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	1	1	0	0	0	2	3,8
Saint-Vaast-la-Hougue	7	5	6	0	0	0	13	13,3
Valognes	1	0	1	0	0	0	2	1,5
CC de la Baie du Cotentin	8	5	7	0	0	0	15	6,4
SCoT du Pays du Cotentin	65	46	53	1	1	1	121	5,9
Manche	160	108	129	4	4	4	301	6,0
Normandie	856	629	379	14	56	8	1 313	3,9

► Une hausse des fréquentations touristiques dans le Cotentin liée à différents facteurs

- L'amélioration progressive de l'offre, la fréquentation accrue des résidences secondaires en période de raréfaction budgétaire, la prédilection des courts séjours sur le territoire et le développement récent d'escalas de croisière (Source : diagnostic et orientations stratégiques du Cotentin pour 2014-2020, Syndicat mixte du Pays du Cotentin).

Fréquentation des sites et lieux de visite du territoire du SCoT entre 2006 et 2016

(Source : observatoire du tourisme de la Manche ; EAU PROSCOT)

Commune	Site	Mode de comptage	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2006-2016
Cherbourg-en-Cotentin	La Cité de la Mer	Billetterie	201 393	201 437	211 000	195 308	194 110	191 714	267 732	200 309	202 601	223 065	207 826	6 433
Sainte-Mère-Eglise	Airborne museum	Billetterie	150 740	183 933	183 975	180 447	180 827	180 192	174 535	162 244	261 610	207 379	195 616	44 876
Sainte-Marie-du-Mont	Musée du débarquement	Billetterie	69 652	65 898	68 407	73 135	62 309	89 528	117 081	103 015	142 540	121 201	121 673	52 021
Carentan-les-Marais	D-Day Experience	Billetterie	11 474	14 619	15 807	22 557	21 630	21 072	188 893	16 101	22 483	54 115	76 216	64 742
Omonville-la-Rogue	Manoir du Tourp	Comptage	56 630	67 601	73 930	64 978	69 938	63 693	61 251	61 503	65 278	59 461	58 673	2 043
Saint-Vaast-la-Hougue	Musée maritime de Tatihou	Billetterie	51 817	53 661	55 409	60 951	59 698	63 463	62 952	52 521	62 947	64 125	56 592	4 775
Cherbourg-en-Cotentin	Funbox	Estimation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23 000	51 000	-
Gatteville-le-Phare	Phare de Gatteville	Billetterie	37 757	35 769	34 268	38 982	36 185	38 340	36 061	32 320	40 821	40 379	39 512	1 755
Azeville	Batterie d'Azeville	Billetterie	24 317	20 605	14 520	27 797	23 985	24 815	23 614	20 597	31 723	22 938	23 923	-394
Tonneville	Planétarium Ludiver	Billetterie	22 262	24 769	25 014	25 408	26 514	24 817	25 193	23 029	21 803	28 718	22 810	548
Carentan-les-Marais	Maison du PNR	Billetterie	20 152	15 214	8 930	12 268	19 975	16 387	14 649	14 701	21 634	21 700	20 514	362
Saint-Marcouf	Musée de la Batterie de Crisbecq	Comptage	21 728	22 642	26 652	25 971	20 891	17 138	17 478	16 831	27 163	16 064	18 597	-3 131
Cherbourg-en-Cotentin	Musée Thomas Henry	Billetterie	18 248	18 957	18 265	30 554	28 130	23 910	4 945	-	-	-	18 235	-13
Vauville	Jardin botanique du Château de Vauville	Comptage	12 000	13 500	-	20 000	-	-	-	-	8 300	-	15 000	3 000
Omonville-la-Petite	Maison Jacques Prévert	Billetterie	11 236	14 544	10 917	14 334	13 748	13 860	13 310	12 225	11 807	13 522	11 163	-73
Sainte-Mère-Eglise	Ferme-musée du Cotentin	Billetterie	9 824	10 644	11 429	11 700	10 890	11 784	12 739	9 752	11 647	10 888	10 248	424
Les Pieux	Centrale nucléaire de Flamanville	Comptage	1 644	-	-	1 739	1 350	1 500	-	-	-	10 665	9 790	8 146
Cherbourg-en-Cotentin	Museum Emmanuel Liáis	Comptage	22 567	22 480	22 524	19 818	15 312	18 768	15 123	13 853	12 728	13 669	9 087	-13 480
Cherbourg-en-Cotentin	Musée de la Libération	Billetterie	7 052	12 282	13 991	15 691	12 971	10 177	9 664	9 319	13 069	10 019	8 626	1 574
Carentan-les-Marais	Parc Douve et Marais	Estimation	8 476	7 652	8 573	9 327	-	-	8 500	8 200	-	-	7 750	-726
Barneville-Carteret	Train touristique du Cotentin	Billetterie	9 308	8 995	5 167	6 226	5 500	5 373	5 874	5 714	6 072	6 145	7 699	-1 609
Fierville-les-Mines	Moulin à vent du Cotentin	Billetterie	9 628	8 666	8 991	9 347	8 961	9 712	9 260	9 117	8 139	9 038	7 115	-2 513
Greville-Hague	Maison natale Jean-François Millet	Billetterie	6 369	5 751	5 754	6 335	7 349	6 018	5 811	6 251	6 723	6 569	3 283	-3 086
Bricquebosq	Cidrie Le Père Mahieu	Comptage	-	-	-	-	-	-	-	-	1 500	2 290	3 250	-
Vicq-sur-Mer	Moulin à eau de Marie Ravanel	Comptage	-	-	2 100	3 142	2 340	4 058	-	11 954	3 525	2 324	2 816	-
Cherbourg-en-Cotentin	La Batterie du Roule	Estimation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 907	2 601	-
Valognes	Musée régional du cidre	Billetterie	4 341	4 638	3 995	3 558	3 857	4 452	2 987	2 884	2 437	2 893	2 022	-2 319
Urville-Nacqueville	Manoir de Dur-Ecu	Estimation	1 200	600	650	500	600	300	-	337	840	730	700	-500
Cherbourg-en-Cotentin	Musée Connaissance du Cotentin	Billetterie	1 615	1 505	1 326	1 210	1 166	1 512	823	714	799	878	602	-1 013
Bricquebec-en-Cotentin	Musée du vieux château	Billetterie	725	614	668	530	-	-	-	-	-	-	351	-374
Brucheville	Le jardin du Presbytère	Comptage	-	-	-	-	-	-	-	-	200	279	254	-
Auderville	Société Nationale de Sauvegarde en Mer	Estimation	-	-	-	-	-	65 000	-	48 000	-	-	-	-
Beaumont-Hague	Centre de stockage de la Manche	Comptage	-	1 113	-	-	1 508	2 090	-	-	1 308	-	-	-
Beaumont-Hague	Espace information AREVA La Hague	Comptage	4 194	4 316	2 904	2 767	2 836	-	-	-	-	-	-	-
Denneville	Château d'Omonville	Comptage	100	100	367	-	390	287	-	-	-	-	-	-
Ecausseville	Hangar à dirigeables	Billetterie	2 000	1 200	1 100	3 853	4 359	6 308	7 570	6 126	8 088	5 350	-	-
Flamanville	Ferme pédagogique aux cinq saisons	Estimation	5 500	5 500	5 700	6 300	-	4 047	-	-	-	-	-	-
Fresville	Musée Espace temps	Billetterie	-	-	530	1 288	-	2 600	-	-	-	-	-	-
Martinvast	Parc floral du Château de Martinvast	Billetterie	4 369	-	2 950	2 755	2 734	2 519	2 037	3 950	-	-	-	-
Montaigu-la-Brisette	Parc animalier Saint-Martin	Billetterie	39 750	-	-	-	-	-	36 000	-	-	-	-	-
Orglandes	Cimetière militaire allemand	Estimation	13 000	12 000	12 000	9 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Mère-Eglise	Musée à ciel ouvert	Comptage	-	-	-	695	1 050	903	696	1 400	-	-	-	-
Saint-Hilaire-Petitville	La Rosée du soleil	Billetterie	7 572	7 234	8 347	8 022	9 270	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sauveur-le-Vicomte	Château médiéval	Comptage	408	1 069	546	730	-	-	805	-	-	-	-	-
Saint-Sauveur-le-Vicomte	Forest adventure	Billetterie	4 000	-	-	8 650	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sauveur-le-Vicomte	Lait douceur de Normandie	Billetterie	-	-	-	2 500	3 500	-	-	4 500	-	-	-	-
Saint-Sauveur-le-Vicomte	Musée Berbey d'Aureville	Comptage	1 143	851	4 603	-	1 304	1 500	-	-	-	-	-	-
Saint-Vaast-la-Hougue	La Tatihou GAEC	Comptage	1 100	1 500	1 000	1 200	1 518	1 000	700	-	-	-	-	-
Urville-Nacqueville	Parc du château de Nacqueville	Billetterie	2 300	-	-	-	2 500	2 580	-	-	-	-	-	-
Valognes	Musée de l'eau-de-vie et des vieux métiers	Billetterie	3 775	3 693	2 977	3 355	3 465	4 083	2 805	2 670	2 314	2 389	-	-
SCoT du Pays du Cotentin			881 366	875 552	875 286	932 928	862 670	935 500	1 129 088	860 137	1 000 099	982 700	1 013 544	132 178

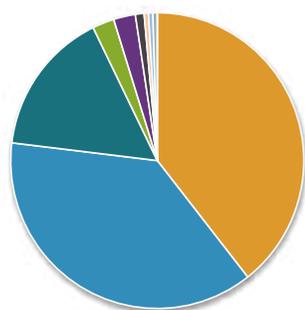
C. Agriculture

- ▶ Le Cotentin, un espace rural de tradition agricole dont les produits bénéficient d'une grande notoriété.
- Les activités agricoles sont majoritairement orientées vers l'élevage, notamment laitier et vers des productions légumières.
- Quatre petites régions agricoles sont habituellement distinguées au sein du territoire :
 - Le **Val de Saire**, zone de bocage et de plaine côtière ouverte, à forte dominante légumière ;
 - Le **Plain (Cotentin)**, zone d'élevage faite de bocage et de marais littoral, de prairies et de labours ;
 - **La Hague**, paysage de bocage serré et de landes côtières, à dominante d'élevage laitier et accessoirement ovin ;
 - Le **Bocage Valognais**, qui constitue une région aux reliefs plus prononcés, est marqué par un bocage serré où l'économie laitière fait place aux cultures légumières.

L'OTEX correspond à l'orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique selon sa production principale. La nomenclature OTEX française de diffusion détaillée comporte 15 orientations.

La répartition des communes par orientations technico-économiques en 2010

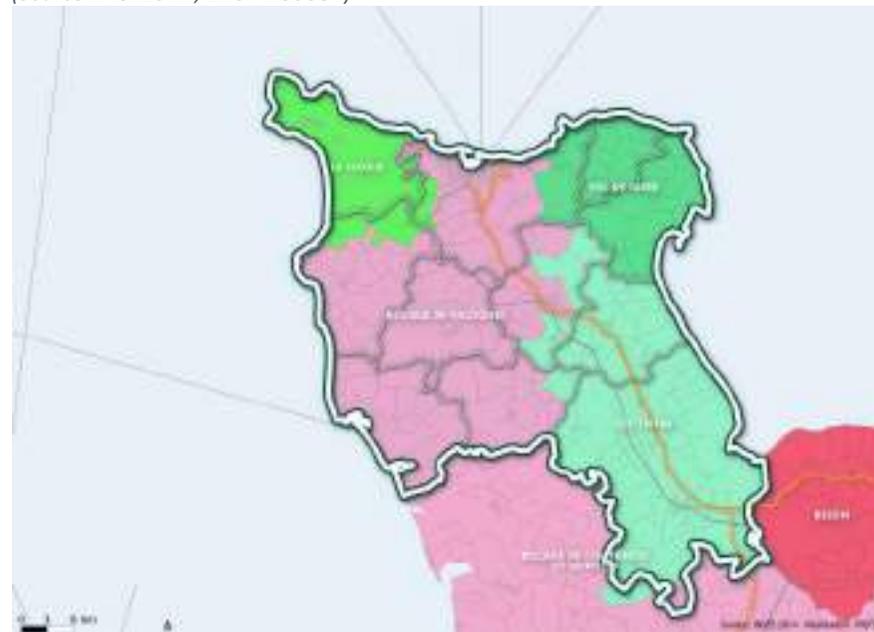
(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)



- Bovin mixte
- Bovin lait
- Polyculture et polyélevage
- Autre herbivore
- Culture générale (autre grande culture)
- Porcin
- Fleur et horticulture diverse
- Granivore mixte
- Maraîchage
- Ovin et caprin

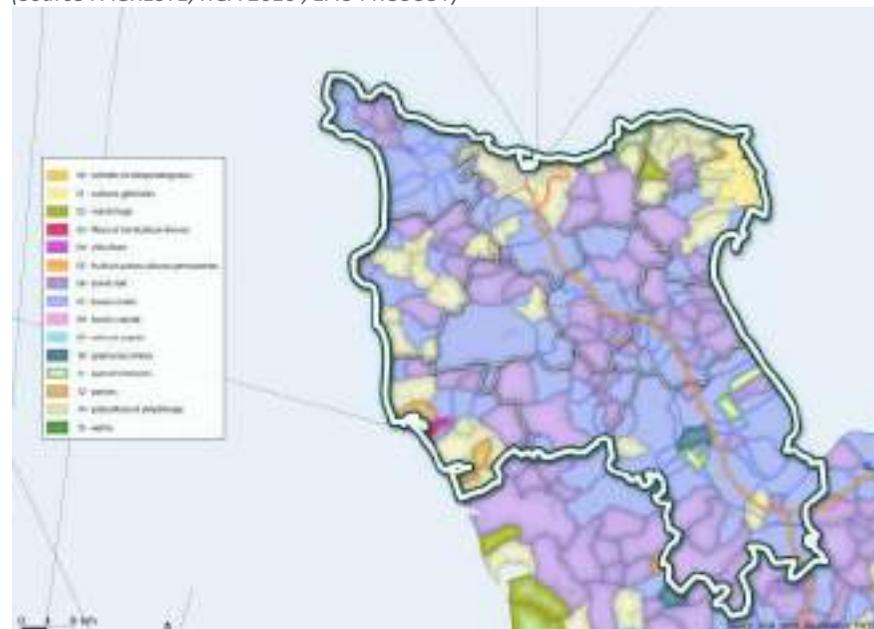
Les petites régions agricoles dans le territoire

(Source : AGRESTE ; EAU PROSCOT)



Les orientations technico-économiques par commune en 2010

(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)



La **superficie agricole utilisée (SAU)** désigne les superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Évolution de la surface agricole utilisée entre 1988 et 2010

(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)

Territoires	1988	2000	2010	2000-2010	
				Variation	Evol. Moyenne annuelle
CA du Cotentin	110 058	102 519	94 041	-8 478	-0,86%
Barnesville-Carteret	10 453	10 305	9 103	-1 202	-1,23%
Beaumont-Hague	10 337	10 620	9 548	-1 072	-1,06%
Bricquebec	11 337	10 120	9 232	-888	-0,91%
Cherbourg-Octeville	13 736	11 689	9 830	-1 859	-1,72%
Les Pieux	14 379	13 709	12 818	-891	-0,67%
Montebourg	11 164	10 150	10 173	23	0,02%
Saint-Pierre-Église	5 290	4 985	4 578	-407	-0,85%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	11 092	10 330	10 343	13	0,01%
Saint-Vaast-la-Hougue	10 886	10 341	9 430	-911	-0,92%
Valognes	11 384	10 270	8 986	-1 284	-1,33%
CC de la Baie du Cotentin	35 301	33 365	32 937	-428	-0,13%
SCoT du Pays du Cotentin	145 359	135 884	126 978	-8 906	-0,68%
Manche	488 188	454 359	426 726	-27 633	-0,63%
Normandie	2 176 400	2 058 169	1 974 874	-83 295	-0,41%

Évolution du nombre d'exploitations et des SAU moyennes par exploitation entre 2000 et 2010

(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)

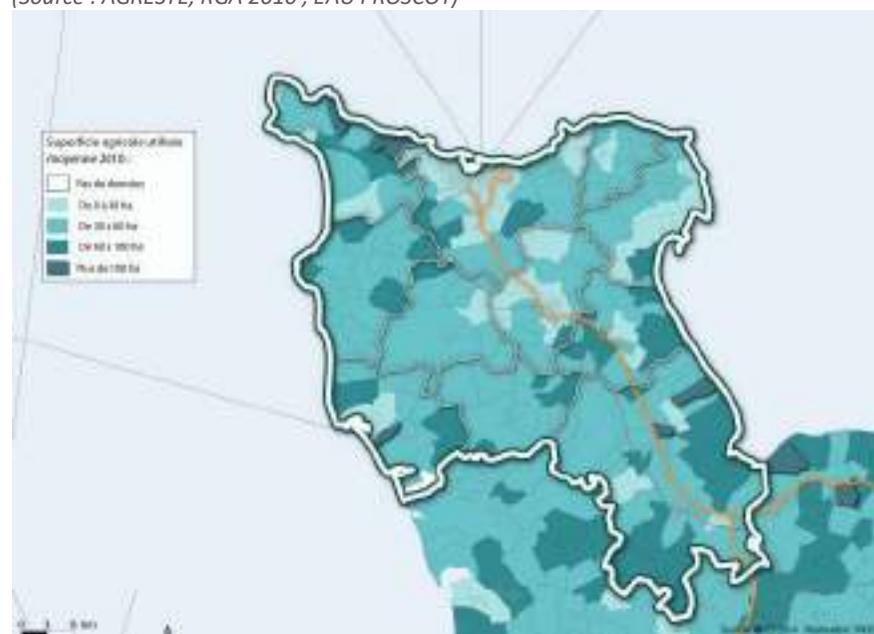
Territoires	Exploitations			SAU moyenne par exploitation		
	2000	2010	Var. en %	2000	2010	Var. en %
CA du Cotentin	3 747	2 173	-42,0%	27	43	58,2%
Barnesville-Carteret	377	206	-45,4%	27	44	61,7%
Beaumont-Hague	337	189	-43,9%	32	51	60,3%
Bricquebec	413	218	-47,2%	25	42	72,8%
Cherbourg-Octeville	564	276	-51,1%	21	36	71,8%
Les Pieux	470	253	-46,2%	29	51	73,7%
Montebourg	293	201	-31,4%	35	51	46,1%
Saint-Pierre-Église	193	125	-35,2%	26	37	41,8%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	304	203	-33,2%	34	51	49,9%
Saint-Vaast-la-Hougue	404	273	-32,4%	26	35	34,9%
Valognes	392	229	-41,6%	26	39	49,8%
CC de la Baie du Cotentin	846	589	-30,4%	39	56	41,8%
SCoT du Pays du Cotentin	4 593	2 762	-39,9%	30	46	55,4%
Manche	18 242	11 328	-37,9%	25	38	51,2%
Normandie	52 017	35 374	-32,0%	40	56	41,1%

- Une tendance à la réduction des surfaces dédiées à l'agriculture et une SAU moyenne par exploitation parallèlement en hausse, phénomène de restructuration et concentration loin d'être spécifique au Cotentin.

- Une réduction de la SAU plus forte dans le territoire (-0,68%/an entre 2000 et 2010) que dans le département (-0,63%) et la région (-0,41%), pour partie due à la présence de l'agglomération de Cherbourg où l'agriculture est moins présente.

SAU moyenne par exploitation en 2010

(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)



- Un reclassement des superficies de prairies permanentes vers des surfaces de terres labourables notamment, néanmoins légèrement moins prononcé que dans la Manche et dans la Normandie.

- Une contraction de l'élevage dans un climat de concurrence avec les cultures de céréales et maïs, plus rentables dans la conjoncture actuelle ou tout du moins plus stables.

Évolution des surfaces en terres labourables et toujours en herbe entre 2000 et 2010

(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)

Territoires	Superficie en terres labourables			Superficie toujours en herbe		
	2000	2010	Var. en %	2000	2010	Var. en %
CA du Cotentin	38 800	42 473	9,5%	62 727	48 430	-22,8%
Barneville-Carteret	3 824	3 899	2,0%	6 337	4 830	-23,8%
Beaumont-Hague	3 773	3 921	3,9%	6 834	4 771	-30,2%
Bricquebec	3 495	4 481	28,2%	6 607	4 743	-28,2%
Cherbourg-Octeville	3 527	3 704	5,0%	8 076	5 774	-28,5%
Les Pieux	7 211	7 884	9,3%	6 358	4 868	-23,4%
Montebourg	3 002	3 607	20,2%	7 079	6 114	-13,6%
Saint-Pierre-Église	2 392	2 049	-14,3%	2 577	2 178	-15,5%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	2 995	3 662	22,3%	7 093	6 358	-10,4%
Saint-Vaast-la-Hougue	5 706	5 809	1,8%	4 424	3 338	-24,5%
Valognes	2 875	3 457	20,2%	7 342	5 456	-25,7%
CC de la Baie du Cotentin	8 894	9 485	6,6%	24 276	22 128	-8,8%
SCoT du Pays du Cotentin	47 694	51 958	8,9%	87 003	70 558	-18,9%
Manche	199 340	224 712	12,7%	251 331	193 114	-23,2%
Normandie	1 192 659	1 214 156	1,8%	832 101	664 747	-20,1%

L'**unité de travail annuel** est une mesure équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et les coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

- Au total, l'ensemble des actifs agricoles permanents apporte un volume de travail égal à 1,28 UTA par exploitation en 2010, soit 20% de plus qu'il y a 10 ans, une progression imputable au déplacement de la structure des exploitations vers des plus grandes, ces dernières ayant recours à davantage de travail par exploitation que les plus petites.

Évolution du cheptel (en unités de gros bétail) entre 1988 et 2010

(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)

Territoires	1988	2000	2010	2000-2010	
				Variation	Evol. Moyenne annuelle
CA du Cotentin	175 692	165 603	160 960	-4 643	-0,28%
Barneville-Carteret	17 688	18 137	19 037	900	0,49%
Beaumont-Hague	17 260	16 850	16 617	-233	-0,14%
Bricquebec	18 664	17 632	16 336	-1 296	-0,76%
Cherbourg-Octeville	21 146	17 589	15 259	-2 330	-1,41%
Les Pieux	24 521	23 974	23 989	15	0,01%
Montebourg	18 898	18 113	18 635	522	0,28%
Saint-Pierre-Église	6 957	6 235	6 146	-89	-0,14%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	19 413	18 160	18 466	306	0,17%
Saint-Vaast-la-Hougue	11 993	11 171	10 276	-895	-0,83%
Valognes	19 152	17 742	16 199	-1 543	-0,91%
CC de la Baie du Cotentin	61 205	59 718	57 226	-2 492	-0,43%
SCoT du Pays du Cotentin	236 897	225 321	218 186	-7 135	-0,32%
Manche	944 338	924 750	911 632	-13 118	-0,14%
Normandie	2 986 417	2 684 390	2 500 110	-184 280	-0,71%

UTA par exploitation agricole selon les OTEX et variation 2000-2010

(Source : AGRESTE, RGA 2010 ; EAU PROSCOT)

Territoires	UTA 2000	UTA moyenne par exploitation 2000	UTA 2010	UTA moyenne par exploitation 2010	Evol. travail dans les exploitations agricoles en UTA	Evol. UTA moyennes par exploitation
CA du Cotentin	3 886	1,04	2 783	1,28	-1 103	0,24
Barneville-Carteret	351	0,93	232	1,13	-119	0,20
Beaumont-Hague	326	0,97	227	1,20	-99	0,23
Bricquebec	357	0,86	234	1,07	-123	0,21
Cherbourg-Octeville	465	0,82	294	1,07	-171	0,24
Les Pieux	551	1,17	389	1,54	-162	0,37
Montebourg	296	1,01	244	1,21	-52	0,20
Saint-Pierre-Église	238	1,23	167	1,34	-71	0,10
Saint-Sauveur-le-Vicomte	321	1,06	236	1,16	-85	0,11
Saint-Vaast-la-Hougue	622	1,54	511	1,87	-111	0,33
Valognes	359	0,92	249	1,09	-110	0,17
CC de la Baie du Cotentin	999	1,18	744	1,26	-255	0,08
SCoT du Pays du Cotentin	4 885	1,06	3 527	1,28	-1 358	0,21
Manche	18 796	1,03	13 337	1,18	-5 459	0,15
Normandie	60 762	1,17	45 866	1,30	-14 896	0,13

► La filière lait : des produits variés, mais un secteur en crise venant bouleverser les équilibres antérieurs.

- La filière est organisée en circuit long et est assez solide dans le territoire avec plusieurs coopératives et d'autres périphériques au SCOT (Maîtres laitiers du Cotentin, Isigny-Sainte-Mère à proximité...) qui côtoient des grands groupes laitiers (Lactalis, Danone, Novandie...).
- La Basse-Normandie est la 3^{ème} région pour la taille de son cheptel laitier et assure 11% des livraisons de lait aux laiteries (*source : préfecture de la région Basse-Normandie, rapport de diagnostic, 2013*).
- Les structures professionnelles sont de taille relativement importante en surface, tenues généralement par des chefs d'exploitation plutôt jeunes et en recherche d'innovation.

>> La filière est en recherche d'un nouveau modèle de développement depuis la suppression des quotas qui poussent à une plus forte productivité par vache.

>> Un prix du lait dévalorisé bien que le Cotentin et plus généralement la Normandie bénéficie d'un prix plutôt élevé en comparaison à d'autres régions (*source : note de conjoncture, Chambre d'agriculture*).

>> Début 2017, un redressement du prix du lait semblait engagé après deux années de crise, mais toujours insuffisant pour rémunérer suffisamment les producteurs (*source : note de conjoncture, Chambre d'agriculture*).

► La filière bovins-lait et bovins-viande : deux filières complémentaires et par conséquent dépendantes.

- Bien souvent, les agriculteurs ont en effet développé un atelier de viande bovine comme complément de revenu d'abord, et aussi pour valoriser à la fois les sous-produits de l'atelier lait et les surfaces fourragères devenues importantes avec le phénomène d'agrandissement des exploitations.

>> Un marché très dépendant des politiques communautaires, et face à la faiblesse des prix des bassins de production concurrents, l'élevage bovin est en perte de vitesse malgré un cheptel conséquent.

► La filière ovine : des productions de qualité, renommées notamment pour l'agneau de pré-salé.

- Une filière qui présente la particularité d'être gérée à la fois par des usagers non professionnels détenant des petits troupeaux et organisés au sein de l'Association des éleveurs de prés-salés de la Baie du Mont-Saint-Michel et de l'Ouest du Cotentin et des éleveurs professionnels, non soumis aux mêmes obligations :
 - Les premiers pouvant difficilement moderniser leurs bâtiments dans la zone soumise à la loi littorale mais pouvant continuer à perpétuer d'anciennes pratiques d'élevage,
 - Les seconds soumis à la mutation profonde de leurs moyens de production liée aux exigences économiques, à l'application des règles normatives propres aux élevages et à la mise en place de l'AOC.

>> Aussi, l'adaptation des bergeries pourrait nécessiter la construction de nouveaux bâtiments de taille importante dans un contexte géographique contraint et soumis à la loi littoral.

► La filière légumière : une production spécifique au territoire et de qualité, qui se différencie par quelques aliments phares tels les poireaux, choux, navets, carottes, choux fleurs et laitues.

- Le territoire dispose de terres particulièrement favorables et d'un climat hivernal tempéré et s'inscrit dans un contexte dynamique et organisé. Dans ce cadre, la profession dispose notamment d'une station expérimentale, le SILEBAN implanté dans le Val de Saire, qui met en œuvre des programmes de recherche et d'expérimentation sur les productions légumières locales.
- Les « légumiers » peuvent être classés en 3 catégories, qui ne sont pas indissociables les unes des autres :
 - La catégorie majoritairement représentée, fonctionnant en circuit long et appartenant à l'Organisation des Producteurs « Jardins de Normandie » qui pratiquent des cultures de plein champ fortement mécanisées en alternance de céréales, prairies ou engrais verts et livrent leur récolte aux transformateurs AGRIAL ou au Groupement des Producteurs de Légumes de la Manche (GPLM) ;
 - Les producteurs indépendants pratiquant un circuit plus traditionnel de commercialisation et livrant eux-mêmes vers les grossistes, marchés de gros,

grande ou moyenne distribution voir pratiquent la vente directe (à la ferme, sur les marchés locaux) ;

- Les maraîchers et vendeurs en direct qui ne concernent qu'une minorité de légumes.

>> Un secteur porteur en capacité de générer des volumes conséquents, avec en cas de cessations d'activités, une reprise pouvant être assurée par des exploitations voisines s'agrandissant ;

>> Un besoin d'adaptation de la main d'œuvre aux techniques nouvelles et de modernisation des équipements matériels afin de répondre aux normes de qualité dans lesquelles les producteurs s'engagent de plus en plus (AB, AgriConfiance, GlobalGap) ;

>> Un secteur qui paradoxalement, est fort concurrentiel et soumis à une instabilité des prix liée aux variations climatiques d'une part et aux difficultés d'écoulement de la production d'autre part.

► La filière porcine : des activités souvent complémentaires à un élevage laitier dans les espaces bocagers.

- La production de viandes de porc est moins une particularité du Cotentin que de la partie sud de la Manche, où les exploitations sont les plus nombreuses.

>> Une filière non épargnée par la crise et la concurrence des pays voisins les plus proches (Allemagne, Espagne) mais une filière normande qui semble mieux résister que dans les autres régions du Grand-Ouest (Source : *Chambre d'agriculture de Normandie, enjeux et plan d'action de la filière porcine, 2016*)

► La filière équine, exclusivement destinée à la production de chevaux de loisirs et de sports.

- A côté de la filière professionnelle (haras, spécialisés en élevage et entraînements de galopeurs et de trotteurs), existe un nombre important d'élevages de chevaux dans le cadre d'une agriculture de complément ou de loisirs (centres équestres).

Les productions agricoles des exploitations

(Source : DDAF Manche)



► Un enseignement agricole de bonne qualité et bien structuré qui cherche à s'adapter aux besoins de la profession mais un manque de main d'œuvre pour certains métiers techniques dans l'élevage bovin, équin et en polyculture notamment.

- Dans le territoire, 3 centres de formation proposent un enseignement agricole : les Maisons Rurales de Urville-Nacqueville et Valognes et l'Institut agricole de l'abbaye de Montebourg.
- Hormis certains métiers en tension, des projets de développement et d'installation sont exprimés et émanent d'actifs assez jeunes par rapport à d'autres territoires, pour de l'agriculture biologique en particulier.
- Néanmoins, il devient de plus en plus difficile de trouver du foncier pour les personnes non issues du milieu agricole compte tenu d'écarts trop importants entre coût d'installation et coût de reprise.



► Un terroir valorisé par de nombreux signes de qualité.

- Des productions pouvant prétendre à la reconnaissance de label rouge : la carotte et les poireaux des sables de Créances et la coquille Saint-Jacques ;
- Des spécialités conséquentes : brioche du Vaast, cidre du Cotentin, fruits de mer, saumoneries...

Les signes de qualité sur le territoire

(Source : INAO, La Geothèque)

Lait et fromage :

AOP Beurre et crème d'Isigny
AOP Camembert de Normandie
AOP Pont l'Eveque



Viande ovine :

AOP Prés-salés du Mont-Saint-Michel



Viande :

IGP Porc de Normandie
IGP Volaille de Normandie



Légumes :

IGP Poireaux de Créances



Boissons :

IGP Cidre de Normandie



Boissons :

IGP Pommeau et Calvados



▮ Une économie de proximité en plein développement mais un bassin de consommation trop limité.

- 5,2% de la SAU de la Manche est déclarée certifiée bio ou en conversion selon l'agence bio en 2016 (données statistiques non fournies en-deçà d'un certain seuil à l'échelle communale).
- L'orientation des exploitations en agriculture biologique reste le reflet des productions traditionnelles à savoir l'élevage bovin (lait et viande) et le maraîchage.
- Les initiatives en diversification (transformation des productions, accueil du public, hébergement à la ferme et vente en circuits-courts) se diffusent de plus en plus tout en restant limitées. « Manche Terroir » est un label accordé par un organisme indépendant qui fait reconnaître la qualité et la proximité.

Nombre d'exploitations engagées (ayant ou non des surfaces engagées) fin 2015

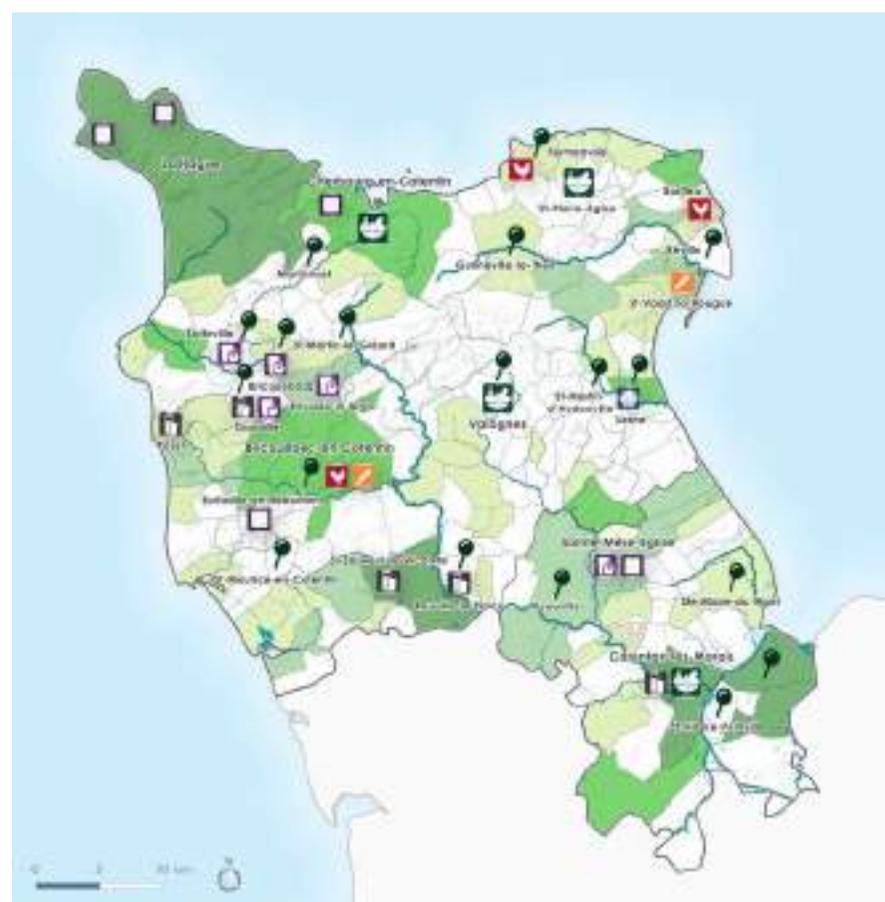
(Source : Agence bio ; EAU PROSCOT - en gris les opérateurs concernés sur le territoire)

Territoires	Distributeur	Importateur	Producteur	Transformateur	Total	Part dans la Manche
CA du Cotentin	9	0	83	20	112	22,8%
Barneville-Carteret	1	0	8	0	9	1,8%
Beaumont-Hague	0	0	7	0	7	1,4%
Briquebec	1	0	7	2	10	2,0%
Cherbourg-Octeville	2	0	7	9	18	3,7%
Les Pieux	0	0	12	2	14	2,9%
Montebourg	0	0	8	1	9	1,8%
Saint-Pierre-Église	0	0	2	1	3	0,6%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	0	10	1	12	2,4%
Saint-Vaast-la-Hougue	2	0	18	2	22	4,5%
Valognes	2	0	4	2	8	1,6%
CC de la Baie du Cotentin	0	0	23	6	29	5,9%
SCoT du Pays du Cotentin	9	0	106	26	141	28,7%
Manche	30	0	371	90	491	
Normandie	132	5	1 212	404	1 753	

Répartition des exploitations engagées fin 2015 selon le cheptel dominant

(Source : Agence bio ; EAU PROSCOT - en gris les cheptels concernés sur le territoire)

Territoires	Vaches laitières et allaitantes	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Brebis lait et brebis viande	Brebis viande	Poules pondeuses et poulets de chair	Autre production animale (cervidés, escargots...)	Poulets de chair	Poules pondeuses	Lapins	Truies reproductrices	Nombre de Ruches	Brebis lait	Chèvres	Total	Part dans la Manche
CA du Cotentin	45	26	25	9	9	3	2	2	2	0	0	0	0	0	123	21,2%
Barneville-Carteret	3	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	1,4%
Beaumont-Hague	3	1	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	1,7%
Briquebec	7	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	2,6%
Cherbourg-Octeville	4	3	3	2	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	17	2,9%
Les Pieux	4	1	4	1	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	17	2,9%
Montebourg	8	3	6	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	3,3%
Saint-Pierre-Église	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0,7%
Saint-Sauveur-le-Vicomte	8	7	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	3,1%
Saint-Vaast-la-Hougue	5	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	1,9%
Valognes	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0,7%
CC de la Baie du Cotentin	15	11	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34	5,9%
SCoT du Pays du Cotentin	60	37	33	9	9	3	2	2	2	0	0	0	0	0	157	27,0%
Manche	210	140	93	27	24	25	11	10	23	0	7	1	3	7	581	
Normandie	590	321	306	83	74	89	39	33	80	1	14	9	9	29	1 677	



L'agriculture de proximité

(Source : Manche Terroirs, Bienvenue à la ferme, Agence Bio, Association Bio Normandie)



D. Activités maritimes et littorales



Des activités maritimes et littorales variées
(Réalisation : EAU)

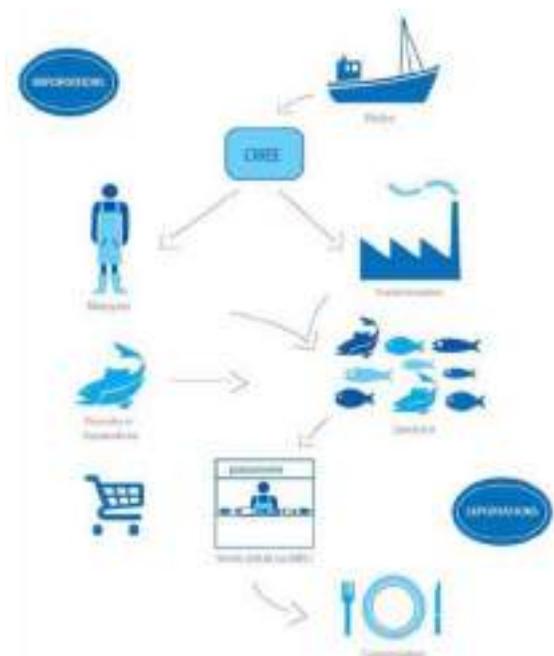


- ▶ La filière des produits de la mer, un poids non négligeable dans l'économie locale.

Le nombre de salariés, difficile à évaluer, est estimé à 750 emplois directs et 700 équivalent temps plein (Source : CCI Cherbourg-Cotentin 2012).

La **filière des produits de la mer** regroupe des activités de production, pêche et aquaculture et les activités en aval jusqu'au consommateur final à savoir le mareyage, la transformation, la distribution, la logistique et la commercialisation.

La filière des produits de la mer
(Source : CCI Cherbourg-Cotentin)



GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

Mareyage : achat de poisson en gros, traitement, transport et revente à un grossiste ou à un commerçant de détail.

- ▶ **La pêche** : après une période de repli, une stabilisation.

Le territoire du SCoT comprend 5 pôles d'activités principaux pour la pêche :

- Le port de Cherbourg, le plus important, comprend huit chalutiers hauturiers et une flottille côtière de 33 navires, pour 110 marins qui exercent dans le secteur. Le Centre de la Marée constitue la plaque tournante de la commercialisation des produits issus de la pêche pour l'ensemble du territoire cotentinois.
- Saint-Vaast-la-Hougue, Barfleur et Barneville-Carteret disposent également d'une flottille côtière, et viennent alimenter le Centre de la Marée ; ainsi que le port de Diélette, dans une moindre mesure.
- Dans la Baie des Veys, au sud est du territoire, c'est davantage la pêche à pied professionnelle qui est pratiquée.

De larges variétés de poissons sont proposées sur le territoire, comme le tacaud, le bar, le grondin, le merlan...

Si une grande partie des produits cotentinois sont directement destinés à la consommation, une autre alimente des laboratoires spécialisés dans la fabrication des nutriments et compléments alimentaires, ou les industries alimentaires spécialisées dans la transformation des produits de la mer.

Le Centre de la Marée de Cherbourg-en-Cotentin

Comme pour la filière pêche française, le Cotentin a subi ces dix dernières années, une baisse de la production que ce soit en valeur ou tonnage. La consommation française, qui ne cesse pourtant d'augmenter, se tourne davantage vers l'importation pour alimenter le marché. Les difficultés à moderniser la flotte et renouveler la main d'œuvre sont d'autres facteurs de ce repli.

Après une période délicate, liée également à l'apparition d'un virus sur les huitres juvéniles, les ventes déclarées en halle sont relativement stables depuis 2012.

Le bilan d'activités du Centre de la Marée réalisé par la CCI Cherbourg Cotentin, donne les chiffres suivants pour l'année 2014 :

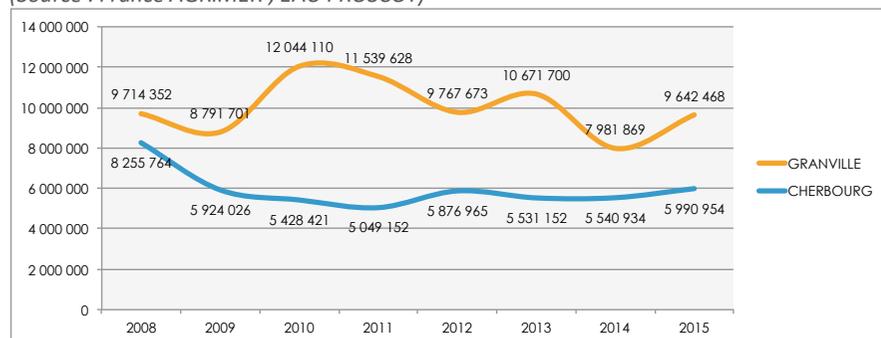
- Tonnage 2014 pour les ventes aux enchères et ventes par contrat : plus de 5 740 tonnes, soit une légère hausse par rapport à 2013 ;
- Chiffre d'affaires 2014 : 14 568 millions d'euros ;

- 31 acheteurs agréés en halle à marée.

La production de pêche est principalement mesurée par les **ventes déclarées en halles à marée** qui représentent, selon diverses estimations, environ entre 65 et 75% de la production totale.

Vente en criées des produits de la pêchés entre 2008-2015

(Source : France AGRIMER ; EAU PROSCOT)



Les produits de la mer ayant alimenté le Centre de la Marée en 2014

(Source : CCI Cherbourg-Cotentin ; Réalisation : EAU)

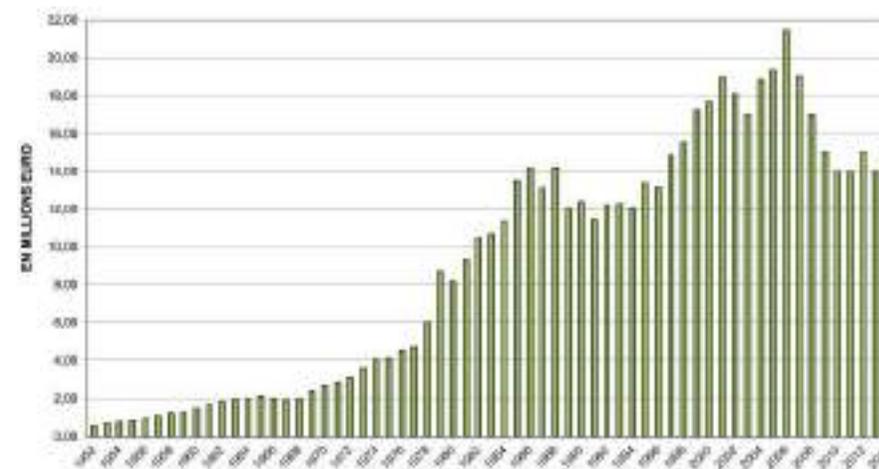
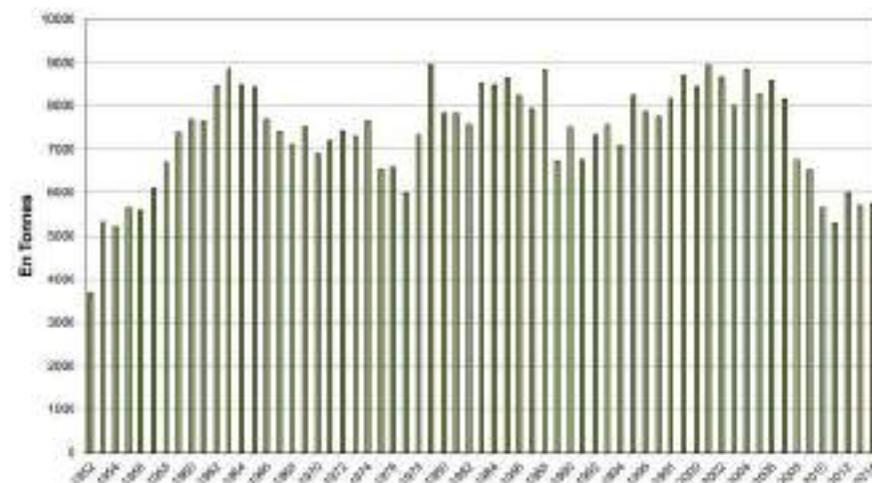


La chute de la production depuis 2008, tant en tonnage que valeur est principalement due à une perte de moitié des unités hauturières régulières dans le Cotentin (capacités des flottes), passant de 12 en 2006 à 6 en 2012.

En revanche, les petites unités de moins de 12 mètres ont progressé entre 2000 et 2010, de +11% (Source : CCI Cherbourg-Cotentin).

Comparaison de l'évolution du port de pêche en tonnage et valeurs en millions d'euros

(Source : CCI Cherbourg-Cotentin)



► Une pêche artisanale

L'analyse de la flotte de pêche menée par la CCI en 2012 montre qu'il s'agit essentiellement de petits navires : casier, ligne de main et chalut filet.

La pêche du Cotentin se caractérise par un nombre important de petites embarcations restant peu de temps en mer et garantissant ainsi la fraîcheur des produits.

Il s'agit par ailleurs d'une pêche plus respectueuse de l'environnement, avec une utilisation modérée du chalut de fond.

► Des produits phares de la mer, reconnus pour leur qualité

Une des cinq pêcheries françaises certifiées par le label international Marine Stewardship Council se trouve dans le Cotentin : la pêcherie du homard du Cotentin et du Jersey.

De plus, la charte qualité de Normandie Fraicheur Mer a apposée 6 produits de la pêche bas-normande, produits présents sur le Cotentin :

- Le bar de ligne du Cotentin,
- Le bulot de la baie de Granville,
- La coquille Saint-Jacques de Normandie (également certifiée label rouge),
- Le homard du Cotentin,
- Les moules de Barfleur,
- Les poissons sauvages de Normandie (bar, barbue, cabillaud, dorade grise, lieu jaune, Saint-Pierre, turbot...)

5 premières espèces en tonnage et valeurs en 2014 du Centre de la Marée

(Source : CCI Cherbourg-Cotentin)

Espèce	Tonnage (kg)	Espèce	Valeurs
Merlan	634 723	Sole	1 696 361
Roussette	575 914	Coquille Saint-Jacques	1 354 204
Tacaud	499 991	Calmar	1 032 746
Coquille Saint-Jacques	495 661	Merlan	1 028 700
Gronbin rouge	464 010	Raie	836 305
Raie	314 377	Seiche	723 985

► L'aquaculture, dominée par la conchyliculture.

L'aquaculture recouvre toutes les activités liées à l'élevage ou la culture d'espèces aquatiques. Elle regroupe les filières du poisson (pisciculture), des mollusques (moules et huîtres notamment), des crustacés (crevettes) et des algues.

Si l'ensemble du territoire est zoné (voir carte ci-dessous), la conchyliculture se concentre à l'est du territoire du SCoT, dans trois espaces :

- A Saint-Vaast-la-Hougue, exclusivement orientée vers l'ostréiculture,
- A la Anse du Cul de Loup, Crasville et Lestre, où les parcs à huîtres dominent également,
- A Utah Beach, principal producteur de moules de bouchots au sein du SCoT.

Les zones professionnelles de production et de reparcage de coquillages vivants

(Source : Atlas des zones de production et de reparcage de coquillages ; traitement : EAU)





Le territoire du SCoT compte trois entreprises spécialisées :

- A Cherbourg, la société GMG Saumon de France élève des saumons et truites en mer au sein de la grande rade, sur 15 hectares. Avec 28 cages, cette ferme aquacole a une production salmonicole pouvant aller jusqu'à 3 000 tonnes par an. Afin de garantir la fraîcheur des produits, l'usine de transformation de la société se situe dans la zone portuaire de Cherbourg-en-Cotentin même.
- A Gatteville-le-Phare, le site SATMAR produit des naissains d'huîtres, dans une zone Natura 2000. Une éclosérie, une micronurserie et une nurserie composent les installations.
- L'entreprise SATMAR possède également un parc ostréicole à Saint-Vaast-la-Hougue, dédié aux huîtres de demi-élevage et au prégrossi.

La Manche, premier département producteur conchylicole

A l'échelle départementale, la production annuelle de coquillages est évaluée à 32 000 tonnes (source : Département de la Manche), récoltées sur les parcs à huîtres, les bouchots et les rares gisements sauvages des côtes ouest et est.

La production de coquillages en Manche

(Source : Département de la Manche ; traitement : EAU)



Les retombées économiques de ces activités ne sont pas négligeables puisqu'elles représentent :

- 960 emplois directs (salariés),
- 2 000 emplois saisonniers,
- 5 000 emplois indirects estimés.

Plus particulièrement, au sein de la côte est du SCoT (comprenant les secteurs de Saint-Vaast-la-Hougue, de la Anse du Cul de Loup, de Crasville, Lestre et Utah Beach), les productions conchylicoles ont été les suivantes :

La production de coquillages sur la côte est du SCoT de 1990 à 2000

(Source : IFREMER ; traitement : EAU)

	Stock commercialisable huîtres	Biomasse moules	Biomasse conchylicole commercialisable totale
1990	8 148 t	1 190 t	9 338 t
1995	12 819 t	864 t	13 683 t
2000	12 674 t	1 332 t	14 006 t

Si la production globale de coquillages tend à augmenter sur la côte est du SCoT, c'est avec des apports variables de moules et d'huîtres. Dans tous les cas, c'est l'ostréiculture qui domine sur le territoire.

► Une qualité des coquillages à surveiller.

Classement sanitaire des zones conchyliques du SCoT

(Source : Atlas des zones de production et de reparage de coquillages ; traitement : EAU)

	Gastéropodes (bulot, bigorneaux...), échinodermes (oursins...) et tuniciers	Bivalves fouisseurs (palourdes, coques...)	Bivalves non fouisseurs (huîtres, moules, coquilles saint-jacques)
Saint-Rémy des Landes	NC	NC	B
Ouest et Nord Cotentin	NC	A	A
Est Cotentin	NC	NC	A
Saint-Vaast-la-Hougue	NC	NC	A
Anse du Cul de Loup	NC	NC	B
Morsalines	NC	NC	B
Lestre	NC	NC	B
Utah Beach	NC	NC	B
Beauguillot	NC	B	B
Le Grand Vey	NC	B	NC
Brevands	NC	C	NC

Zones A : Zones dans lesquelles les coquillages peuvent être récoltés et mis directement sur le marché pour la consommation humaine directe ;

Zones B : Zones dans lesquelles les coquillages peuvent être récoltés mais ne peuvent être mis sur le marché pour la consommation humaine qu'après avoir été traités dans un centre de purification ou après reparage ;

Zones C : Zones dans lesquelles les coquillages ne peuvent être récoltés mais ne peuvent être mis sur le marché pour la consommation humaine qu'après avoir été traités dans un centre de purification ou après reparage ;

Zones NC : Zones non classées dans lesquelles toute activité de pêche ou d'élevage est interdite.

Pour les mollusques bivalves non fouisseurs, dont font partie les huîtres et moules, la récolte est interdite dans deux zones du SCoT : le Grand Vey et Brevands, où la qualité des coquillages se voit dégradée à cause de l'activité humaine (rejets en mer, transit via cours d'eau...).

Concernant la pêche à pied récréative, selon les données 2017 de l'ARS Normandie, la qualité des gisements naturels de coquillages est la suivante au sein des zones surveillées :

Qualité des gisements naturels de coquillages de pêche à pied récréative

(Source : ARS Normandie ; traitement : EAU)

	Qualité des coquillages	Impact sur la pêche à pied
Quettehou - Anse du Cul du Loup	Contaminations récurrentes	Déconseillée
Sainte-Marie du Mont	Contaminations ponctuelles	Période de pêche définie par arrêté préfectoral
Le Grand Vey	Contaminations ponctuelles	Période de pêche définie par arrêté préfectoral
Brevands		Interdiction permanente

► Des améliorations visant à stabiliser la filière...

Le Centre de la Marée

Grace à un système informatique entre les acheteurs et les pêcheurs, la pêche se voit rationalisée sur l'ensemble du territoire. Le Centre de la Marée prend en charge d'autres activités, comme le tri de marchandises, des espaces de stockage réfrigérés, la location de magasins pour les acheteurs et les pêcheurs...

Le Centre de la Marée permet donc une réelle mise en réseau des acteurs de la pêche, la constitution d'une filière pêche cotentinaise.

Le Centre de référence sur l'huître

Le Centre de Référence sur l'Huître s'est mis en place en janvier 2011 suite aux crises récurrentes de la filière ostréicole. Ses actions de recherches ont été coordonnées au sein des réunions de son Comité Scientifique et Technique qui, sur un rythme mensuel, rassemblent tous les acteurs des programmes de recherche, d'études et d'actions de soutien à la filière ostréicole.

► ... mais des tendances exogènes pouvant la fragiliser.



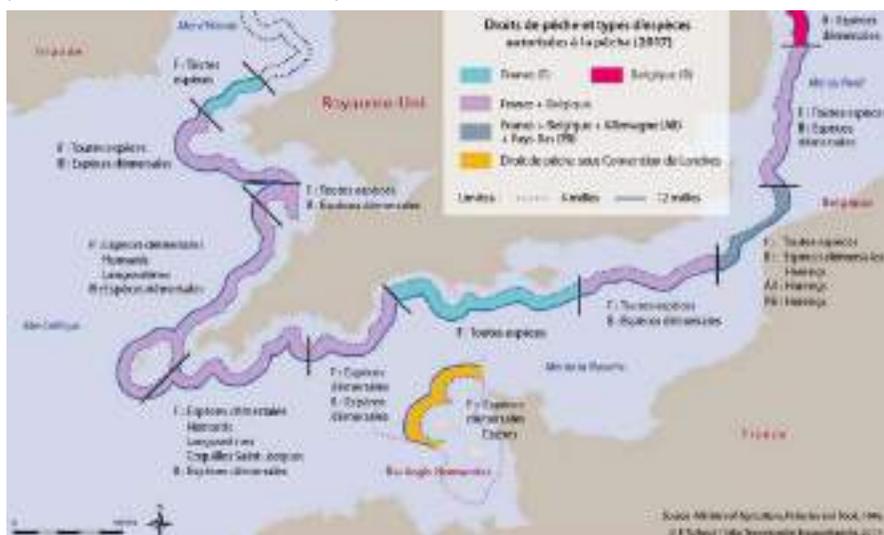
Les impacts du Brexit

Le 2 juillet 2017, la première ministre britannique Theresa May a annoncé sa volonté de mettre fin à la Convention de Londres qui définit les zones de pêche. Ces espaces aujourd'hui partagés ne pourraient ainsi plus l'être, si les anglais décident de retrouver le contrôle exclusif des droits de pêche à proximité de leurs côtes.

Le Brexit risque alors d'impacter fortement la filière pêche dans le Cotentin, en réduisant les zones accessibles aux pêcheurs.

Les droits de pêches et types d'espèces autorisées à la pêche en 2017

(Source : Atlas Transmanche 2013)



► Les activités commerciales : une spécialisation du territoire dans le transport de passagers.

Le transport de marchandises

Avec un trafic fret en 2015 de l'ordre de 1 687 312 tonnes, Cherbourg occupe une modeste place dans le transport de marchandises dans la Manche. De plus, ce trafic a tendance à diminuer, le tonnage ayant enregistré une baisse de 18,9% entre 2009 et 2015.

Le trafic maritime marchandises des ports en Transmanche

(Source : Atlas transmanche, statistiques des ports, 2016)



Il s'agit principalement de roll on roll off, c'est-à-dire le trafic roulier, en accompagnement des flux voyageurs, comme le montre le détail du trafic marchandises de 2011 du port de Cherbourg.

Le trafic maritime marchandises dans le port de Cherbourg en 2011

(Source : Observatoire national de la mer et du littoral 2011 ; traitement : EAU)

	2011, en tonnes	en pourcentage
Trafics de rouliers	1 549 075	87%
Autres solides en vrac	95 592	5%
Charbons	65 703	4%
Marchandises diverses	61 099	3%
Minerais	9 295	1%
Conteneurs de 20 pieds et +	4 797	0%
Céréales	0	0%
Nouritures animales	0	0%
Engrais	0	0%
Produits pétroliers en vrac	0	0%
Autres liquides en vrac	0	0%
TOTAL fret	1 785 561	100%

Le transport passager

Avec 636 240 passagers en 2015, le port de Cherbourg reste en bonne position (6^{ème}) parmi les ports du réseau transmanche, mais compte parmi ceux ayant le plus souffert ces dernières années de la concurrence des ferries vers l'Angleterre notamment, comme en témoigne la baisse de 16,4% du trafic depuis 2009. Par ailleurs, les ports britanniques n'ont pas été épargnés par la crise et la perte de pouvoir d'achat des populations qui se rendaient davantage sur la rive française par le passé.

Le trafic maritime passager des ports en Transmanche

(Source : Atlas transmanche, statistiques des ports, 2016)



Depuis le port de Cherbourg, des ferries assurent des liaisons régulières avec le Royaume-Uni et l'Irlande. A l'ouest du territoire du SCoT, les ports de Diélette et de Barneville-Carteret proposent des trajets vers les îles anglo-normandes.

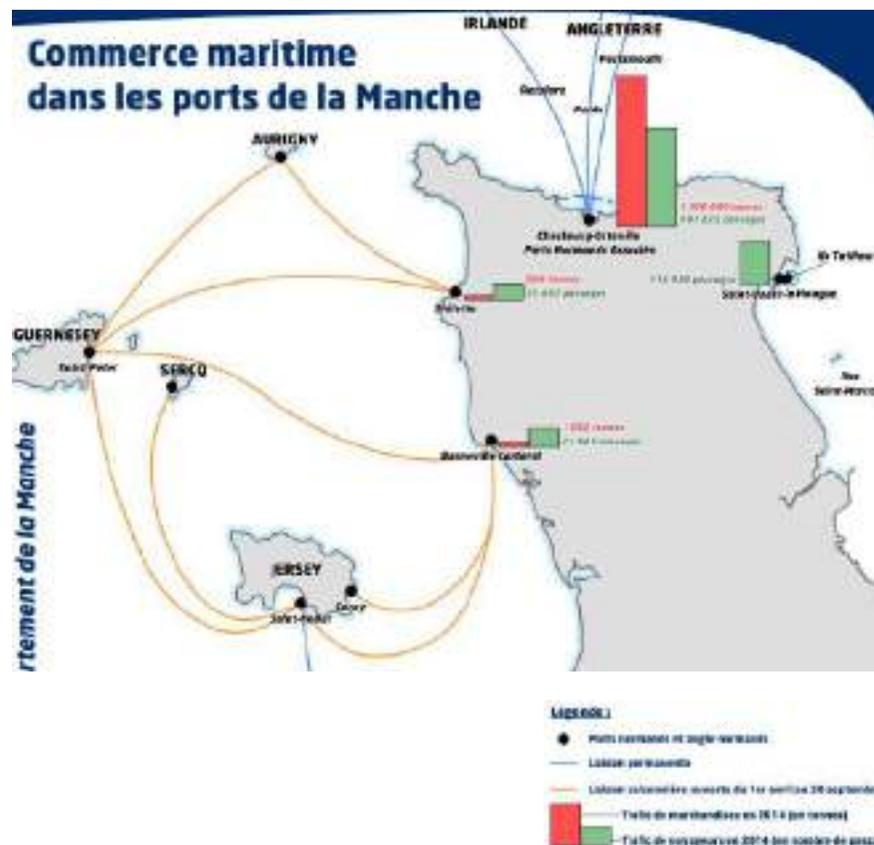
A l'est, des liaisons maritimes sont également proposées entre le port de Saint-Vaast-la-Hougue et l'île Tatihou.

Les liaisons ferries régulières sur le territoire du SCoT

	Destination	Compagnie
Cherbourg	Pool, Portsmouth	Brittany Ferries
	Rosslare	Irish Ferries, Stela Line
	Dublin (escales le week-end)	Irish Ferries
Diélette	Jersey, Guernesey, Aurigny	Manches Îles Express, Vedettes Cotentin
Barneville-Carteret	Jersey, Guernesey	Manches Îles Express, Vedettes Cotentin
Saint-Vaast-la-Hougue	Île Tatihou	-

Le commerce maritime dans les ports de la Manche 2014

(Source : département de la Manche, 2014)



Les croisières

Si le trafic transmanche aussi bien passager que marchandises a eu tendance à diminuer ces 10 dernières années sur le port de Cherbourg, le nombre de croisières a quant à lui connu un réel essor, avec une augmentation du nombre de croisiéristes de 29% entre 2007 et 2017.

Le port de Cherbourg bénéficie d'une image liée à l'accueil de grands paquebots mythiques, comme le Queen Mary 2, le Queen Victoria... Des aménagements et investissements ont été entrepris pour intensifier l'activité croisières sur le port.

En 2016, 26 paquebots avaient été accueillis, ce qui représentait 51 563 croisiéristes et 21 916 membres de l'équipage.

En 2017, 33 paquebots devraient être accueillis, ce qui constituera un nouveau record (Source : *cherbourgcroise.com*).

Paquebot de croisière à Cherbourg-en-Cotentin



Synthèse des flux commerciaux depuis le port de Cherbourg entre mai 2007 et mai 2017

(Source : Ports Normands Associés ; traitement : EAU)

		2007	2012	2017	2007-2012	2012-2017	2007-2017
PASSAGERS (EN UNITÉ)							
Transmanche	<u>Passagers</u>	71 164	46 956	57 636	-8%	4%	-2%
	Royaume-Uni	58 533	28 319	37 554	-14%	6%	-4%
	Irlande	12 631	18 637	20 082	8%	2%	5%
	<u>Véhicules</u>	18 168	14 250	18 247	-5%	5%	0%
	Royaume-Uni	14 847	9 139	12 717	-9%	7%	-2%
	Irlande	3 321	5 111	5 530	9%	2%	5%
Croisière	<u>Passagers</u>	2 434	22 460	30 683	56%	6%	29%
	Nombre d'escales	3	9	7	25%	-5%	9%
TOTAL PASSAGERS		73 598	69 416	88 319	-1,2%	4,9%	1,8%
MARCHANDISES (EN TONNES)							
Transmanche	<u>Marchandises</u>	212 824	120 789	141 368	-11%	3%	-4%
	Royaume-Uni	166 063	53 460	56 144	-20%	1%	-10%
	Irlande	46 761	67 329	85 224	8%	5%	6%
	<u>Poids lourds</u>	7 759	3 754	4 479	-14%	4%	-5%
	Royaume-Uni	6 285	1 804	1 732	-22%	-1%	-12%
	Irlande	1 474	1 950	2 747	6%	7%	6%
Fret conventionnel	<u>Autres marchandises</u>	30 883	2 598	529	-39%	-27%	-33%
TOTAL MARCHANDISES		243 707	123 387	141 897	-13%	3%	-5%

► La plaisance

Le territoire du SCoT compte de nombreux ports de plaisance, totalisant 5 106 places :

- 3 450 en ports avec bassins,
- 1 174 en ports d'échouage,
- 482 en mouillage hors des ports.

Le port de plaisance le plus important, port Chantereyne à Cherbourg, se trouve à deux pas du centre-ville. D'une capacité de 1 560 anneaux répartis sur 30 pontons, il accueille environ 5 000 bateaux par an, ce qui représente 15 000 nuitées.

Il rassemble de grands événements nautiques comme le Solitaire du Figaro ou le Tall Ship's Race.

Capacité des ports de plaisance sur le territoire du SCoT en 2011

(Source : Conseil départemental de la Manche ; traitement : EAU)



► Le port de Cherbourg

Un port pour différentes activités

Le port de Cherbourg bénéficie d'une desserte multimodale de qualité qui lui permet d'être relié aux principaux axes européens de circulation. Il est accessible pour les navires jaugeant jusqu'à 80 000 tpl. Ports Normands Associés en est propriétaire et gestionnaire depuis 2007.

Autre atout, il concentre différentes activités maritimes en son sein :

- Port de commerce, avec une orientation claire sur le trafic passagers et rouliers (voir plus haut),
- Port de pêche, où est notamment localisé le Centre de la Marée qui centralise les productions des plus importants ports de pêche du Cotentin,
- La construction et réparation navale civile, avec plusieurs équipements selon les types de bateaux : synchrolift de 3 000 tonnes de portance, estacade et travelift (300 t), estacade pour travelift (50 t),
- Port de plaisance, avec l'important port de Chantereyne (voir ci-dessus) et le port des Flamands (dans l'ancienne commune de Tourlaville),
- Port militaire, où se localisent des activités de construction / réparation de sous-marins notamment (DCNS), et la base navale.

➔ Ces différentes fonctions, bien que situées dans le même port, demeurent spatialement distinctes, ce qui permet une cohabitation harmonieuse.

Travelift



Ferry



Les projets du port de Cherbourg

Différents projets sont aujourd'hui envisagés sur le port de Cherbourg :

Aménagement en vue d'accueillir la filière EMR (Energies Marines Renouvelables)

Le port étant situé à proximité des futures fermes éoliennes et hydroliennes françaises et britanniques, des adaptations du port ont été réalisées afin de répondre aux besoins des acteurs de la filière EMR : livraison d'un quai lourd à la portance de 15t/m3 en 2015 ; extension achevée de 39 hectares de terre-pleins du port en grande rade...

Il s'agit de poursuivre cette dynamique, avec les projets de :

- Quai spécialisé de 140 m en contiguïté de l'extension de 39 hectares déjà réalisée,
- Construction de l'usine d'hydroliennes d'Open Hydro,
- Usine de pâles de LM Windpower,
- Extension nord du quai des Flamands

Adaptation du port de Cherbourg aux EMR

(Source : Ports Normands Associés)



Amélioration de l'accueil des croisiéristes

Une nouvelle passerelle pour le débarquement et l'embarquement des passagers croisière est prévue, avec une mise en exploitation fin mars 2018. L'activité croisière a effectivement montré un dynamisme certain sur la dernière période, que le Port de Cherbourg souhaiterait accompagner avec les infrastructures adaptées.

Le développement de la construction navale

Avec l'implantation envisagée de CMN (Construction Mécanique de Normandie), sur 8,5 hectares dont 6 en extension, le Port de Cherbourg viendrait renforcer son rôle de pôle en la matière.

L'extension du port de plaisance de Chantereyne

Le Schéma Directeur d'Aménagement Portuaire défini par Ports Normands Associés vise à étendre l'offre d'anneaux supplémentaires de 400 à 600 places pour une superficie de 11,6 hectares avec une extension du terre-plein attenant de 1,7 hectares.

Vue aérienne du port de Cherbourg



5. ZONES D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES

- Une répartition des zones d'activités structurée par le réseau routier.

Répartition des zones d'activités économiques dans le territoire en 2015

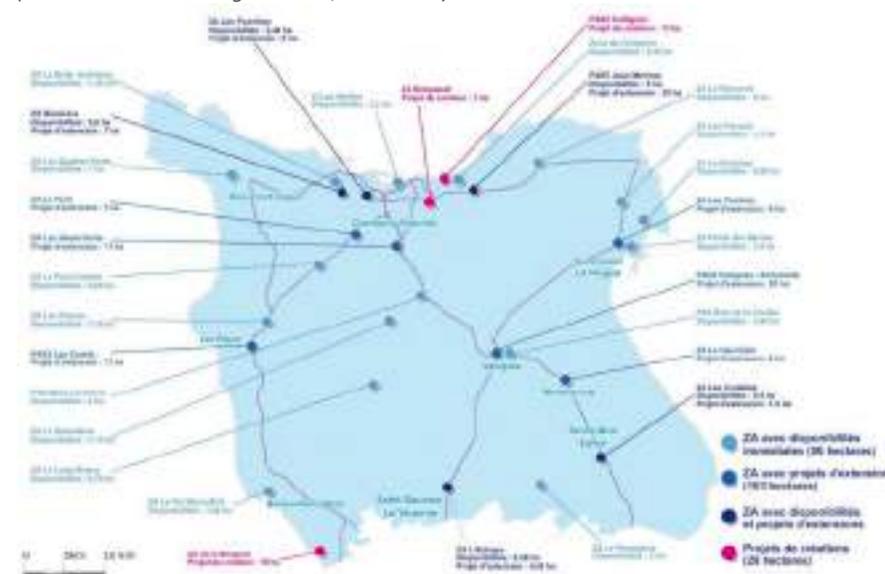
(Source : Conseil Départemental, Espace Manche, 2015)

Commune	Nom de la ZAE	Surface totale en ha	Accessibilité numérique	Type de zone	Date création de la zone	Date extension zone
Saint-Pierre-Eglise	Le Ronceret	9	haut debit	zone commerciale	2 009	
Cherbourg-Octeville	Les Fourches	16	nc	zone mixte		
Equeurdeville-Hainneville	Bénécere	8	nc	zone industrielle		
Equeurdeville-Hainneville	La Belle Jardinière I	2	nc	zone mixte		
Equeurdeville-Hainneville	La Belle Jardinière II	2	nc	zone mixte		
Cherbourg-Octeville	Saint Jean de Carrières	0	nc	zone mixte		
Cherbourg-Octeville	Le Koenig	0	nc	zone mixte		
Cherbourg-Octeville	La Chasse Verte	0	nc	zone mixte		
Ganneville	Structurant Jean Mermoz	10	haut debit	zone artisanale	2 005	
Baumont-Hague	Maison georges	9	haut debit	zone industrielle	1 990	
Baumont-Hague	Fosse Yvon	5	haut debit	zone industrielle	1 990	
Tourlaville	Sauxmarais I	0	nc	zone mixte		
Tourlaville	Sauxmarais II	0	nc	zone mixte		
Virandeville	Le Café Cochon	2	haut debit	nc	2 008	
Martinvast	Le Pont	13	haut debit	zone artisanale	1 989	1 998
Equeurdeville-Hainneville	Les Terrasses	0	nc	zone mixte		
Toilevast	Claude Chappe	0	nc	zone commerciale		
Toilevast	Virages des chèvres	0	nc	zone artisanale		
Les Pieux	Les Costils	7	haut debit	zone industrielle	1 991	
Barneville Carteret	Le Pré Bécouffret	0	nc	nc		
Barneville Carteret	Le Pont de la Rose	0	nc	nc	1 985	
Briquebec	Briquebec	0	nc	nc	1 989	
Briquebec	La Galanderie	6	haut debit	zone mixte	2 010	
Brix	Structurant du Mont la Kaine	4	nc	zone mixte	2 010	
Valognes	Prêmesnil	70	nc	nc	1 994	
Valognes	Structurant le Bois de la Coudre	5	nc	zone mixte	2 010	
Yvetot-Bocage	Armanville	45	nc	zone mixte	1 980	
Valognes	Le Gibet	0	nc	nc		
Valognes	Tassinerie	10	nc	nc	1 978	
Pont l'Abbé	La Vêrangerie	6	nc	zone artisanale	1 990	2 009
Montebourg	Le Haut Gelé	9	haut debit	zone artisanale	1 977	1 992
Saint-Hilaire-Petitville	Mingrelin	6	nc	zone artisanale	2 006	
Montmarin-en-Graignes	Le Rala	0	haut debit	zone artisanale	1 981	

ZA complètes
 ZA en projets
 ZA avec lots disponibles

Disponibilités, projets d'extension et de créations de zones d'activité de la circonscription de la CCI Cherbourg Cotentin en septembre 2014

(Source : CCI Cherbourg Cotentin, août 2015)



>> Réserves foncières et projets non mis à jour dans l'attente de données fournies par l'agglomération.

[SYNTHÈSE]

ATOUTS

- Un territoire qui a su développer des emplois malgré la crise mais une résistance qu'il doit en grande partie à la vitalité des filières agroalimentaire et énergétique très spécialisée et concentrée ;
- Une vision stratégique du tourisme désormais opérationnelle ayant permis la déclinaison de l'identité cotentinaise, l'identification de thématiques prioritaires, de publics cibles et d'amorcer une mise en réseau des acteurs pour accompagner le développement du secteur avec l'essor de certaines activités comme les croisières ;
- Une identité du Cotentin fondée sur son environnement préservé et son intimité (bocage, marais, façades maritimes sauvages), qui, si peu perceptible par le passé, se dégage davantage aujourd'hui et constitue un levier d'attractivité indéniable pour diffuser cette notoriété et attirer et maintenir des actifs, ménages et entreprises sur le territoire ;
- Une agriculture très présente et reconnue par 9 signes de qualité dans un bassin de production important et diversifié : un territoire d'élevages laitiers et d'autres filières spécifiques porteuses (légumes, ovins, équins), et des initiatives de diversification de plus en plus présentes ;
- Une forte densité d'actifs agricoles directement chefs d'exploitation et encore assez jeunes ainsi que d'autres salariés agricoles qui permettent de faire fonctionner les CUMA, industries agro-alimentaires, les coopératives, les Entreprises de Travaux Agricoles... sans compter les saisonniers pour les récoltes de légumes ;
- Des projets liés aux activités littorales et maritimes nombreux qui soulignent le redéploiement en cours du port de Cherbourg vers les énergies marines renouvelables et l'activité croisière dans un contexte d'activité commerciale ralentie et un avenir incertain pour la filière pêche suite au Brexit ;
- Une filière des produits de la mer qui bénéficie néanmoins d'appuis indéniables pour son développement : une diversité de produits, des labellisations, une halle à marée moderne qui assure la traçabilité ;

FAIBLESSES

- Un effet de diffusion de la sphère productive (+0,16% par an entre 2009 et 2014) limité sur la sphère présente qui affiche un repli (-0,38% par an) également lié aux évolutions démographiques à la baisse ce qui interroge finalement l'attractivité du territoire et l'offre de services marchands pour répondre aux besoins des particuliers et des actifs ;
- Des bases productives fortes, mais étroites, cloisonnées à certains segments de l'industrie nucléaire et de la construction navale et dont les activités sous-traitantes peinent à se détacher ce qui concourt à un manque de diversité dans le tissu économique ;
- Une activité touristique qui s'organise par des investissements publics et privés nombreux mais une offre d'hébergement qui peine encore à suivre au-delà des espaces touristiques les plus renommés, littoraux surtout ;
- Une absence de « locomotives touristiques » qu'il s'agisse d'équipements à fort rayonnement ou d'événements ayant une portée élargie pour faire connaître le Cotentin aux échelles nationale et internationale autrement que par l'histoire du débarquement et le tourisme de mémoire ;
- Une accessibilité limitée au Cotentin qui ne permet pas de dépasser la perception d'un territoire de « bout » et dont les acteurs locaux peinent également à se détacher pour élargir le spectre de chalandise du public ciblé (stratégie adoptée ciblant la proximité pour du court séjour) ;
- Une crise économique du secteur agricole entraînant des niveaux de rentabilité très variables d'une exploitation de production à l'autre et donc des arrêts d'activité prématurés plus fréquents quand il ne s'agit pas de reconversions de production laitière vers de la viande ;
- Un phénomène de poursuite de la « concentration » des exploitations agricoles en structures agricoles sociétaires, défavorable à davantage d'installations (nombre de candidats à l'installation est largement supérieur au nombre d'exploitations agricoles disponibles à la reprise) ;
- Une agriculture peu rentable (hétérogénéité entre les exploitations) avec une faible valeur ajoutée produite et une dépendance à la PAC (*source : CCI Normandie, panorama économique de 2017*) ;
- Un déficit de main d'œuvre dans certains secteurs d'activité, accentué par certaines spécificités de métiers : astreinte des exploitations laitières, saisonnalité des cultures légumières, déficit d'image du nucléaire... ;
- Des entreprises de première transformation de la filière des produits de la mer nombreuses, qui ont su se moderniser, sécuriser leurs

approvisionnement et qui connaissent une croissance régulière mais qui se fournissant le plus souvent par importations tels le laboratoire Dielen, Filpromer... (Source : CCI Cherbourg-Cotentin) ;

- Au-delà de la formation sur des niches, un territoire qui a encore peu développé la formation continue dans un contexte de nouveaux métiers, d'adaptation aux technologies, et de réorientations plus courantes des actifs au cours de leur parcours professionnel ;
- Un éloignement du territoire aux agglomérations voisines et à l'Île de France compte tenu de voies de communication longues ce qui rappelle la nécessité d'un déploiement rapide de l'infrastructure numérique sur l'ensemble du territoire encore aujourd'hui déficitaire en THD et 4G.

DEFIS

- Organiser un système économique fonctionnel en facilitant la mise en place de réseaux des acteurs, en capitalisant sur la culture d'innovation du territoire et ses atouts naturels et environnementaux pour stimuler l'économie présentielle ;
- Structurer une véritable filière touristique par un réseau d'acteurs qui allie pratiques purement touristiques aux autres activités génératrices de flux (commerce, agriculture en circuits courts...) pour renforcer le tourisme de séjour autrement que par le fait des résidences secondaires ;
- Former l'ensemble des acteurs concernés aux nouvelles attentes touristiques pour faciliter les usages du territoire (e-tourisme et développement de supports utiles, pédagogiques, qui incitent à la découverte du territoire et ses curiosités...), la communication (langues) et sensibiliser à la préservation de l'environnement pour un tourisme responsable qui ne ternisse pas le caractère intime et sauvage du Cotentin ;
- Anticiper la requalification et le changement de destination des bâtiments agricoles délaissés vers de l'artisanat ou autres activités économiques voir vers de l'habitat pour le bâti présentant une qualité architecturale intéressante ;
- Tenir compte de la diversité des problématiques agricoles en fonction des types de production pour la retranscription et l'adaptation de la loi littoral et ainsi assurer la modernisation et le maintien des activités en adéquation aux activités conchylicoles et cultures marines (faciliter l'implantation de nouvelles bergeries sur le littoral de la Hague, la modernisation des bâtiments techniques pour la filière légumes...) ;
- Promouvoir des modes de production non seulement favorables à l'environnement mais qui permettraient aussi de relocaliser des emplois : la valorisation des matières organiques et effluents d'élevage, la séquestration de carbone avec l'importante SAU toujours en herbe, les activités de diversification vers les circuits courts et la vente directe ainsi que les productions en AB ;
- Conforter la filière des produits de la mer par des pratiques de pêche plus responsables, des circuits de diversification (expédition de produits, tourisme, vente directe...) et par le renouvellement et/ou la modernisation des navires de pêche ;
- Renouveler plus largement l'image du Cotentin en cultivant ses différents atouts (terroir, patrimoine bâti, paysage...) et valoriser ses démarches précurseurs (EMR en premier lieu) au prisme d'un marketing territorial

adapté pour ouvrir davantage le territoire sur l'extérieur et attirer et fidéliser actifs et habitants ;

- ⇒ Enrichir l'offre de formations pour maintenir les jeunes sur le territoire et redonner un nouvel élan à la démographie pour stopper la baisse des actifs occupés et maintenir un bassin d'emploi opérationnel ;
- ⇒ Organiser une offre foncière et immobilière économique diversifiée pour répondre aux besoins des différents profils d'entreprises (startup spécialisée, entreprises connexes de l'industrie...) et assurer leur parcours résidentiel sur le territoire, mais aussi adaptée par une offre de services connexes (conciergerie, restauration...).

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Équipements - Transports - Paysage

Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

[OBSERVATOIRE]

15. NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

- ▶ Une structuration par bassins de vie très forte, déterminés par l'existence de pôles anciens (Bricquebec, Carentan, Montebourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte...) qui rayonnent sur des espaces notamment ruraux.
- Une certaine autonomie du territoire vis-à-vis des autres espaces de vie de la Manche hormis le bassin de vie de Carentan-les-Marais dont les franges sont polarisées par Isigny-sur-Mer et Périers.
- ▶ Une offre globale de services et équipements qui structure l'organisation du territoire mais qui est limitée au regard du département et de la région.
- Les espaces de vie de la pointe du Cotentin semblent déficitaires compte tenu de la polarisation et du rayonnement de l'agglomération centrale.

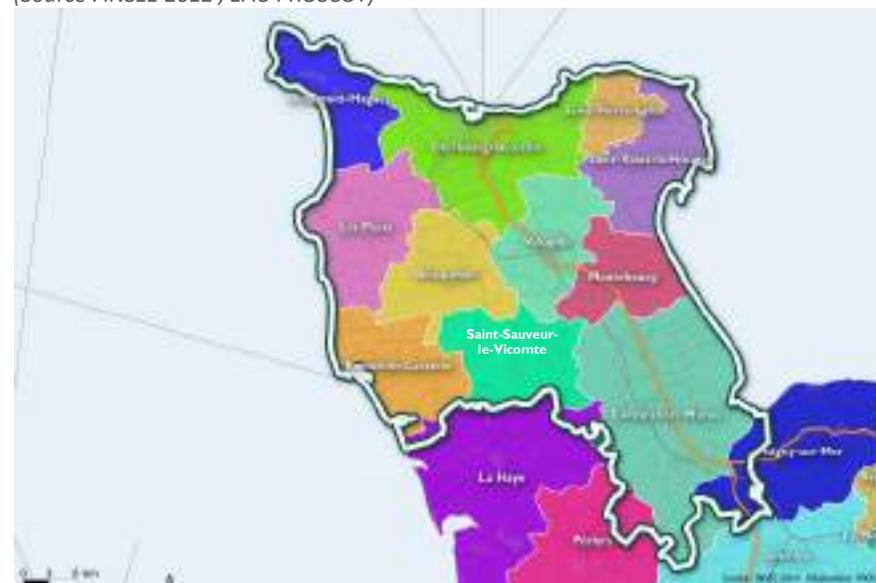
Nombre et densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Nombre d'équipements	Densité pour 10 000 habitants
CA du Cotentin	4 574	251,8
Barneville-Carteret	289	324,2
Beaumont-Hague	252	212,8
Bricquebec	251	246,0
Cherbourg-Octeville	2 309	243,5
Les Pieux	350	213,2
Montebourg	173	259,0
Saint-Pierre-Église	118	269,5
Saint-Sauveur-le-Vicomte	142	270,6
Saint-Vaast-la-Hougue	298	304,7
Valognes	392	293,9
CC de la Baie du Cotentin	657	281,6
SCoT du Pays du Cotentin	5 231	255,2
Manche	14 640	292,8
Normandie	97 210	291,4

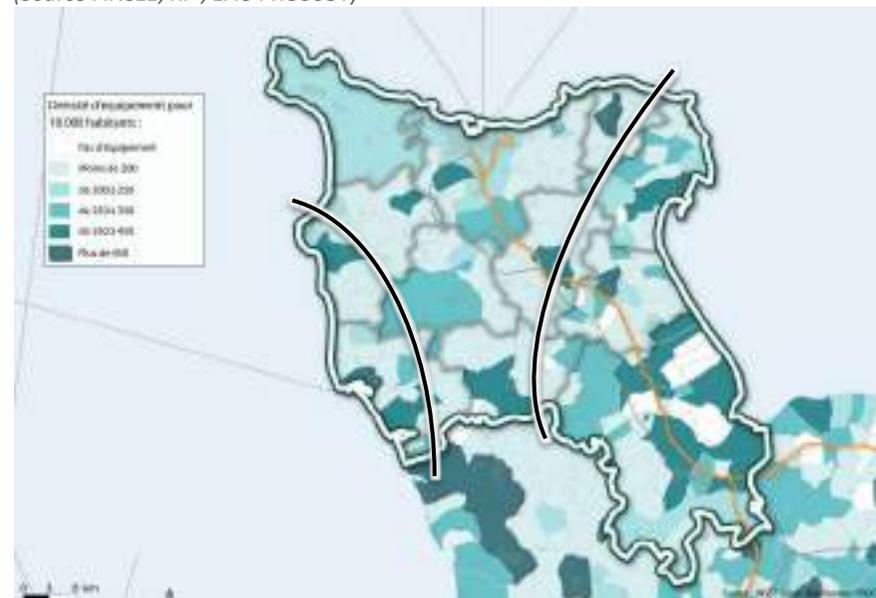
Les bassins de vie de l'INSEE au sein du territoire du SCoT

(Source : INSEE 2012 ; EAU PROSCOT)



La densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



La **classification des équipements en gamme par l'INSEE** permet de refléter l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population. Au sein de la Base Permanente des équipements de 2016, 119 équipements ont été retenus répartis en 3 gammes : de proximité, intermédiaire et supérieure.

Les équipements de proximité (école maternelle, pharmacie, boulangerie...) permettent de répondre aux besoins quotidiens des habitants et usagers.

Les équipements intermédiaires (orthophoniste, supermarché, gendarmerie...) répondent à des besoins moins fréquents, hebdomadaires.

Les équipements supérieurs (maternité, médecin spécialiste, théâtre...) se trouvent davantage dans les pôles urbains et permettent de répondre à des besoins plus ponctuels et spécifiques.

- Un éclatement de l'offre plus important sur les communes littorales et une concentration plus marquée dans les secteurs de l'arrière-pays (Saint-Sauveur-le-Vicomte, Montebourg, Valognes,...).
- Des gammes de proximité en densité moins fournies sur le territoire (185 équipements pour 10 000 habitants) qu'aux échelles départementale (216) et régionale (220), ce qui pourrait altérer l'attractivité du territoire.

Répartition des équipements en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Un déficit sensible d'équipements toutes gammes confondues à nuancer par la présence de bourgs qui rayonnent chacun à l'échelle de leur bassin de vie.

- Le pôle de Cherbourg-en-Cotentin joue à la fois un rôle majeur dans la région et de pôle principal à l'échelle du territoire du Pays du Cotentin, amené à se renforcer en volume pour assurer un rôle d'entraînement pour l'irrigation interne.
- Des pôles d'équipements sur l'axe de la N13 qui semblent assumer leur rôle de relais pour l'ensemble est et d'équilibre interne à l'échelle de tout le territoire.
 - C'est particulièrement le cas des espaces de vie de Carentan (CC de la Baie du Cotentin) et Valognes au regard de la densité de leurs équipements de gamme supérieure (16,7 et 18,7 équipements pour 10 000 habitants respectivement).

Nombre et densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2016 par niveaux de gamme

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Niveau de gamme	Proximité			Intermédiaire			Supérieure		
	Territoires	Nb.	Part dans le SCoT /10 000 habitants	Nb.	Part dans le SCoT /10 000 habitants	Nb.	Part dans le SCoT /10 000 habitants		
CA du Cotentin	3 311	72,4%	182,3	1 015	22,2%	55,9	248	5,4%	13,7
Barneville-Carteret	233	80,6%	261,4	54	18,7%	60,6	2	0,7%	2,2
Beaumont-Hague	210	83,3%	177,4	38	15,1%	32,1	4	1,6%	3,4
Bricquebec	198	78,9%	194,1	49	19,5%	48,0	4	1,6%	3,9
Cherbourg-Octeville	1 547	67,0%	163,1	574	24,9%	60,5	188	8,1%	19,8
Les Pieux	278	79,4%	169,4	63	18,0%	38,4	9	2,6%	5,5
Montebourg	142	82,1%	212,6	26	15,0%	38,9	5	2,9%	7,5
Saint-Pierre-Église	93	78,8%	212,4	24	20,3%	54,8	1	0,8%	2,3
Saint-Sauveur-le-Vicomte	112	78,9%	213,4	27	19,0%	51,4	3	2,1%	5,7
Saint-Vaast-la-Hougue	228	76,5%	233,1	63	21,1%	64,4	7	2,3%	7,2
Valognes	270	68,9%	202,4	97	24,7%	72,7	25	6,4%	18,7
CC de la Baie du Cotentin	481	73,2%	206,2	137	20,9%	58,7	39	5,9%	16,7
SCoT du Pays du Cotentin	3 792	72,5%	185,0	1 152	22,0%	56,2	287	5,5%	14,0
Manche	10 814	73,9%	216,3	3 022	20,6%	60,4	804	5,5%	16,1
Normandie	73 648	75,8%	220,8	17 903	18,4%	53,7	5 659	5,8%	17,0

16. ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCE

L'enseignement : les établissements

Enseignement : école maternelle et école élémentaire (de RPI dispersés compris), collège, lycée d'enseignement général et/ou technologique, sections d'enseignement général, technologique et professionnel, lycée d'enseignement agricole.

- ▶ Un bon niveau d'équipement scolaires et de formation, proche ou égal de ceux du département et de la région.
- Au regard du nombre d'habitants de chaque espace de vie, la couverture en équipements apparaît satisfaisante pour l'enseignement primaire.
- Elle l'est en revanche beaucoup moins pour l'enseignement secondaire et notamment les lycées, ce qui questionne la mobilité des scolaires vers les pôles accueillants les lycées et vers le pôle cherbourgeois en particulier.
- Sur le littoral, l'offre semble moins bien fournie compte tenu d'une vocation touristique plus affirmée.
- Aussi, le vieillissement de la population interroge le maintien de certaines classes.

Nombre d'établissements d'enseignement en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Nombre et densité d'établissements d'enseignement en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Sous-domaine enseignement	Ecole maternelle		Ecole élémentaire		Collège		Lycée	
	nb.	/10 000 hbts.	nb.	/10 000 hbts.	nb.	/10 000 hbts.	nb.	/10 000 hbts.
Territoires								
CA du Cotentin	26	1,4	120	6,6	25	1,4	16	0,9
Barneville-Carteret	0	0,0	6	6,7	1	1,1	0	0,0
Beaumont-Hague	4	3,4	11	9,3	1	0,8	1	0,8
Briquebec	2	2,0	9	8,8	1	1,0	0	0,0
Cherbourg-Octeville	15	1,6	52	5,5	11	1,2	12	1,3
Les Pieux	1	0,6	15	9,1	2	1,2	0	0,0
Montebourg	1	1,5	3	4,5	2	3,0	1	1,5
Saint-Pierre-Église	1	2,3	3	6,9	2	4,6	0	0,0
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	1,9	4	7,6	2	3,8	0	0,0
Saint-Vaast-la-Hougue	0	0,0	6	6,1	1	1,0	0	0,0
Valognes	1	0,7	11	8,2	2	1,5	2	1,5
CC de la Baie du Cotentin	1	0,4	15	6,4	3	1,3	2	0,9
SCoT du Pays du Cotentin	27	1,3	135	6,6	28	1,4	18	0,9
Manche	62	1,2	338	6,8	74	1,5	57	1,1
Normandie	756	2,3	2 148	6,4	400	1,2	323	1,0

L'enseignement : l'offre de formations supérieures

- D [Une filière «industrie des énergies» reconnue par la labellisation «campus des métiers et des qualifications» en 2014 soulignant l'expertise du territoire en matière de production industrielle et d'énergie.](#)

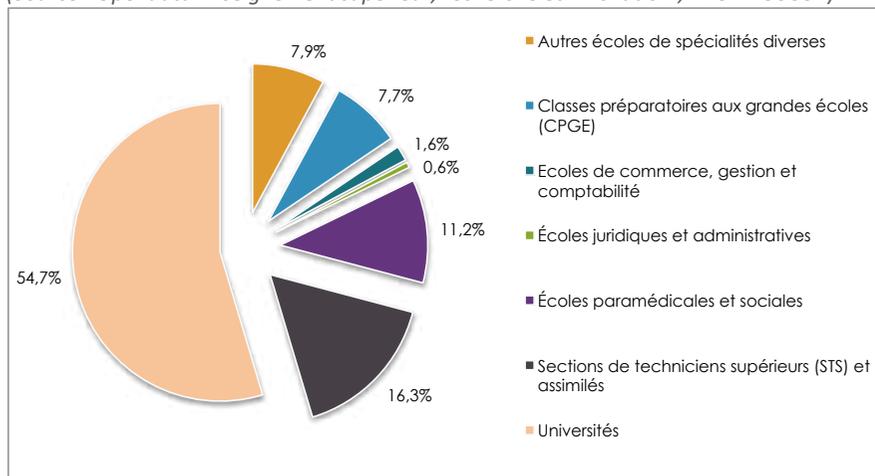
Une offre de formation supérieure conséquente, qui se structure et se développe au prisme des activités du territoire (énergies marines renouvelables, nucléaire, construction navale) et de la tertiarisation de l'économie (banque, assurance, commerce...).

- Institut des sciences et techniques de la mer - INTERCHMER
- Université de Caen Normandie et l'IUT Cherbourg-Manche :
 - DUT : Gestion des entreprises et des administrations, Techniques de commercialisation, Génie électrique et informatique industrielle, Génie industriel et maintenance,
 - Licences professionnelles : Métiers du commerce international, Assurance-banque-finance, Gestion des ressources humaines, Maintenance des systèmes industriels de production et d'énergie, Management de la qualité-sécurité-environnement, Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
 - Formations d'UFR délocalisées : Licence professionnelle Maintenance en milieu nucléaire (UFR Sciences - Lycée A. de Tocqueville), Assainissement, gestion des déchets et démantèlement en environnement nucléaire (UFR Sciences - Institut national des sciences et techniques nucléaires)
 - ESIX école d'ingénieur : spécialité génie des systèmes industriels sur le site de Cherbourg
- Laboratoires de recherche :
 - Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées de Cherbourg - LUSAC avec trois groupes de recherche : Céramique, Capteurs, Composants et Procédés Mécanique des Fluides et Rhéologie, Composants et Systèmes Electroniques
 - Laboratoire de Radioécologie de Cherbourg - IRSN -LRC : protection de l'homme et de l'environnement en milieu nucléaire
 - Groupe d'Etudes Atomiques (GEA) : transfert des radionucléides dans l'environnement, mesure nucléaire.
 - Hall de recherche de Beaumont-Hague (HRB-AREVA) : développement et qualification d'équipements et de process dans les domaines de la chimie, du génie chimique, de la mécanique pour intervention en milieu hostile pour les activités liées au retraitement et au conditionnement des déchets nucléaires.
- CETEC DE DCNS : développement et qualification de la plupart des modes opératoires nécessaires à la construction navale et industrielle, développement concourant à la réalisation de pièces de structures en matériaux composites de dimensions exceptionnelles, essais de qualification et d'acceptation des matériels et équipements.
- Centre de technologies en corrosion, corrosion marine et biocorrosion (CORRODYS)
- Laboratoire d'études et de recherches marines (LERMA)
- Laboratoire de radioécologie de Cherbourg-Octeville (LRC)
- IFSI, école d'infirmière
- Ecole Supérieure d'Art et Médias de Caen-Cherbourg
- Ecole des Applications Militaires de l'Energie Atomique
- Lycée Alexis de Tocqueville : BTS Métiers de la mode, Métiers du notariat, Technico-commercial, Contrôle industriel et régulation automatique, Conception et réalisation de chaudronnerie industrielle, Maintenance des systèmes de production
- Lycée Sauxmarais : BTS Métiers de l'eau
- Lycée Thomas Hélye : BTS Assurance, Assistant de gestion PME-PMI
- Groupe FIM : BTS Assistant de gestion PME-PMI, Comptabilité et gestion, Management des unités commerciales, Négociation relations client, Gestionnaire de paie / Gestionnaire d'unités commerciales, Technicien Comptable / Master 1 Management spécialisé comptabilité-contrôle-audit

- Des effectifs étudiants qui varient peu depuis 2001 dans l'unité urbaine de Cherbourg, autour de 1 800 personnes et qui se concentrent principalement à l'IUT.

Répartition des effectifs étudiants par regroupement de formations dans l'unité urbaine de Cherbourg en 2015

(Source : Opendata Enseignement supérieur, recherche et innovation ; EAU PROSCOT)



Évolution des effectifs étudiants par regroupement de formations dans l'unité urbaine de Cherbourg entre 2001 et 2015

(Source : Opendata Enseignement supérieur, recherche et innovation ; EAU PROSCOT)

Regroupements de formations ou d'établissements	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2001-2015
Autres écoles de spécialités diverses	133	121	141	143	138	136	136	153	186	196	207	174	183	163	145	12
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	121	127	107	115	134	139	124	128	119	107	124	149	147	136	140	19
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	18	17	16	9	12	11	16	16	17	19	24	37	34	62	30	12
Écoles juridiques et administratives	27	33	34	16	18	19	13	17	20	18	15	20	17	17	11	-16
Écoles paramédicales et sociales	192	199	209	209	210	211	216	220	215	203	202	200	207	205	205	13
Écoles supérieures art et culture	47	47	50	50	42	31	37	30	38	46						
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	361	327	320	308	316	307	311	305	300	318	330	284	293	298	297	-64
Universités	1 000	955	894	939	900	888	864	894	891	883	952	989	963	966	998	-2
Total des formations d'enseignement supérieur	1 899	1 826	1 771	1 789	1 770	1 742	1 717	1 763	1 786	1 790	1 854	1 853	1 844	1 847	1 826	-73

La santé

Action sociale : garde d'enfant d'âge périscolaire, hébergement, service de repas à domicile, services d'aides pour personnes âgées, pour adultes handicapés, aide sociale à l'enfance et enfants handicapés avec hébergement, services à domicile ou ambulatoires.

Établissements de santé : ambulance, laboratoire d'analyses médicales, pharmacie, centre de santé dialyse, établissement psychiatrique, établissement de santé de court, moyen, et long séjours, maternité, structures psychiatriques en ambulatoire, urgences.

Services médicaux et paramédicaux : orthophoniste, pédicure-podologue, chirurgien dentiste, infirmier masseur kinésithérapeute, médecin, audioprothésiste, orthopédiste, sage-femme, spécialiste en gynécologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie, en pédiatrie, en radiodiagnostic et imagerie médicale.

- ▶ Une offre de soins conséquente à Cherbourg et plus éparse ailleurs sur le territoire, concentrée sur certains pôles (Bricquebec, Carentan, Valognes...).
- L'agglomération rayonne par ses équipements, (Centre Hospitalier, polyclinique, spécialistes...) mais qui ne permettent pas de compenser le déficit de soins et la carence de médecins généralistes dans les espaces les moins bien pourvus (espaces de vie des Pieux et Bricquebec principalement).

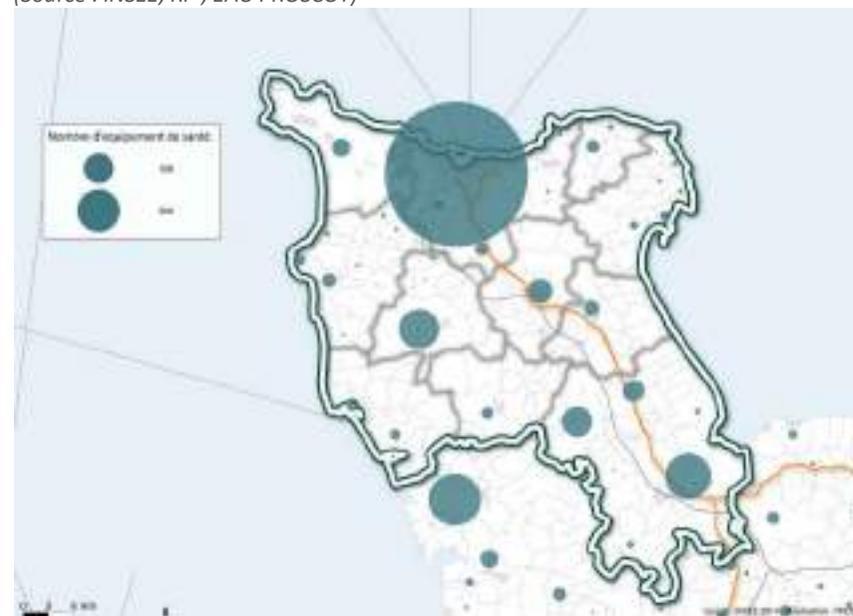
Nombre et densité d'établissements de santé en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Sous-domaine santé	Action sociale		Fonctions médicales et paramédicales		Établissements de santé	
	Nb.	/10 000 habitants	Nb.	/10 000 habitants	Nb.	/10 000 habitants
CA du Cotentin	102	5,6	699	38,5	135	7,4
Barneville-Carteret	3	3,4	28	31,4	5	5,6
Beaumont-Hague	7	5,9	35	29,6	4	3,4
Bricquebec	4	3,9	28	27,4	3	2,9
Cherbourg-Octeville	59	6,2	423	44,6	84	8,9
Les Pieux	6	3,7	44	26,8	7	4,3
Montebourg	6	9,0	27	40,4	4	6,0
Saint-Pierre-Église	2	4,6	19	43,4	3	6,9
Saint-Sauveur-le-Vicomte	3	5,7	16	30,5	3	5,7
Saint-Vaast-la-Hougue	4	4,1	29	29,6	7	7,2
Valognes	8	6,0	50	37,5	15	11,2
CC de la Baie du Cotentin	14	6,0	77	33,0	23	9,9
SCoT du Pays du Cotentin	116	5,7	776	37,9	158	7,7
Manche	316	6,3	1 997	39,9	420	8,4
Normandie	2 410	7,2	12 959	38,9	2 487	7,5

Nombre d'établissements de santé en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Nombre de médecins généralistes au 1^{er} janvier 2017

(Source : CNAMTS ; EAU PROSCOT)

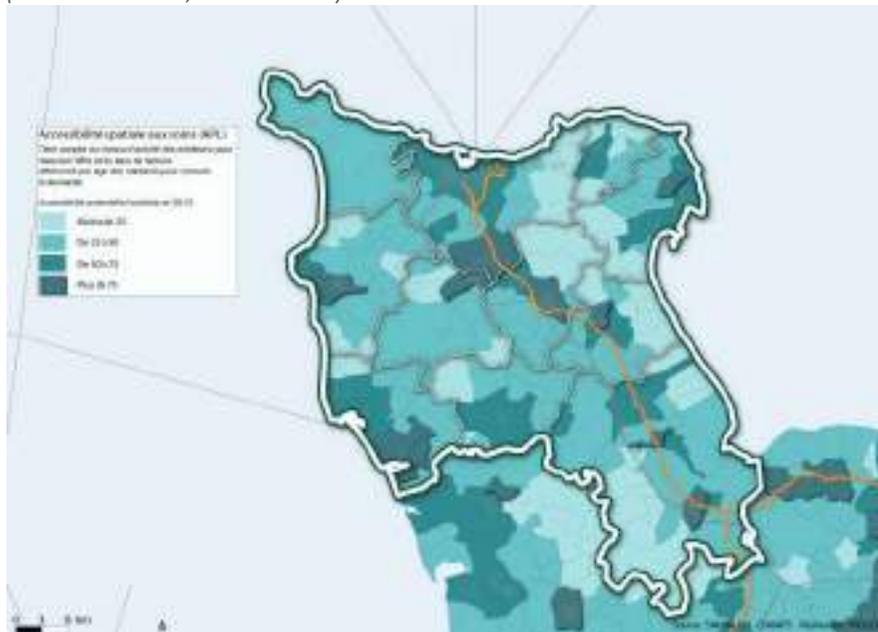


L'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) tient compte à la fois du niveau d'activité des médecins pour mesurer l'offre et des sollicitations en matière de soins des habitants, différenciées par âge, pour mesurer la demande. Cet indicateur est local, c'est-à-dire qu'il est calculé au niveau de chaque commune mais il considère aussi l'offre de médecins et la demande des communes environnantes. L'APL peut s'exprimer en équivalents temps plein (ETP) puisque tous les médecins n'effectuent pas nécessairement le même nombre d'actes (consultations ou visites) au même rythme. Il tient également compte du temps qui sépare un patient de son médecin : plus ce temps augmente, plus l'APL diminue. L'accessibilité est supposée nulle au-delà de 15 minutes.

- ▶ Hormis les communes localisées le long de la N13 et des littoraux touristiques (Barneville-Carteret, Saint-Vaast-la-Hougue), l'accessibilité aux médecins s'avère plus limitée et souligne que le temps de parcours reste la problématique principale en matière de santé dans le Cotentin.

Nombre de médecins généralistes (équivalent temps plein) pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2017

(Source : CNAMTS ; EAU PROSCOT)



- ▶ Des structures d'hébergement pour personnes âgées bien représentées (41 dans l'ensemble du territoire) mais surtout présentes à Cherbourg-en-Cotentin (16 établissements).
- 16 établissements d'hébergement pour personnes handicapées et 30 ambulances répartis de manière assez homogène sur le territoire.

Le sport, la culture et les loisirs

- ▶ Les trois façades littorales, un capital d'exception sur lequel le territoire a su s'appuyer pour le développement de sports et loisirs.
- L'offre se concentre majoritairement dans l'agglomération, dans des pôles secondaires (Bricquebec, Picauville...) et plus ponctuellement sur le littoral, qui tend aussi à accueillir davantage d'animations et festivals en période estivale (festival traversées de Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue, Gliss festival à Barneville-Carteret, Tour des ports de la Manche...).
- En matière de culture, les grands équipements sont surtout présents dans l'agglomération (Cité de la mer, patinoire, casino...).



Musée du cidre,
Valognes



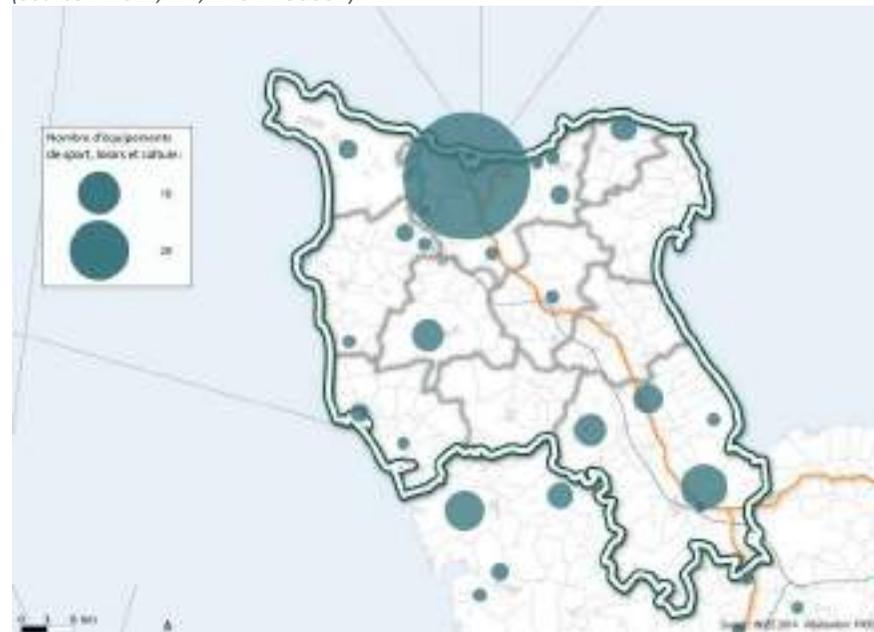
Piscine de Collignon,
Cherbourg



Planétarium Ludiver
La Hague

Nombre d'équipements de sports, culture et loisirs en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Nombre et densité d'équipements de sports, culture et loisirs en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Athlétisme	Bassin de natation	Boulodrome	Cinéma	Musée	Roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle	Salles multisports (gymnase) et de combat	Salles spécialisées et de remise en forme	Tennis	Terrains de grands jeux et plateaux	Théâtre	Sports nautiques	Ensemble	Densité pour 10 000 habitants
CA du Cotentin	9	9	42	7	8	21	68	38	43	136	1	11	393	21,6
Barneville-Carteret	0	0	4	1	0	0	3	0	5	7	0	3	23	25,8
Beaumont-Hague	1	1	0	0	0	5	8	3	8	20	0	3	49	41,4
Bricquebec	1	0	2	1	1	1	5	3	2	8	0	0	24	23,5
Cherbourg-Octeville	4	5	7	3	4	7	34	23	13	54	1	1	156	16,4
Les Pieux	2	1	5	0	0	4	5	3	4	19	0	3	46	28,0
Montebourg	0	0	7	0	0	0	3	2	2	4	0	0	18	26,9
Saint-Pierre-Église	0	0	1	0	0	1	2	0	1	5	0	0	10	22,8
Saint-Sauveur-le-Vicomte	0	1	6	0	1	0	1	0	2	3	0	0	14	26,7
Saint-Vaast-la-Hougue	0	0	6	1	1	2	2	1	2	6	0	1	22	22,5
Valognes	1	1	4	1	1	1	5	3	4	10	0	0	31	23,2
CC de la Baie du Cotentin	1	1	13	1	1	2	6	4	6	17	0	0	52	22,3
SCoT du Pays du Cotentin	10	10	55	8	9	23	74	42	49	153	1	11	445	21,7
Manche	31	23	240	19	21	39	178	116	192	430	8	23	1 320	26,4
Normandie	184	153	1 535	102	91	168	1 122	630	1 013	2 759	51	91	7 899	23,7

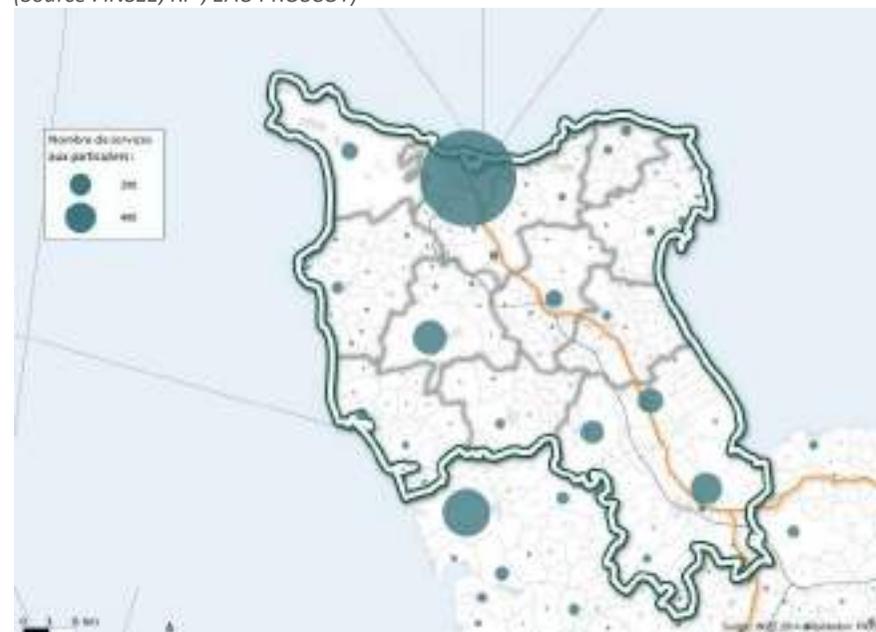
Les services aux particuliers

Services aux particuliers : banques, caisses d'épargne, bureaux de poste, relais poste, agence postale, réparation automobile et de matériel agricole, maçon, plâtrier, peintre, menuisier, charpentier, serrurier, plombier, couvreur, chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment, coiffure, restaurant, agence immobilière, soins de beauté, police, gendarmerie, centre de finances publiques, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, vétérinaire, blanchisserie, teinturerie, pôle emploi, location d'automobiles et utilitaires légers, agence de travail temporaire.

- ▶ Des équipements dédiés aux particuliers diffusés sur l'ensemble du territoire avec une plus grande concentration dans les villes et bourgs structurants.
- De nombreux artisans (885 tous confondus), soutenus également par un l'attractivité du territoire pour les résidences secondaires.
- Une diversité et une densité de l'offre tout de même faibles en comparaison à la Région et au Département.

Nombre d'équipements de services aux particuliers en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Nombre et densité d'équipements de services aux particuliers en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

Territoires	Artisans	Entreprise générale du bâtiment	Blanchisserie teinturerie	Vétérinaire	Restaurant	Pompes funèbres	Agence de travail temporaire	Agence immobilière	Banques, caisses d'épargne	Réseau de proximité pôle emploi	Gendarmerie, police	Bureau de poste, relais poste, agence postale	Contrôle technique auto et réparation	Location auto-utilitaires légers	École de conduite	Centre de finances publiques	Ensemble	Densité pour 10 000 habitants
CA du Cotentin	754	38	29	38	370	40	30	60	91	3	9	42	211	8	53	19	1 795	98,8
Barneville-Carteret	72	2	3	3	34	2	0	8	6	0	1	4	9	0	3	1	148	166,0
Beaumont-Hague	51	1	2	2	23	4	0	0	4	0	1	3	12	0	1	1	105	88,7
Bricquebec	69	1	1	5	14	3	0	1	5	0	1	3	10	0	4	1	118	115,7
Cherbourg-Octeville	246	25	17	11	203	18	25	32	44	3	0	13	89	8	30	8	772	81,4
Les Pieux	71	3	2	3	25	2	5	3	7	0	1	4	21	0	2	1	150	91,4
Montebourg	40	2	0	2	8	1	0	3	4	0	1	2	11	0	1	1	76	113,8
Saint-Pierre-Église	26	0	0	2	6	1	0	0	3	0	1	1	5	0	2	1	48	109,6
Saint-Sauveur-le-Vicomte	44	0	1	4	6	2	0	1	3	0	1	2	11	0	1	0	76	144,8
Saint-Vaast-la-Hougue	56	2	2	2	30	2	0	6	7	0	1	8	16	0	5	1	138	141,1
Valognes	79	2	1	4	21	5	0	6	8	0	1	2	27	0	4	4	164	122,9
CC de la Baie du Cotentin	131	7	4	6	52	7	3	8	12	1	2	11	34	0	6	3	287	123,0
SCoT du Pays du Cotentin	885	45	33	44	422	47	33	68	103	4	11	53	245	8	59	22	2 082	101,6
Manche	2 844	1 115	79	161	1 120	96	75	201	335	161	47	155	776	16	144	58	6 230	124,6
Normandie	20 426	1 458	519	805	7 757	479	556	2 144	1 800	58	250	854	4 855	199	892	317	43 369	130,0

Artisans : électricien, maçon, menuisier, charpentier, serrurier, plâtrier, peintre, plombier, couvreur, chauffagiste.

Le commerce

- Des niveaux d'équipements commerciaux très variables selon les espaces de vie mais des pôles de proximité dont l'offre reste bien fournie et répartis dans l'ensemble du territoire.



L'offre de commerces de proximité en 2016
(Source : communes ayant plus de 10 commerces, INSEE, RP ; EAU PROSCOT)

- Une forte densité commerciale sur les espaces littoraux du nord-est et sud-ouest et plus faible dans les autres espaces de vie polarisés par Cherbourg.

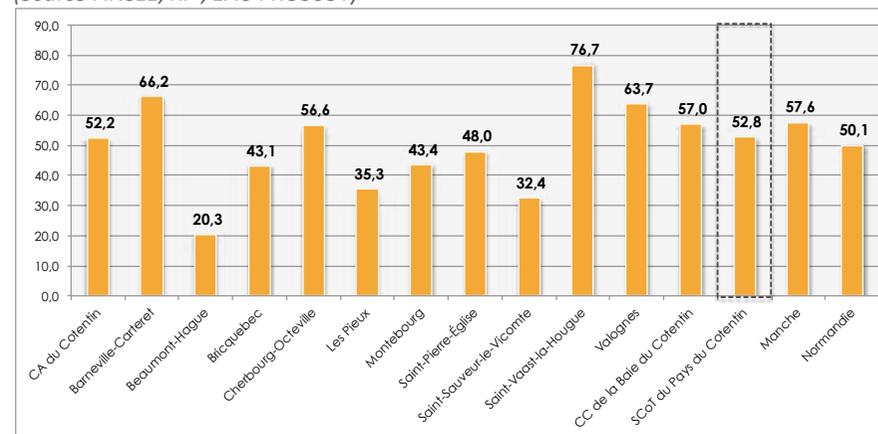
Nombre de commerces en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



La densité d'équipements commerciaux en 2016

(Source : INSEE, RP ; EAU PROSCOT)



Le grand commerce (> 300 m² de surface de vente)

- [L'agglomération cherbourgeoise, pôle principal du territoire et des pôles secondaires plus orientés alimentaire et bricolage-jardinerie-animalerie.](#)
- Dans l'agglomération cherbourgeoise, les grandes surfaces prédominent et captent 76% des dépenses tous produits confondus (source : observatoire des flux de consommation dans la CUC, février 2015, CCI)
- La part du e-commerce dans la vente à distance se généralise entre 2007 et 2014 et passe de 26% à 92% avec notamment un transfert des achats de la vente par correspondance vers le commerce électronique.
- L'activité du commerce de l'arrondissement de Cherbourg est estimée à 1 058 millions d'euros pour l'année 2014 soit une progression de 11 % par rapport à 2007.
- Le chiffre d'affaires a progressé de 11 % soit d'environ 108 M€ entre 2007 et 2014. Le développement de l'offre commerciale s'est réalisé au même rythme que l'évolution du potentiel de consommation.
- Avec un taux d'évasion resté stable (7,5%), l'évolution de l'activité commerciale de +11 % a permis de retenir l'accroissement des dépenses des ménages entre 2007 et 2014.

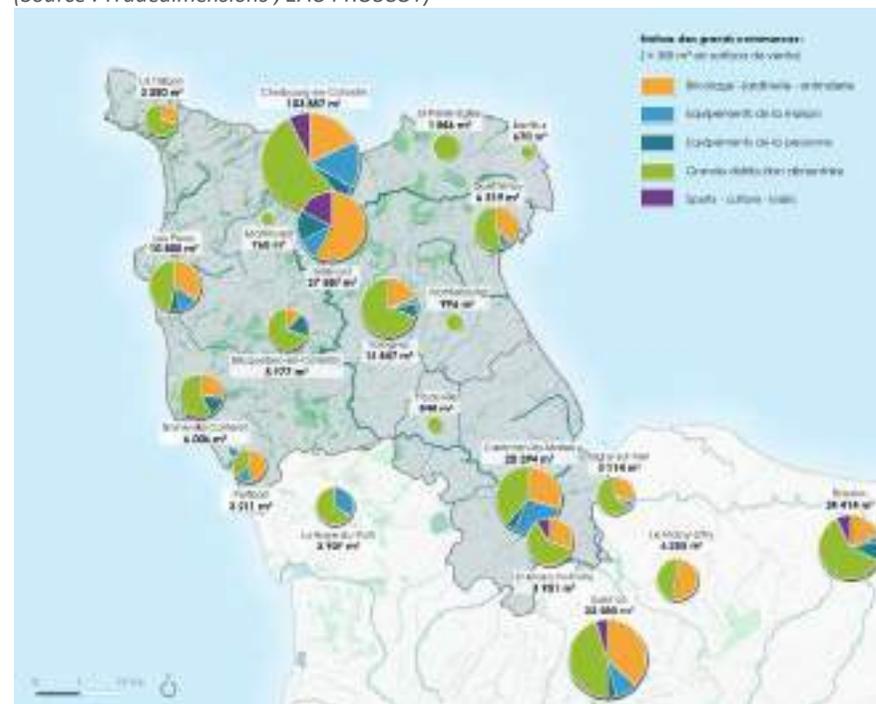
Les dix plus grandes surfaces commerciales du territoire en 2017

(Source : Tradedimensions ; EAU PROSCOT)

Enseigne	Commune	Domaine	Nature	Surface de vente
LEROY MERLIN	Tollevast	Bricolage - jardinerie - animalerie	Bricolage	11 000
AUCHAN	La Glacerie	Grande distribution alimentaire	Hypermarché	10 240
BRICO DEPOT	Tourlaville	Bricolage - jardinerie - animalerie	Bricolage	7 491
CENTRE E. LECLERC	Querqueville	Grande distribution alimentaire	Hypermarché	7 249
CARREFOUR	Cherbourg-Octeville	Grande distribution alimentaire	Hypermarché	6 240
LA MAISON POINT VERT	Cherbourg-Octeville	Bricolage - jardinerie - animalerie	Bricolage	4 911
CENTRE E. LECLERC	Tourlaville	Grande distribution alimentaire	Hypermarché	4 880
JARDINERIE LEGRUEL	Tollevast	Bricolage - jardinerie - animalerie	Jardin	4 787
DECATHLON	Tollevast	Sport - culture - loisirs	Sport	4 000
CENTRE E. LECLERC	St Hilaire Petitville	Grande distribution alimentaire	Hypermarché	3 511
INTERMARCHÉ SUPER	Queffehou	Grande distribution alimentaire	Hypermarché	3 495

La répartition du grand commerce en 2017

(Source : Tradedimensions ; EAU PROSCOT)



La répartition de l'offre de grands commerces dans le territoire par domaine et nature

(Source : Tradedimensions ; EAU PROSCOT)

Domaine et nature	Surface de vente	Part
Bricolage - jardinerie - animalerie	62 456	27%
Bricolage	33 227	53%
Jardin	18 648	30%
Lisa	8 386	13%
Négoce Matériaux	2 195	4%
Équipement de la maison	26 561	12%
Discount Bazar	14 749	56%
Electrodomestique	11 812	44%
Équipement de la personne	15 654	7%
Textile	15 654	100%
Grande distribution alimentaire	111 257	49%
Bio	360	0,3%
Cash & Carry	5 600	5,0%
Click & Drive	8 600	7,7%
Freezer center	300	0,3%
Hypermarché	52 741	47,4%
Supermarché	33 301	29,9%
Supermarché à dominante marque propre	10 355	9,3%
Sport - culture - loisirs	13 131	6%
Culture Loisirs	2 211	17%
Jouet	1 420	11%
Sport	9 500	72%
Ensemble	229 059	100%

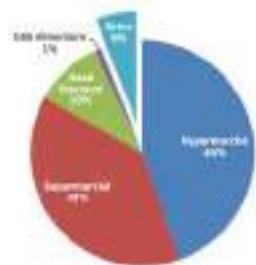
À l'échelle de l'agglomération, de très grandes surfaces commerciales qui s'affirment davantage.

- Pour les produits alimentaires, le drive représente, sur l'arrondissement de Cherbourg, 6% de la consommation des ménages en grandes surfaces, soit 26 millions d'euros.
- Le commerce de moins de 300 m² connaît un recul de son chiffre d'affaires à la fois pour les produits alimentaires (-18%) et les produits non alimentaires (-14%).
- Le chiffre d'affaires des grandes surfaces, tous produits confondus, a par ailleurs progressé de 22%.

L'emprise du drive dans les grandes surfaces alimentaires et l'évolution du chiffre d'affaire par forme de vente entre 2007 et 2014 dans l'agglomération

(Source : CCI Cherbourg Cotentin ; 2015)

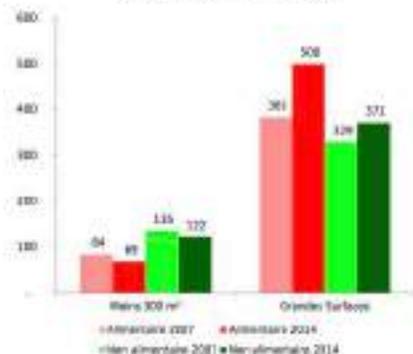
Emprise du Drive dans les grandes surfaces alimentaires



Grandes surfaces alimentaires = 427 ME

6% des dépenses alimentaires ont été prises en charge de façon croissante par les drives en grandes surfaces alimentaires sont captaés par les Drives.

Evolution du chiffre d'affaires par forme de vente depuis 2007 (en millions d'euros)

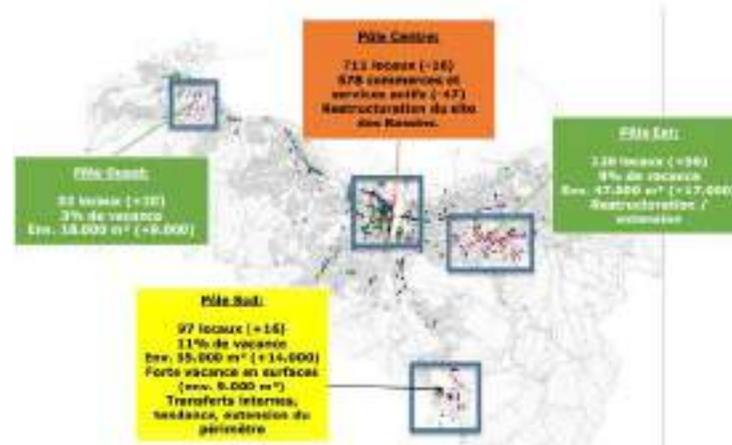


- Une progression de la vacance, qui se concentre en particulier sur le centre-ville de Cherbourg mais touche aussi le pôle de la Glacière, avec des transferts / effets de concurrence avec le développement voisin de Tollevast : même pôle, parfois même propriétaire, mais une stratégie de transferts laissant des friches.

- Parallèlement, une baisse du nombre d'établissements dans un contexte de gros volumes d'autorisations commerciales : 53 autorisations délivrées entre 2004 et 2015.
- En 2015 dans l'ancienne CUC, la proportion d'établissements nécessitant une rénovation est faible mais 45% des locaux inactifs nécessitent d'une rénovation significative alors que 20% seulement sont en parfait état.

La localisation des locaux inactifs en 2015 et état des lieux des pôles majeurs

(Source : étude PIVADIS, CUC, décembre 2015)



17. TRANSPORT ROUTIER ET FERRÉ

- Le transport routier : une liaison principale unique d'importance entre la Presqu'île et le continent sur un axe nord/sud par la N13.

L'organisation du réseau viarie est fortement déterminée par la situation péninsulaire du territoire.

Le maillage routier, assez dense aux alentours de Cherbourg, est plus lâche dans le reste du territoire où les relations intercommunales sont moins développées en dehors des axes structurants :

- La **N13**, en 2*2 voies, irrigue le territoire sur un axe nord/sud et constitue la colonne vertébrale du réseau viarie sur laquelle s'implantent les communes principales, Cherbourg-en-Cotentin, Valognes et Carentan-les-Marais ;
- La **D650**, permet de desservir la côte ouest qui se trouve excentrée de la N13 et croise l'ensemble des communes littorales de la côte sud-ouest ;
- La **D901** est le socle des liaisons est-ouest passant par Cherbourg en bordure nord du littoral ;
- La **D902** et en prolongement la D2, jouent un rôle important de liaison entre le nord-est et le sud-ouest du territoire passant par Valognes en direction de Coutances.

- Le transport ferré : une liaison unique reliant le Cotentin à Paris.

Cette ligne dessert les gares du territoire :

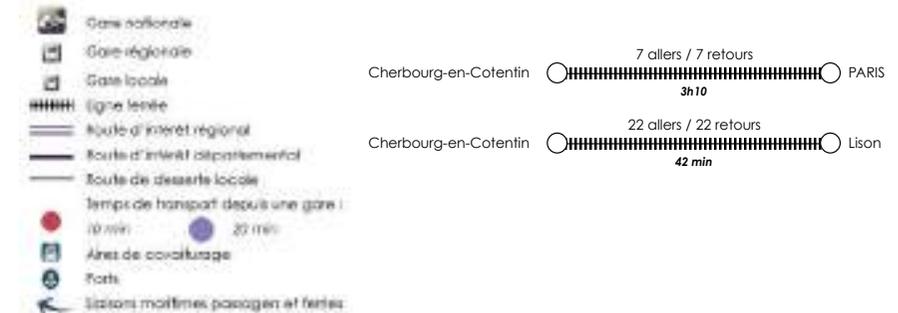
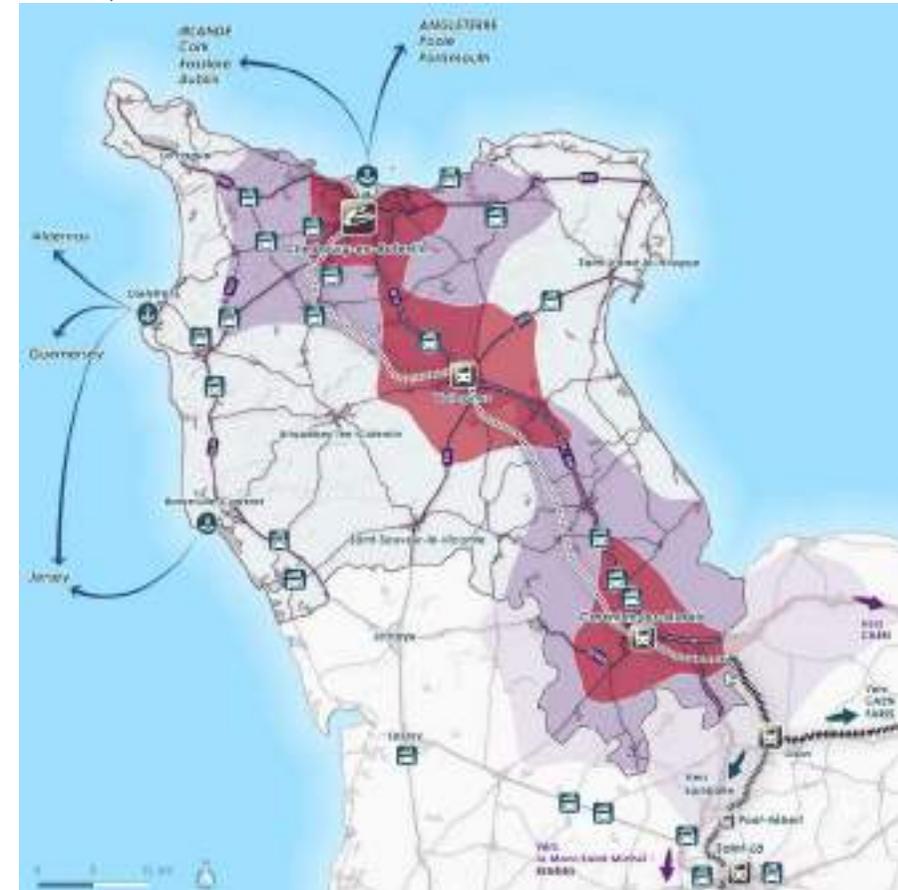
- Une **gare nationale** à Cherbourg-en-Cotentin et **deux gares régionales** à Valognes et Carentan-les-Marais.
- La halte ferroviaire à Chef-du-Pont, qui drainait trop peu de voyageurs, n'est plus en service depuis 2012.

Avec des fréquences nombreuses et des temps de parcours rapides, la liaison ferrée interne apparaît compétitive par rapport à l'automobile, en particulier entre Cherbourg et Carentan où une demie heure suffit en train contre 47 minutes en voiture.

En revanche, la hausse des temps de parcours entre Cherbourg et Paris (3h10 aujourd'hui contre 2h45 en 2011) témoigne d'une desserte externe trop longue et d'un éloignement qui s'accroît.

L'organisation du transport

(Source : Covoiturage Manche, SNCF réseau, Atlas Transmanche ; réalisation EAU PROSCOT)



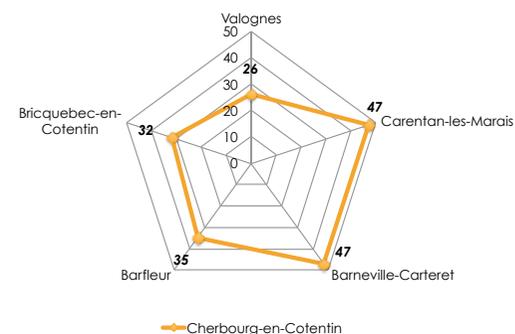
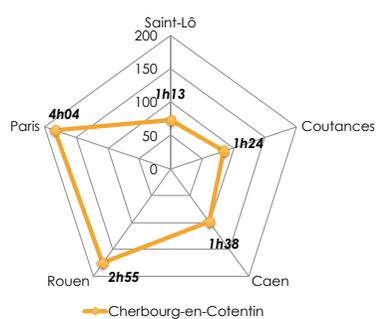
- ▶ L'accessibilité routière : le Cotentin, à l'écart des grandes agglomérations extérieures et vivant au cœur des proximités internes.

Le caractère péninsulaire du Cotentin lui vaut d'être éloigné des grandes agglomérations voisines, toutes localisées à plus d'une heure de Cherbourg.

En interne, la traversée du nord au sud s'effectue en moins d'une heure. Ailleurs, malgré des temps de parcours différenciés selon les zones, le territoire reste aisément accessible.

L'accessibilité du territoire

(Source : ViaMichelin, Géoportail (rayon de 10 minutes) ; réalisation EAU PROSCOT)



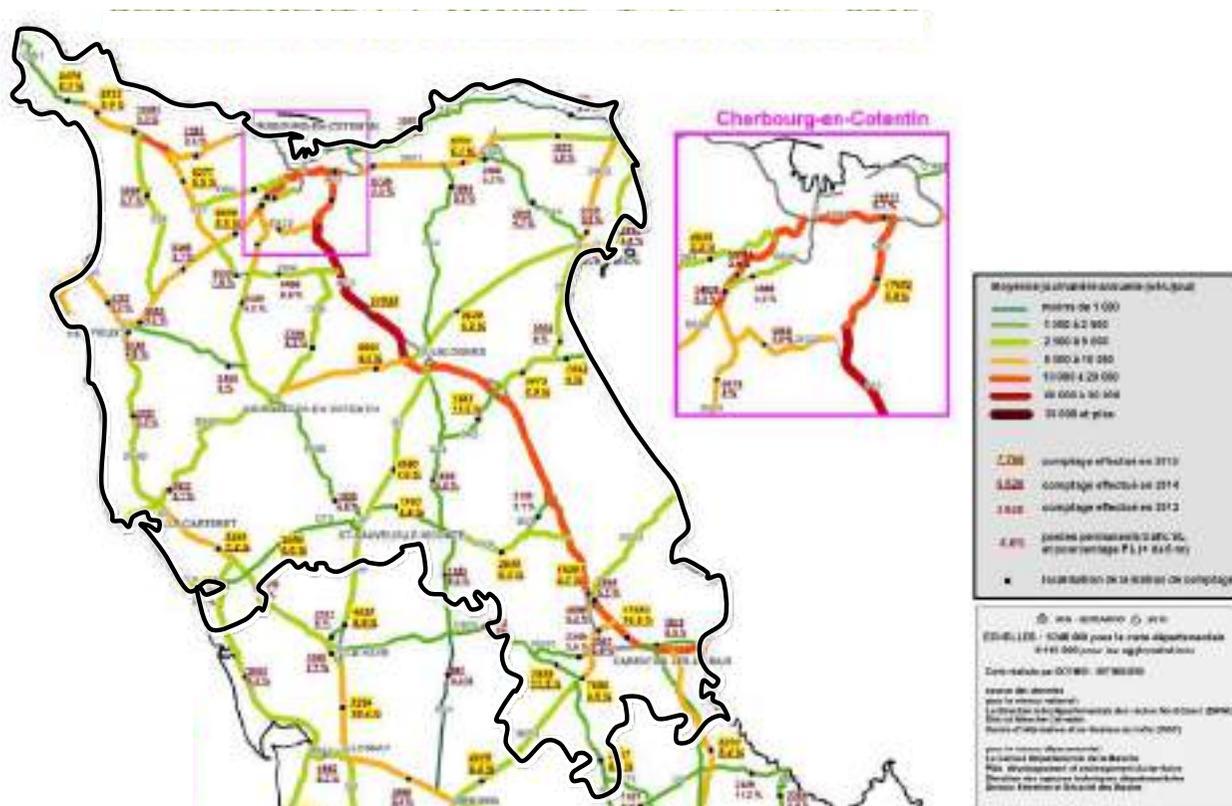
- ▶ L'état du trafic routier : des axes de circulation globalement fluides et un trafic de poids lourds plus important sur la N13 (7 à 14% du trafic total).

D'une manière générale, on observe des niveaux de circulation réguliers et un trafic assez fluide sur la plupart des axes structurants du territoire.

- La N13, mise aux normes autoroutières et en 2*2 voies, est naturellement sujette à une flotte de véhicules plus importante entre 16 000 et 22 000 par jour, tout particulièrement entre Valognes et Cherbourg (21 000).
- Les services de l'État dans la Manche relèvent toutefois une tendance à la hausse sur les axes localisés dans les principaux bassins d'emplois : la D650 (Les Pieux - Cherbourg), la D900, la D901, la D902 et les axes intermédiaires du sud et ouest de Cherbourg et de la Hague (D22, D56, D64, D122).

Le trafic routier dans le territoire

(Source : DDTM, DIRNO, SOES, département de la Manche)



- ▶ Le covoiturage : une pratique et des aménagements qui se développent.

Cette pratique, particulièrement bien développée sur la Manche du fait d'une géographie spécifique « en longueur », a fait l'objet d'un accompagnement par le Département pour organiser les stationnements et la visibilité de l'offre via la mise en œuvre d'une plateforme en ligne notamment (covoiturage-manche.fr)

- En concordance au schéma départemental des aires de covoiturage ayant identifié 19 emplacements à réaliser dans le territoire du SCoT (44 au total dans la Manche), 17 aires ont été aménagées.
- Idéalement localisées à proximité des points d'arrêt des transports en commun départementaux Manéo, ou aux carrefours de grands axes, ces aires sont aménagées de manière à garantir des espaces sécurisés et visibles (signalétique avec un totem à l'entrée de l'aire).



Partagez tous vos déplacements

18. TRANSPORT EN COMMUN

- ▶ Le transport interurbain : une offre de transport en commun conséquente, ciblée pour différents publics mais répondant davantage aux horaires des scolaires.
 - Avec **6 lignes régulières « express »** du service départemental Manéo desservant les principaux centres urbains du territoire, la couverture en transport en commun apparaît satisfaisante.

Néanmoins, les fréquences de passage, réduites à 5-7 passages quotidiens aux horaires des scolaires, sont trop limitées pour répondre aux besoins des actifs.
 - **3 lignes régulières supplémentaires circulent en période estivale** (juillet et août) pour desservir les côtes sud-ouest, nord-ouest et nord-est.

Néanmoins, les fréquences de passage, réduites à 5-7 passages quotidiens aux horaires des scolaires, sont trop limitées pour répondre aux besoins des actifs.

- ▶ Le transport à la demande (TAD) : une offre bien développée.

Le département propose par ailleurs un service de proximité, sur réservation la veille. Les secteurs desservis sont les anciennes CC de Saint-Pierre Église, Douve et Divette, de la Hague, des Pieux, du Cœur du Cotentin et de la Côte des Isles.

Les navettes Manéo, proposées à l'échelle intercommunale, offrent quant à elles la possibilité de voyager du lundi au vendredi à raison d'un aller-retour par jour à réserver la veille du déplacement vers les lignes régulières ou les « pôles attractifs ».

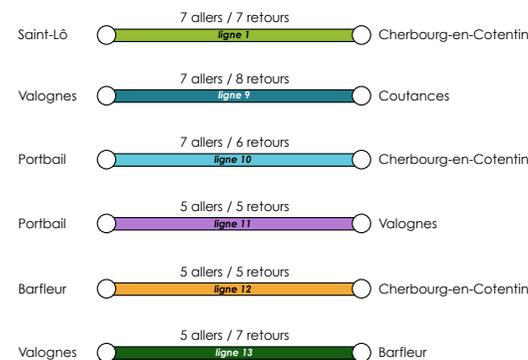
- Des navettes directes sont proposées dans l'ancienne CC de la Hague ;
- Des navettes vers les lignes express peuvent circuler dans les anciennes CC du Val de Saire, de Saint-Pierre-Église, de la Saire, de Douve et Divette, du Cœur du Cotentin, des Pieux et de la Côte des Isles.

- ▶ Le transport scolaire : des navettes spécifiques à ce public.

Le service Manéo scolaire propose un certain nombre de circuits scolaires et de navettes correspondantes pour acheminer les élèves vers leurs établissements scolaires.

L'offre de transport interurbain

(Source : département de la Manche ; réalisation EAU PROSCOT)



► Le transport urbain : un réseau assez dense.

La nouvelle commune de Cherbourg-en-Cotentin, sur l'ancien périmètre de la Communauté Urbaine, est desservie par le réseau de bus « Zephir ».

La gestion du réseau est quant à elle confiée à un prestataire extérieur, Kéolis.

Le réseau compte ainsi **10 lignes régulières** circulant à des fréquences différenciées :

- La ligne 1, qui ne dessert que le centre-ville de Cherbourg, est d'une fréquence de 10-12 minutes ;
- Les lignes 3, 4 et 5 qui relient l'est et l'ouest de la nouvelle commune, passent toutes les 15/20 minutes ;
- Les lignes 2 et 8, sur un axe nord-est/sud-ouest, circulent à raison d'une fois par heure ;
- Les lignes 9 et 10 enfin, desservent l'ancienne commune de La Glacière, au sud-est de l'ancienne CU.

À ces 10 lignes régulières s'ajoutent des **lignes « itinéo »**, desservant les zones peu denses, excentrées ou des zones industrielles. Se distinguent ainsi les lignes qui fonctionnent systématiquement, au nombre de 3, des lignes nécessitant d'une réservation préalable au nombre de 6.

Par ailleurs, des services scolaires (Domino) et lignes spécifiques nocturnes et de dimanche et jours fériés sont proposés.

Un réseau de transport en commun bien organisé, qui maille l'ensemble de la nouvelle commune de Cherbourg-en-Cotentin

(Source : Zephir)



19. TRANSPORT AÉRIEN

- Un aéroport dont l'avenir est à interroger dans un contexte grand régional nouveau, où la concurrence de l'aéroport de Caen-Carpique est forte.

À 11 km à l'est de Cherbourg, l'aéroport de Cherbourg-Maupertus, propriété du Département de la Manche, est localisé sur les communes de Maupertus et Gonneville. Il occupe une superficie de 225 ha et bénéficie d'une piste de 2 440 mètres de long et d'une capacité de 100 places de stationnement automobile gratuit.

L'aéroport, qui assurait des liaisons avec Paris et les îles anglo-normandes, n'assure plus que des liaisons ponctuelles avec l'Espagne (îles, Andalousie) la Grèce (Rhodes), la Croatie et l'Italie (Naples). Pour 2017, seuls 11 allers-retours sont prévus.

La délégation de service public a été confiée au groupe EDEIS jusqu'en 2021, succédant ainsi aux activités du groupe canadien SNC-Lavalin qui en assurait la gestion depuis 2009.

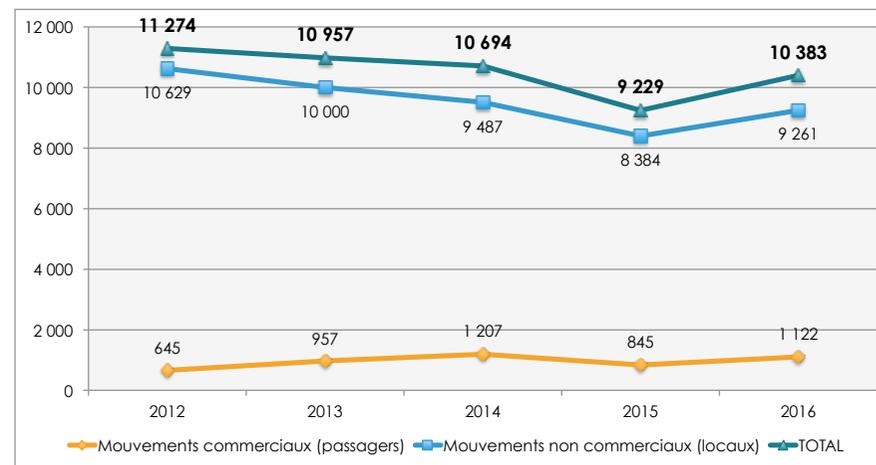
Aux côtés de ces vols, peuvent être pratiquées l'aviation de loisirs (deltaplane, parapente, planeur...) et l'aviation d'affaires avec la compagnie Dynami Aviation.

L'érosion du trafic reste modérée entre 2012 et 2015, avec une relative stabilisation du nombre de mouvements et des évolutions fluctuantes pour ce qui est du nombre de passagers.



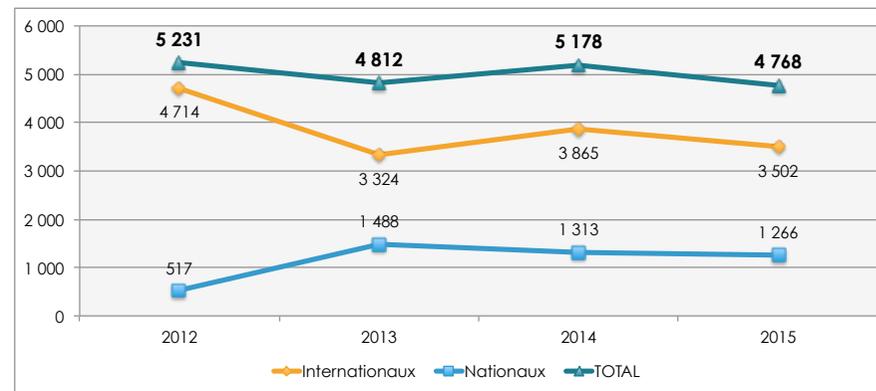
Évolution des mouvements commerciaux et non commerciaux entre 2012 et 2016

(Source : Union des aéroports français ; réalisation EAU PROSCOT)



Évolution des passagers internationaux et nationaux entre 2012 et 2015

(Source : Union des aéroports français ; réalisation EAU PROSCOT)



20. MODES DOUX

► Une pratique sportive, de loisirs et touristique.

- Le chemin de grande randonnée GR223 longe le littoral de la presqu'île.
- La voie verte de l'Eurovélo 4 « Tour de la Manche », boucle franco-britannique de 1200 km, relie la Normandie et la Bretagne au sud-ouest de l'Angleterre.
- Côté normand, cet itinéraire parcourt le département de la Manche du nord au sud sur 230 km de voie. Il s'agit du « petit tour de la Manche ».
- Dans le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, un certain nombre de circuits de randonnées sont balisés, pouvant s'effectuer en vélo ou à pieds.

L'eurovélo 4

(Source : tourdelamanche.com)



Exemple d'itinéraire du PNR : la Baie des Veys

(Source : PNR Marais du Cotentin et du Bessin)



Les itinéraires doux et touristiques du territoire

(Source : encotentin.fr)



- ▶ Un réseau de pistes cyclables qui se densifie à Cherbourg-en-Cotentin.
- Dès 1993, un schéma directeur des pistes cyclables était adopté par la Communauté Urbaine.
- 37 km de pistes cyclables sont aujourd'hui aménagés dans la commune nouvelle.

Les itinéraires doux et touristiques du territoire

(Source : encotentin.fr)



21. MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL

- Un bilan entrées/sorties des actifs occupés en défaveur du territoire (- 895) et des destinations privilégiant la Manche.

Les migrations professionnelles liées au territoire du SCoT en 2013 : origine et destination des actifs occupés

(Source : INSEE, RP, MIGCOM 2013 ; traitement EAU PROSCOT)

Destination des actifs du SCoT	Nombre	%	Origine des actifs du SCoT	Nombre	%
Normandie, dont :	4 455	70,9%	Normandie, dont :	4 321	80,1%
Calvados, dont :	1 464	32,9%	Calvados, dont :	1 084	25,1%
Caen	742	50,7%	Communes rurales	450	41,5%
Isigny-sur-Mer	312	21,3%	Caen	328	30,2%
Communes rurales	135	9,2%	Bayeux	126	11,6%
Bayeux	126	8,6%	Isigny-sur-Mer	74	6,8%
Vire	38	2,6%	Manche, dont :	2 910	67,3%
Eure, dont :	98	2,2%	Communes rurales	1 954	67,2%
Rouen	85	86,1%	Saint-Lô	231	7,9%
Manche, dont :	2 742	61,6%	Coutances	131	4,5%
Communes rurales	896	32,7%	Périers	113	3,9%
Saint-Lô	792	28,9%	La Haye-du-Puits	111	3,8%
La Haye-du-Puits	322	11,7%	Granville	108	3,7%
Coutances	284	10,4%	Pont-Hébert	96	3,3%
Périers	116	4,2%	Agon-Coutainville	42	1,4%
Agon-Coutainville	109	4,0%	Eure, dont :	148	3,4%
Avranches	62	2,3%	Rouen	87	59,0%
Pont-Hébert	50	1,8%	Seine-Maritime, dont :	107	2,5%
Villedieu-les-Poêles	34	1,2%	Le Havre	39	36,5%
Granville	33	1,2%	Communes rurales	39	35,9%
Orne	43	1,0%	Orne, dont :	72	1,7%
Seine-Maritime, dont :	108	2,4%	Communes rurales	40	55,9%
Le Havre	64	59,3%	Bretagne, dont :	355	6,6%
Ile-de-France, dont :	787	12,5%	Finistère, dont :	149	41,8%
Paris	771	98,0%	Brest	58	38,9%
Bretagne, dont :	243	3,9%	Communes rurales	46	30,7%
Finistère	84	34,7%	Ile-et-Vilaine, dont :	92	2,1%
Ile-et-Vilaine, dont :	76	31,2%	Communes rurales	34	37,2%
Rennes	46	60,7%	Morbihan	59	1,4%
Morbihan, dont :	55	22,6%	Côtes d'Armor	56	1,3%
Lorient	30	54,5%	Ile-de-France, dont :	202	3,7%
Auvergne-Rhône-Alpes, dont :	140	2,2%	Paris	186	92,1%
Savoie, dont :	53	38,0%	Pays de la Loire, dont :	120	2,2%
Communes rurales	53	100,0%	Loire-Atlantique, dont :	73	61,1%
Hauts-de-France, dont :	126	2,0%	Nantes	32	43,5%
Nord	71	56,8%	Hauts-de-France, dont :	113	2,1%
Pays de la Loire, dont :	108	1,7%	Nord	61	
Loire-Atlantique, dont :	61	56,5%	Auvergne-Rhône-Alpes	64	1,2%
Nantes	30	49,9%	Centre-Val de Loire	57	1,1%
Grand Est	79	1,3%	Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont :	47	0,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont :	77	1,2%	Bouches-du-Rhône	38	80,8%
Bouches-du-Rhône	58	75,7%	Nouvelle-Aquitaine	33	0,6%
Nouvelle-Aquitaine	72	1,1%	Autres régions	78	1,4%
Centre-Val de Loire, dont :	72	1,1%	Étranger	55	0,9%
Indre-et-Loire	30	42,4%	SCoT du Pays du Cotentin	6 287	100,0%
Autres régions	76	1,2%			
Étranger	55	0,9%			
SCoT du Pays du Cotentin	6 287	100,0%	SCoT du Pays du Cotentin	5 392	100,0%

- Des flux domicile-travail plus intenses dans la partie ouest du territoire, sous l'effet d'une attractivité forte du pôle d'emploi cherbourgeois et du « littoral énergétique ».

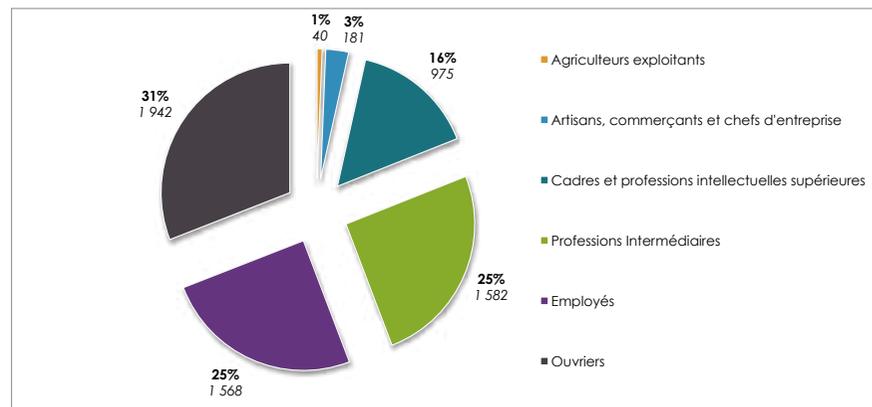
Les mobilités professionnelles en 2013 au sein du territoire
(Source : INSEE, RP, MIGCOM 2013 ; traitement EAU PROSCOT)

		Bassins de vie d'origine										
		Barneville-Carteret	Beaumont-Hague	Briquebec	Carentan	Cherbourg-Octeville	Les Pieux	Montebourg	Saint-Pierre-Eglise	Saint-Sauveur-le-Vicomte	Saint-Vaast-la-Hougue	Valognes
Bassin de vie de destination	Barneville-Carteret	1 645	0	110	12	72	138	14	0	88	10	22
	Beaumont-Hague	143	2 681	408	70	3 895	881	51	47	63	251	
	Briquebec	123	10	1 441	40	194	168	113	12	90	71	192
	Carentan	54	5	73	5 728	220	18	229	9	163	21	212
	Cherbourg-Octeville	284	2 242	1 188	391	28 485	2 184	327	669	223	516	1 414
	Les Pieux	251	320	440	20	1 899	3 613	38	21	43	40	185
	Montebourg	18	4	64	115	90	17	1 130	13	36	125	166
	Saint-Pierre-Eglise	0	0	4	5	225	0	0	505	0	61	27
	Saint-Sauveur-le-Vicomte	126	9	71	70	49	8	33	0	780	25	84
	Saint-Vaast-la-Hougue	5	13	16	37	187	23	132	142	53	2 187	139
	Valognes	111	96	260	212	725	141	384	65	251	163	2 473

- Un attrait d'actifs qualifiés, qui par conséquent ne vivent pas sur le territoire (+2,3 points entre les départs et arrivées).
- A contrario, plus de résidents employés sur le territoire travaillent à l'extérieur que d'actifs occupés non-résidents viennent travailler (-6,2 points de pourcentage).

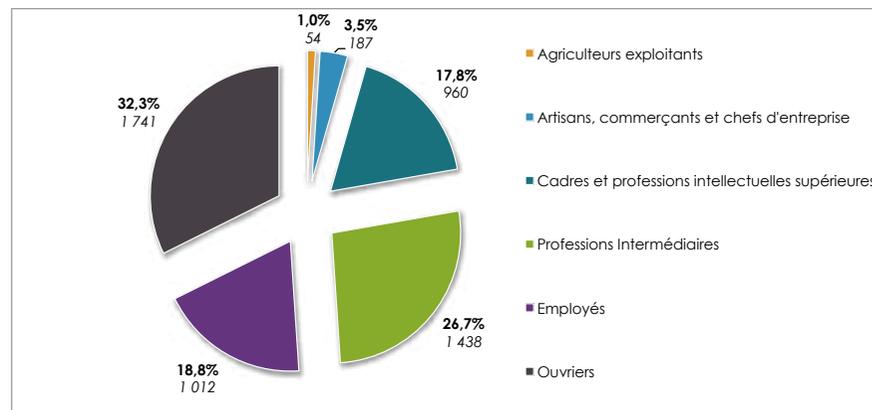
- Un bassin d'emplois attractif pour les CSP supérieures.

CSP des actifs résidents le territoire du SCoT mais n'y travaillant pas
(Source : INSEE, RP, MIGCOM 2013 ; traitement EAU PROSCOT)



CSP des actifs venant travailler dans le SCoT

(Source : INSEE, RP, MIGCOM 2013 ; traitement EAU PROSCOT)



Différentiel entre les arrivées et les départs d'actions selon leur CSP en 2013

(Source : INSEE, RP, MIGCOM 2013 ; traitement EAU PROSCOT ; en points de pourcentage)

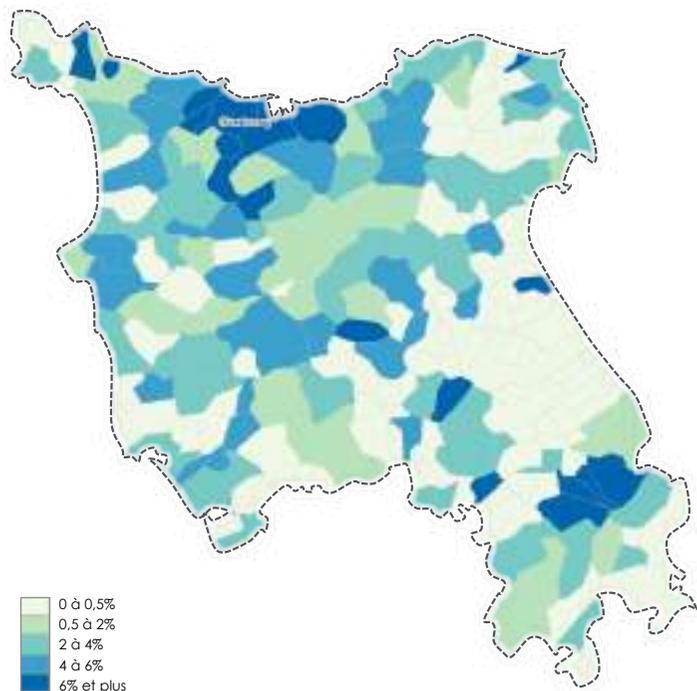
Arrivées - Départs	
Agriculteurs exploitants	0,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,3
Professions Intermédiaires	1,5
Employés	-6,2
Ouvriers	1,4

► Un recours plus fréquent aux transports en commun dans les communes dotées de gares et dans l'agglomération cherbourgeoise.

■ Pour les communes rurales moins denses, la viabilité des transports en commun est moins évidente et renforce plus particulièrement la nécessité de réduire les déplacements contraints par une irrigation de l'offre d'équipements et services.

Part des actifs se déplaçant en transports en commun en 2013

(Source : INSEE ; traitement EAU PROSCOT)



Mode de transports des actifs du SCoT

(Source : INSEE, RP, MIGCOM 2013 ; traitement EAU PROSCOT)

Mode de transport des actifs	Nombre	%
Voiture, camion, fourgonnette	65 052	79,7%
Marche à pied	5 430	6,7%
Pas de transport	4 289	5,3%
Transports en commun	3 817	4,7%
Deux roues	3 060	3,7%
SCoT du Pays du Cotentin	81 648	100%

► Une prépondérance de la voiture certes, mais un recours conséquent à la marche !

■ Les 175 000 résidents du SCoT réalisent en moyenne chaque jour de semaine environ 513 000 déplacements en voiture dont 84 à 85 % en tant que conducteur. Presque 200 000 déplacements sont réalisés entièrement à pied (dont 55% par les seuls habitants de Cherbourg-en-Cotentin, bien qu'ils ne représentent que 40% de la population ciblée).

Répartition modale des déplacements en 2016

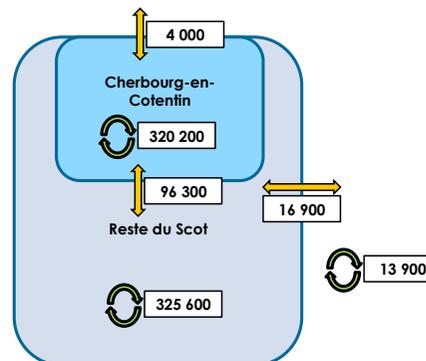
(Source : Enquête Déplacements Ville Moyenne Cotentin 2017)



► Des déplacements s'effectuant surtout au sein du territoire, traduisant une certaine autonomie et moindre ouverture vis-à-vis de l'extérieur : sur les 776 835 déplacements estimés par jour, 742 100 se font en interne.

Résumé synthétique des résultats de l'enquête

(Source : Enquête Déplacements Ville Moyenne Cotentin 2017)



- Des bassins d'emplois plus attractifs que d'autres (13 et 18) du fait d'une industrie nucléaire pourvoyeuse de nombreux emplois et d'autres bassins plus autonomes (17 et 26).

- Un différentiel nord/sud marqué en termes d'intensité des flux.
- Certains bassins ne sont pas polarisés vers un secteur en particulier, ni vers eux-mêmes, et ne laissent pas ressortir de tendance forte. C'est le cas des secteurs 24 et 25 situés à la périphérie de l'aire d'étude et partageant leurs déplacements professionnels avec un nombre varié de destinations, y compris à l'extérieur.

Flux de déplacements professionnels entre secteurs et intra-secteurs (> 300).

(Source : Enquête Déplacements Ville Moyenne Cotentin 2017)



- Un usage des transports en commun d'abord conditionné par les horaires de passage et la proximité des arrêts au domicile et à la destination.

Les alternatives à la voiture : les conditions pour utiliser davantage les transports en commun

(Source : Enquête Déplacements Ville Moyenne Cotentin 2017)

A quelles conditions seriez-vous prêt à prendre le bus urbain ou un transport collectif pour le trajet domicile/travail-études ?	% réponse 1	% réponse 2
Aucune (j'ai besoin de mon véhicule)	32.42%	0.00%
Des horaires de passage plus adaptés	23.69%	28.12%
Un/des arrêt(s) plus prêt(s)	21.38%	0.00%
Autres conditions	12.10%	12.52%
Une plus grande fréquence de passage	3.65%	25.09%
Moins de correspondances (trajet direct)	2.38%	11.20%
Un temps de parcours global plus intéressant	2.32%	10.36%
Un coût moins important	1.35%	12.12%
Plus de confort	0.68%	0.55%

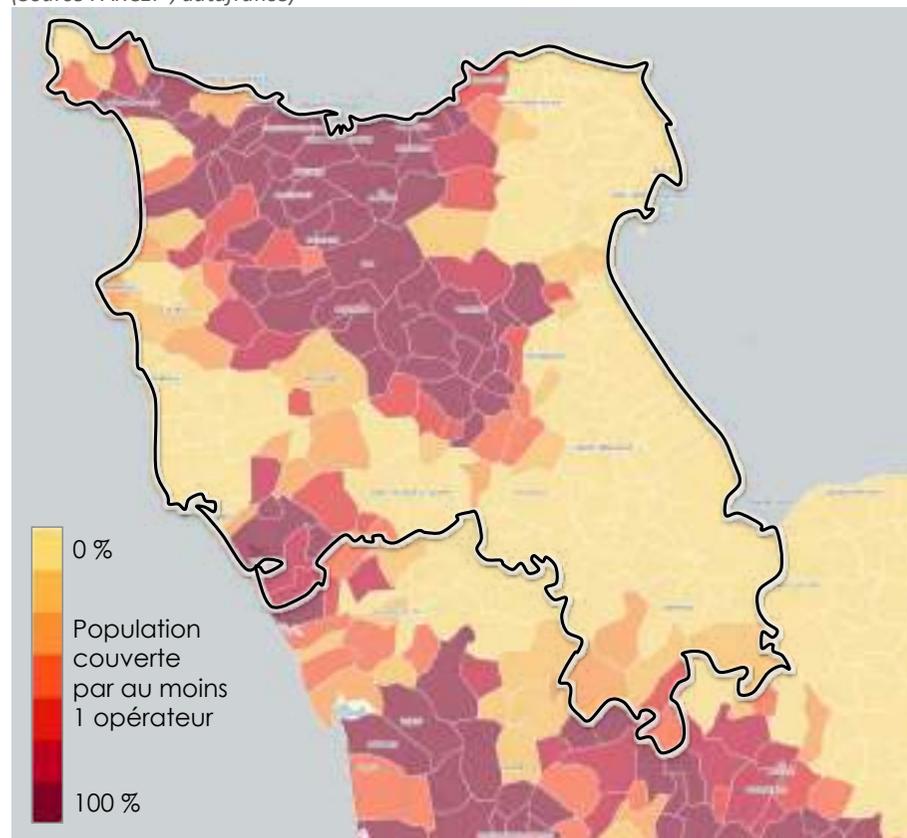
22. COUVERTURE NUMÉRIQUE ET TELEPHONIQUE

La téléphonie : une couverture encore inégale du territoire en 4G.

- En dehors de l'agglomération cherbourgeoise et de ses environs, le territoire est peu couvert en réseau 4G, en particulier la CC de la Baie du Cotentin, le littoral est et une partie du littoral ouest.

Couverture 4G en 2015 par au moins un opérateur

(Source : ARCEP ; datafrance)

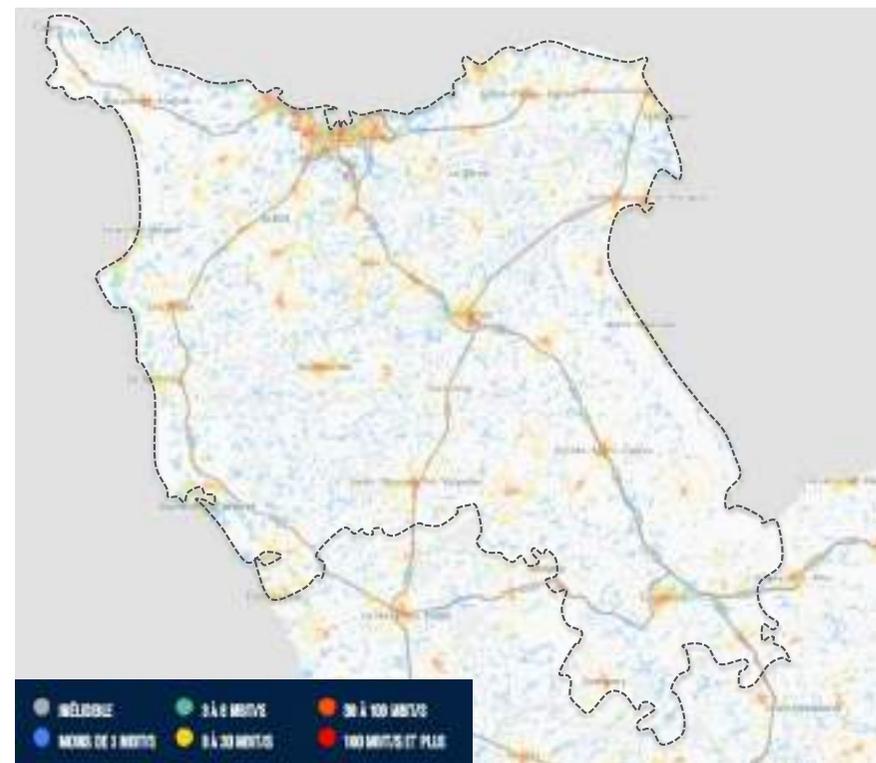


L'internet haut débit et la fibre, des engagements privés et publics à poursuivre pour une couverture optimale.

- En 2016, seules 4 anciennes communes du territoire étaient éligibles à la fibre à un débit supérieur à 30 Mb/s selon l'ARCEP : les anciennes communes d'Equedreville-Hainneville, Cherbourg-Octeville, La Glacière et Tourlaville.
- Un territoire à l'accès numérique difficile dans les espaces ruraux.
- Le syndicat mixte Manche Numérique prévoit le déploiement de réseaux d'accès au très haut débit de nouvelle génération sur la totalité du département à horizon 2027. Les réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) vont être déployés pour permettre un accroissement des débits et offrir à minima 100 Mbit/s symétriques sur la totalité du territoire.

La couverture en très haut débit du territoire

(Source : Observatoire du THD de France)



[SYNTHÈSE]

ATOUTS

- Une organisation de l'armature du Cotentin fortement déterminée par sa situation de péninsule avec un axe nord/sud principal, la N13, dont la mise à 2*2 voies concourt à une amélioration de son ouverture sur l'extérieur.
- Une lisibilité se traduisant par la juxtaposition d'un pôle principal de Cherbourg-en-Cotentin rayonnant qui se diffuse dans la moitié nord jusque Valognes et de pôles relais secondaires et intermédiaires structurants les espaces ruraux.
- Une contrainte géographique liée à l'éloignement du territoire du continent qui a pour conséquence de limiter l'évasion commerciale et dynamiser le secteur.
- Des formations supérieures en nombre encore limité, mais une mise en relation des entreprises et laboratoires de recherche qui participe à une montée en gamme en appui des spécificités et projets du territoire (EMR, industrie nucléaire).
- Le covoiturage, une pratique qui s'est développée spontanément et qui s'organise progressivement avec le soutien du Département pour démocratiser plus largement ce mode de déplacement (aménagement d'aires, création d'une plateforme en ligne) et aussi réduire les rejets atmosphériques.
- Une liaison ferrée unique, qui permet des temps de parcours compétitifs par rapport à l'automobile au sein du territoire.
- Des transports en commun par car qui maillent le territoire auxquels s'ajoute du transport à la demande offrant une alternative à la voiture pour les personnes les moins mobiles (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes en situation de précarité...).
- Un réseau de transport urbain dans la commune nouvelle de Cherbourg assez dense et circulant toute l'année, qui permet de répondre aux différents usagers (salariés, scolaires, ménages pour les loisirs...) et qui s'étoffe progressivement.
- Un territoire qui se prête assez bien à la pratique du vélo tant pour le tourisme que les loisirs à l'échelle de la presqu'île que pour les déplacements quotidiens à l'échelle de l'agglomération, précurseur dans l'aménagement de pistes et bandes cyclables (premier schéma en 1993).
- Des niveaux de trafics assez faibles en dehors de l'agglomération cherbourgeoise qui participent aussi à l'image d'un Cotentin préservé au cadre de vie apaisé.

FAIBLESSES

- Une densité d'équipements globalement plus faible que dans les territoires pris pour référence et ce, quel que soit le domaine de l'offre, à laquelle s'ajoutent des temps de parcours élevés pour les secteurs les plus éloignés des pôles (littoral est, sud du territoire).
- Une problématique de désertification médicale qui se fait sentir aussi dans un contexte de vieillissement structurel de la population et de médecins en fin de carrière.
- Une absence de grands événements fédérateurs et une offre culturelle de niveau métropolitain se limitant à quelques équipements (Cité de la mer, Le Circuit des musiques...) qui renforcent la notoriété et l'image de la ville cherbourgeoise auprès d'un public divers.
- Une organisation commerciale à deux vitesses entre un centre-ville cherbourgeois dont le niveau de vacance s'élève et la qualité des locaux inactifs se détériore, mais des périphéries attractives bâties sur le modèle des grandes surfaces de vente. Ces dernières, dans leur développement, privilégient des transferts créant des friches en même temps que l'artificialisation des terres.
- Une accessibilité interne au global assez bonne grâce à la maille routière (N13, D650, D901). Néanmoins, les espaces ruraux éloignées des pôles d'emplois (entre Saint-Pierre Église et Valognes, sud de la côte Est dans la région des marais...) sont sujets à une accessibilité plus délicate et s'orientent vers le réseau viaire secondaire.
- Une offre ferroviaire qui se dégrade entre Paris et Cherbourg du fait de temps de parcours qui s'allongent (3h10 aujourd'hui contre 2h45 en 2011).
- Un territoire doté d'un aéroport international qui ne le raccroche pas autant aux grands flux. Aussi, la visibilité de long terme demeure incertaine compte tenu d'une offre très limitée aujourd'hui (11 vols aller/retour annuels en 2017).
- Des transports interurbains présents, mais ne pouvant satisfaire les besoins de mobilité des actifs étant donné le cadencement limité et les flux de passagers trop peu nombreux pour élargir l'offre de passages.

PROJETS

- Orientations pour l'organisation de l'aménagement commercial du rapport d'étude de décembre de 2015 commandité par la commune nouvelle
 - Renforcer l'attractivité du pôle centre en tant que pôle de rayonnement : qualifier les boucles de cheminement essentielles connectées au Eleis, faire évoluer la commercialité hors linéaires commerciaux prioritaires, conforter la diversité commerciale du centre-ville, placer le commerce de centre ville dans les comportements et attentes des consommateurs du XXIème siècle
 - Pérenniser le pôle sud comme pôle de rayonnement : repositionner le débat à l'échelle du SCoT du Cotentin en mobilisant les acteurs locaux, privés et publics pour devenir un projet commun (gouvernance), concentrer les possibilités de développement commercial au sein du pôle (outil réglementaire)
 - Orienter le développement commercial des pôles est et ouest comme pôles majeurs répondant aux besoins de la commune nouvelle : positionner les pôles majeurs comme acteurs de la réponse aux besoins courants et récurrents de la population de la commune nouvelle et de ses abords immédiats (gouvernance), concentrer les possibilités de développement au sein des pôles (outil réglementaire)
 - Conforter les pôles de proximité et les pôles intermédiaires dans leur fonction de maillage du territoire en services : adapter le zonage et le règlement du PLU pour encadrer l'évolution des pôles intermédiaires et de proximité (outils réglementaires), conforter le maillage avec l'accueil d'un nouveau site de proximité sur Equeurdreville sud sous réserve de viabilité économique dans le cadre d'un projet à portage privé, accompagner la dynamique des actions collectives locales des pôles intermédiaires de proximité.
- RN 174 – Achèvement de la liaison Saint-Lô – Carentan (CPER 2015-2020)
 - Cette opération vise à achever l'opération de mise à deux fois deux voies de la RN 174 entre Saint-Lô et Carentan et tout particulièrement de la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales et de la remise des ouvrages aux collectivités (voirie locale, ouvrages d'art, ancienne RN 174).
- Axe Paris - Caen - Cherbourg (CPER 2015-2020)
 - Pour contribuer à un meilleur fonctionnement de cette ligne, des installations de voies et de signalisation sont inscrites au CPER pour une meilleure compatibilité entre le matériel roulant et l'infrastructure et notamment les opérations suivantes sur le territoire du SCoT :

- allongement des quais des haltes péri-urbaines pour accueillir des rames plus longues et mise en compatibilité de l'infrastructure et des matériels roulants par la fiabilisation des installations de voie ;

- ajout d'appareils de voie sur les voies de service en gare de Cherbourg pour une meilleure souplesse d'exploitation, ... ;

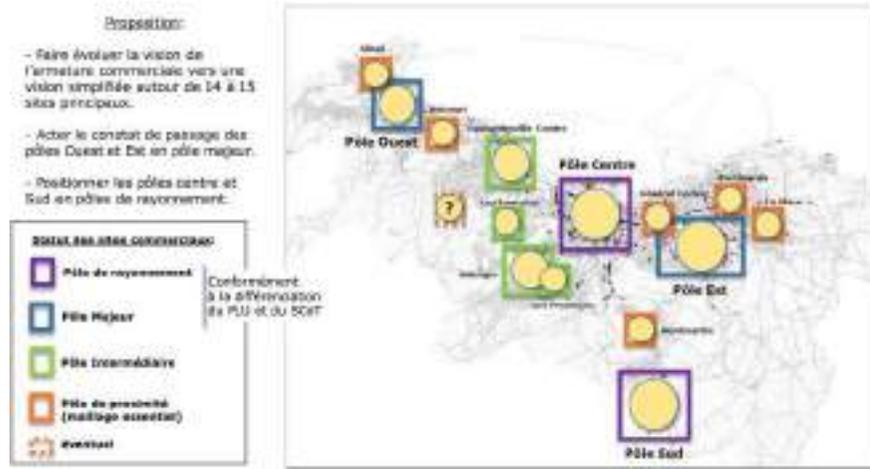
- mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au niveau des quais ou/et passages dénivelés.

- Bus à Haut Niveau de Service ou Bus Nouvelle Génération à Cherbourg-en-Cotentin (horizon 2019-2020 pour le début des travaux)
 - Afin de rendre l'offre de transport en commun compétitive par rapport à la voiture individuelle, l'ancienne CUC projette la création de deux lignes de BHNS, toutes deux empruntant un tronçon commun et desservant 50% de la population et des emplois sur 18 km de tronçon total :
 - Une ligne littorale reliant Querqueville à Tourlaville (1 bus / 12 minutes) ;
 - Une ligne Sud reliant Octeville à la gare de Cherbourg (1 bus / 10 minutes).
 - Le projet intègre quatre pôles d'échange (gare de Cherbourg, mairie de Cherbourg, mairie de Querqueville, Northeim) et une réflexion sur l'évolution des capacités de stationnement et les mesures d'accompagnement nécessaires en particulier dans l'hypercentre. L'opportunité de développer des parcs relais est à étudier.



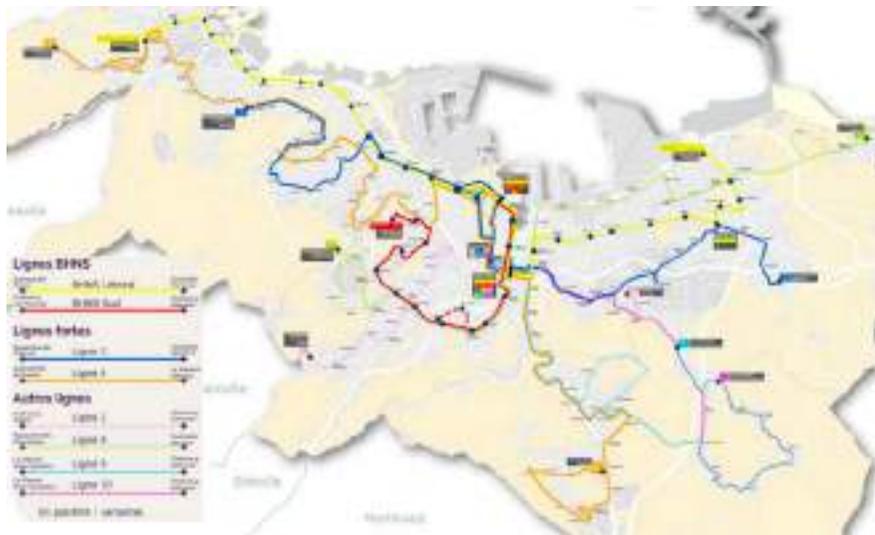
Proposition d'une armature commerciale

(Source : étude PIVADIS, CUC, décembre 2015)



Les différentes options de tracés envisagés en 2015

(Source : dossier de concertation de 2015)



DEFIS

- Réorganiser l'offre commerciale en adéquation :
 - Aux nouveaux modes de consommation (vente à distance, recherche d'efficacité et achats sur les trajets domicile/travail, intérêt moins fort pour les bâtiments « boîtes » des zones commerciales...),
 - Aux repositionnements commerciaux (mise en adéquation des grandes enseignes de jardinerie et loisirs, reconfiguration des hypermarchés avec espaces dédiés à l'électroménager, à la culture...),
 - Aux commerces de centre, pour porter plus spécifiquement la réflexion dans le cadre de l'aménagement des futures lignes BHNS et d'une meilleure attractivité « événementielle ».
- Se saisir de la problématique du vieillissement de la population pour structurer une silver économie qui dépasse la mise en place de structures de santé spécialisées, mais s'attache également à l'offre de loisirs, de tourisme ou encore de transports pour des personnes âgées encore mobiles et actives en concordance au projet de Silver Normandie.
- Permettre aux jeunes de se divertir, s'épanouir, et s'installer de manière pérenne dans le territoire ou d'y revenir par une montée en gamme des services et équipements culturels et de loisirs notamment.
- Organiser la complémentarité de l'offre de transports pour démultiplier les possibilités de se déplacer et rendre fonctionnel le rabattement par une coordination des différentes Autorités Organisatrices des Transports et l'aménagement de nœuds de mobilité (gares multimodales, zones d'activités et d'emplois...) pour réduire les flux automobiles et les rejets atmosphériques.
- Favoriser plus largement le déploiement des mobilités durables (véhicule électrique et hydrogène, nouvelles formes de covoiturage, autopartage, autostop organisé...) et étendre le réseau de pistes et bandes cyclables aux micros-bassins de vie pour offrir une alternative sécurisée aux déplacements de proximité en accroche des attracteurs, pôles de services et d'emplois pour un cadre de vie plus agréable.
- Une accessibilité numérique à poursuivre qui implique une réflexion sur les usages en cohérence aux nouveaux modes de vie et de travail (télétravail, tiers-lieux, co-working, Massive Open Online Course, e-tourisme, e-services...) et besoins des entreprises (stockage de données, rapidité et maîtrise des échanges, ...).

- Porter la réflexion sur le niveau des services et équipements sur le territoire et ses communes pour accroître l'attractivité dans un contexte de baisses de dotations publiques et de concurrence territoriale entre Cherbourg et les villes moyennes et autres agglomérations.
- Ouvrir le territoire vers l'extérieur notamment au travers d'une réflexion plus ciblée en matière de transport maritime et fret.

23. ASSISE PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE



- ▮ **Géologie** : La Presqu'île du Cotentin, à la rencontre du Massif Armoricain et du Bassin Parisien

Le sous-sol du territoire est composé de terrains d'âges variés, allant des terrains précambriens aux formations plus récentes, tertiaires et quaternaires.

Le **Massif Armoricain**, né à l'ère primaire, couvre une large partie ouest de la presqu'île.

Les terrains les plus anciens se rencontrent à la pointe de la Hague, constitués essentiellement de gneiss. Les terrains précambriens ou briovériens affleurent plus au sud et sont formés de schistes, grès ou encore cornéennes.

Des terrains primaires plus récents affleurent dans toute la moitié occidentale du Cotentin et sont constitués de grès, schistes et plus rarement du calcaire.

Des roches plutoniques se sont mises en place à différentes époques au sein des formations anciennes (granites, diorites).

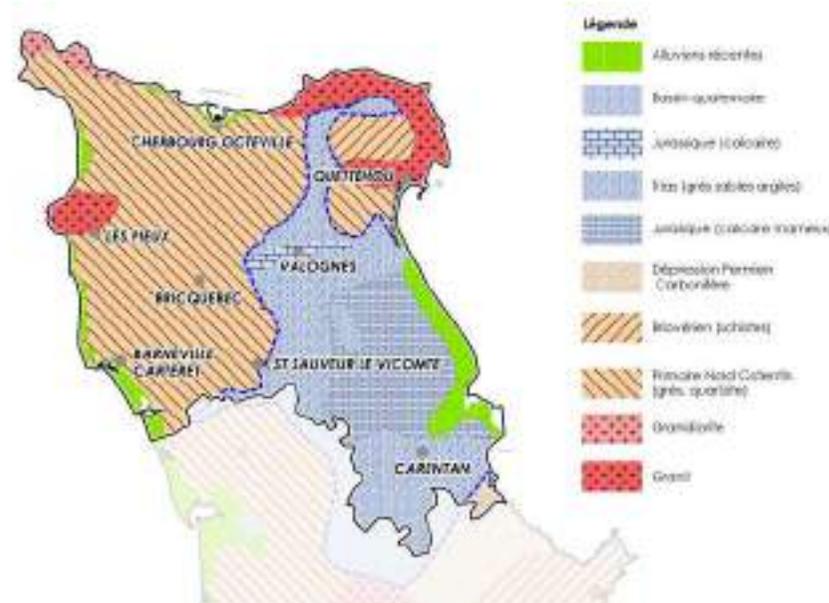
Le **Bassin Parisien**, en s'emboitant dans le Massif Armoricain, a facilité l'accumulation de sables, d'argiles et de calcaires en couches successives.

Les couches d'âge tertiaire et quaternaire ancien sont constituées de calcaires, argiles, sables plus ou moins grossiers et faluns poreux (sables coquilliers) circonscrites dans les bassins sédimentaires de l'Isthme du Cotentin et dotées de forts potentiels aquifères.

Enfin, des formations récentes de sables dunaires bordent les côtes. Les alluvions récentes sont argileuses et tourbeuses.

La géologie du territoire du Pays du Cotentin

(Source : DDTM, BRGM, décembre 2014)



Les principaux cours d'eau du territoire

(Source : département de la Manche ; traitement : EAU)

Principaux cours d'eau	Altitude source	Longueur	Principales localités traversées
La Douve	130 m	78,6 km	Saint-Sauveur-le-Vicomte
Le Merderet	65 m	36,4 km	Chef-du-Pont / Valognes
La Divette	95 m	27,6 km	Cherbourg en Cotentin

► Topographie et hydrographie : un relief plus ou moins tourmenté, ayant façonné des vallées riches en cours d'eau

De cette diversité des sols résultent plusieurs niveaux de reliefs, plus accidentés dans la frange nord-ouest du territoire. De **hautes collines** culminent à 180 mètres dans la Hague et au sud de Cherbourg-en-Cotentin.

Passé Barneville-Carteret, se développent au sud de **bas plateaux** d'une quarantaine de mètres d'altitude, hérissés de collines isolées qui les surplombent d'une centaine de mètres. Ces basses terres se prolongent à l'est sur les calcaires du Bassin Parisien. Elles s'imbriquent avec le **marais**, qui se développe à une altitude inférieure au niveau des plus hautes mers.

La proximité du territoire à la mer lui vaut un chevelu hydrographique très dense, organisé par différents cours d'eau.

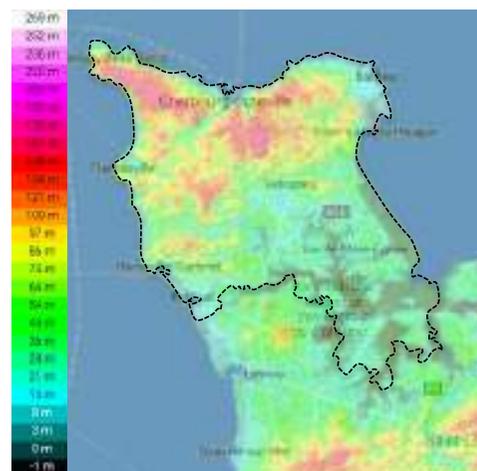
Le cours d'eau le plus important est la rivière de la **Douve**, qui prend sa source au sud de Cherbourg et s'écoule ensuite vers le sud-est en direction de l'Isthme du Cotentin. Avec ses nombreux affluents, elle correspond au plus grand bassin versant du territoire.

En aval de Carentan, la **Douve** et la rivière la **Taute**, qui s'écoule du nord au sud, se rejoignent pour former, en aval de la confluence, le Canal de Carentan à la mer qui est soumis à l'influence des marées.

Les autres cours d'eau (la Diélette, la Divette, la Saire,...) sont de taille plus modeste et s'écoulent rapidement en direction de la mer.

La topographie du territoire

(Source : Topographic-map)



Le réseau hydrographique et le relief du territoire

(Source : Géoportail ; réalisation EAU)



24. PAYSAGE D'INSCRIPTION

- La « presqu'île », une configuration géographique singulière s'affranchissant des unités paysagères continentales.

Le territoire du SCoT occupe la partie septentrionale de la presqu'île du Cotentin, faisant de ces espaces une immense avancée continentale dans la mer en prolongement du Coutançais et du St-Lois situés plus au sud.

En dehors des considérations de flux de déplacements, il constitue au plan paysager **une destination et non un espace de passage ou transitoire** qui pourrait être compris entre plusieurs autres grandes entités régionales.

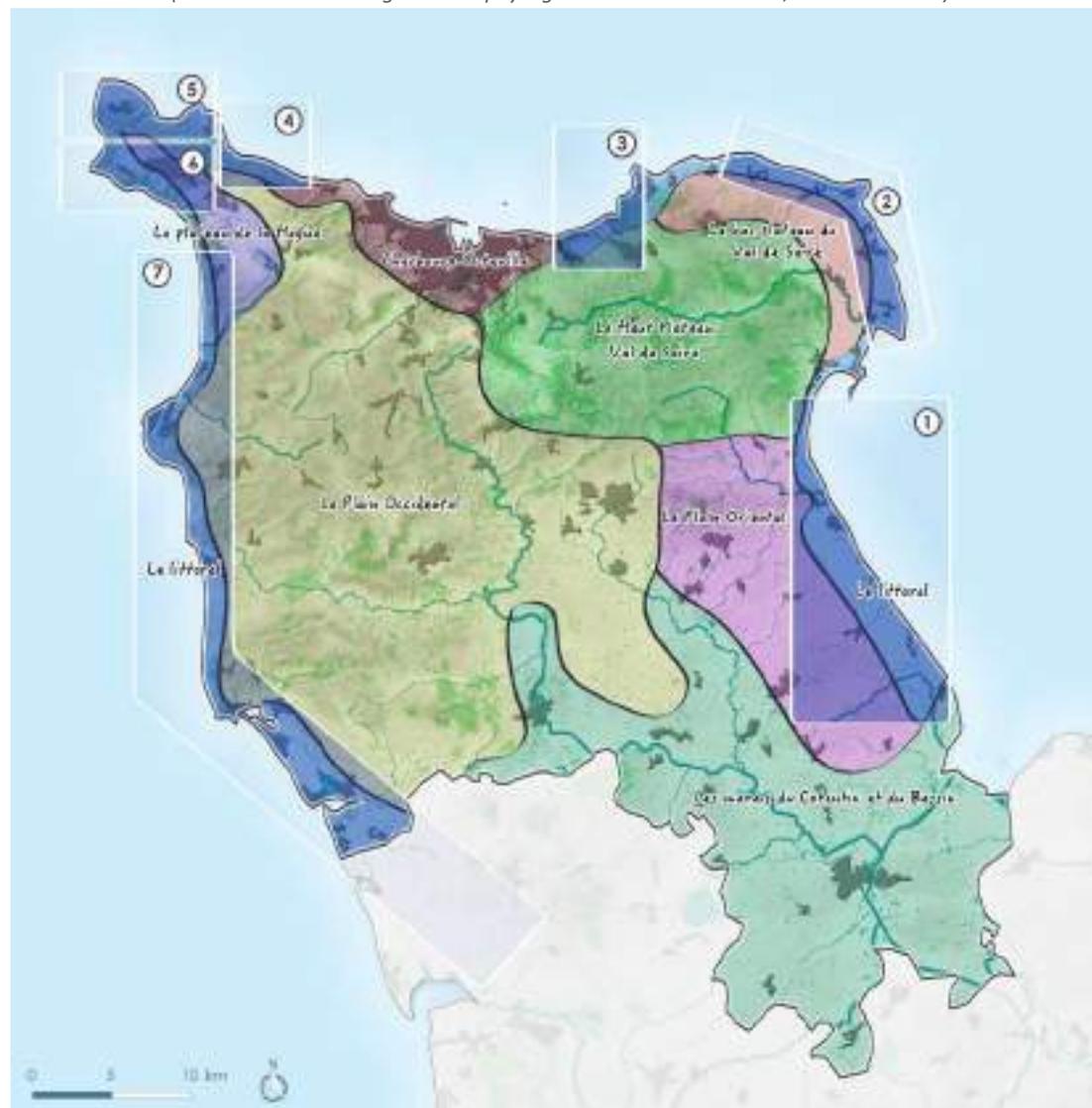
A cette typicité propre s'ajoute le fait que le territoire est entouré par l'eau via trois façades littorales et une façade continentale matérialisée par les marais du Cotentin et du Bessin au sud.

Cette géographie particulière expose un large spectre de milieux liant des séquences continentales, littorales et intermédiaires (marais) conférant finalement à chaque espace un intérêt paysager particulier.

- ① La côte méridionale est de la Baie des Veys à Saint-Vaast
- ② La côte nord-est de Saint-Vaast aux abords du Cap Lévi
- ③ La côte nord du Cap Lévi à Cherbourg-en-Cotentin
- ④ La côte nord d'Urville à Digulleville
- ⑤ La côte nord-ouest de Digulleville à Auderville
- ⑥ La côte nord-ouest de Vauville à Auderville
- ⑦ La côte ouest de Vauville à Donneville

Les unités paysagères du Pays du Cotentin

(Source : Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie ; réalisation EAU)



Des unités paysagères aux typicités fortes et contrastées.

Les marais du Cotentin et du Bessin

Bénéficiant d'un appareil de valorisation et de gestion via un **Parc Naturel Régional**, les Marais du Cotentin et du Bessin s'étendent sur de très grandes superficies dont la présence de l'eau, plus ou moins discrète, dégage de grandes ouvertures.

Ils se composent d'une variation fine de milieux :

- Les **grands marais et la Baie des Veys** forment de vastes étendues humides et planes qui mutent lors de la montée des eaux, passant de scènes de prairies à plan d'eau peu profond laissant dépasser une pointe de couverture herbacée.
- Les **marais de grande vallée** constituent les amorces amont des grands marais logés en fond de talwegs amples et relativement réguliers. Le paysage est ici nuancé par un mélange de surfaces humides dénudées, bocage et petits boisements.
- Les **Coteaux et espaces montueux** jalonnent les zones de marais. Partant des points aux versants longs et accentués des secteurs de St-Sauveur-le-Vicomte et La Haye, ils forment la vallée de la Douve qui progressivement s'élargit et s'adoucit vers l'aval pour investir les grands marais nord de Carentan.
- Les **espaces bocagers** plongent dans les zones de marais et détiennent un niveau de qualité différencié, pouvant autant former des doubles strates que des petites haies.

Les paysages du bocage

Ils s'étendent dans l'arrière-pays du Cotentin en occupant près de 75% de la superficie du territoire. Non univoques, ils détiennent des variantes nuancées :

- Le **Plain occidental** est l'expression de l'image archétype du bocage normand paisible. Les scènes paysagères se composent de vallonnements récurrents créant des courbures variées et rarement interrompues par des lignes anguleuses ou abruptes.
- Le **Plain oriental**, peu différent de l'occidental, s'en distingue par des haies bocagères plus hétérogènes, des vallons moins prononcés et des ouvertures plus nombreuses, sur les marais du Cotentin et Utah Beach notamment.
- Le **Plateau Haut Val de Saire** regroupe les principaux massifs boisés du territoire, principalement composés de chênes et de hêtres. Les liaisons milieux forestiers/bocagers sont très fortes leur conférant une position dominante dans le paysage.



➤ Les paysages arrière-littoraux particuliers

Ces paysages tissent des liens particuliers avec les entités paysagères littorales voisines, dans un rapport tant direct (plateau de la Hague) que plus discret (bas plateau du Val de Saire).

- Le **bas plateau Val de Saire** entretient des rapports de co-visibilité peu fréquents et parfois indirects (haies formant un rideau translucide) avec l'espace côtier. Socle de pratiques maraîchères, le paysage est teinté de couleurs originales et plus ponctuellement d'une maille assez lâche de haies bocagères.
- Le **plateau de la Hague**, ouvert aux vents et au ciel, offre des panoramas extrêmes sur le littoral créant ainsi un contraste saisissant avec les sites bocagers très paisibles voisins. Ponctuellement, quelques vallons couverts de boisements, prairies bocagères et landes viennent dynamiser les scènes côtières et faire pénétrer les ambiances maritimes plus vers l'amont.

➤ Les paysages littoraux

Le littoral du Cotentin ne se limite pas à un seul et même type de paysage maritime. Au contraire, il est scandé par une importante diversité d'espaces côtiers aux caractéristiques contrastées.

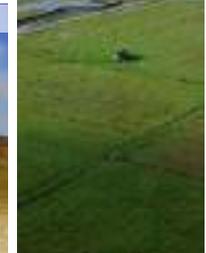
- La **côte méridionale est de la Baie des Veys à Saint-Vaast** est sans contraste franc avec les espaces bocagers amont excepté localement dans les zones boisées ou au relief accentué. De l'amont vers l'aval, le bocage est de plus en plus lâche et s'ouvre sur des marais sauvages, qui laissent eux même place à un cordon littoral étroit et sableux.
- La **côte nord-est de Saint-Vaast aux abords du Cap Lévi** fait le prolongement des grands espaces maraichers du plateau bas du Val de Saire qui s'achèvent sur la mer par une côte de faible hauteur. Le paysage est vaste et peu contrarié par la présence de l'arbre.
- La **côte nord du Cap Lévi à la nouvelle commune de Cherbourg-en-Cotentin** est plus découpée et s'achève par un platier granitique formé par le haut dénivelé du plateau Val de Saire au sud qui fond en douceur vers la mer. Les flancs de cette falaise sont recouverts de terres cultivées, haies bocagères et prairies. Le caractère maritime est plus marqué que dans l'entité précédente.
- La **côte nord d'Urville à Digulleville** forme un ensemble très sauvage offrant des panoramas majestueux sur l'océan. Les falaises hautes forment une ligne de côté ondulée, créant parfois des plages de faibles linéaires et profondeurs. Dans leur partie basse, les falaises sont rocheuses et verticales et dans leur partie haute, couvertes de landes et très au sommet de terres agricoles.
- La **côte nord-ouest de Digulleville à Auderville** se caractérise dans ce secteur par une falaise morte de grande hauteur en amont et la ligne de côté formée par des falaises droites d'une vingtaine de mètres de haut. Le paysage,

régulier et horizontal, montre une organisation dense de terres agricoles encloses par des murets en pierre sèche.

- La **côte nord-ouest de Vauville à Auderville** comporte des similitudes avec la côte nord du plateau de la Hague avec une limite mer-continent formalisée par des falaises élevées (100m) qui laissent apparaître en partie basse des flancs rocheux abrupts et des landes en partie haute.
- La **côte ouest du Cotentin, de Vauville à Donneville**, se compose d'une succession de vastes anses sableuses et régulières séparées par des capes rocheux. Cette entité accueille de nombreux espaces naturels et paysagers d'exception parmi lesquels peuvent être cités la Baie du Houget, le port de la Diellette et les falaises de Flamanville, le Cap de Carteret...

➤ Les paysages urbains

- Le continuum urbain de **l'agglomération cherbourgeoise** est enserré entre la mer au nord et des coteaux élevés et abrupts au sud, et se développe en forme d'anse le long du littoral.
- Les lisières urbaines sont dessinées dans l'ensemble très nettement, permettant aux espaces urbanisés de côtoyer de très près les espaces bocagers et boisés environnants. Le développement de la commune nouvelle s'est contenu aux limites de plateaux sans investir les vallées plus en amont. Il s'est davantage réalisé parallèlement au littoral, s'étendant principalement vers l'est. La périurbanisation de Cherbourg-en-Cotentin est effectivement visible vers le Val de Saire à l'est, mais aussi la Hague, à l'ouest.



Un Cotentin confronté à des évolutions plus ou moins fortes.

- La **Côte ouest du Cotentin** se voit confrontée aux évolutions liées au développement industriel et au tourisme (occupations balnéaires en lotissements, implantation d'équipements, extension du port et centrale de Flamanville...).
- La **côte sauvage de la Hague** subit peu de pressions car son exploitation, tant agricole que touristique (la disposition de la côte ne permet pas le mouillage des bateaux), est peu aisée. Seule la création de la retenue d'eau des Moulinets est venue artificialiser quelque peu ce paysage.

Le caractère sauvage de cette séquence ne pourra être préservé qu'en régulant sa fréquentation : aménagement du sentier des douaniers, préservation des murets et gestion des plantations qui ont tendance à s'embroussailler...

- Les **paysages de la basse plateforme de la Hague** sont menacés par l'abandon progressif de l'exploitation agricole, les prairies se voyant progressivement envahies de ronces et de fourrés. De même, de nouvelles constructions viennent garnir les villes, mais avec des matériaux différents de la pierre, ce qui altère l'identité bâtie du site. Le patrimoine ancien n'est quant à lui pas toujours préservé (jetées des ports...).
- Les **falaises de la Hague et les sommets des coteaux**, peu accessibles, échappent aux transformations importantes. Sur la partie occidentale, le réseau de haies est alors peu modifié, même si les usages évoluent (les labours remplacent les prairies). Concernant le paysage bâti, si le développement des résidences secondaires a parfois mené à des restaurations de bâtiments anciens, des maisons à crépi clair s'implantent pas endroits, venant altérer l'identité de l'endroit, autrefois uniquement marquée par la pierre.
- Les **espaces de la Côte septentrionale du Cotentin, entre Cherbourg et Barfleur**, sont cependant menacés par les drainages et vidanges souterraines vers la mer. De même, la progression péri-urbaine de Cherbourg colonise la partie occidentale de cette côte, où viennent s'implanter de banales maisons aux toits de tuiles.
- Sur la **côte du Val de Saire**, des conflits peuvent potentiellement exister entre les différents usages de cette façade littorale, entre ostréiculture, navigation de plaisance, fréquentation touristique (île Tatihou...).

- Dans le **Plain (plages et marais littoraux)**, l'habitat balnéaire demeure peu important sur le cordon dunaire, mais certains développements résidentiels rompent avec le style architectural traditionnel. De même, certaines cultures viennent fragiliser le revers des dunes. Par ailleurs, la sous-utilisation agricole du marais amène à un enrichissement des terres, avec une extension des bosquets de saules et d'aulnes.
- Dans la **Baie des Veys**, les polders agricoles n'attirent plus entraînant la relâche de leur gestion et un manque d'entretien de certaines digues. Des projets envisagent même d'en remettre une partie en eau. De même, les parcs à huîtres s'envasent. Seule l'activité agricole permettrait de maintenir ces paysages, qui assurent la transition entre plaines agricoles et étendue marine.
- Sur le **sud de la côte ouest**, si l'activité touristique n'a pas encore bétonné les paysages de cette côte, elle se ressent par l'implantation de lotissements, comme à Barneville-Plage ou encore Denneville-Plage. Tandis que d'autres espaces rassemblent encore un bâti discret, comme à Portbail.
- La politique menée par le Parc Naturel Régional tend à redonner aux **marais** une variété d'usages, en combinant agriculture, protection des zones humides, tourisme, chasse, pêche, entretien du patrimoine naturel et bâti. Il s'agit d'arriver à les concilier, à trouver un équilibre entre eux pour ne pas altérer le fonctionnement écologique et les paysages de ces marais.
- Sur le **bas Val de Saire**, des politiques de replantation de haies sont menées. En revanche, la périurbanisation cherbourgeoise se fait sentir sur la partie ouest de cette entité paysagère, avec de nouvelles maisons.
- Dans l'**espace aggloméré**, des quartiers résidentiels pavillonnaires prennent place dans les villes et villages périurbains, venant parfois banaliser le bâti de ces espaces.

Une urbanisation linéaire est également visible le long des axes de communication partant de Cherbourg-en-Cotentin, venant étirer le bâti et éroder les liens avec les centre-bourgs, et menaçant la qualité paysagère des entrées de ville en brouillant la netteté des lisières urbaines.

25. MOTIFS PAYSAGERS

► Un motif naturel majeur du territoire : le bocage.

En lien avec un système agricole orienté principalement vers l'élevage, le motif bocager est récurrent sur le territoire du SCoT et occupe de nombreux rôles :

- Protection vis-à-vis du vent,
- Accueil de la biodiversité (faune comme flore),
- Maintien du sol,
- Gestion des ruissellements,
- Délimitation des propriétés,
- Fourniture en bois,
- Qualification paysagère (en ayant un rôle de repère visuel pour le visiteur, en rythmant les espaces).

5 espaces bocagers sont identifiables au sein du SCoT :

- **1.** Le Cotentin secret au vert bocage
- **2.** Le Plain, haies rabaissées et grand damier
- **3.** La Hague des grands horizons, un bocage à longues perspectives sur les landes
- **4.** La Hague bocagère
- **5.** La Manche centrale

Bocage à mailles serrées
(Source : PNR des Marais du Cotentin et du Bessin)

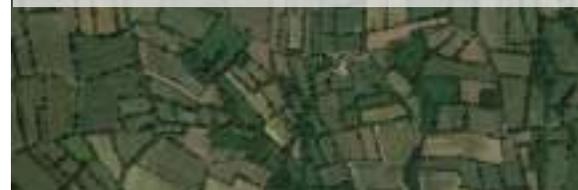


Bocage à mailles larges
(Source : PNR des Marais du Cotentin et du Bessin)

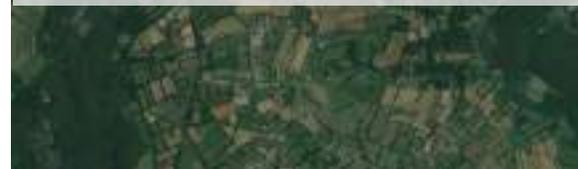


Les espaces bocagers principaux du SCoT
(Source : réalisation EAU)

Le bocage dense du Plain Occidental



Le maillage bocager liant les boisements du Plateau haut du Val de Saire



Le bocage plus lâche du Plain Oriental



➤ 1. Le Cotentin secret au vert bocage

Au sein de cette séquence paysagère, les haies sont très denses, et s'étendent sur une succession de collines, qui créent des paysages en tableau, sans réelles lignes directrices. Les points hauts de cette sous entité se situent entre 130 et 170 mètres, et les dénivellations dépassent les 50 mètres dans la vallée de la Douve. Les parcelles du bocage demeurent très petites, et sont encloses de denses haies et de nombreux arbres de haut jet, fermant alors la plupart du temps les perspectives, et donnant un caractère très intime à ces espaces. Malgré le développement récent des labours, la prairie continue à dominer.

L'habitat dispersé se dissimule aisément dans ce bocage dense.

- Mis à part quelques remembrements aux abords de la RN13, le bocage n'a que peu évolué. Seule la zone proche du littoral n'est plus peuplée d'ormes. Les arbres se raréfient cependant, faute du renouvellement de la haute strate des haies. Par ailleurs, les nouvelles constructions en crépi clair se font plus présentes et visibles, notamment dans l'extension urbaine des Pieux, sans réelle insertion paysagère.

➤ 2. Le Plain, haies rabaissées et grand damier

Cet espace bocager, plus ouvert, est caractérisé par ses grandes mailles, traversées par les voies de communication rayonnant de Cherbourg. Il est bordé à l'ouest par les marais entourant le cours du Merderet, et à l'est par ceux se situant derrière l'estran littoral allant de la baie des Veys au Val de Saire.

Ce bas plateau légèrement ondulé est habillé d'un damier de grandes parcelles de plusieurs hectares consacrés en majorité à la prairie et à l'élevage bovin, qui a progressivement remplacé les labours du XVIème siècle. Cependant, dans les années 1970, les ormes, qui constituaient presque la totalité de la strate arborée des haies, ont été frappés par la graphiose, ouvrant alors le paysage « aplati ».

- Depuis quelques années, certains agriculteurs accompagnés du Parc Naturel Régional se sont investis dans la replantation de haies afin de redonner noblesse à ce paysage, principalement autour de Sainte-Mère-Eglise.

➤ 3. La Hague des grands horizons, un bocage à longues perspectives sur les landes

Ce paysage autrefois ouvert, sauvage et naturel, dominé par les landes et où l'homme demeurait absent, valait à cette unité paysagère le surnom de « Finistère Normand ». Le plateau de la Hague s'élève à 180 mètres d'altitude et se caractérise par des vents forts, auquel ne résistent pas les arbres, ce qui explique la végétation basse et l'omniprésence des landes jusqu'au XXème siècle, où certaines furent transformées en prairies et découpées en parcelles.

- Avec la construction de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de la COGEMA, cet espace s'est vu modifié mettant en scène une confrontation brutale entre la nature sauvage et les lourdes installations industrielles accompagnées de ses voiries surdimensionnées, peu intégrées paysagèrement. En dehors de l'usine, les constructions demeurent rares.
- Une tendance à la déprise agricole a épaissi les limites d'enclos, marquées par un progrès des ronces.

➤ 4. La Hague bocagère

Cette sous-unité, davantage protégée des vents forts que sa voisine, est caractérisée par une végétation plus arborée, luxuriante. Les haies bocagères y sont plus touffues et le paysage plus cloisonné. Les parcelles sont destinées équitablement à l'élevage et aux céréales.

Le bâti y est très présent (en lien avec le desserrement de Cherbourg), tout en demeurant cependant caché par le bocage.

- De plus en plus, les formes bâties qui émergent en conséquence de la pression urbaine cherbourgeoise se banalisent, rompent avec les constructions traditionnelles (crépis, toits d'ardoises...) et s'organisent en vastes lotissements.
- Les vallons sont soumis à une déprise, leur accès plus difficile décourageant les agriculteurs. Les friches ont alors tendance à s'y étendre.
- Enfin, cette sous-unité paysagère est fortement marquée par des infrastructures importantes (route départementale 901 peu intégrée, pylônes et lignes à haute tension...).

➤ 5. La Manche centrale

Le périmètre du SCoT n'est concerné que par l'extrême nord de cette unité paysagère. Sa structure bocagère en fait un espace « opaque » aux perspectives visuelles fermées, accentuées par un relief très faible. L'habitat y est dispersé, et partiellement caché par les écrans végétaux que sont les haies et vergers.

C'est également la diversité, architecturale mais aussi d'essences végétales, qui caractérise cette unité paysagère.

- Une absence d'entretien amène parfois la haute strate des haies à s'éclaircir, voire à disparaître.
- Si l'élevage laitier domine toujours sur cette séquence, l'intensification des cultures de maïs ainsi que la réduction du nombre des exploitations ont entraîné un progressif agrandissement des parcelles, même si celui-ci reste encore limité à des espaces ciblés.

Contrairement à de nombreux autres territoires en France, le maillage bocager du Cotentin n'est que peu menacé.

Si des tendances d'évolution longues sont observables, les pressions demeurent néanmoins moindres :

- Des difficultés d'entretien des haies, qui peuvent amener à un enrichissement et à des haies de moindre qualité,
- Des enjeux de gestion de fermeture des paysages lorsque la densité de haies est trop élevée, qui viendrait supprimer des perspectives visuelles lointaines sur le paysage (en particulier sur le Plain Occidental),
- Un enjeu de requalification de certaines haies / strates de haies, en réintroduisant par endroits une strate hautes. Cette problématique se pose notamment sur le Plain Oriental. La propagation de la graphiose dans les années 1970 a fait disparaître les plantations d'Ormes, qui pour la plupart formaient ces strates hautes.
- Une évolution du modèle agricole global, avec le développement des labours ainsi que l'augmentation de la taille des exploitations, qui ont pu mener à des remembrements de parcelles, comme observables (en orange) sur les comparaisons de photographies aériennes ci-contre.

▮ Des forêts et boisements de petite taille.

Les bois du Cotentin sont principalement de petite taille, très découpés, et se localisent en majorité sur le haut plateau du Val de Saire, également marqué par des vergers sur sa partie sud. Ceux-ci ont par ailleurs tendance à voir leur surface diminuer, comme en témoignent les photographies aériennes ci-contre.

Dans la vallée de la Saire, les boisements, qu'ils soient plantés ou spontanés, investissent également les abords des cours d'eau, entraînant une fermeture partielle des scènes paysagères.

Par endroits, les essences résineuses viennent remplacer les feuillus, et banalisent ainsi les ambiances forestières.

Les espaces boisés se situent généralement en continuités des espaces bocagers, et ne se distinguent alors pas brusquement des espaces ouverts : les lisières forestières ne sont que peu marquées. En revanche, ils occupent un rôle fort de structuration paysagère lorsqu'ils s'imposent, avec le maillage bocager, comme des masses sombres visibles à grande distance.

Le bocage du Plain Occidental entre 1947 et aujourd'hui

(Source : IGN)



Le bocage du haut Plateau du Val de Saire entre 1947 et aujourd'hui

(Source : IGN)



Le bocage du haut Plateau du Val de Saire entre 1947 et aujourd'hui

(Source : IGN)



26. LECTURE HISTORIQUE DE L'OCCUPATION SPATIALE

► Un bâti traditionnellement dispersé.

Les implantations de bourgs et villages dans le Cotentin sont très variables selon les secteurs :

- Des villages et hameaux de petites tailles, ainsi que des fermes isolées, marquent la plus grande partie du territoire : marais du Cotentin et du Bessin, espaces bocagers du Plain Occidental, Plateau du Val de Saire...
- Quelques bourgs de plus grande taille sont implantés de manière régulière le long des axes principaux de transport, comme le long de la RN13 **(1)**, qui relie Cherbourg-en-Cotentin et Carentan-les-Marais.
- Le pôle urbain majeur de Cherbourg-en-Cotentin **(2)**, plus dense et dont l'urbanisation s'est développée le long du littoral, s'étend progressivement vers l'intérieur des terres.

L'occupation spatiale du territoire

(Source : IGN ; Réalisation : EAU)



Cependant, suivant une volonté d'optimiser la consommation d'espace en redessinant des enveloppes urbaines cohérentes, cette tendance au mitage « typique » de la Normandie est réfrénée vers une plus grande « intensité résidentielle » (nombre de logements total commencés / consommation d'espace à vocation résidentielle) soulignant un effort de densification des espaces.

L'intensité résidentielle sur le territoire du SCoT

(Source : Sit@del, OCS ; Réalisation : EAU)

	Total 2005-2010	Total 2011-2013
Nombre de logements commencés	6 527	2 346
Consommation d'espace résidentielle hors équipements (en ha)	791,4	249,4
Intensité résidentielle	8,2	9,4

► L'évolution du pôle urbain de Cherbourg.

Le pôle urbain de Cherbourg s'est développé le long du littoral, autour de son espace portuaire. La localisation particulière de la commune, comprise entre mer et coteaux, ainsi que l'orientation maritime d'une grande partie de son activité, explique cette croissance continue autour de la côte.

Depuis les années 1950, la croissance de Cherbourg a été forte, les nouvelles opérations venant alors combler les espaces entre le tissu urbain de Cherbourg et les communes alentours, jusqu'à ne plus former qu'une seule et même continuité bâtie. La pression urbaine s'est étirée à l'est et à l'ouest, mais les plateaux sur lesquels s'appuie Cherbourg ont eux-mêmes commencés à être urbanisés.

Le développement urbain du pôle de Cherbourg

(Source : Photographies aériennes 1947 - 2016 ; Réalisation : EAU)



Les évolutions institutionnelles sont venues accompagner ces évolutions spatiales puisque la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin a été créée le 1^{er} janvier 2016, regroupant les communes membres de l'ancienne Communauté Urbaine de Cherbourg, à savoir Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Hainneville, La Glacerie, Querqueville et Tourlaville.

26. STRUCTURATION DES BOURGS

► Des formes urbaines variées.

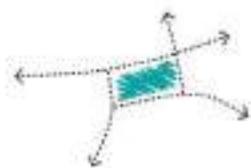
Les formes urbaines au sein du Cotentin sont très variées, entre le pôle urbain à forte pression de Cherbourg, les communes de l'intérieur des terres, plus rurales et au développement plus faible, et certaines communes littorales, ayant connu un développement balnéaire plus ou moins affirmé.

Le cœur de bourg peut être structuré de diverses manières, que l'on retrouve au sein du SCoT :



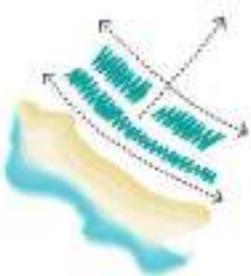
1. Les bourgs-rue : le bâti s'y implante de part et d'autre d'une rue ancienne, colonne vertébrale du tissu urbain, souvent développées à partir du tracé d'anciennes grandes voies de communication. Les voies secondaires ne sont bordées que par quelques constructions très éparées.

Exemples : Le Rozel, Les Pieux



2. Les bourgs-place : organisés autour d'un croisement ou d'une place centrale, ces bourgs comprennent un cœur de village, composé dans la majorité des cas de l'Eglise et de son parvis.

Exemples : Grosville, ex commune d'Amfreville



3. Les centre bourg-littoraux : lorsque les constructions donnent directement sur le littoral, l'implantation du bâti en cœur de bourg s'accompagne d'un développement urbain le long du littoral qui le joute.

Exemples : Surtainville, Barfleur



4. Les bourgs-hameaux : compte-tenu de son histoire liée à l'élevage, de très nombreux villages au tissu dispersé parsèment le SCoT : le bâti est éparpillé, sans véritable centre.

Exemples : Magneville, Tréauville



1. Bourg-rue
Barneville



3. Centre bourg-littoral
Denneville



2. Bourg-place
Montebourg



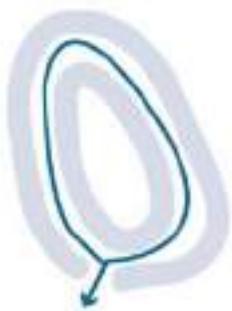
4. Bourg-hameau
Réville

► Les développements récents.

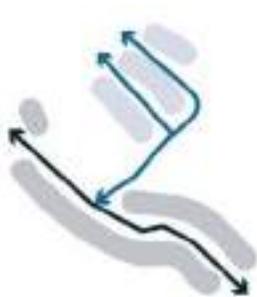
Les développements urbains des communes se réalisent majoritairement sous trois formes, que l'on observe sur le territoire du Cotentin.

▪ Les opérations en « impasse »

Elles constituent des poches d'extension urbaine qui ne communiquent pas avec le système de voiries préalablement existant. L'urbanisation s'organise sur un parcellaire autour d'une voir principale qui irrigue le lotissement.



▪ Les extensions en continuité du tissu urbain existant



▪ Les extensions en discontinuité du tissu urbain existant

Il s'agit d'opérations isolées du cœur de bourg et plus généralement de l'enveloppe urbaine, entourées d'espaces agricoles ou naturels.



Ce sont les communes situées en périphérie de Cherbourg qui ont le plus connu ce phénomène de lotissements, en lien avec une pression urbaine plus accrue.

27. LISIÈRES URBAINES

► Des entrées de ville majoritairement qualitatives.

La gestion des lisières urbaines constitue un facteur d'attractivité important pour les territoires, en étant les portes de bourgs et villes, et donc participant de leur perception première par le visiteur.

Sur le territoire du SCoT, les entrées de bourg ont une tonalité fortement normande, et la nature y trouve sa place (implantation de haies, arbres, usage de matériaux typiques...). Le caractère dispersé du tissu normand explique en partie cette forte porosité entre la nature et le bâti, et permet d'empêcher une entrée en ville « brutale ».



► Une intégration paysagère par endroits plus difficile.

Si la majorité des entrées de ville du SCoT ont fait l'objet d'un traitement qualitatif, certaines lisières demeurent moins bien intégrées paysagèrement, ce qui atténue l'attractivité de ces espaces : panneaux publicitaires anarchiques, rupture brutale avec les espaces agricoles et naturels environnants (forte minéralité), matériaux standardisés ou peu qualitatifs...



28. PATRIMOINE BÂTI

Des modes constructifs en lien avec son histoire.

Trois matériaux principaux marquent l'architecture traditionnelle du Cotentin :

- **La bauge**, un mélange de terre, d'eau et de fibres végétales,
- **La pierre**, qui se développe à partir de 1850 pour ne plus concerner uniquement les édifices religieux,
- **Le bâti de la Reconstruction**, où la nécessité de reconstruire les villes du territoire en un temps limité mena à l'utilisation de matériaux nouveaux tels que le béton, la pierre de carrière, le ciment...

Ces trois matériaux, que l'on retrouve aussi bien en secteurs ruraux qu'urbains, véhiculent une identité pour le territoire, sont marqueurs de son histoire et de son évolution.



Des actions de redécouverte de cette identité bâtie sont aujourd'hui menées par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin : diffusion de supports de connaissance (plaquettes...), mesures prônées par la charte du PNR (incitant par exemple la restauration du bâti en bauge et aux toits de chaume...)



Une dilution progressive de l'identité architecturale cotentinaise.

La plupart des nouvelles opérations en extension ou au sein même des bourgs entrent en rupture avec l'identité traditionnelle cotentinaise, aussi bien en termes de matériaux (crépis, toits en ardoise...) qu'en termes de formes urbaines (organisation en lotissements, urbanisation linéaire le long des grands axes partant de Cherbourg-en-Cotentin...).

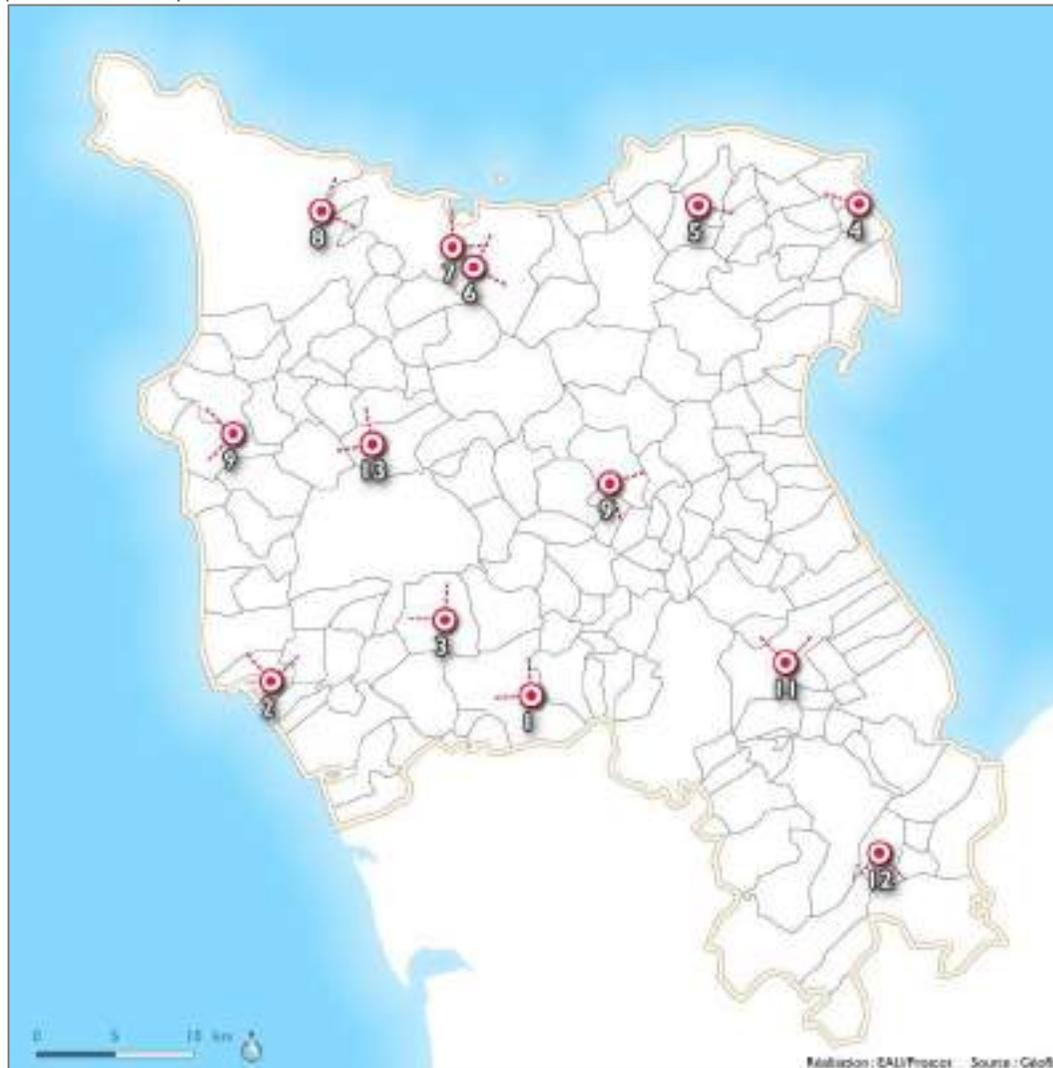
Architecture traditionnelle et maisons standardisées se côtoient alors de plus en plus, menaçant l'identité bâtie du territoire en la banalisant.



Sur l'ensemble du territoire, les urbanisations nouvelles ont ainsi globalement été marquées par une standardisation des logements.

Nouvelles formes urbaines sur le territoire du SCoT

(Réalisation : EAU)



► Le patrimoine bâti remarquable.

Sur l'ensemble du territoire du SCoT, on dénombre 211 édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques.

- Ils se répartissent sur 94 communes.
- 170 d'entre eux se situent au sein de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, et 41 au sein de la Communauté de Communes Baie du Cotentin.

Certaines communes concentrent plusieurs monuments classés ou inscrits, comme la commune de Cherbourg-en-Cotentin, qui abrite 22 monuments historiques, devant La Hague qui en compte 17.

Les 10 communes du SCoT comprenant le plus de monuments historiques en 2015

(Source : datagouv – liste des immeubles protégés au titre des MH 2015 ; traitement : EAU)

	Nombre de MH en 2015
Cherbourg-en-Cotentin	22
La Hague	17
Valognes	15
Carentan-les-Marais	13
Gatteville-le-Phare	4
Picauville	4
Réville	4
Sainte-Mère-Église	4

Il s'agit très principalement de châteaux et de manoirs. Le territoire dispose également d'un patrimoine religieux, avec quelques abbayes et chapelles remarquables.

Concernant les jardins, 4 jardins ont été recensés par le Comité des Parcs et Jardins de France, et 6 ont été labellisés Jardin Remarquable.

Les jardins recensés sur le SCoT

(Source : Comité des parcs et jardins de France ; traitement : EAU)

	Nom du jardin	Commune
Jardins recensés	Le jardin du château Bellenau	Carentan-les-Marais
	Les cordylines	Barfleur
	Jardin public de Cherbourg-Octeville	Cherbourg-en-Cotentin
	Jardin Montebello	Cherbourg-en-Cotentin
Jardins labellisés "jardin remarquable"	Parc du château des Ravalet	Cherbourg-en-Cotentin
	Parc Emmanuel Liáis	Cherbourg-en-Cotentin
	Parc Floral du château de Martinvast	Martinvast
	Parc du château de Nacqueville	La Hague
	Jardins en hommage à Jacques Prévert	La Hague
	Jardin botanique de Vauville	La Hague

A noter qu'aucune ZPPAUP, AVAP ou SPR n'a été recensée sur le territoire du SCoT.

► L'inscription UNESCO des tours Vauban de Saint-Vaast la Hougue.

Depuis juillet 2008, les tours de la Hougue et de Tatihou, exemples de l'architecture Vauban, ainsi que l'ensemble de leurs fortifications sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette inscription constitue un atout fort pour le territoire, en particulier en termes d'attractivité touristique.



Phare de Goury



Château de Sotteville



Manoir de Graffard



Eglise de Sainte-Mère-Eglise



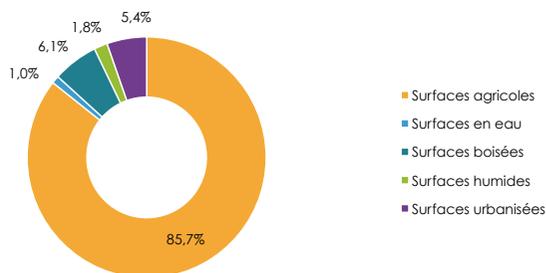
- Un territoire dominé par l'élevage avec une présence très ponctuelle de boisements.

- 954 hectares consommés en extension dans le territoire entre 2004 et 2013, soit 155 ha par an en moyenne.

La répartition de l'occupation du sol en 2012 dans le territoire

(Source : Corine Land Cover ; EAU PROSCOT)

Territoires	Surfaces agricoles	Surfaces en eau	Surfaces boisées	Surfaces humides	Surfaces urbanisées	Ensemble
CA du Cotentin	124 770	1 920	11 718	2 015	9 125	149 547
Barneville-Carteret	13 006	2	1 804	619	835	16 266
Beaumont-Hague	11 832	11	2 229	175	934	15 181
Bricquebec	13 043		986		344	14 374
Cherbourg-Octeville	16 206	1 528	2 247	199	4 085	24 266
Les Pieux	15 891	16	875	54	751	17 588
Montebourg	12 367	25	213		502	13 107
Saint-Pierre-Église	5 971	185	388	260	209	7 013
Saint-Sauveur-le-Vicomte	12 368		798	76	168	13 410
Saint-Vaast-la-Hougue	11 706	152	1 351	631	641	14 481
Valognes	12 378		826		656	13 861
CC de la Baie du Cotentin	42 785	96	300	1 527	1 369	46 077
SCoT du Pays du Cotentin	167 555	2 016	12 017	3 541	10 494	195 624



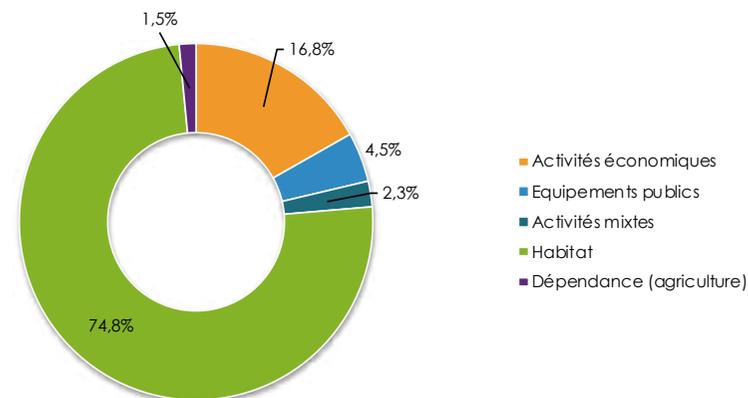
Ils ont été dédiés pour 74,8% au développement résidentiel et pour 18% au développement économique.

La consommation d'espaces a ralenti après la crise nationale de 2008.

L'analyse de la consommation d'espace provient de l'**observatoire foncier du SCoT du Pays du Cotentin**, données élaborées à partir de la nature des parcelles en 2012 au sens de la DGFIP et de compléments apportés par la BD Topo IGN 2014. La période analysée est comprise entre fin 2004 et fin 2013. Les communes de **Montmartin-en-Graignes et Tribehou** n'étant pas dans cette base, ont fait l'objet d'une **analyse spécifique par photo-interprétation** en s'appuyant sur les photographies aériennes disponibles, de 2005 et 2013 (date de prise de vue inconnue).

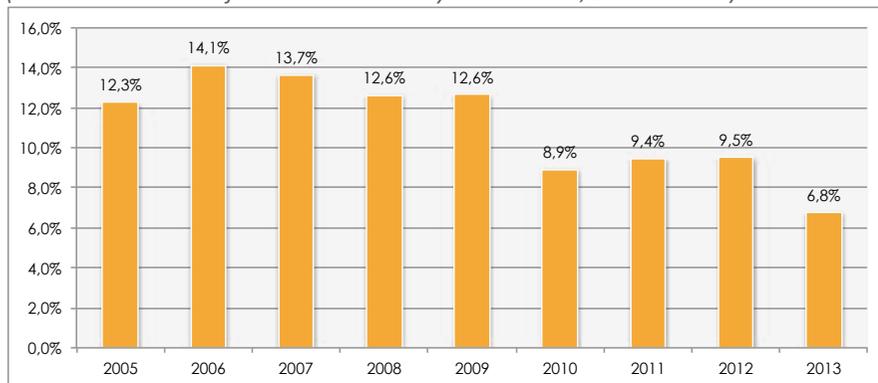
La répartition de la consommation d'espace entre 2004 et 2013 dans le territoire

(Source : Observatoire foncier du SCoT du Pays du Cotentin ; communes de Montmartin-en-Graignes et Tribehou comprises ; EAU PROSCOT)



La répartition de la consommation d'espace entre 2004 et 2013 par an dans le territoire

(Source : Observatoire foncier du SCoT du Pays du Cotentin ; EAU PROSCOT)

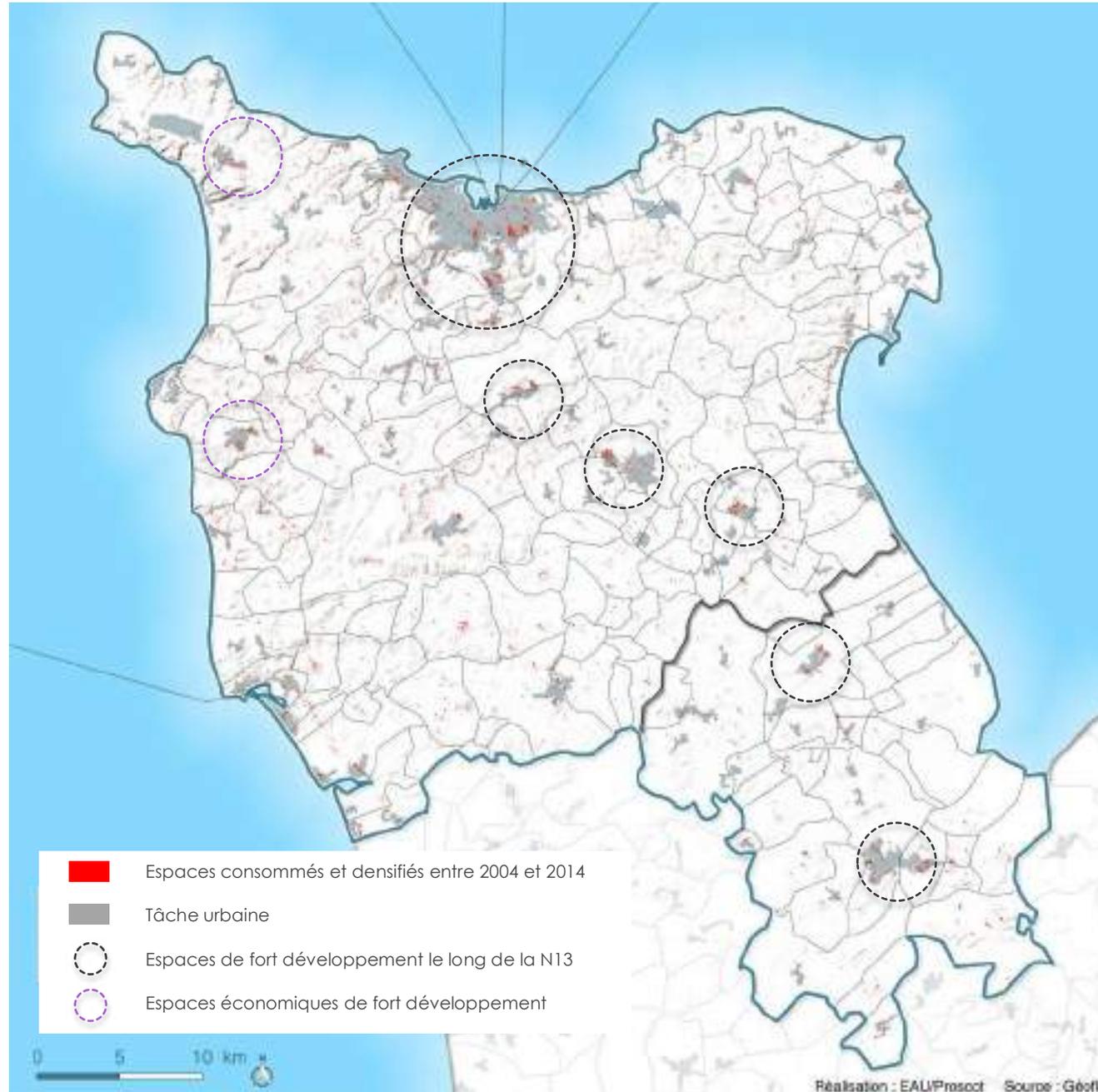

La répartition de la consommation d'espace entre 2004 et 2013 par an dans le territoire et par vocation des espaces

(Source : Observatoire foncier du SCoT du Pays du Cotentin ; EAU PROSCOT)

Vocation des espaces	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total SCoT (m ²)	Part dans le total SCoT	ha/an
Activités économiques	152 389	340 597	346 013	269 193	235 163	220 361	243 822	325 256	209 943	2 342 737	16,8%	26,0
Habitat	1 365 813	1 526 370	1 343 210	1 380 026	1 377 673	921 365	938 745	883 596	670 678	10 407 476	74,8%	115,6
Dépendances (agriculture)	45 904	14 753	49 268	16 363	15 363	29 590	15 046	10 687	15 976	212 950	1,5%	2,4
Équipements publics	76 409	57 195	126 360	61 401	86 753	63 336	48 612	76 226	29 214	625 506	4,5%	7,0
Activités mixtes	66 825	27 774	35 636	30 866	44 791	6 445	67 974	27 452	15 307	323 070	2,3%	3,6
Total SCoT du Pays du Cotentin	1 707 340	1 966 689	1 900 487	1 757 849	1 759 743	1 241 097	1 314 199	1 323 217	941 118	13 911 739	100,0%	155
Part dans la consommation totale 2005-2013	12,3%	14,1%	13,7%	12,6%	12,6%	8,9%	9,4%	9,5%	6,8%	100,0%		

La répartition de la consommation d'espace entre 2004 et 2013 dans le territoire

(Source : Observatoire foncier du SCoT du Pays du Cotentin ; communes de Montmartin-en-Graignes et Tribehou comprises ; EAU)



- [Un développement en extension principalement lié à l'histoire économique du territoire et aux grands chantiers nucléaires \(mise en service de l'usine de la Hague, centrale nucléaire de Flamanville, chantier de l'EPR\)](#)

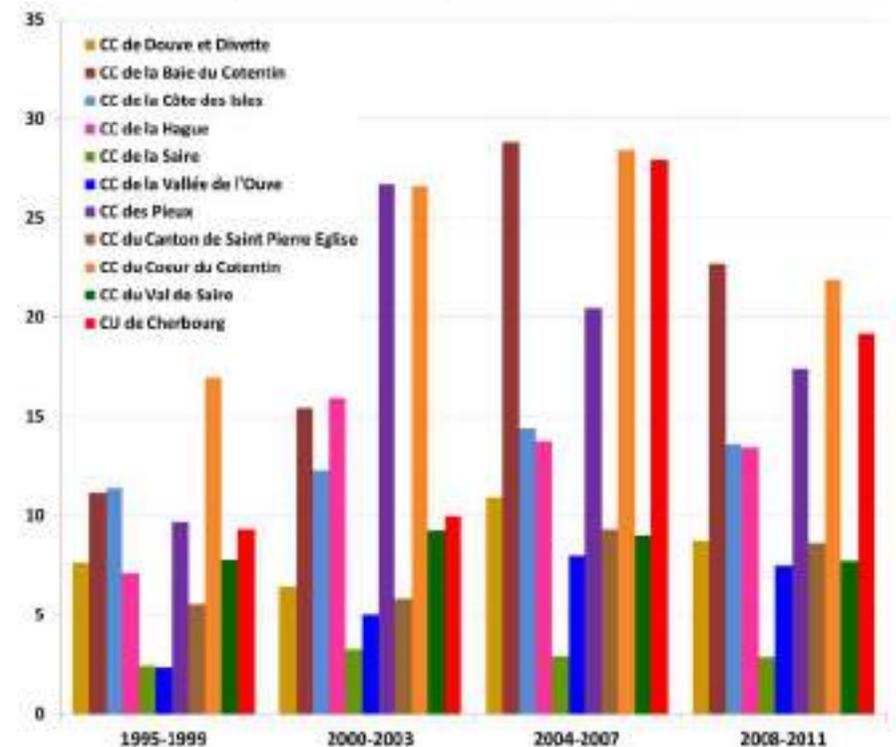
A partir du début des années 70, le rythme de la consommation foncière subit une hausse importante pour atteindre le seuil de 200 ha par an autour de l'année 1980. Cette période est la plus consommatrice d'espace sur le territoire. Plusieurs facteurs en sont à l'origine :

- Les communes de la couronne de la CU de Cherbourg, qui reste l'espace sur lequel le rythme de la consommation est le plus élevé, reçoivent une demande beaucoup plus importante que précédemment. Cette périurbanisation est due à l'arrivée d'une nouvelle population souhaitant un accès rapide au pôle de Cherbourg et au report du centre vers la périphérie. Ainsi entre les deux périodes de 25 ans présentées sur les cartes précédentes (1950-1974 et 1975-1999), la consommation d'espace a été multipliée par 3,5 sur la CC de Douve et Divette et par 2,5 sur la CC de la Saire. L'augmentation de la population sur ces intercommunalités est mise en évidence dans le profil démographique du territoire (III). L'axe Valognes-Cherbourg, de part et d'autre de la N13, est également sollicité.
- L'attrait croissant du littoral ouest modifie également durant ces années 70-80 le profil du territoire : un nombre important de nouvelles constructions voient le jour sur les communes côtières de la moitié sud du territoire, notamment Surtainville, Barneville-Carteret, Saint-Jean-de-la-Rivière, Portbail et Denneville.
- La construction de la centrale nucléaire de Flamanville en 1979 a par ailleurs été à l'origine d'une spectaculaire hausse de la consommation foncière sur les communes de la CC des Pieux, d'un facteur 4 entre les périodes 1950-1974 et 1975-1999, notamment en raison de la dynamique démographique qu'elle a générée. La commune des Pieux symbolise ce phénomène : sa population est passée de 1 222 habitants en 1975 à 3 203 en 1990.

Entre 1985 et 2000, le rythme de la consommation foncière retrouve un rythme modéré, oscillant de nouveau autour 100 ha par an. Les communes de la CU de Cherbourg sont particulièrement concernées par ce ralentissement en dehors d'un pic en 1990 du fait d'aménagements portuaires. La période 1990-2000 coïncide d'ailleurs avec le début de la perte de population de la CU, au profit des communes de sa couronne.

La fin des années 90 et le début des années 2000 marquent le retour d'une consommation foncière soutenue, qui va atteindre son paroxysme en 2007 (180 ha consommés cette année-là).

Consommation d'espace par période et par EPCI, de 1995 à 2011, en hectare par année
 (Source : Observatoire foncier du SCoT du Pays du Cotentin)



[SYNTHÈSE]

ATOUTS

- Un caractère péninsulaire rare à l'origine d'une large palette de paysages et panoramas que le territoire s'attelle à cultiver (PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, marque touristique En Cotentin...);
- Un maillage bocager de qualité, qui assure une transition progressive entre les paysages de l'arrière-pays et le littoral et dont la typologie varie au fur et à mesure qu'il s'ouvre sur le rivage ;
- Un littoral offrant des expressions esthétiques et des atmosphères très diversifiées dans un contexte naturel en bon état de conservation (sections de falaises abruptes, de scènes extrêmes et de côtes basses d'une grande douceur) ;
- Des côteaux d'une grande variété, qui structurent le paysage, forment les lignes d'horizons et offrent des scènes d'exception pour tout observateur ;
- Un bâti ancien d'un intérêt patrimonial incontestable, mêlant tant la pierre que la terre et associé à des détails architecturaux témoins d'une organisation de la vie rurale cotentinaise et de son identité normande ;
- Un patrimoine bâti traditionnel bien préservé, en partie lié à la présence de résidences secondaires dont les propriétaires portent une attention particulière (réhabilitation d'anciennes fermes, seigneuries, châteaux, manoirs...).

FAIBLESSES

- Des développements urbains contemporains et formes urbaines standardisées (lotissements) qui s'inscrivent le plus souvent en rupture avec l'architecture traditionnelle et tendent à dégrader la valeur patrimoniale des bourgs et villages ainsi que les lisières urbain/rural ;
- Une pression foncière qui s'exerce depuis peu sur le territoire depuis les côtes nord (La Hague et Cherbourg-en-Cotentin) et qui tend à modifier la tonalité cotentinaise voir à terme, menacer l'attractivité.
- Des paysages sensibles et évolutifs au grès des activités et usages (agricole, maritime) et du changement climatique (modification du trait de côte) entraînant ponctuellement une fermeture des perspectives (densification du maillage bocager lié à un moindre entretien, recul de l'agriculture...).

DEFIS

- ➔ Sur les franges des marais, un double enjeu d'accessibilité aux vues sur les espaces ouverts de la zone humide et de gestion des rapports entre les marais et les zones bocagères ;
- ➔ Une valorisation des paysages qui implique une gestion différenciée des espaces, soit la nécessité pour les différents acteurs du territoire, de collaborer au compte de l'attractivité du Cotentin ;
- ➔ Une qualification et une gestion des entrées de ville harmonieuse par un équilibre entre le tissu urbain et la végétation, une limitation des pollutions visuelles (enseignes publicitaires, hauteur des bâtiments, infrastructures massives...) et des transitions douces entre les différents espaces (coupures d'urbanisation) ;
- ➔ Une attention particulière aux paysages du quotidien en milieu urbain notamment par la création ou le maintien d'espaces de respiration (nature en ville, eau, cheminements doux...) et le recours à un mobilier urbain de qualité concourent à un cadre de vie plus agréable.